



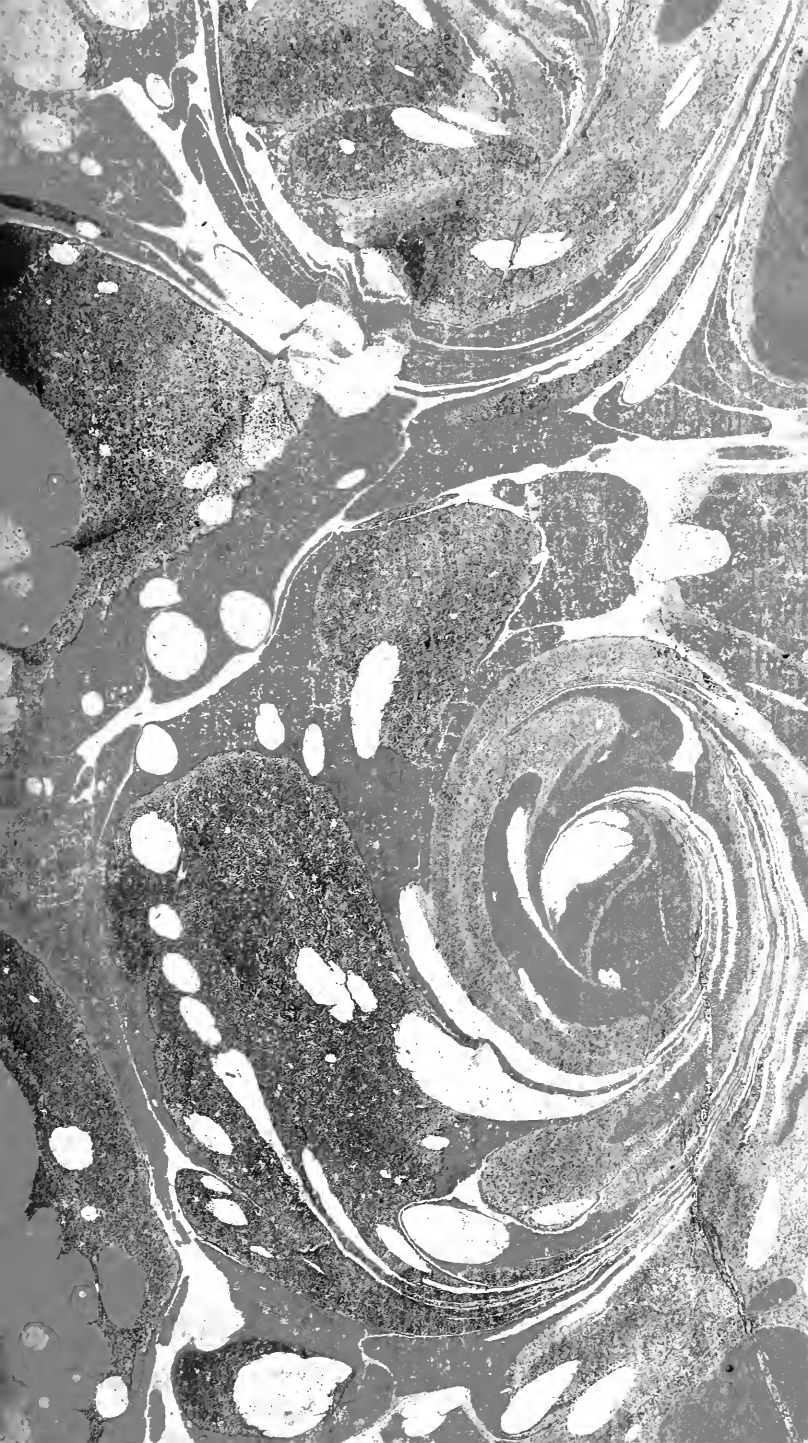
John Adams Library.



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF No.
ADAMS
204
10/13



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



RECUEIL
DES
TESTAMENS
POLITIQUES,

Tome III.

RECUEIL

DES

TESTAMENS

BOITIQUES

T. III

RECUEIL
DES
TESTAMENS
POLITIQUES

Du Cardinal DE RICHELIEU, du Duc
DE LORRAINE, de M. COLBERT
& de M. DE LOUVOIS,
DIVISÉ EN IV. VOLUMES.

TOME III.

*Contenant le Testament de Messire JEAN-
BAPTISTE COLBERT, Ministre
& Secrétaire d'État.*



A AMSTERDAM,
Chez ZACHARIE CHATELAIN
sur le Dam.

M. DCC. XLIX.

RECEIVED

NOV 19 1905

LIBRARY

OF THE

ADAMS 224.4

5.3

RECEIVED



LIBRARY

OF THE

ADAMS 224.4

5.3



ÉPÎTRE
AU ROI.



IRE,

*La protection Divine a paru si visi-
blement sur le Regne de VOTRE MA-
JESTE', que je suis très-persuadé
a qu'elle*

E P I T R E.

qu'elle ne pense nullement à attribuer à sa bonne conduite tous ces heureux événemens , qui font la gloire de son Royaume , & l'abaissement de ses ennemis. Dieu qui vous a accordé aux vœux de tous vos bons Sujets , dans un tems où il n'y avoit point d'espérance qu'ils seroient exaucés , puisque c'étoit après une stérilité de vingt-trois ans , a commencé par ce miracle à faire connoître , qu'il vous a choisi de toute éternité , pour être un des ouvrages les plus parfaits qu'il y ait eus depuis long-tems sur la terre. Une vérité si constante & reconnue si généralement de tous vos Sujets , devroit passer jusques aux Etrangers , qui ne feroient que leur devoir , quand ils demeureroient convaincus , que la main Toute - Puissante de Dieu agit pour vous contre vos ennemis. Mais comme , si je l'ose dire , il n'y a qu'une apparence de piété dans presque toutes les autres Cours , pendant qu'elle éclate visiblement dans la vôtre , ils rapportent tout ce qu'ils voyent à un bonheur continuel de VOTRE MAJESTÉ , sans vouloir élever leurs yeux

E P I T R E.

yeux jusqu'à celui qui est le Dieu des Armées, & sans le secours duquel il est impossible de se promettre aucune victoire. Il auroit été à souhaiter qu'ils se fussent désabusés plutôt, & qu'ils demeurassent convaincus une bonne fois, que c'est Dieu seul qui vous protège; il n'auroit pas été répandu tant de sang, dans la guerre que vous avez terminée si glorieusement, & cela épargneroit encore celui d'un nombre infini d'hommes qui semblent destinés à périr pour la même querelle. Car VOTRE MAJESTÉ, pour avoir donné la Paix à l'Europe, n'a pas étouffé la jalousie dont quantité de Puissances se sentent encore ronger à la vue de toutes ses grandes actions. Elles n'épient que l'occasion de lui en donner des marques: & avant qu'elles puissent se soumettre aux abaissemens que l'un de vos Ministres demande d'elles, l'on peut croire qu'elles risqueront le tout pour le tout.

Mais, SIRE, oserois-je demander à VOTRE MAJESTÉ, si c'est lui rendre service que de faire tout ce

E P I T R E.

que ce Ministre fait : j'ai peur qu'elle ne croye que le peu d'intelligence qui a paru jusques ici entre nous , ne me porte à lui faire cette demande. Les coups fourrés qu'il a tâché de me porter , & dont VOTRE MAJESTÉ est encore mieux instruite que moi , puisque c'est à elle qu'il s'est adressé plusieurs fois , pour lui rendre ma fidélité suspecte , peuvent faire croire qu'il m'en reste assez de ressentiment pour chercher à lui rendre la pareille. Mais à Dieu ne plaise que mes intérêts l'emportent ainsi sur ceux de VOTRE MAJESTÉ. Je n'ai en vue que de lui apprendre de quelle maniere les choses se passent. Un grand Roi , qui a en main le Gouvernement d'un puissant Royaume , n'a pas toujours connoissance de tout ce que font ses Ministres , & principalement quand il donne la même autorité que vous donnez au Marquis de Louvois. Cependant , s'ils font des bévues , c'est au Maître qu'on les impute ; & si la guerre en arrive , combien de Peuples souffrent de la faute d'un particulier ! Il me semble aussi que le Mar-

quis

E P I T R E.

quis de Louvois est déjà cause que celle que vous avez finie depuis quelques années, a duré si long-tems. Il est vrai que la fin en a été glorieuse à VOTRE MAJESTE', mais ce n'est pas à dire que cela soit dû à sa bonne conduite. Il a risqué visiblement le salut de votre Etat, & ce n'est que la main de Dieu qui vous en a tiré. Il est donc responsable envers tous vos Peuples du sang qu'il leur en a coûté, outre que si l'on avoit moins de respect & d'admiration pour VOTRE MAJESTE', il lui feroit peut-être perdre l'amour de ses Sujets ; car c'est à vous qui en êtes le Pere, à ménager leur sang, comme le vôtre propre. D'ailleurs, n'est-il pas assez extraordinaire qu'un Ministre qui n'a jamais vu la guerre qu'en peinture, veuille en sçavoir plus que tous vos Capitaines. VOTRE MAJESTE' cependant se peut vanter d'en avoir les meilleurs de l'Europe, & en quelque endroit que l'on aille, & que l'on nomme le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne, il n'y a personne qui ne reconnoisse que le règne de

E P I T R E.

VOTRE MAJESTE', qui étoit destiné à faire voir tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre, devoit aussi avoir les deux plus grands Capitaines que l'Europe ait eue depuis long-tems.

La protection divine, dont VOTRE MAJESTE' ressent les effets à toute heure, vous a tiré de tous ces mauvais pas où un autre se seroit perdu. La piété qui éclate dans toutes vos actions, vous en fait rendre grâces continuellement au Ciel, qui est ravi de vous voir dans la reconnoissance que vous lui devez. Mais comme chacun ne rapporte pas ainsi à Dieu tout ce qui se passe ici bas, les fautes qu'on voit faire à votre Ministre augmentent le nombre de vos ennemis, & les entretient dans l'erreur où ils sont que vous n'êtes pas invincible. Ils supposent, que celui qui devoit avoir le plus de soin de parer les coups qu'ils sont prêts de vous porter, leur montrant votre estomach tout à découvert, il leur est facile d'aller droit jusqu'au cœur. De-là viennent toutes les brigues que vous voyez dans l'Europe à votre préjudice : & qui seroient capables de vous porter le coup mortel, si ce n'est qu'il

E P I T R E.

qu'il est impossible de faire du mal à ce
lui que Dieu a pris si visiblement en sa
protection.

Aussi pouvons-nous dire sans flatter
aucunement VOTRE MAJESTE', que ja-
mais Prince n'en fut plus digne. Vous avez
toutes les qualités d'un grand Roi & d'un
Roi vraiment Chrétien, & si vous avez
eu quelque foiblesse dans votre jeunesse,
vous en êtes, graces à Dieu, si bien re-
venu, qu'il ne vous en reste plus de sou-
venir que pour vous porter à en faire
une plus rude pénitence. Qui veut plaire
à VOTRE MAJESTE', doit vivre
à la Cour comme dans un Cloître, d'où
le vice doit être banni. Si l'envie y ré-
gne, il n'est plus permis de la faire pa-
roître; VOTRE MAJESTE' y est un
exemple de vertu à tous ses Courti-
sans, & si la corruption du siècle est si
grande qu'ils ne puissent encore imiter
leur Maître, il faut du moins qu'ils en
fassent le semblant, s'ils veulent lui être
agréables

Ce retour de VOTRE MAJESTE',
à Dieu est la récompense, de ne l'avoir
jamais oublié, dans quelque état qu'elle
se soit trouvée. Si la foiblesse humaine a

E P I T R E.

voulu que vous ressemblassiez à un David, & à tant de grands pécheurs qui sont maintenant en Paradis; vous n'avez jamais prétendu pour cela vous dispenser de rendre à Dieu ce qui lui appartenoit. Vous avez taché d'attirer sa miséricorde, en lui faisant rendre le culte qui lui est dû, & en le lui rendant vous-même, parce que vous sçavez que c'est le moyen de le fléchir. On ne peut pas dire que vous ayez été un seul jour de votre vie, sans entendre la Messe, & quoique le feu Roi votre Pere, fût tout rempli de piété, il n'a jamais pu faire, comme vous avez fait, qu'on s'abstînt pendant qu'on célébroit ce Mistère adorable, de causer les uns avec les autres, & de tenir mille postures indécentes.

La crainte de Dieu que vous avez toujours eue devant les yeux, fait aussi que vous avez mieux aimé, pendant un certain tems, laisser croire des choses, qu'on ne sçavoit que par soupçon, que d'en ôter la pensée en fréquentant les Sacremens. Vous vous en êtes abstenu tant que vous ne vous en êtes pas jugé digne, ou que vous avez cru votre foiblesse trop grande, pour rien tenir à Dieu de ce que
vous

E P I T R E.

vous lui promettiez. C'est une marque de la délicatesse de votre conscience, & que vous êtes éloigné en cela de ces Princes qui affectent des mortifications extérieures, pendant qu'ils se plongent en cachete dans toutes sortes de voluptés.

Que dirai-je maintenant de toutes les belles qualités de VOTRE MAJESTE', & qui la font passer-pour le plus honnête homme de son Royaume, dans l'esprit de ceux qui le connoissent parfaitement? C'est une vérité qui est également dans la bouche de tous ses Sujets, & qui me met à couvert de la pensée qu'on auroit, que je la voudrois flatter, si on la connoissoit moins. Ce n'est donc ni la flatterie, ni la reconnoissance que je dois avoir de tant d'honneurs & de bienfaits que j'ai reçus de VOTRE MAJESTE', qui me permettent de lui dire qu'il y a long-tems qu'il n'y a eu un si grand Roi sur la terre. Je n'ai cette vérité dans la bouche, que parce que j'en suis pleinement persuadé, & que rien ne m'en désabusera jamais.

En effet, sans parler de tant de Places fortes que vous avez conquises, & de tant de Victoires que vous avez remportées, où est encore le Prince, qui après
avoir

EPI T R E.

avoir été si mal élevé, ait fait paroître de plus belles inclinations? Je n'ose pas dire tout ce que je pense là-dessus, de peur qu'on ne m'accuse de manquer de reconnoissance envers M. le Cardinal Mazarin, mon bienfaiteur. Il vaut mieux que je demeure dans le silence, & que je parle seulement de ce que tout le monde n'a pu voir sans admiration. OUI, SIRE, je soutiens, sans excepter les Césars ni les Alexandres, qu'il y a plus de merveilles sous votre Regne, que sous celui de tant de Grands Hommes que l'Antiquité nous vante. Jamais Roi n'a été à la guerre de si bonne heure, & si l'on prétend que vous n'y alliez pas proprement, mais que l'on vous y menoit, parce que le bien de vos affaires demandoit qu'on vous fît voir sur vos Frontieres & à vos Soldats, je n'ai rien à répondre, sinon qu'on me dise si c'est de vous-même, ou par le conseil du Cardinal Mazarin, que vous demeuriez des journées entières à cheval, ce qui causa à VOTRE MAJESTE' cette grande maladie, dont elle pensa mourir à Calais. L'on sçait que ce Ministre vous disoit tous les jours que vous risquiez visible-

ment

E P I T R E.

ment votre santé, en vous donnant tant de fatigues. L'on sçait aussi qu'il voulut vous empêcher d'aller au Fort de Mardik, dont l'air empesté, & la quantité de malades qu'il y avoit, faisoit craindre avec raison pour votre Personne sacrée. Mais l'inclination que vous aviez déjà pour tout ce qui est de grand & de relevé, vous fit mépriser ce conseil, dont aussi il pensa arriver ce que l'on appréhendoit.

Comme vous étiez en ce tems-là sur votre vingtième année, l'on pourroit dire que VOTRE MAJESTE' ne faisoit rien en cela de trop extraordinaire, & que plusieurs autres n'eussent fait aussi bien qu'elle; mais il est bon que l'on sçache qu'il y avoit déjà plus de dix ans que vous alliez à la guerre, & l'on vous avoit vu à une infinité de Sièges, dont il avoit fallu vous retirer par force, parce que vous n'aviez point de plus grand plaisir que d'être avec vos Soldats, & de vous informer de cent choses qui étoient cependant au-dessus de votre âge. Quel dommage, qu'un Prince né avec de si grandes qualités, n'ait pas eu l'éducation que VOTRE MAJESTE' a donnée à
MON-

E P I T R E.

MONSEIGNEUR LE DAUPHIN ?

Quels miracles n'eut-on point vus sous son Regne , puisqu'on sçait bien que sans ce secours , c'est un prodige que de ne pas entasser faute sur faute.

J'aurois de belles réflexions à faire sur ce que VOTRE MAJESTE', n'ayant jamais eu aucune connoissance de ce qui contribue à la parfaite éducation d'un Prince , s'en est néanmoins acquitté si parfaitement. Ce seroit aussi une occasion favorable de parler de tout ce que VOTRE MAJESTE' a fait à l'égard des Sçavans , & de tous les hommes rares qu'elle a fait venir à grands frais des Pays Etrangers, des Manufactures qu'elle a établies dans son Royaume , en sorte que les François trouvent aujourd'hui chez eux ce qu'ils étoient obligés d'aller chercher ailleurs aux dépens de leur argent. Et cela paroîtroit-d'autant plus beau , qu'il n'y a personne qui ne sçache que VOTRE MAJESTE' a pris tout cela dans son propre fonds , sans qu'on lui ait jamais donné un seul Livre d'où il pût tirer quelque lumiere. On l'élevoit parmi les femmes & dans la mollesse , & il m'est impossible que ce mot ne m'échappe , parce que ce seroit

E P I T R E.

Jeroit dérober à VOTRE MAJESTE' la gloire qui lui doit revenir , quand on sçaura que nonobstant une si méchante éducation , elle est devenue ce que nous la voyons aujourd'hui. J'aurois encore bien des choses à dire sur tout ce que VOTRE MAJESTE' a fait de grand , & qui paroît tout-à-fait extraordinaire , après ce que je viens de remarquer de son éducation. Mais les laissant à part pour ne m'attacher qu'au sujet que je me propose ici , je lui dirai avec tout le respect que je lui dois , que la seule chose que l'on puisse trouver à redire en VOTRE MAJESTE' , est qu'elle a trop de bonté & de confiance en ceux sur qui elle se repose de certaines affaires ; & ce n'est point pour faire le bel esprit , que je prétends blâmer leurs actions , je suis encore plus capable qu'eux de faire des fautes ; mais le zèle que j'ai pour le service de VOTRE MAJESTE' , ne me permet pas de demeurer davantage dans le silence. Elle trouvera donc bon que je lui fasse une Histoire en racourci de tout ce qui s'est passé sous son Regne , & que je lui marque en quoz je crois qu'elle a été mal servie. Elle trouvera bon aussi que je lui dise en quoz

E P I T R E.

je m'imagine qu'elle peut rendre son Règne plus glorieux. Je la supplie très-humblement de me pardonner cette liberté, & d'être persuadée que je me donnerois bien garde de lui en parler, si ce n'est que je ne sçaurois mieux lui témoigner le zèle que j'ai pour son service. Ce qui m'oblige aussi plus particulièrement à lui en dire ce que j'en pense, est que je me vois décliner tous les jours; & que selon toutes les apparences du monde, il ne me reste plus guere de tems pour lui rendre service. Les soins & les veilles abrègent la vie de l'homme, & j'ai assez travaillé depuis que VOTRE MAJESTE' a eu la bonté de m'appeller au maniement de ses Finances, pour croire qu'il est tems de laisser ma place à un autre. Heureux ! si en mourant je puis vous persuader, comme j'ai taché de faire pendant ma vie, que je suis avec un très-profond respect,

S I R E ,
DE VOTRE MAJESTE' ;

Le très-humble, très-
obéissant Serviteur &
très-fidél Sujet,

J. B. COLBERT.

AVIS

A V I S

A U L E C T E U R .

LE Testament Politique du Cardinal de Richelieu a demeuré long-tems en Manuscrit dans les bonnes Bibliothèques ; & si M. Colbert , qui l'avoit lu-& relu , avant qu'on l'imprimât , n'a pas voulu employer aucune des maximes qui s'y trouvent , ce n'a pas été parce qu'elles n'étoient pas de son goût, comme elles le sont de celui de tous les habiles gens qui les ont lues ; mais il a cru qu'il ne falloit pas rebattre une chose qui étoit d'un autre , & qu'il lui feroit moins d'honneur que ce qui viendroit de lui.



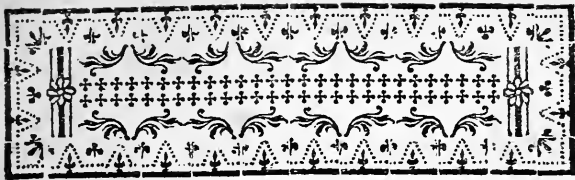
'AVIS

AVIS DU LIBRAIRE AU LECTEUR.

LE Public a reçu si favorablement le Testament Politique du Cardinal de Richelieu , qu'on peut espérer que celui-ci ne lui déplaira pas ; vu les choses importantes qu'il contient. On y trouvera peut-être des louanges , qui ne seront pas du goût de tout le monde : mais il faut considérer que c'est un Ministre d'Etat qui parle à son Maître.



TESTAMENT



TESTAMENT POLITIQUE D E

MR. JEAN-BAPTISTE
COLBERT.

CHAPITRE PREMIER.

Contenant un récit succinct du Regne de Louis le Grand, depuis son avènement à la Couronne, jusques en 1649, que commença la Guerre de Paris.



SI Votre Majesté ne sçavoit pas mieux que moi, que ce qui est de plus nécessaire pour rendre un Etat florissant est l'harmonie qui se trouve entre tous ses Membres, je lui ferois ici le portrait des soins qu'un Prince doit prendre pour

A en

Testament Politique

en empêcher la defunion. Or comme cela dépend que la subordination soit bien établie, Votre Majesté a été plus capable que personne d'y apporter l'ordre qu'il falloit, Elle qui sçait si bien faire le Roi, & qu'il suffit de voir, pour reconnoître à son air que c'est le Maître des autres. Voilà par où commence la félicité d'un Royaume, & ce qui peut l'entretenir; car si celui qui en est le Chef ne sçait pas se faire rendre ce qui lui est dû, il faut qu'il ait un Ministre qui tienne sa place; & comme on n'a pas pour lui tout le respect qu'on a pour son Maître, de-là viennent les brigues qui dégénèrent souvent en révoltes, & qui sont causes du bouleversement d'un Etat. Le Regne du feu Roi votre Pere a été rempli de semblables événemens; l'on a vu la Maison Royale divisée à un point que la Mere ne reconnoissoit point le Fils, ni le Fils la Mere; le Frere pareillement ne songeoit qu'à détruire son Frere & son Roi. Les autres Princes du Sang n'étoient guères plus affectionnés; & cela venoit de ce que Sa Majesté donnoit trop de pouvoir à son Ministre, & que ces Princes étoient persuadés que c'é-

toit

toit lui qui faisoit tout. En effet , il y a beaucoup d'apparence de le croire , & si cela n'étoit pas , on n'auroit pas vu la Reine Mere abandonnée à un point qu'Elle mourut à Cologne sans secours, & n'ayant pas la moitié de ce qu'il lui falloit.

La Minorité de Votre Majesté a été exposée aux mêmes inconvéniens , parce que vous n'étiez pas encore en état de donner ordre à vos affaires , & que la Reine Votre Mere avoit trouvé à la mort du feu Roi un cahos qu'il n'étoit pas permis à une Femme de débrouiller. Quand ce Prince mourut il n'y avoit point alors de Premier Ministre. Le Cardinal de Richelieu qui avoit occupé cette place avec beaucoup de réputation la laissoit vacante depuis quatre ou cinq mois , & mille gens s'attendoient de la remplir , quoique toute la France convint que parmi un si grand nombre , à peine s'en trouvoit-il un seul qui en fût digne. Les brigues qu'ils faisoient , & à quoi le feu Roi votre Pere avoit donné lieu , de la maniere qu'il avoit limité le pouvoir de la Reine sa Veuve , qui devoit être Régente , firent que les Espagnols crurent trou-

ver l'occasion de profiter de nos désordres. Ils se jetterent sur Rocroi qu'ils prétendoient emporter d'emblée, puis entrer dans le cœur du Royaume; mais Dieu confondit leur orgueil par la perte de la Bataille que leur donna Louis de Bourbon, Prince de Condé, qu'on appelloit alors Duc d'Enguien. Ils furent défaits à plate-couture; de sorte que depuis ce temps-là l'on n'a point vu qu'ils ayent pu se remettre. Cependant sans vouloir rien dérober de la gloire de ce Prince, l'on peut dire que ce succès ne fut dû qu'à Dieu: car s'il n'eût pas pris Votre Majesté en sa protection, les Ennemis se seroient avancés jusqu'à la tête d'un défilé que ce Général devoit passer en leur présence. Ils pouvoient même lui tomber sur les bras dans le temps qu'il avoit été obligé de diviser son armée, à cause de l'incommodité des chemins. Je dirai bien davantage: outre tant de difficultés il y avoit un danger manifeste de donner Bataille, parce qu'en la perdant les Ennemis venoient jusques aux portes de Paris. Mais quand Dieu le permet, on ne songe de part ni d'autre à ce que l'on devroit faire, & il sçait conduire

conduire pas à pas celui qu'il a pris en sa protection.

L'heureux succès de la Bataille de Rocroi fit succéder à la crainte, où l'on avoit été pendant quelque-tems, une joie qui étoit d'autant plus sincere que tous vos Sujets avoient un amour tendre pour Votre Majesté, & pour la Reine votre Mere. La persécution qu'elle avoit soufferte, aussi-bien que Marie de Médicis pendant le Ministère du Cardinal de Richelieu, avoit donné beaucoup de compassion pour elle; & comme la compassion ne va guère sans l'estime, plus on l'avoit vue malheureuse, plus on s'étoit attaché à sa fortune. Il faut remarquer cependant qu'il n'en avoit pas été de même à l'égard de Marie de Médicis. On l'avoit vue sortir du Royaume d'un œil sec; & excepté ses serviteurs particuliers & ses domestiques, personne n'y avoit pris part. Sur quoi il y a une belle réflexion à faire à tous les Princes, qui est que les Peuples les plus affectionnés perdent bien-tôt l'amour qu'ils ont pour eux, à moins qu'ils ne l'entretiennent par une conduite sans reproche. Mais elle avoit donné trop de crédit au Ma-

réchal d'Ancre & à sa Femme qui étoient tous deux de son Pays pour s'y faire regretter ; & comme en France , aussi-bien que par-tout ailleurs , on n'aime pas à obéir aux étrangers , les Grands s'en plainquirent ouvertement & se retirèrent de la Cour , sur ce que cette Princesse n'eut point d'égard à leurs prieres. Le Roi même votre Pere devint jaloux de leur faveur , ce qui donna lieu à l'assassinat de ce Maréchal , & à la fin funeste de sa femme.

Cette affaire fut pourtant très-mal digérée , & graces à Dieu nous ne voyons point que le Regne de Votre Majesté ait été souillé de pareilles choses. Un Roi ne fait jamais bien de tremper sa main dans le sang de ses Sujets , & il a les voies de la Justice pour les faire punir quand ils l'ont mérité. On ne peut tout au plus en venir là que quand un Sujet est devenu si puissant que son Maître a lieu de le craindre. Walstein a été de ce nombre ; de sorte que c'est une excuse à Ferdinand III. Empereur , d'avoir commandé qu'on l'assassinât. Henri III. eut la même raison de se défaire du Duc de Guise qui étoit à la veille d'envahir son Royaume ,

me , & de le faire enfermer dans un Couvent ; mais hors de ce cas , il faut mettre un homme entre les mains de la Justice, non-seulement pour l'amour de soi-même , mais encore parce qu'il est important de faire connoître aux Peuples qu'il est criminel. Henri IV. votre Ayeul , en usa ainsi à l'égard du Maréchal de Biron , & la crainte qu'il pouvoit avoir qu'il n'excitât des troubles dans le Royaume , s'il s'appercevoit que son dessein fût découvert , ne l'empêcha pas d'avoir plus d'égard à ce qu'il se devoit à soi-même qu'à tout ce qui pouvoit arriver.

Que la Reine votre Mere eût bien fait , Sire , de prendre exemple sur ce qui étoit arrivé à Marie de Médicis ; elle n'auroit pas mis l'Etat à deux doigts de sa perte par le choix qu'elle fit du Cardinal Mazarin, pour occuper la place de Richelieu. La qualité qu'il avoit d'étranger fit oublier à tous vos Sujets l'obéissance qu'ils devoient à leur Souveraine. On eut beau leur remontrer qu'il avoit déjà rendu de grands services à la Couronne , & qu'il étoit encore en état de lui en rendre , parce qu'il entendoit mieux que personne les

affaires étrangères ; ce qui est absolument nécessaire à un Ministre. Ils se mirent en tête que ces raisons ne pouvoient prévaloir aux leurs. Ils se retranchoient sur ce qu'étant né Sujet du Roi d'Espagne , l'on n'y pouvoit jamais prendre de confiance , & accusant en même - tems la Reine votre Mere d'être plus Espagnole que Françoisse , ils sembloient se repentir de la compassion qu'ils avoient eue pour elle. Ils ne le pouvoient faire cependant qu'en avouant que le Cardinal de Richelieu avoit eu raison de la persécuter , puisque toutes les souffrances qu'elle avoit endurées , n'avoient eu pour fondement qu'une prétendue intelligence avec le Roi son Frere. Mais il leur suffisoit de contenter leur passion , & ils ne se soucioient pas à quel prix ce pût être.

J'ai raison , Sire , d'appeller de ce nom tout ce qui se fit un peu après la mort du Roi votre Pere ; puisqu'il est certain que vos Sujets n'appellerent pas toujours la raison à leur secours. S'ils l'avoient fait , ils auroient vu que la Reine votre Mere n'étoit pas si fort à blâmer qu'ils pensoient , lorsqu'elle
avoit

avoit préféré aux autres un homme qui étoit capable d'entretenir la réputation que la Couronne avoit acquise dans les Pays étrangers , & qui sçavoit comment il s'y falloit prendre pour y réussir. Car c'est une chose que tout le monde ne sçait pas , & qui est néanmoins d'une extrême conséquence. Mon Frere , à qui V. M. a eu la bonté d'accorder la charge de Secretaire d'Etat des affaires étrangères , a pris la liberté plusieurs fois de le représenter à V. M. Mais le Marquis de Louvois, qui a des maximes toutes opposées à celles des grands Personnages qui l'ont précédé dans l'administration du Royaume , détruit dans un moment tout ce qu'il s'efforce de faire. Je ne sçai pourtant s'il aura toujours raison , car il me semble qu'il ne met en usage que les seules forces de vos Sujets , & que ce ne fut pas par-là que le Cardinal de Richelieu , qui en sçavoit du moins autant que lui , porta la guerre en Allemagne , fit révolter le Portugal & la Catalogne , & enfin donna le branle à l'abaissement de la Maison d'Autriche.

En effet , quoique le Royaume soit

puissant, & sur-tout depuis que V. M. l'a augmenté tout du moins d'un tiers par ses Conquêtes; il ne paroît pas de bon sens d'en vouloir épuiser toutes les forces. V. M. en fera bien plus en état de soutenir la Guerre quand Elle armera des Princes en sa faveur; mais il faut pour cela les traiter en Souverains comme ils sont, & ne pas prétendre, comme fait le Marquis de Louvois, que pour être tout-à-fait inférieurs à V. M. ils doivent se regarder comme des Esclaves. V. M. sçait peut-être la réponse qu'il fit à l'Envoyé de l'Electeur Palatin, qui se plaignoit au commencement de la Guerre de Hollande, que son Maître n'étoit pas mieux traité que ceux qui avoient les armes à la main contr'elle. Il lui dit, qu'un petit Prince comme lui avoit mauvaise grace de faire du bruit de si peu de chose; que V. M. n'avoit à rendre compte à personne de ses actions, & que de se montrer si pointilleux, c'étoit le moyen de perdre l'honneur de son amitié.

Voilà, Sire, de grandes paroles, & qui donnent assurément une idée magnifique de votre Puissance. Mais V. M. en doit-elle être contente, & ne trouveroit-

trouveroit-elle pas mieux son compte, qu'on vantât plutôt sa Justice, que l'état où elle se trouve d'opprimer ses voisins ? Ce n'a jamais été de cette manière qu'on a agrandi les Empires ; & les Romains qui se vantoient d'être les Maîtres du Monde, avoient pour leurs Alliés des égards que votre Ministre n'a pas pour les vôtres. Si on les veut assujettir, il s'y faut prendre plus adroitement. La Politique nous en donne des moyens qui semblent meilleurs. Il n'y a qu'à les épuiser par la Guerre, dont ils souffrent toutes les incommodités sans en ressentir jamais le profit. Les Conquêtes ne sont pas d'ordinaire pour eux ; quoiqu'on les en leure bien souvent, on les en sévre sous des prétextes spécieux ; comme il est arrivé dans la dernière Guerre où V. M. a fait rendre celles que les Puissances voisines du Roi de Suède avoient fait sur lui. L'Empereur n'a eu garde de s'y opposer, parce qu'il est de son intérêt qu'elles n'augmentent pas leur pouvoir ; & voilà la récompense qu'il leur a donnée d'avoir pris son parti.

Je ne sçais si ce que je viens de dire doit passer pour une digression, quoi-

que cela m'éloigne de mon sujet ; car je ne pouvois mieux trouver sa place qu'ici ; & les réflexions qu'il y avoit à faire font bien autant de conséquence que celles qui me restent sur le choix de la Reine votre Mere. L'on dit pour l'excuser qu'elle préféra le Cardinal Mazarin aux autres , par trois raisons : la premiere , parce qu'il avoit connoissance des affaires étrangères : la seconde, parce que n'étant pas du Pays , il n'y avoit point de parens qu'il songeât à enrichir ; & la troisiéme, parce qu'il ne devoit pas donner tant de jalousie que si ç'eût été un François qui eût été choisi au préjudice des autres. Mais ces raisons sont si foibles que je ne crois pas qu'elles fassent grande impression sur l'esprit de V. M. Car à l'égard de la premiere , il est indubitable que si le Cardinal Mazarin sçavoit les affaires du dehors ; il ignoroit celles du dedans , qui sont bien aussi nécessaires à sçavoir que les autres. En effet , l'inconvénient en faute aux yeux, puisque ce qui approche le plus près du cœur , est tout d'une autre conséquence que ce qui en est éloigné. D'ailleurs , la connoissance des affaires étrangères n'est pas

pas si difficile à acquérir. La situation des Etats en fait la meilleure partie , & c'est là-dessus qu'on se doit régler.

La seconde raison n'est pas meilleure , & tout au contraire , il y a mille choses à redire. Car un étranger a soin comme un autre d'enrichir ses parens en quelque endroit qu'ils se trouvent. Outre qu'il les fait bien venir quand il se voit établi solidement. Trois Neveux & sept Nièces qui vinrent bien-tôt en France , est un témoignage assuré de cette vérité ; & dans quelque Famille que l'on eût pu prendre un Ministre , il étoit difficile de trouver un plus grand nombre de parens. Mais le plus grand inconvénient que j'y trouve , c'est qu'un étranger qui ne sçait pendant quelque-temps si son poste lui est assuré , transporte toujours dans son Pais de quoi se consoler en cas de disgrâce. Il ne sçauroit de plus être aussi affectionné qu'un homme qui a succé l'amour de la Patrie avec le lait. A quoi j'ajouterai , que quand il n'est pas marié , ni en état de l'être , c'est encore pis , parce qu'il ne regarde pas le Pays où il est comme un établissement pour lui & pour sa postérité.

La troisième raison est encore plus foible que les autres ; car le moyen dans un grand Royaume , comme celui de V. M. que tant de gens d'une qualité relevée & d'un mérite distingué voyent passer dans les mains d'un étranger une place comme celle-là. Qui est-ce qui a assez méchante opinion de soi pour croire qu'il ne la mérite pas , & principalement au préjudice d'un homme avec qui l'on n'a nulle relation , & dont on ne connoît pas les mœurs ni les belles qualités : & à qui d'ailleurs , quand on seroit convaincu de tout ce qui peut être à son avantage , l'on ne se sent nullement disposé à rendre Justice. Je crois , pour moi ; que la Reine votre Mere eut une autre raison que celles qu'on allégué , & que ce fut uniquement parce que les autres prétendants se servoient d'un autre canal que le sien pour réussir dans leur entreprise. Or elle prévoyoit que leur reconnoissance ne seroit pas pour elle , & c'est ce qu'elle crut empêcher par son choix. Quoi qu'il en soit , S. M. vit bien-tôt éclore tant de nouveautés , que quoi-
qu'elle y dût être tout accoutumée par tout ce qui étoit arrivé sous le Regne
du

du feu Roi , elle ne laissa pas d'en être surprise. Les commencemens n'en parurent pas néanmoins fort à craindre , parce que parmi les mécontents qui se déclarerent , il n'y avoit point ni de Duc d'Orléans ni de Prince du Sang , comme sous le Ministère du Cardinal de Richelieu. Cependant c'étoit en quoi l'on se trompoit le plus ; puisque les émotions populaires sont souvent plus difficiles à appaiser que celles qui se font par quelque grand personnage. Une grace faite à propos le retire bientôt de son engagement criminel , au lieu qu'il faut faire jouer mille ressorts à l'égard d'une populace mutine , & principalement lorsqu'elle s'est mis en tête de commander.

La révolte dont j'aurai à parler dans la suite à V. M. étoit de ce nombre ; puisque le Parlement de Paris y trempoit. Il décerna cependant votre tutelle à la Reine votre Mere , avec un pouvoir plus ample que celui que le feu Roi lui donnoit par sa déclaration. Mais comme cela se fit par les sollicitations de l'Evêque de Beauvais son premier Aumônier , qui y avoit un grand nombre de parens , & à qui elle faisoit
espérer

espérer la place de premier Ministre ; il ne se vit pas plutôt trompé , que ne pouvant défaire ce qu'il avoit fait , il fit tout son pouvoir pour lui susciter des Ennemis. Sa Majesté qui avoit le cœur grand & digne de sa haute naissance , crut que c'étoit une vague qui se briseroit d'elle-même , & à quoi il ne falloit pas seulement faire semblant de prendre garde. Cependant comme elle avoit en vue la grandeur de V. M. elle ordonna au Duc d'Enguien , qui depuis la bataille de Rocroi , avoit donné les coudées franches à la garnison de Landrecy , en faisant raser quelques Châteaux qui l'incommodoient , de faire le siège de Thionville. Le Maréchal de Guébriant , qui étoit au-delà du Rhin , tâcha d'amuser les Ennemis afin qu'ils ne pussent secourir cette Place. Cependant Mello qui avoit ramassé les débris de l'armée Espagnole , se joignit au Général Bek , pour ne la pas laisser prendre sans coup férir. Mais la fortune de V. M. soutenue de la valeur du Duc d'Enguien, rendit leurs efforts inutiles. De sorte que cette Conquête , qui faisoit du bruit chez les étrangers , commença à rendre votre

Regne

Regne si illustre , que vos Alliés , qui avoient peur que la mort du feu Roi n'apportât du changement à vos affaires , commencerent à se rassurer.

Ce fut par votre moyen que les Suédois conserverent , non-seulement les Conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne , mais qu'ils y en ajoutèrent encore d'autres. La Duchesse de Savoie trouva moyen aussi par votre secours de reprendre Turin & le Pont de Stures , dont les Espagnols étoient en possession. Mais ce qui leur fit encore plus de peine , c'est que le Duc de Bragance , qui s'étoit mis la Couronne de Portugal sur la tête , moyennant le secours que le feu Roi votre Pere lui avoit donné , se la conserva en dépit qu'ils en eurent, au moyen de celui que vous lui continuâtes. Ils ne furent pas plus heureux en Catalogne , où le Maréchal de la Mothe fit échouer leurs desseins ; desorte que cette Province , qui s'étoit révoltée en même-tems que le Portugal , se maintint contre leur puissance. V. M. les battit encore sur Mer, où le Duc de Brezé, qui commandoit votre Armée Navale , les fut chercher jusques dans le Port de Carthagene

thagene. Ces miracles sont dûs à la première année de votre minorité, & ne furent ternis que par la levée du siège d'Alexandrie, que le Prince Thomas avoit entrepris un peu légèrement, & par une sédition qui s'éleva en Rouergue; mais qui fut tout aussi-tôt dissipée. Ce qui est de plus merveilleux, c'est que votre Etat, qui n'étoit pas fort tranquille sembloit ne pas promettre des événemens si favorables; & même vous futes obligé de faire arrêter le Duc de Beaufort qui conspiroit contre votre premier Ministre. Vos premiers mouvemens vous portèrent à en faire une Justice exemplaire, si bien que vous ordonnâtes à votre Cour de Parlement d'en informer. Mais comme on ne voit rien de si bon que vous êtes, vous fites surseoir bien-tôt les procédures que l'on faisoit contre lui, & vous vous contentâtes de lui faire expier son crime par la prison.

L'année 1644. qui suivit ne fut pas tout-à-fait si heureuse, au moins pour le commencement; car l'Armée du Maréchal de Guébriant fut défaite à Tudelingen, par la faute de ceux sous le commandement de qui elle étoit restée
après

après sa mort. Ce Général qui avoit assiégé Rotueil sur la fin de l'année précédente, y avoit été blessé d'un coup de fauconneau, dont il mourut quelques jours après s'en être rendu maître; surquoi V. M. peut faire réflexion de quelle conséquence lui est un bon Capitaine, & que comme il n'y a rien de plus rare que d'en trouver, elle doit non-seulement en faire beaucoup d'estime, mais encore obliger les autres à suivre son exemple; car n'est-ce pas une chose étrange de voir la hauteur avec laquelle le Marquis de Louvois en use avec eux depuis le premier jusques au dernier; elle est si extraordinaire qu'elle dégoûte les gens de cœur; de sorte que V. M. s'en trouveroit abandonnée, si l'amour qu'ils ont pour Elle ne prévaloit par-dessus leur ressentiment. Je sçais bien qu'il tourne les choses d'une autre manière, quand il s'en explique avec vous. Il vous fait entendre que c'est qu'ils ne veulent pas obéir, & qu'à moins que de les rendre souples vous ne serez jamais servi comme il faut. Mais il prend mal son champ de bataille, & tous vos Sujets vous sont si affectionnés, qu'il n'y en a pas un qui ne vous rende

rende une obéissance aveugle. Aussi s'il se sert de ce prétexte ce n'est que pour couvrir d'un si beau manteau l'ambition qui le devore. Il est bien aise de confondre son intérêt avec celui de V. M. Cependant il y auroit un péril éminent sous un Roi moins éclairé & moins vertueux. Car c'est s'emparer insensiblement de son autorité ; de sorte qu'il n'en faudroit pas davantage pour se frayer le chemin de son Trône. V. M. ne sçait peut-être pas que pour parvenir aux honneurs , il vaut mieux être sa créature que d'avoir du mérite. Aussi a-t'il une Cour plus grosse que la vôtre , & toute la différence qui s'y remarque , c'est que dans l'une il faut faire beaucoup de bassesses pour y réussir , & que dans l'autre il suffit d'être homme de bien & de distinction.

Les grandes affaires que V. M. avoit alors sur les bras ne l'empêcherent pas de donner azile à une Princesse persécutée par la fortune. Les Anglois qui faisoient la guerre à leur Roi , faisant déjà connoître par les méchans desseins qu'ils avoient contre lui qu'ils porteroient leur attentat jusqu'à la dernière extrémité : V. M. adoucit son malheur

en

en donnant retraite à la Reine son épouse ; & ce ne fera pas un des moindres traits de votre Histoire , puisque la compassion ne regne pas toujours dans l'esprit des Souverains , & qu'ils écoutent bien plus souvent la politique que leur devoir. Mais je crois pouvoir dire sans me tromper que cette politique n'est pas des meilleures , puisque la même chose les regarde tous , & que s'ils s'armoient pour punir la Rébellion , elle ne seroit pas si fréquente qu'elle est dans toutes sortes d'Etats. Cependant c'est demander l'impossible, & l'usage est presque par-tout d'accabler un malheureux plutôt que de le secourir.

Dieu récompensa bien-tôt en la personne de V. M. une action qui lui étoit si agréable. Vous vous rendîtes Maître de Gravelines , nonobstant tous les obstacles que les Espagnols y apportèrent sous le commandement du Général Piccolomini , & votre Armée empêchant qu'ils ne pussent secourir l'Allemagne , vous y envoyâtes le Duc d'Enguien qui y gagna la fameuse Bataille de Fribourg , où vos Troupes combattirent trois jours durant pour remporter

remporter une pleine Victoire. Le fruit que vous recueillites de ses travaux fut la prise de Philisbourg & de toutes les Places qui sont sur le Rhin en ces quartiers-là , outre que vous rassurâtes vos Alliés qui étoient dans une grande consternation de ce qui étoit arrivé à Tüdelingen.

La Maison d'Autriche eut sa revanche en Catalogne, où elle battit le Maréchal de la Mothe qui voulut secourir Lérida , prit cette Place & lui fit lever le siège de Tarragonne qu'il avoit entrepris pour faire diversion. Elle se rendit Maîtresse aussi de Balaguier , & étoit en état de remettre cette Province entierement sous sa puissance ; si les affaires eussent été aussi-bien en Portugal , mais y ayant perdu une grande Bataille , elle fut obligée d'y faire passer des Troupes ; & cette diversion l'affoiblit tellement qu'elle ne put plus rien entreprendre de toute la Campagne.

Celle d'Italie ne vous fut pas encore fort heureuse , après divers événemens dans lesquels les Espagnols aussi-bien que V. M. éprouverent tantôt une bonne & tantôt une méchante fortune.

Votre

Votre Armée fut obligée de lever le siège de Final. Mais vous réussites mieux dans la poursuite de vos droits à Rome, où l'on s'efforçoit de vous donner du chagrin en la personne de votre Ambassadeur. On fut aussi obligé en ce Pais-là d'avoir toute la considération qu'on devoit pour la protection que vous aviez accordée au Duc de Parme, que le Pape avoit dépouillé du Duché de Castro, par la seule raison qu'il étoit à sa bien-séance; en sorte que vous rendîtes par votre médiation la Paix à quantité de Princes qui avoient pris part dans cette querelle.

Tant de grandes choses ne furent pas capables de remplir tout votre esprit : vous fîtes des affaires à l'Empereur qui tâchoit d'en faire à vos Alliés, & voyant qu'il faisoit armer les Danois contre la Suède, vous ne lui rendites pas seulement la pareille en excitant contre lui le Prince de Transylvanie, mais vous envoyâtes encore un Ambassadeur à ces deux Couronnes, pour empêcher que leurs différens n'allassent plus loin. Cependant comme vous n'étiez pas d'humeur à donner des conseils aux autres que vous ne voulus-

siez

siez bien suivre , vous consentîtes de traiter de la Paix générale à Munster , où l'on commença à s'assembler dans le dessein de terminer un si grand ouvrage.

Votre médiation fut reçue par les Couronnes du Nord , malgré les traverses de la Maison d'Autriche , qui s'éforçoit de la rendre suspecte , & vos Ministres trouvant un grand achèvement à pacifier leurs différends , ils s'y employèrent si utilement , que la Paix fut conclue entr'elles. Les Suédois étant délivrés de l'inquiétude que cette Guerre leur avoit causée , vous ordonnâtes au Vicomte de Turenne que vous aviez envoyé dès l'année précédente en Allemagne , pour prendre le commandement de l'Armée du Maréchal de Guébriant , d'agir de concert avec eux ; mais quoique ce fût un grand Capitaine , il fut défait à Mariendal , sans qu'il fût en son possible de l'empêcher. Ce fut par où commença la Campagne de 1645. dont vous eutes bien-tôt votre revanche , presque dans tous les endroits où vous aviez des Soldats. Vous prîtes Roses en Catalogne , où vous aviez envoyé le Comte
d'Harcourt

d'Harcourt à la place du Maréchal de la Mothe que vous aviez fait arrêter , non-seulement à cause des fautes qu'il avoit faites la campagne précédente , mais encore parce que pour s'en excuser , il s'efforçoit de ternir la réputation de votre premier Ministre , qu'il accusoit d'être cause du mauvais succès qu'il avoit eu , parce qu'il l'avoit laissé manquer de tout. Mais il n'est pas juste qu'on se justifie ainsi aux dépens d'autrui , à moins que les choses ne soient aussi claires que le jour. Les Espagnols tâcherent de secourir Roses , mais le Comte d'Harcourt les ayant empêché de passer , pendant que le Comte du Plessis-Praslin faisoit cette Conquête , ils tenterent d'y jeter du secours par mer , où ils trouverent les mêmes difficultés , à cause de votre Armée Navale qui tenoit la mer. V. M. qui prend plaisir à récompenser les gens de mérite , envoya le Bâton de Maréchal de France au Comte du Plessis , après cette Conquête , qui fut suivie de la défaite des Espagnols dans la plaine de Liorens , & de la reprise de Balaguer ; de sorte que tant d'heureux succès effacèrent ce qui s'étoit passé de fâcheux

en ce Pais-là la Campagne précédente.

Le Duc d'Enguien , que vous envoyâtes encore cette année-là en Allemagne , y vengea bien-tôt le Vicomte de Turenne, en défaisant les ennemis à Nortlingue , pendant que le Duc d'Orléans leur prit en Flandres le Fort de Mardik , Link & Bourbourg. V. M. augmenta encore ses conquêtes de celles de Saint Venant , Lillers , Armenthieres & Bethune , & fit raser la Forteresse de la Mothe , dont elle eut bien de la peine à chasser les Troupes du Duc de Lorraine , à qui elle servoit de retraite , pour commettre mille brigandages.

Le Prince Thomas auroit encore signalé la gloire de vos armes en Italie , s'il eût pu conserver la conquête qu'il fit de Vigevane & de sa Forteresse , mais il lui fut impossible de s'opposer aux grands efforts que les ennemis firent pour les reprendre. L'Empereur de son côté envoya une si forte Armée sur le Rhin , qu'elle reconquit toutes les places qu'il avoit perdues , à la reserve de Philisbourg. Peut-être que cela ne seroit pas arrivé si le Duc d'Enguien eût été encore à la tête des Troupes

pes de V. M. mais il étoit tombé malade & étoit revenu à Paris. Le Vicomte de Turenne fut prendre Treves pendant ce tems-là, & V. M. la rendit à son Prince, à qui il venoit de faire donner la liberté après une longue prison : car elle a toujours été le refuge des malheureux, & elle le montra bien aux Barberins, à qui elle donna retraite dans le même tems, quoique toute l'Europe les en jugeât indignes, par la guerre qu'ils avoient allumée en Italie, & qui ne venoit que de s'éteindre; mais c'étoit assez qu'ils fussent persecutés, pour trouver l'honneur de votre protection, dont le Prince de Monaco étant bien persuadé, se jetta entre les bras de V. M. & quitta le parti d'Espagne qu'il avoit suivi jusqu'alors.

L'année 1646. fut encore remplie de grands événemens; V. M. prit pour la seconde fois le Fort de Mardik, que les ennemis avoient repris à la fin de la Campagne, & s'étant encore emparé de Furnes & de Dunkerque, l'allarme fut si grande par toute la Flandre, qu'elle se crut perdue sans ressource. Le Vicomte de Turenne pénétra aussi

jusques au cœur de l'Allemagne , ce qui fit voir à l'Empereur qu'il feroit mieux de faire la Paix , que de s'arrêter aux discours des Espagnols , qui s'efforçoient de lui persuader que V. M. ne feroit jamais capable de soutenir dans sa minorité les grandes affaires qu'elle avoit sur les bras. Cependant votre Ministre fit une entreprise qu'il n'est pas juste de lui pardonner , puisqu'elle n'étoit nullement à l'avantage de V. M. & que les intérêts de l'Etat y étoient bien moins considérés que les siens. Il avoit marié une de ses parentes au Neveu des Barberins , & cette alliance le disposant à tout faire pour eux , il porta la Guerre sur les côtes de Toscane , où il fit assiéger Orbitello. Son dessein en cela étoit de mortifier le Grand Duc qui étoit leur ennemi capital. Mais cette entreprise ayant allarmé toute l'Italie , elle donna secours aux Espagnols , qui firent lever le siège ; quoique votre Armée Navale eût repoussé celle des Ennemis. Le succès que vos Armes eurent à Piombino & à Portolongonne , firent oublier cette perte , mais la joie qu'on en eut , fut troublée par la levée du siège de Lérida ,

rida , où le Comte d'Harcourt employa sept mois inutilement.

La protection que V. M. avoit accordée aux Barberins , leur fut si avantageuse , que le Pape les rétablit dans leurs biens qui avoient été saisis par son ordre. Le Cardinal d'Estrées se ressentit aussi de l'honneur que vous lui faisiez d'embrasser ses intérêts : car sans cela il n'auroit pas eu raison de l'Amirante de Castille , qui avoit pris plaisir à l'insulter au milieu de la Ville de Rome. Vous étiez en effet dès ce tems-là le Protecteur des malheureux , & vous le fites bien voir aux Vénitiens, en faveur de qui vous envoyâtes un Ambassadeur au Grand Turc , pour le dissuader de la guerre qu'il prétendoit leur porter. La considération qu'il avoit pour V. M. lui fit promettre toutes choses ; mais comme l'intérêt l'emporte sur les promesses , quand on a à faire à des Barbares , il les oublia bien-tôt , voyant que cette Republique n'étoit pas en état de se défendre.

L'année 1647. est remarquable par la petite vérole qui prit à V. M. & qui la mit en grand péril. Cependant nous en fûmes quittes pour la peur , & elle

ne servit qu'à faire connoître la grandeur de votre courage : car vous demandâtes grace pour un de vos Officiers , que la Reine votre Mere avoit chassé , sur le soupçon qu'elle eut qu'il en avoit apporté l'air à V. M. Quelle perte c'eût été pour la France ! si elle eût eu les suites qu'on appréhendoit ; & quel bonheur pour les Espagnols ! eux à qui , tout jeune que vous étiez , vous faisiez sentir à tous momens la pesanteur de vos bras. Ils en furent si étonnés , qu'ils envoyerent en Flandres l'Archiduc Léopold , dans l'espérance que la grandeur de sa naissance lui donnant plus d'émulation qu'à ceux qui l'avoient précédé dans le gouvernement de ces Provinces , il feroit mieux tête à V. M. Comme il n'étoit point venu en ce Pais-là sans une belle Armée , il reprit Armentières , Landreci & Dixmude : mais vous lui enlevâtes la Bassée & Lens , où vous perdités le Maréchal de Gassion qui y fut blessé à mort. V. M. qui dès l'année précédente avoit été sur la Frontière , y fut encore cette année , & inspira du courage à ses Soldats , à qui elle donna des marques de sa libéralité. Cepen-

dant

dant les forces de l'Archiduc l'empêchant de faire de plus grandes Conquêtes en ce Pais-là , V. M. eut lieu de s'en consoler par le grand succès que ses Armes eurent en Allemagne ; Elles obligerent le Duc de Baviere à accepter la neutralité , comme le Duc de Saxe avoit fait quelque tems auparavant ; de sorte que l'Empereur auroit conclu la Paix à l'heure même , si les Espagnols ne l'en eussent empêché. Les raisons qu'ils en avoient , étoient fondées sur ce qu'il paroissoit déjà quelques étincelles de la Guerre civile , dans laquelle nous tombâmes bien-tôt après ; mais le mal qu'ils nous souhaitoient , leur arriva encore plutôt qu'à nous , & il parut une révolte à Naples qui les embarassa étrangement.

V. M. l'appuya de toutes ses forces , & fit équiper une belle Flotte pour y porter du secours : mais le Duc de Guise qui s'étoit jetté dedans , y voulant agir indépendamment de V. M. le Cardinal Mazarin , qui ne l'aimoit pas , prit sujet de-là , de faire retirer la Flotte , sans lui rien fournir de ce qui lui étoit nécessaire. On ne sçauroit l'en excuser , puisque c'étoit une faute

capitale de manquer une si belle occasion. Si V. M. n'eût pas été dans une pleine minorité, elle s'en fût bien mieux servie. Cependant le Duc de Guise soutint les choses avec beaucoup de bonheur & de courage, pendant que le Duc d'Enguien, qui avoit pris le nom de Prince de Condé par la mort de son pere, vit ternir les Lauriers qu'il avoit cueillis en Flandres & en Allemagne, par le peu de succès qu'il eut devant Lérída qu'il avoit assiégé.

Je voudrois pouvoir passer sous silence l'année 1648. année fatale pour notre Monarchie, & où la plupart de vos Sujets commencerent à vous manquer d'obéissance. V. M. sçait que le prétexte qu'ils en prirent, fut la quantité d'impôts dont ils étoient accablés, mais que le véritable sujet fut l'ambition du Parlement, qui prétendoit augmenter son autorité. Il commença à vouloir examiner tout ce que V. M. faisoit dans son Cabinet, & quoiqu'elle lui défendît de s'assembler pour autre chose que pour juger les procès de vos Sujets, il n'eut point d'égard à vos commandemens. Il donna des Arrêts contre les Edits que la

nécessité

nécessité de vos affaires demandoit qu'on publiât , & cela mit le Royaume dans une si étrange conjoncture , que l'Archiduc prit Furnes , Ettere & Lens. Le Prince de Condé que V. M. envoya contre lui , avoit pris Ypres dès le commencement de la Campagne , & il reprit Ettere , & lui donna la Bataille de Lens qu'il gagna. V. M. à qui un tel succès donnoit de nouvelles forces , s'en servit pour réprimer la sédition. Elle fit arrêter les Chefs des Rébelles au sortir du *Te Deum* qu'on avoit chanté à Notre-Dame , pour rendre graces à Dieu de cette victoire. Mais au lieu que cette action de vigueur eût le succès que vous aviez lieu d'en espérer , elle porta la rébellion à un point que vous eutes lieu d'en être surpris. Les Parisiens prirent les armes en faveur des prisonniers , & ayant fait des barricades par toutes les rues , jusqu'à cent pas de votre Palais, ils vous obligerent de les relâcher. Je tire le rideau sur un souvenir si désagréable pour vous , & si honteux à leur mémoire. Si l'on en eût cru la Reine , elle n'y auroit jamais consenti , & elle soutenoit que c'étoit donner une atteinte

à votre autorité , ce qui étoit d'une conséquence terrible. Je crois qu'elle avoit raison ; & en effet , cette condescendance ne servit qu'à augmenter l'audace des mutins , de sorte qu'ils ne furent pas long-tems sans faire de nouvelles demandes. Quoi qu'il en soit , cela n'empêcha pas que l'Empereur ne conclût la Paix avec V. M. qui après avoir gagné la Bataille de Sommerhausen , l'avoit réduit dans un tel état lui & ceux qui avoient pris les armes en sa faveur, qu'ils étoient perdus sans cela.

Vous y eutes le soin des intérêts de vos Alliés , que les Espagnols avoient tâché de défunir d'avec vous par leurs intrigues. Mais ce qui est de plus beau & de plus remarquable , c'est que vous vous y montrâtes le Protecteur de la Religion Catholique, quoique tous vos Alliés fussent Protestans , & que cela fût capable de vous brouiller avec eux. L'Empereur au contraire , n'y eut soin que de ses intérêts , & oublia entièrement ceux de la Religion , dont néanmoins il avoit fait parade plusieurs fois pendant le cours de la guerre. Mais il y a bien de la différence entre les effets

& les paroles ; ce qui nous apprend que pour ne point se tromper , il vaut bien mieux s'en rapporter à l'un qu'à l'autre.

Ce Traité dans lequel V. M. se montra plus ferme pour l'intérêt de ses Alliés que pour les siens , qui acquit l'amitié de tous les Princes de l'Empire , qui commencerent à le regarder comme leur Protecteur. Ils n'eurent plus de crainte que l'Empereur étouffât leur liberté , ni qu'il revînt des Princes , qui à l'exemple de Charles-Quint , entreprissent de les assujettir. Que le Marquis de Louvois a eu tort de troubler une harmonie si nécessaire aux uns & aux autres ! & au moyen de laquelle l'Empereur ne pouvoit jamais concevoir que des espérances inutiles. L'on peut dire même qu'il faut que l'imprudence de ce Ministre ait été bien loin, puisque nonobstant les justes ombres que tout l'Empire doit concevoir de la puissance de S. M. I. il en a si fort maltraité tous les Membres , qu'ils sont tous prêts à se réunir contre V. M. Beaucoup de politiques s'en étonnent néanmoins , & prétendent qu'ayant bien plus à craindre de son côté que du vôtre , ils prennent le méchant parti ,

mais pour être de leur sentiment , il faudroit que l'on ne scût pas ce que votre Ministre exige d'eux à toute heure : il ne leur parle plus que le bâton à la main ; & comme des Souverains ne sont pas accoutumés à être traités de la sorte, ils croient que s'ils ont des fers à éviter , ce sont ceux qu'on leur présente d'une main si rude.

V. M. porta encore la guerre en Italie , nonobstant les grandes affaires qu'elle avoit dans le cours de son Etat : mais les Espagnols ayant fait prisonnier le Duc de Guise, & pacifié les troubles de Naples , ils firent lever le siège au Duc de Modene qui avoit assiégé Crémone , après être entré dans les intérêts de V. M. Cependant ils manquèrent une entreprise qu'ils avoient sur Marseille , où ils prétendoient brûler vos Vaisseaux qui étoient dans le Port , & se saisir de la Ville , où ils avoient plusieurs Bourgeois qui étoient d'intelligence avec eux. V. M. à qui cela étoit de la dernière conséquence , fit punir les plus coupables, & pardonna aux autres, afin que par sa bonté on fût induit à ne pas manquer à l'obéissance qu'on lui devoit. Mais les atten-

rats continuels du Parlement , étant d'un méchant exemple pour ceux qui avoient méchante volonté , l'on perdit en beaucoup d'endroits le respect qu'on lui devoit. Cela fit même que les Hollandois , que V. M. à l'exemple du Roi votre Pere , & d'Henri IV. de glorieuse mémoire , avoit fécourus contre les Espagnols , s'accommoderent avec eux.

V. M. nonobstant tout cela , soutint encore la guerre en Catalogne avec beaucoup de réputation : vous y fites lever le siège de Filix que les ennemis avoient formé , & vous vous rendîtes maître de Tortose , en présence d'une Armée ennemie commandée par Mello , qui étoit passé de Flandres en ce pais-là. Votre gloire qui auroit été au plus haut point sans la Rébellion de vos Sujets , s'accrut encore merveilleusement par la victoire que remporta dans la Méditerranée votre Armée Navale , quoiqu'elle fût beaucoup inférieure à celle des Ennemis : car elle n'étoit que de vingt-neuf Vaisseaux, au lieu qu'ils en avoient quarante-deux. Cependant cette inégalité n'empêcha pas que vous n'en coulâssiez

coulassiez trois à fond , & si la nuit ne fût point survenue , il étoit à craindre pour eux qu'ils n'en perdissent davantage.

Tant de grandes affaires suffisoient pour occuper votre esprit , mais comme il est toujours tendu au bien de votre Etat , vous le portâtes encore à ce qui se passoit en Pologne, où le bruit de votre nom surmonta les brigues des Espagnols , qui y vouloient faire élire un Roi qui fût dans leurs intérêts. Ils en eurent cependant le démenti , & Casimir , qui étoit frere du défunt , fut préféré à celui qu'ils propofoient , dont il eut toute l'obligation à V. M.

CHAPITRE II.

Contenant ce qui s'est passé depuis la guerre de Paris jusqu'à la Paix des Pyrénées.

LEs entreprises du Parlement augmentant tous les jours nonobstant les soins continuels que V. M. apportoit pour les réprimer , il y auroit eu de la foiblesse à les dissimuler

rauler davantage , ce qui vous fit re-
foudre à l'en punir. Vous fortîtes donc
de votre Ville de Paris , qui trempoit
dans la rébellion , & vous étant retiré
à S. Germain en Laye , vous la fites
bloquer par votre Armée de Flandres ,
commandée par le Prince de Condé.
Cette punition devoit faire rentrer les
mutins dans le devoir , mais leur au-
dace étoit si grande auffi-bien que leur
désobéissance , qu'après avoir excité
les autres Villes du Royaume à prendre
leur parti , ils se fierent sur leurs pro-
pres forces pour résister à V. M. Il n'y
eut point jusques au Coadjuteur , qui
oubliant son caractere , leva un Regi-
ment contre vous. Le Duc de Beaufort
qui s'étoit sauvé de prison , fut pareil-
lement un de vos plus cruels ennemis.
Le Prince de Conti , frere du Prince
de Condé , prit aussi les Armes contre
V. M. La Duchesse de Longueville , sa
sœur , avec le Duc son mari , se rangea
de même du parti du Parlement , & y
attira avec elle , par sa beauté , le Prin-
ce de Marsillac , qui en étoit bien plus
épris que du desir de signaler sa désobéissance.
Mais cette passion qui aveugle à un point qu'on ne se connoît pas
soi-

soi-même , lui fit oublier le respect qu'il avoit toujours eu pour V. M. & dont il devoit être encore mieux instruit que les autres , parce qu'il avoit infiniment d'esprit.

Ce ne fut pas le seul mal que l'amour fit à V. M. la jalousie que ce Prince de Marillac avoit contre le mari de cette Princesse , jointe à la crainte qu'il ne vînt à découvrir son amour , fit qu'il ne lui donna point de repos qu'il ne fût passé en Normandie , où il fit révolter cette Province , dont il étoit Gouverneur. Voilà comment cette passion joue des ressorts qu'on attribue souvent à l'ambition , faute d'aller jusques à la source ; mais elle est bien dangereuse , & en même tems bien blâmable ; quand elle nous fait ainsi manquer à ce que nous devons à notre maître , à qui nous sommes liés si étroitement , que nous ne sçaurions lui être infidèles sans l'être en même tems à Dieu.

Le blocus de Paris ne fit pas tout l'effet que V. M. prétendoit ; & quoique cette grande Ville souffrît extraordinairement , le Parlement l'entre-

vosre Ministre , qu'elle osa vous demander son éloignement pour mettre les armes bas. Cette proposition insolente fut accompagnée d'autres de même nature ; mais comme la résolution de ces mutins ne répondoit pas aux espérances qu'ils avoient conçues de faire la loi à V. M. ils eurent recours aux ennemis de l'Etat pour leur procurer du pain , dont ils manquoient. Car vos Troupes ferroient la Ville de si près , qu'il y valoit un prix excessif , de sorte que sans un prompt secours , ils alloient tomber dans une étrange nécessité.

V. M. ne put apprendre ces marques terribles de leur rebellion , sans en être touchée sensiblement ; & comme il lui étoit d'une grande conséquence dans la conjoncture fâcheuse où elle étoit de ne pas laisser entrer les ennemis dans le cœur de son Etat , elle fit une démarche qui fit rentrer le Parlement en lui-même. Elle lui envoya un Heraut d'Armes pour lui faire quelques propositions , sur quoi s'étant assemblé ; il crut réparer en quelque façon, ce qu'il avoit fait, en renvoyant ce Heraut sans l'écouter. Mais il assura

en même tems V. M. que l'audience qu'il lui avoit refusée , ne venoit que du profond respect qu'il avoit pour Elle , parce qu'il ne lui appartenoit pas de recevoir un tel personnage qui ne s'envoyoit jamais qu'aux Souverains.

Ce retour , à son devoir , donna matière à V. M. de l'exhorter à mieux faire à l'avenir qu'il n'avoit fait par le passé , & la conjoncture voulant que vous dissimulassiez les attentats énormes qu'il avoit faits à votre autorité , vous lui accordâtes une amnistie , & à ceux qui avoient suivi son parti.

Les ennemis ne manquèrent pas de profiter de ces défordres. Le Duc de Lorraine , que le Roi votre pere avoit chassé de son Pais , pour avoir manqué par plusieurs fois aux promesses qu'il lui avoit faites , y rentra avec une Armée , & se rendit maître de quantité de Villages. Il étoit même comme assuré de reprendre Nanci , dont le Marquis de la Ferté avoit diverti les vivres par son avarice. Mais ce Marquis qui vit qu'il y alloit de sa tête , y revint promptement , & y fit porter toute la récolte qui se fit aux environs. Il remedia par ce moyen au mal dont il
avoit

avoit pensé être cause; sur quoi V. M. aussi-bien que tous les autres Monarques ont à réfléchir, que quand un sujet préfère ainsi son intérêt particulier au leur, il est non-seulement indigne des graces qu'ils auroient envie de lui faire; mais qu'ils sont responsables encore des maux qui en arrivent à leurs Peuples. Car il est aisé de voir combien ils souffrent de l'autorité des gens de cette nature, qui en ruinent cent mille pour s'enrichir. Cependant la conjoncture ne permit pas à V. M. d'y apporter tout l'ordre qu'Elle auroit fait dans un autre tems. Outre que ce Marquis se conduisit si sagement dans quelques entreprises, que sa prudence & son courage firent oublier en quelque façon son avarice.

Ces entreprises du Parlement ne cessèrent pas, quoique V. M. eût eu la bonté de lui pardonner. Cependant elles ne furent pas si loin que celles du Parlement d'Angleterre, qui eut la félonnie de faire couper la tête à son Roi. On ne vit jamais V. M. si en colere que quand Elle apprit cette nouvelle. Mais les grandes affaires qu'Elle avoit, l'empêcherent de punir un si noir

noir attentat ; Elle se trouva assez embarrassée à résister à l'Archiduc qui reprit Ypres & S. Venant , pendant que le Comte d'Harcourt fut assiéger Cambrai ; mais cette entreprise ne lui réussit pas , & ayant été obligé de lever le siège , il attaqua Condé , qu'il prit par composition. Maubeuge lui ouvrit ses portes ensuite ; de sorte que les ennemis n'auroient pas eu trop de quoi se vanter , s'ils n'eussent mieux fait leurs affaires en Catalogne.

L'éloignement de cette Province où V. M. ne pouvoit envoyer des Troupes qu'à grands frais , ne lui ayant pas permis de remplacer celles qui y étoient périées l'année précédente , les ennemis s'emparèrent de Constantin , de Salo & de Sirges ; mais le Comte de Marcin rompit leurs mesures touchant Barcelonne , dont ils prétendoient se saisir pareillement. En Italie vos affaires reçurent aussi un échec considérable ; le Duc de Modene qui avoit peur que la guerre de Paris ne vous mît hors d'état de lui donner le secours dont il avoit besoin , abandonna votre parti , dont s'ensuivit la perte de plusieurs postes importans , qui avoient coûté beaucoup

coup de peine & beaucoup de monde.

Mais il étoit plus important à V. M. de rétablir le calme dans son Royaume, que de conserver des conquêtes si éloignées. C'est pourquoi après avoir réduit la Ville de Paris à son obéissance, & pourvu suffisamment la Frontiere de Picardie que les ennemis menaçoient, tout son but ne fut que de soumettre la Provence & la Guyenne, où il s'étoit élevé des fédérations à l'exemple de la Capitale de votre Royaume. V. M. en vint à bout heureusement; & comme Elle avoit eu le bonheur de détourner un orage qui se formoit sur la Frontiere d'Allemagne, où le Vicomte de Turenne à la suscitation de son frere, tâchoit de débaucher les Troupes qu'il commandoit, votre Etat auroit repris son premier lustre, si le Prince de Condé n'eût mis à si haut prix les services qu'il avoit rendus à V. M. qu'il vous fut impossible de le satisfaire.

Son ambition ne lui permit pas de souffrir sans murmure le refus qui lui avoit été fait de quelques graces. Il en arracha d'autres pour ses parens, qui avoient pourtant porté les Armes
contre

contre V. M. & qui en cette qualité , étoient plus dignes de punition que de récompense ; la prudence voulut que vous dissimulassiez tous ces attentats, où il y avoit du danger de s'opposer à cause du crédit que ses grandes actions lui avoient acquis sur les gens de Guerre. L'intelligence qu'il entretenoit d'ailleurs avec de certaines gens à qui l'on avoit donné le nom de Frondeurs , parce qu'ils se déclaroient en tout & par tout contre V. M. vous fit marcher bride en main dans le juste ressentiment qui vous animoit contre lui ; mais votre Ministre ayant trouvé le moyen de semer la désunion parmi eux , par un tour d'Italien , & qui ne pouvoit être pardonnable que parce qu'il assuroit la liberté de votre État , vous vous résolutes de faire arrêter ce Prince , ce qui fut exécuté avec beaucoup d'adresse.

Votre Ministre avoit si peur cependant que vous manquassiez votre coup, qu'il se tint tout botté pour partir à l'heure même ; mais le succès ayant répondu à ses espérances , il se rassura , de sorte qu'il ne fut plus question que d'empêcher les suites que pouvoit avoir

un coup si hardi ; mais V. M. y pourvut en faisant deux choses tout-à-fait nécessaires ; l'une de donner connoissance à vos Peuples des justes raisons que vous aviez eues de le faire arrêter : l'autre de marcher vous-même où il paroïssoit avoir plus d'amis , & où par consequent il y avoit plus d'apparence de révolte.

Que la prudence , Sire , est une belle chose ! on accusoit déjà V. M. de manquer de reconnoissance envers un Sujet qui lui avoit rendu de si grands services : votre Ministre pareillement passoit pour un ingrat dans l'esprit de tous vos Peuples , qui sçavoient que sans lui il se seroit mis difficilement à couvert de la haine des Parisiens & du Parlement. Mais quand ils sçurent que ses services avoient été récompensés de la charge de Grand Maître de la Maison de V. M. des Gouvernemens de Bourgogne , de Berri & de Guienne , de la propriété des Domaines de Clermont , Stenay & Jamets , du Pont de l'Arche & de Dieppe , qu'il avoit fait donner au Duc de Longueville ; de Danvilliers & du Gouvernement de Champagne pour le Prince
de

de Conti, & d'une infinité d'autres graces, tant pour lui que pour ses créatures, il n'y eut personne qui ne tournât la medaille, & qui ne dît hautement que s'il y avoit quelqu'un qui fût un ingrat, ce ne pouvoit être que le Prince de Condé.

Le voyage que vous fites premiere-ment en Normandie, puis en Bourgogne & en Guienne, servit aussi à pacifier ces Provinces, où les créatures de ce Prince, soutenues des amis du Prince de Conti & du Duc de Longueville, que vous aviez fait arrêter pareillement, tâchoient d'animer les Peuples contre V. M. vous ne jugeâtes pas à propos d'aller vous-même en Berri, où le danger ne paroïssoit pas si grand, parce que cette Province est enclavée au milieu du Royaume, & qu'elle ne pouvoit pas recevoir des secours des Espagnols, qui se tenoient alerte sur tant d'évenemens favorables pour eux; vous y envoyâtes le Comte de S. Agnan qui la contint dans l'obéissance qu'elle vous devoit, mais qui ne se trouva pas assez fort pour chasser le Marquis de Persan de Montrond, place forte qui appartenoit au Prince de Condé. Qu'il

Qu'il eût été agréable à V. M. de pouvoir donner ordre aussi facilement par tous les autres endroits où il y avoit à craindre. Mais le moyen, parmi tant d'affaires dont elle étoit accablée, & où un autre auroit succombé? Le Vicomte de Turenne qui s'étoit retiré auprès de l'Archiduc, après avoir manqué son coup, vint à Stenai où l'amour qu'il prit pour la Duchesse de Longueville, ne l'empêcha pas de vouloir entrer dans le Royaume, à la tête d'une Armée qu'il leva de l'argent que lui prêta l'Archiduc, & des pierreries de sa Maîtresse qu'il mit en gage chez les Juifs de Metz. Il prétendoit pendant ce tems de désordre & de confusion, trouver moyen de rentrer dans Sedan, que le Duc de Bouillon son Frere avoit donné au feu Roi pour sauver sa vie, qui étoit en grand danger, à cause qu'il étoit entré dans le Traité de Madrid. Il s'approcha donc de cette Place, où il espéroit que le souvenir de ses Ancêtres lui feroit trouver des amis. Mais chacun se contint dans le devoir, & comme elle étoit bien munie, & qu'il y avoit un brave homme qui y commandoit avec une bonne garnison, il

fut obligé de tourner ses armes d'un autre côté.

S'il est permis de faire quelques réflexions sur son attente, & il me semble qu'elle étoit bien mal fondée, ou du moins que les Habitans de cette Ville eussent pris un méchant parti, de préférer la domination de sa Maison à celle de V. M. En effet, c'est un malheur pour des Peuples d'obéir à des petits Princes, qui n'étant pas en état, par leurs propres forces, d'assurer leur fortune, sont dans une continuelle obligation d'avoir recours à celles d'autrui. Par ce moyen, ceux qui leur sont soumis se trouvent exposés sans interruption aux malheurs de la guerre, de sorte qu'ils semblent n'être faits que pour être en proie aux uns & aux autres, mais on ne craint rien quand on est sous la domination d'un grand Roi, & s'il s'éleve quelque orage, il ne tarde guère à le dissiper.

Ce ne fut pas seulement votre Frontière de Champagne qui se trouva menacée, celle de Picardie le fut pareillement; les Espagnols y parurent avec une Armée, & s'étant rendus Maîtres du Catelet & de la Chapelle, ils tenterent

terent Guise , où ils jugerent à propos de ne pas perdre de tems , parce qu'ils vouloient se joindre à l'Archiduc & au Vicomte de Turenne qui étoient entrés en Champagne. Le Vicomte de Turenne , qui sçavoit déjà prendre le meilleur parti, s'avança jusqu'à la Ferté-Milon , dans le dessein de venir tirer le Prince de Condé qui étoit à Vincennes. Mais V. M. ayant rompu ses mesures en le faisant transférer à Marcouffi , & de-là au Havre de Grace , il fut obligé d'aller rejoindre l'Archiduc qui s'étoit emparé de Rhetel & de quelques autres Places.

La Champagne qui gémissoit sous la tyrannie des Espagnols, qui y mettoient tout à feu & à sang , prit les Armes & grossit l'Armée du Maréchal du Plessis, que V. M. avoit envoyé pour prendre garde à cette Frontiere. Il crut avec ce secours pouvoir reprendre Rethel , & y ayant mis le siège , l'Archiduc entreprit de le lui faire lever. C'étoit un coup de partie pour Votre Majesté , à qui la défaite de votre Armée étoit d'une étrange suite. Néanmoins comme il vous étoit impossible de voir plus long-tems les Ennemis dans le cœur de votre

Etat, vous envoyâtes le Cardinal Mazarin vers ce Maréchal, pour, sur la connoissance qu'il auroit lui-même de vos forces, ordonner la bataille ou la retraite. La crainte qui lui étoit naturelle, lorsqu'il y avoit quelque péril, fit opiner d'abord qu'il ne falloit rien hasarder, mais le Maréchal du Plessis lui faisant voir la conséquence qu'il y auroit de donner cette marque de foiblesse le combat fut résolu dans le Conseil de Guerre où ce Ministre se trouva.

Ainsi le Maréchal du Plessis ayant levé le siège de Rhetel, marcha aux Ennemis, qui venoient de grossir leurs Troupes de celles du Duc de Lorraine. Le combat fut rude & opiniâtre de part & d'autre. Cependant Dieu vous en donna une victoire si entière, que le Vicomte de Turenne fut obligé de s'enfuir lui dix-septième, se trouvant abandonné de toutes ses Troupes; car l'Archiduc avoit ployé bagage des premiers, & l'avoit laissé seul pour démêler cette fusée. Peu s'en fallut qu'il ne fût pris dans la longue retraite qu'il avoit à faire, & où il fut poursuivi vivement, mais ayant deffendu sa vie & sa liberté aux dépens de ceux qui l'attaquoient,

l'attaquoient , il se sauva à Bar-le-Duc, où on crut en le voyant arriver , qu'il étoit percé de plusieurs coups , tant il étoit couvert de sang. Mais il se trouva que c'étoit celui de vos fidèles Sujets qui avoit rejailli sur lui.

V. M. apprit cette victoire avec une joye indicible ; & ayant envoyé le bâton de Maréchal de France aux Marquis d'Aumont , d'Hocquincourt & de la Ferté , qui s'étoient extrêmement distingués dans cette journée , ce fut dequoi exciter les autres à suivre leur exemple. Car il n'y a rien qui anime plus votre Noblesse que les honneurs que vous lui donnez , & les François sont faits d'une maniere , qu'ils sacrifieroient mille vies , s'ils en avoient autant , pour le service de leur Roi , quand ils en ont une belle parole , ou qu'il les élève à quelque dignité.

C'est aussi pourquoi V. M. est si aimée de ses Sujets , Elle qui a le secret , même en refusant , de taire qu'on lui est obligé de la maniere qu'elle refuse. Car il faut qu'un Prince n'ait pas le don seulement de se faire craindre , mais encore celui de se faire aimer. En effet , la crainte sans amour dégénere

bien-tôt en défiance , étant capable de faire appréhender que celui qui doit être pere & maître tout ensemble , ne veuille devenir un Tyran ; & ce soupçon est si dangereux à imprimer , qu'il n'y a rien qu'un Roi ne doive faire pour ne le jamais donner à ses Peuples.

Si le parti que M. le Prince de Condé avoit en France , causa ainsi du préjudice à V. M. sur ses Frontieres de Picardie & de Champagne , il lui en fit encore davantage en Italie , où il vous fut impossible de secourir Piombino & Portolongone , qui retomberent par ce moyen sous la puissance des Espagnols. V. M. à qui la conservation de la Catalogne étoit plus importante , y envoya le Duc de Mercœur , qui se saisit du Comte de Marfin , créature de M. le Prince de Condé , & qui faisoit tout son possible pour débaucher les Troupes que vous aviez en ce pais-là. Cette prévoyance sauva Barcelonne , où les ennemis entretenoient quelque intelligence , ayant fort à cœur de recouvrer cette Place. Cependant comme le Duc de Mercœur n'étoit pas un grand Capitaine , & que d'un autre côté l'état de vos affaires ne vous avoit pas permis

permis de lui donner un grand secours, tout languit en ce pais-là, & votre réputation commença beaucoup à y décheoir.

On ne peut pas cependant imputer à V. M. le mauvais choix qu'il avoit fait de ce Général. C'étoit une intrigue de Cour qui vous avoit obligé à le préférer à beaucoup de Capitaines plus expérimentés. Mais comme votre Ministre s'étoit racommodé avec le Duc de Beaufort & qu'il étoit son aîné, il lui avoit fallu faire part des grâces dont on étoit convenu par ce racommodement. Outre cela, le Cardinal Mazarin songeoit à lui faire épouser une de ses Nièces, & dans cette vue il aimoit bien mieux l'élever qu'un autre. V. M. étoit encore trop jeune pour s'appercevoir du préjudice qu'elle recevoit par là, & combien il est dangereux qu'un Ministre préfère ainsi ses intérêts à ceux de son Maître. Mais grâces à Dieu nos yeux n'ont pas mis long-tems à s'ouvrir sur un article aussi délicat, & jamais Prince ne sçut mieux que vous donner aux personnes les emplois qui leur conviennent.

Ce ne fut pas la seule faute que fit

le Cardinal Mazarin. L'envie qu'il avoit d'être seul tout puissant dans le Royaume, lui fit chercher à amuser ceux dont il s'étoit servi pour perdre M. le Prince de Condé. L'Evêque de Langres, favori de M. le Duc d'Orleans votre Oncle, sans la participation de qui ce Prince avoit été arrêté ne lui avoit pas pardonné depuis ce tems-là; ainsi s'étant joint aux autres envieux de la fortune de ce Ministre, ils firent des brigues pour le perdre.

Le Parlement qui vouloit à toute force augmenter son autorité, & qui étoit persuadé que le tems de votre minorité y étoit propre, y entra. Il se tint donc divers Conseils là-dessus, où il fut résolu de demander à V. M. l'élargissement de M. le Prince de Condé & de Messieurs ses Freres, avec l'expulsion du Cardinal Mazarin. Votre Majesté s'y opposa avec une fermeté digne de son grand courage; mais M. le Duc d'Orleans votre Oncle, s'étant mis à la tête de ceux qui vouloient la perte de ce Ministre, & tous les autres du Royaume se trouvant de même sentiment, vous futes obligé de leur accorder par politique ce que vous ne pou-

viez approuver dans votre cœur.

Le Cardinal Mazarin se voyant obligé de sortir du Royaume, se voulut faire un mérite auprès de M. le Prince de Condé de son élargissement. Il le fut trouver au Havre de Grace, & lui porta une lettre de cachet antidatée à celle que l'on avoit été obligé d'expédier pour le faire sortir. M. le Prince qui avoit été instruit par Perraut, Intendant de sa Maison (qui avoit eu permission de l'aller voir, sous prétexte du Testament de Madame sa mere) des ressorts qu'on faisoit jouer pour le tirer de prison, y attribua la civilité qu'il avoit de lui venir annoncer lui-même cette bonne nouvelle. Cependant quand il en auroit douté, il lui eût été impossible de n'en pas avoir du soupçon, à toutes les protestations qu'il lui fit d'amitié, & aux bassesses dont il se servit en lui demandant la sienne.

M. le Prince de Condé ne s'emporta nullement contre lui, soit qu'il le jugeât indigne de sa colere, ou que la joie qu'il avoit de se voir en liberté, adoucît le ressentiment qu'il avoit de sa prison. Le Cardinal Mazarin se retirachez l'Electeur de Cologne, pen-

dant que M. le Prince revint à Paris, où il fut reçu comme en triomphe, quoiqu'on eût fait des feux de joie par toute la Ville, lorsqu'il avoit été arrêté. Mais l'inconstance des Peuples a toujours été telle, à moins qu'on ne sçache les fixer par une estime dont on ne leur donne jamais lieu de se démentir. Mais du moment qu'on s'écarte, ou à droit ou à gauche, ils en reviennent aussi-tôt à leur inclination. Or M. le Prince qui avoit été adoré de ce Peuple pendant qu'il avoit combattu avec tant de réputation contre les Ennemis de votre Etat, avoit perdu leurs bonnes graces, lorsqu'il avoit pris les armes contre lui. C'étoit néanmoins ne se pas rendre justice, ni ne la pas rendre pareillement à ce Prince : car il n'avoit fait qu'obéir aux ordres de V. M. en le punissant de sa félonnie, laquelle étoit si grande, qu'il ne devoit pas être traité autrement que les plus cruels de vos Ennemis.

Le Parlement donna divers Arrêts contre votre Ministre, sans en consulter en aucune façon V. M. Il fit vendre sa Bibliothèque à l'encan, mit sa tête à prix, & fit mille autres choses semblables

bles que V. M. dissimula prudemment, parce que ç'eût été une faute grossiere de s'opposer à un torrent ; qui n'étoit pas moins furieux que ceux que nous voyons tomber des montagnes avec tant de rapidité.

V. M. pardonna cependant au Vicomte de Turenne, qui ayant reconnu sa faute, lui en vint demander pardon. M. le Prince de Condé se trouva tout-puissant après cela ; mais la bévue qu'avoit fait votre Ministre, en ne tenant pas parole à ceux qui avoient été de part avec lui pour le faire arrêter, ne lui étant pas un exemple assez puissant pour ne pas tomber dans la même faute, il comença à mépriser ses amis. Le Vicomte de Turenne fut un de ceux qui en firent le plutôôt l'expérience ; car l'ayant prié de faire donner de bons quartiers d'hiver à quelques troupes qui étoient comme à lui, quoique V. M. les payât ; il n'eut aucun égard à ce qu'il lui demandoit ; il sçut même qu'il le railloit sur l'amour qu'il avoit pris pour sa sœur, & qu'il en faisoit une gorge chaude avec ceux qui étoient le plus avant dans ses bonnes graces. Il en fut piqué jusqu'au vif, de sorte qu'il

vint trouver la Reine votre Mere, à qui il promit que rien au monde ne feroit capable de le faire retomber dans la faute qu'il avoit faite, qu'il feroit à l'avenir tout ce qu'il falloit faire pour en effacer le souvenir, & que Sa Majesté pouvoit compter sur sa fidélité.

Il vous en dit tout autant, & obligea le Duc de Bouillon son Frere, de vous faire la même protestation. Cet exemple nous apprend combien la raillerie est dangereuse, & à quoi elle porte un grand courage; mais cette réflexion est inutile à V. M. Elle n'a jamais dit mal de personne, & quand elle parle de ses plus grands ennemis, ce n'est que par les beaux endroits par où elle les connoît. Il ne faut point non plus songer à médire devant elle, en quoi elle a fort grand raison; puisque c'est presque la même chose de faire une médifance ou de l'approuver.

M. le Prince de Condé fit encore une autre faute considérable. Il avoit promis au Duc de Beaufort, à la Duchesse de Chevreuse, & au Coadjuteur, que pour sûreté, que leurs intérêts seroient les mêmes à l'avenir, le Prince de Conti épouserait la Fille de cette Princesse.

Cette

Cette promesse qu'il avoit faite étant encore en prison, n'ayant pas été jugée suffisante à la Duchesse, parce qu'elle paroissoit forcée, elle le vint trouver & la lui remit. Mais il lui dit que quand il n'y auroit que la maniere honnête dont elle en usoit, il prétendoit que la chose s'exécutât. Il y étoit donc obligé doublement, mais comme son esprit le portoit à ne dépendre de personne, il ne se souvint bien-tôt plus de cette obligation, ni même de faire la moindre civilité pour en sortir honnêtement.

Cependant V. M. qui ne pouvoit approuver qu'on l'eût forcée de se défaire de son Ministre, mettoit tout en usage pour le faire revenir adroitement, & sans que cela causât aucuns troubles dans son Royaume. Mais l'aversion qu'on avoit pour lui, jointe aux Arrêts qu'on avoit donnés pour exclure tous les étrangers du Ministère, y auroit apporté de la difficulté sans la méchante conduite de M. le Prince, qui augmenta plutôt que de diminuer. Etant pressé par le Prince de Conti qui s'étoit enflammé pour Mademoiselle de Chevreuse de consentir à son mariage, il lui dit qu'il n'en feroit rien,

rien , & qu'il ne vouloit pas qu'il eût le reste du Coadjuteur , du Marquis de Laigle & de Caumartin.

Ces trois hommes la voyoient souvent ; & il n'en fallut pas davantage au Prince de Conti pour lui faire croire qu'il disoit vrai. Il se retira à l'heure-même , faisant violence sur son amour , & disant de bonne foi à tout le monde qu'il étoit bien obligé à M. son frere de l'avoir retiré du précipice où il s'alloit jeter. Ce discours étant rapporté à Madame de Chevreuse , & à ceux qui devoient y prendre intérêt , fit plus d'effet pour le retour de votre Ministre , que tout ce que V. M. avoit pu faire , tant il est vrai que la fortune fournit des cas imprévus , & qui l'emportent sur toute la prudence humaine. La Duchesse de Chevreuse , dont la caballe étoit forte , offrit à V. M. d'employer ses amis pour faciliter son retour. Cependant comme vous entriez dans votre quatorzième année , vous futes déclaré Majeur , & vous allâtes vous-même au Parlement , pour y faire enregistrer la déclaration. Vous y portâtes en même-tems deux édits qui serviront de marques à la postérité de votre piété
envers

envers Dieu ; & de votre amour envers vos peuples. Le premier , fut contre les blasphémateurs de son saint Nom ; l'autre , contre les duels , que vous jurâtes de faire exécuter si régulièrement, qu'afin qu'on ne vous importunât point sur ce sujet , vous prites les Saints Evangiles à témoin , que vous ne vous rétracteriez jamais de votre serment.

Vous ne fites pas cependant en cela comme beaucoup de gens , à qui il ne faut que peu de jours pour leur faire perdre le souvenir de leurs promesses ; car dix ou douze ans après , quelques personnes des plus qualifiées de votre Noblesse , ayant contrevenu à cet Edit, vous les auriez fait servir d'exemple aux autres , s'ils n'eussent pris le parti de sortir du Royaume. Mais ce qui est à remarquer davantage , c'est que le Pape vous pria pour eux , & qu'il voulut vous absoudre de votre serment. Cependant la délicatesse de votre conscience ne vous permit pas de lui accorder ce qu'il vous demandoit , vous crutes que si l'on pouvoit ainsi trouver grace auprès de vous , ce seroit entretenir ce désordre , que vous prétendiez arrêter de toutes vos forces , outre que

VOUS

vous ne vouliez pas qu'il fût dit , que la recommandation eût plus de pouvoir sur vous que la justice.

V. M. qui ne pouvoit souffrir que ses peuples lui fissent la loi touchant le retour du Cardinal Mazarin , se retira de Paris pour une seconde fois. M. le Duc d'Orleans votre oncle , que l'Evêque de Langres tournoit toujours à son gré , ne la voulut pas suivre , non plus que M. le Prince , à qui il prit à quelques jours de-là une terreur panique , qu'on le vouloit arrêter. Ainsi il sortit de la Ville , & étant allé dans sa maison de saint Maur , vous fites ce que vous putes pour le guérir de ses soupçons ; mais comme quand on se sent coupable , on ne se croit jamais à l'abri de la punition , il tint la Campagne , & se retira bien-tôt à Montrond. Le Prince de Conti , le Prince de Marillac & quelques autres , se cantonnèrent en même-tems en Guyenne , & le Duc de la Rochefoucault ayant excité quelques troubles dans le Poitou , vous eutes à réduire ces deux Provinces , aussi-bien que la Ville de Paris , qui se déclara ouvertement contre V. M.

Le prétexte de toutes ces révoltes ,
étoit

étoit que vous vouliez faire revenir le Cardinal Mazarin , au préjudice de la parole que vous aviez donnée. Cependant comme la plûpart des Chefs de ce parti étoient en parole avec vous de consentir à son retour , moyennant de certaines graces , l'on ne put pas vous en faire accroire sur ce sujet , & vous vites bien que l'ambition avoit plus de part à leur défobéissance , que la haine qu'ils avoient pour ce Ministre.

Il fut aisé aux Espagnols de faire leurs affaires pendant ce tems-là ; de sorte qu'ils reprirent la plus grande partie des Places que vous aviez conquises depuis que vous étiez monté sur le Trône. Mais V. M. qui jugeoit que la conservation de son Royaume lui étoit de plus grande conséquence que tout le reste, courut au plus pressé , & fut elle-même en Poitou , après avoir soumis en personne le Berri , où le Prince de Condé avoit excité quelques troubles. Cependant elle le déclara Ennemi de son Etat , & perturbateur du repos public , aussi-bien que tous ses adhérens. Mais cela ne fit rentrer personne dans le devoir , & votre autorité étoit si fort méprisée , que le Parlement fut
deux

deux mois entiers sans en vouloir enregistrer la Déclaration, quoique ses intérêts parussent différents de ceux de ce Prince avec qui il n'agissoit point de concert.

La plus forte caballe qui se rangea du parti de V. M. fut celle du Duc de Vendôme & du Coadjuteur. Mais il fallut que vous les achetassiez tous deux, & ce ne fut qu'en donnant à l'un la charge d'Amiral de France, & en promettant à l'autre votre nomination pour le Chapeau de Cardinal à la première promotion qui se feroit. Mais vous crutes que ces graces, toutes grandes qu'elles étoient, n'étoient rien en comparaison des services qu'ils vous pouvoient rendre dans une conjoncture si délicate, sur-tout à l'égard de Paris, qui ne se déclaroit point encore pour M. le Prince de Condé, & où ils avoient beaucoup d'amis.

Votre présence en Poitou dissipa la Rebellion qui s'y étoit élevée. La Ville Capitale de cette Province vous ouvrit ses portes, & le Cardinal Mazarin vous y étant venu trouver avec quelques troupes qu'il avoit faites en Allemagne, vous fites lever le siège de Cognac que
les

les Rebelles avoient entrepris. Vous les chassâtes encore de quelques postes qu'ils avoient occupés, & les reconnâtes dans Bordeaux, que vous ne vous trouviez pas en état de réduire par la force; car M. le Prince de Condé qui y étoit venu lui-même, avoit réchauffé en sa faveur les esprits qui paroissoient disposés à se soumettre à V. M.

Cependant Paris, qui vous tenoit plus au cœur que tout le reste, voyant le retour du Cardinal Mazarin, entra ouvertement dans les intérêts du Prince de Condé. M. le Duc d'Orleans agit pareillement contre V. M. quoiqu'il lui eût fait dire plusieurs fois qu'il ne lui devoit point être suspect pour demeurer éloigné de la Cour. Mais comment s'en fût-il deffendu, lui qui avoit toute sa vie écouté les méchans conseils, & qui avoit toujours auprès de lui l'Evêque de Langres, qui étoit outré de voir que le Chapeau de Cardinal qui lui avoit été promis plusieurs fois lui échappoit? Mademoiselle de Montpensier d'ailleurs qui avoit envie d'être mariée, se repaissant de l'espérance que M. le Prince lui donnoit qu'elle épouserait son Fils, parloit pour lui à M.
for

son Pere , sans faire réflexion qu'elle auroit bien été la mere du Prince qu'il lui propofoit.

Parmi tant d'Ennemis déclarés , il s'en fourra encore de secrets , dont V. M. ne se déffoit pas , & qu'elle avoit lieu tout au contraire de mettre au nombre de ses Sujets les plus affectionnés. Le Duc de Beaufort fut quelque-tems de ce nombre , nonobstant les graces que vous lui aviez faites , à lui & à sa famille. Mais s'ennuyant de se servir de la peau du renard , il se revêtit de celle du lion , desorte qu'il se mit en Campagne contre V. M. Le Coadjuteur ne se déclara pas si formellement , mais le chagrin qu'il avoit du retour du Cardinal Mazarin , l'éloignant de l'ambition qu'il avoit de remplir sa place , il fit sous main quantité de brigues pour le perdre , quoiqu'il fût persuadé que cela vous étoit desagréable. La jalousie qui se mit entre le Duc de Beaufort & le Duc de Nemours , qui se trouvoient tous deux à commander conjointement une armée , donna lieu à V. M. de vous en approcher pour profiter de leur division. Mais le Prince de Condé vous prévint
en

en traversant incognito toutes les Provinces qui étoient au-delà de la Loire, & en se rendant lui-même à la tête de cette armée, où sa présence devoit rétablir l'intelligence entre ces deux Princes, puisque leur désunion ne venoit que de l'ambition qu'ils avoient de commander à l'exclusion l'un de l'autre. V. M. fit ce qu'Elle put pour le surprendre dans une marche aussi longue & où il avoit tant de Rivieres à passer. Elle en fit garder les gués & mit quantité de partis en campagne, qui étoit toute la précaution qu'elle pouvoit prendre. Mais comme il n'y en a point contre la mauvaise foi, Bussy Rabutin lui donna passage, de sorte qu'il arriva dans son armée, qui étoit alors auprès de Châtillon sur Loire.

V. M. qui ne sçut pas d'abord de quelle maniere il lui étoit échappé, crut réparer ce coup par un combat dont elle se promettoit l'avantage. Les deux Armées, se joignirent près de Bléneau, où l'avant-garde de la vôtre, commandée par le Maréchal d'Hocquincourt, fût si maltraitée, que si le Vicomte de Turenne ne fut venu à son secours, V. M. qui étoit à Gergeau, couroit

couroit risque d'être enlevée ; mais son expérience lui ayant fait mettre un défilé devant lui , il le défendit avec tant de valeur jusqu'à l'entrée de la nuit , que M. le Prince , qui se promettoit une entière victoire , s'il le pouvoit passer , fut obligé de se contenter de l'avantage qu'il avoit remporté.

V. M. fut heureuse que ce Prince eût alors la démangeaison de s'aller montrer à Paris , où il croyoit que ce nouveau rayon de gloire lui feroit recevoir une espece de triomphe. Il est vrai que l'ambition ne fut pas cause toute seule de ce voyage , & que l'amour y eut beaucoup de part ; car il avoit donné son cœur à la Duchesse de Châtillon , & l'envie qu'il eut de la voir , fit qu'il négligea les avantages qu'il eût pu tirer de sa victoire. C'est une faute que font la plûpart des grands Princes , & c'est comme un miracle , s'ils peuvent surmonter leur passion. M. le Prince de Condé n'est pas le seul qui l'ait faite , & V. M. sçait aussi-bien que moi , que depuis lui, il y a un Prince , dont la réputation est encore plus grande que la sienne , qui est tombé dans

dans

dans le même deffaut. Cependant on peut être amoureux & remplir son devoir ; car quoique cela foit difficile , il n'y a qu'à se mettre en tête que chacun a les yeux tournés sur ce qu'on fait , & que rien n'échappe à leur pénétration. Or un Prince qui a un peu de soin de sa gloire , ne veut pas donner une telle prise sur lui , & il aime mieux se vaincre pour un tems , que de mettre la moindre tâche à sa réputation. D'ailleurs , une occasion manquée ne se recouvre pas aisément , d'où il faut conclure que quand on peut dans le moment faire une chose , il ne faut jamais la remettre au lendemain.

L'absence du Prince de Condé donna lieu à V. M. de rétablir son armée à son aise , tellement qu'à quelque-tems de-là , elle se trouva en état de se faire craindre. M. le Duc d'Orleans votre Oncle , qui s'étoit tout-à-fait déclaré contre vous , craignant d'en être accablé , eut recours au Duc de Lorraine son beau Frere , pour lui donner du secours , & les Espagnols à qui il louoit ses Troupes tous les ans , y ayant consenti, il entra en France , & prit le chemin d'Estampes que le Vicomte de Tur-
renne

renne avoit assiégé. La Place ne valoit rien d'elle-même , mais comme elle étoit deffendue par une bonne garnison , elle tint plus long-tems qu'on ne croyoit. Ainsi le Duc de Lorraine pouvoit arriver assez à tems pour la secourir , dont Votre Majesté fut en inquiétude. Cependant il ne se démentit point en cette occasion de son humeur ordinaire , & étant plus accoutumé à piller qu'à combattre , il marcha à si petites journées que la Place se trouva prise avant que d'arriver en présence.

Le Vicomte de Turenne marcha contre lui pour l'y obliger en dépit qu'il en eût , ce qui lui fit prendre le parti de repasser la Seine. Il fut camper à Villeneuve saint Georges , où on ne pouvoit le forcer au combat , sans un grand désavantage. Il ravagea cependant toute la Brie , aussi-bien que le plat Pais , qui est aux environs de Paris. Cela lui attira l'exécration des Parisiens , qui se flattoient qu'il n'étoit pas venu pour les piller , mais bien pour les secourir. Cependant toutes les plaintes qu'ils en faisoient leur étant inutiles , V. M. qui y étoit aussi intéressée qu'eux , puisqu'on ne pouvoit les ruiner,

ner qu'elle ne s'en ressentît en même tems, tâcha de le gagner afin qu'il cessât ses brigandages. Il y avoit apparence qu'elle y réussiroit, puisqu'elle avoit de quoi le tenter, elle qui tenoit son Pays, & qui offroit de le lui restituer à des conditions raisonnables. Mais il aima mieux prendre de l'argent comptant que des offres si avantageuses pour lui, & V. M. lui ayant accordé un fauf-conduit, il sortit du Royaume au grand étonnement de ceux qui l'avoient appelé. V. M. en fut aussi extrêmement surprise, elle qui ne croyoit pas qu'un Prince de sa naissance fut capable d'agir ainsi par un vil intérêt. Mais l'amitié qu'il avoit conçue pour les enfans qu'il avoit de la Princesse de Cantecroix lui ôtoit tout autre desir que celui d'amasser de l'argent, & comme il ne pouvoit les appeller à la succession de la Lorraine par deux raisons, l'une que ce Pays ne lui appartenoit pas de son chef, mais de celui de sa Femme; l'autre qu'il les avoit eus pendant son mariage, & qu'en cette qualité ils étoient incapables de lui succéder, il vouloit leur donner de la main à la main de-

quoi les consoler de ne pouvoir faire davantage pour eux.

Le Roi d'Angleterre, Fils infortuné d'un Pere encore plus malheureux, & qui étoit venu chercher retraite & du secours auprès de V. M. la servit parfaitement bien dans ce traité, qui l'inquiéta beaucoup jusqu'à ce qu'il fut fait; car si le Duc de Lorraine eût voulu, il auroit donné de la peine au Vicomte de Turenne, que vous crûtes en grand danger pendant quelque tems, parce qu'il s'étoit approché trop près de lui. Cependant il se tira d'affaire heureusement par une conduite fort adroite, & qui lui acquit beaucoup de gloire parmi les ennemis aussi bien que parmi les siens.

V. M. étant venue à bout d'une affaire si délicate ne donna point de relâche aux Rébelles, & vous trouvant vous-même dans votre armée, vous l'encourageâtes si bien que le Prince de Condé se vit à la veille de tomber, lui & ses troupes, entre vos mains. Car vous les poursuivîtes si vivement, qu'il fut obligé de s'emparer du Pont de S. Cloud, par le moyen duquel il crut éviter le combat. Mais

V. M. ayant fait faire un pont sur la Seine , comme il se vit à la veille d'être pris en tête & en queue , il se rapprocha de Paris qu'il côtoya pour tâcher de gagner Charenton. Le Vicomte de Turenne qui l'observoit se mit à ses trouffes, & commença à charger son arriere-garde aux environs de la porte du Temple & de la porte Saint Martin. Cela l'obligea de presser sa marche , & étant arrivé à la hauteur du Fauxbourg S. Antoine , il se servit de quelques retranchemens que le hasard lui offroit , & qui avoient été faits pour se défendre du brigandage des troupes du Duc de Lorraine.

Il y logea son Infanterie avec plus d'ordre que la brieveté du tems ne sembloit lui permettre , & retirant sa Cavalerie au-dedans , il envoya le Duc de Beaufort dans la Ville , pour tâcher de donner retraite à ses bagages , & de la faire déclarer entièrement pout lui. Mais la crainte que les Parisiens avoient d'être pillés , fit qu'ils fermerent les portes où ils mirent bonne garde. Le Prince de Condé voyant cela , rangea ses bagages le long du fossé , & fit percer les maisons

par où il voyoit que vos troupes s'avançoient.

V. M. se posta au Ménil-montant pour voir cette attaque qui eût fait plaisir à son grand cœur, si elle eût eu à combattre contre ses ennemis, & non pas contre ses sujets. Elle fut vigoureuse, & vos troupes ayant forcé les retranchemens, le Vicomte de Turenne fit avancer son canon à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui le Thrône, à cause qu'on y en éleva un pour recevoir V. M. lorsqu'elle fit son entrée dans cette Ville après son mariage. Le Prince de Condé fit tout ce qu'il put pour soutenir les efforts de vos gens, qui animés de votre présence firent des merveilles; mais Dieu qui ne vouloit pas permettre que la rébellion durât plus longtems vous fit remporter la victoire par-tout. Ainsi le Prince de Condé étoit perdu sans ressource, si Paris ne lui eût ouvert ses portes. Il y sauva ses troupes, qui étoient effrayées de la vigueur des vôtres, & à qui le méchant parti qu'elles tenoient ôtoit plus de la moitié de leurs forces. Mademoiselle de Montpensier lui rendit ce service, & elle fit encore tirer

le canon sur la personne de V. M. & sur celle de votre Ministre qui s'étoit rangé auprès de vous.

Cette victoire étourdit étrangement les Parisiens, aussi-bien que tous ceux qui tenoient le parti de M. le Prince de Condé, & comme V. M. avoit dans cette grande Ville des sujets fideles qui remontroient aux autres combien ils avoient tort de s'éloigner de leur devoir, la plûpart balancerent avant que d'accorder à ce Prince le secours dont il avoit besoin dans sa nécessité. Cela donna lieu à une assemblée qui fut tenue à deux jours de-là à l'Hôtel-de-Ville, où se trouva un grand nombre de personnes qui représentoient en quelque façon les Etats Généraux dont on avoit demandé la convocation à V. M. & qu'Elle avoit été obligée de promettre à cause des importunités qu'on lui faisoit. Mais comme vous y aviez vos créatures, & que le Prince de Condé y avoit les siennes, & qu'on y étoit en dispute sur les résolutions qu'on y prendroit, des mutins forcèrent les portes, & firent main basse sur quelques Députés. Le fils unique d'un Conseiller de la Grand'Chambre,

qualité fort considérable en ce tems-là, y fut tué avec quelques autres, & ce meurtre ayant engendré une grande confusion, ceux qui tenoient le parti de V. M. mirent du papier sur leurs chapeaux pour s'entre-reconnoître: les autres mirent de la paille, & cette marque passa jusqu'à votre Cour, où les plus grands Seigneurs s'y assujettirent comme les autres. Dans Paris ceux qui avoient mis de la paille y furent bien-tôt les plus forts, & ayant chassé ceux qui avoient mis du papier; le Maréchal de l'Hôpital Gouverneur de la Ville qui étoit dans vos intérêts, eut bien de la peine à se sauver. On croit, & beaucoup de gens sont de ce sentiment, que ce fut M. le Prince qui excita cette sédition, qu'il tâcha de faire retomber sur le Cardinal Mazarin, afin de le rendre plus odieux; mais soit qu'on en découvrit la vérité, ou que l'on commençât à se lasser d'être défobéissant à son maître, chacun ne songea plus qu'à faire sa paix avec V. M. Le Duc d'Orleans vous fit faire des propositions aussi-bien que le Parlement, mais vous les trouvâtes si hautaines & si peu conformes au respect

pect qui vous étoit dû, que bien loin de les écouter, vous en fûtes si indigné contre cette Compagnie que vous la transférâtes à Pontoise.

Cette action de vigueur, accompagnée de plusieurs autres de même nature, acheva d'étonner les mutins. Le Prince de Condé tâcha néanmoins de réchauffer son parti qu'il voyoit prêt à l'abandonner ; mais le Parlement étant sur le point de lui tourner le dos, aussi-bien que M. le Duc d'Orléans votre Oncle, il se jetta entre les bras des Espagnols. V. M. profita prudemment de cette conjoncture, & afin de réunir tous les esprits, elle feignit d'éloigner une seconde fois le Cardinal Mazarin, que plusieurs prenoient pour prétexte de leur Rébellion. Ainsi n'ayant plus de manteau de quoi se couvrir, ils consentirent de rentrer dans leur devoir, moyennant que V. M. leur accordât une amnistie. Vous ne jugeâtes pas à propos de la leur refuser, & M. le Duc d'Orléans s'étant retiré à Blois, Ville de son appanage, il ne tint plus qu'à V. M. de retourner dans la Ville Capitale de son Royaume.

Elle en fut conjurée par son Parle-

ment, & au nom du Clergé, par le Coadjuteur qui avoit été fait Cardinal suivant la parole qui lui en avoit été donnée, & qui vint exprès vous trouver à Compiègne. V. M. tint conseil si elle ne devoit point le faire arrêter pour le punir de la mauvaise foi qu'il avoit eue au préjudice des promesses qu'il vous avoit faites. Mais on jugea qu'il étoit bon d'affermir auparavant votre autorité, & qu'après cela vous seriez plus en état d'entreprendre ce que bon vous sembleroit. En effet, il est de la prudence de laisser mûrir les choses, & de les entreprendre à contre-tems, c'est le moyen de tout gâter.

On accuse M. le Prince qui pouvoit encore trouver grace auprès de V. M. s'il s'y fût pris de la bonne maniere, de ne l'avoir pas fait, parce qu'il s'étoit mis en tête de suivre l'exemple du Duc de Lorraine, qui pilloit tout & ravageoit tout sans distinction d'amis ou d'ennemis. Mais il n'y a guère d'apparence de le croire, & un Prince de sa naissance & d'un grand cœur comme lui, ne pouvoit pas avoir des sentimens si indignes de l'un & de l'autre, il ravagea néanmoins en s'en allant la
fron-

frontière de Champagne, où après s'être emparé de Rhétel & de Sainte-Menéhoud, il se retira à Namur.

Il eut là quelque pourparler avec un Ministre de l'Archiduc, qui devant que de le laisser venir à Bruxelles, voulut sçavoir s'il ne prétendoit point lui donner la main. Cette proposition lui fit connoître à quels dégoûts il s'exposoit par sa désobéissance. Cependant son courage ne lui permettant pas d'hésiter sur la réponse qu'il avoit à faire, il fit dire à l'Archiduc, que l'honneur qu'il avoit d'être premier Prince du Sang de France lui apprenoit trop son devoir pour y jamais manquer, qu'ainsi il prétendoit passer devant lui, si ce n'est qu'il représenteroit dans les Pays-Bas Sa Majesté Catholique : qu'en cette qualité il lui donneroit la main quand il iroit chez lui, mais que quand il le viendrait voir à son tour, il prétendoit que ce fût la même chose. L'Archiduc ne s'accommoda pas d'une réponse si fiere, & croyant qu'après ce qu'il avoit fait, il n'y avoit plus de retour en France pour lui, il insista à ce qu'il lui cédât le pas par-tout, dont M. le Prince ne

voulut jamais convenir. Enfin la chose fut si avant, qu'il fut obligé de faire dire à l'Archiduc qu'il se retireroit dans huit jours, s'il n'acceptoit les offres qu'il lui faisoit, & qu'il n'étoit pas si embarrassé de sa personne qu'il ne scût bien où aller. L'Archiduc fut obligé de lui accorder sa demande. Mais comme il ne le fit qu'à force, cela apprit à M. le Prince dans quels inconvéniens l'on se trouve quand on passe ainsi dans une Cour étrangere, principalement quand on vous y regarde comme un rebelle, & qui est obligé d'en acheter la protection à quelque prix que ce soit.

Il eut les mêmes démêlés avec le Duc de Lorraine, qui se tenoit la plupart du tems à Bruxelles, & ils pensèrent en venir aux mains plusieurs fois; mais leurs amis communs les en empêcherent, sans oser néanmoins entreprendre de les régler, à cause des prétentions de l'un & de l'autre; car le Duc de Lorraine ne vouloit point de concurrence, & le Prince de Condé ne pouvoit entendre parler de lui donner la main sans se mettre en colere. Mais le plus grand chagrin qu'il eut

en cette Cour , c'est que le Prince François Frere de ce Duc , voulut encore lui disputer le pas , sur quoi il eut des emportemens qui firent croire que les choses ne se passeroient pas sans coup ferir. Ce qui le désespéroit encore davantage , c'est que l'Archiduc n'y mit point d'ordre ; quoiqu'il le priât de les régler , se confiant en la justice de sa cause , mais ce Prince n'eut garde de le faire ; car outre qu'il étoit bien aisé de lui donner cette mortification , il ne vouloit pas désobliger le Prince François qu'il vouloit attacher à son parti , sur-tout dans un tems où il avoit peur qu'il ne lui échappât , à cause des grands efforts que la France faisoit pour le gagner.

Voilà comment on trouve des dégoûts à quoi on ne s'attend pas, quand on passe ainsi au service d'un autre Prince que le sien. Or il n'en est pas de même quand on demeure dans son pais , où son rang non-seulement est réglé , mais où encore le Souverain a intérêt de ne rien faire au préjudice d'un Prince de son Sang. Mais il est bien juste qu'on fasse pénitence de la faute qu'on a faite , & qu'elle serve à

faire rentrer en soi-même. Car il n'y a rien qui nous rende plus sages que les mortifications à quoi nous ne nous attendons pas, & qui auroit toujours le vent en poupe courroit risque de ne jamais se connoître.

M. le Prince ayant ainsi quitté la partie, V. M. ne songea qu'à pacifier son Royaume avant que de chasser les Ennemis de ses Frontieres, dont elle se flattoit de venir à bout facilement, quand elle seroit en repos chez elle. La Province de Guyenne avoit toujours les armes à la main en faveur du Prince de Condé. Le Prince de Conti étoit dans Bordeaux, où sa qualité de Prince du Sang étoit d'un grand poids pour attirer plusieurs personnes dans sa désobéissance. Le Comte du Doignon étoit dans Brouage, où le mauvais exemple le portoit à s'en faire le Tyran. Tout cela demandoit de grandes forces pour les réduire, sur-tout ayant intelligence avec les Espagnols, dont ils recevoient du secours. Or V. M. considérant qu'elle seroit bien mieux de les gagner par la douceur, fit l'un Maréchal de France, moyennant quoi il lui remit sa place entre les mains, & accorda à l'autre

Pautre quelques avantages, à condition qu'il quitteroit le parti de son Frere.

V. M. qui avoit trouvé moyen quelque tems auparavant de faire revenir le Cardinal Mazarin, & de remettre le calme dans Paris, où elle avoit rétabli le Parlement dans son siège ordinaire, n'ayant plus rien à craindre des troubles Domestiques, mit non-seulement des Armées sur pied pour rassurer ses Frontières, mais encore pour réparer sa réputation qui étoit extrêmement déchue chez les Etrangers. Elle avoit perdu tout ce qu'elle avoit en Catalogne, les affaires d'Italie étoient en aussi méchant état; celles de Flandres ne valoient guères mieux, & de tant de Conquêtes dont il a été parlé ci-dessus, il ne restoit plus qu'Arras à V. M. Du côté de Champagne, les Ennemis y tenoient S. Menehoud, Mouzon & Rhétel: sur la Frontiere de Picardie le Câtelet & la Capelle, & en Bourgogne Bellegarde, où étoient les restes de la faction du Prince de Condé. C'étoit bien des affaires pour un jeune Prince qui n'avoit pas encore toute l'expérience que l'âge a coûtume
de

de donner : mais V. M. ayant commencé prudemment par celle qui lui paroissoit de plus grande conséquence, vous assiégeâtes Bellegarde, dont vous vous rendites maître, ayant coupé la tête par-là à la rébellion, vous ne scûtes presque où courir, tant vous vous trouviez pressé de tous côtés. Le Prince de Condé étoit entré en Picardie, où il avoit pris Roye. L'Archiduc menaçoit la Champagne. Ces deux endroits vous étoient de pareille conséquence; cependant vous n'y pouviez pas remédier tout en un même tems, les forces de votre Royaume étoient trop épuisées; ainsi V. M. étant obligée de faire les choses pied à pied, elle marcha au secours de la Picardie, fit quitter Roye aux Ennemis, puis mit le siège devant Rhétel. Cette Place prise, vous vous rendîtes maître de Mouzon pendant que les Ennemis s'emparèrent de Rocroy, dont vous vous vengeâtes en réduisant S. Menéhoud à votre obéissance.

Vos armes en Catalogne recommencerent à se rendre redoutables; vous y prîtes quelques Places fortes, & y auriez pris la Ville de Gironne
sans

ſans un miracle que le Ciel fit en faveur de vos Ennemis. Ils mirent ſur le rempart la Châſſe d'un S. Evêque de cette Ville, & en même tems il parut à l'entour une ſi grande quantité de mouches qui vinrent fondre ſur votre Armée, que toute la Cavalerie en fut éperdue; les Chevaux n'y pouvant réſiſter, rompirent leurs licols, & s'enfuirent à travers le champ, où ils ſe veautoient pour ſe délivrer du mal qu'ils ſouffroient. Il en périt ainſi une grande quantité, & comme les Ennemis pouvoient tirer un grand avantage d'une conjoncture ſi favorable pour eux, il fallut ſe réſoudre à lever le ſiège.

En Italie vous portâtes la Guerre dans le Milanez, où le Comte de Grancei que vous aviez fait Maréchal de France, prit Carpignane, & combattit le Marquis de Caracène que le Roi d'Eſpagne lui avoit oppoſé.

Vous fûtes obligé cependant de reconnoître le Gouvernement préſent d'Angleterre, quoique votre inclination & votre juſtice vous portaffent à protéger celui qui en étoit le Prince légitime; mais le procédé des Eſpagnols

gnols qui prétendoient se prévaloir de l'aversion que vous témoigniez pour l'usurpation de Cromwel , & faire un traité avec lui à votre préjudice, vous fit recourir au seul moyen qui vous restoit pour vous mettre à couvert de leur méchante volonté. Vous lui offrites votre médiation pour terminer à l'amiable le différend qui étoit survenu entre l'Angleterre & la Hollande, & que vous étiez bien aise d'assoupir, parce que vos ennemis en pouvoient tirer de l'avantage.

C'étoit beaucoup à un Etat qui avoit été si malade de se trouver hors des convulsions qui l'avoient pensé mettre au tombeau. Cependant comme dans les longues maladies il y a souvent des rechutes, le Comte d'Harcourt dont V. M. s'étoit servie pour mettre les rebelles dans le devoir, le devint à son tour. Il trouva moyen de se fourrer dans Brisac, dont la garnison se trouvant à sa dévotion, il se seroit formé une espece de Souveraineté en Alsace, s'il eût eu les épaules assez fortes pour en soutenir le faix. Les Espagnols firent ce qu'ils purent pour l'obliger à leur remettre cette Place entre les mains.

mains. Mais comme ce qu'ils lui offroient n'étoit pas capable de le tenter, il refusa leurs offres, & songea à s'en accommoder avec le Duc de Lorraine qui avoit de quoi le bien payer; car il n'y avoit point de Prince qui eût tant d'argent comptant. Mais comme il en étoit idolâtre, il ne se put résoudre à donner celui qu'il lui demandoit. Ainsi cette affaire traîna long-tems, ce qui la fit échouer, parce que les Espagnols qui se défioient de lui le firent arrêter bien-tôt après.

V. M. à qui cette affaire paroissoit de grande importance comme elle l'étoit effectivement, fit faire plusieurs allées & venues vers lui, pour le faire retourner à son devoir; mais comme il avoit peine à se déterminer, vous assiégeâtes Belfort pour lui couper le secours qu'il pouvoit espérer de ce côté-là. Vous vous en rendîtes maître au cœur de l'hyver. Car il falloit bien que les François apprissent à faire la Guerre en tout tems, eux qui devoient sous V. M. mépriser le chaud & le froid, & s'accôûtumer également à l'un & à l'autre. Cette Conquête jointe aux conditions avantageuses que vous faisiez

faisiez au Comte d'Harcourt le portèrent à accepter vos offres. Vous lui donnâtes le Gouvernement d'Anjou, & le conservâtes dans ses biens & dans sa Charge de Grand Ecuyer; moyennant quoi il vous remit ce qu'il tenoit en Alsace.

Cette affaire étant ainsi terminée si avantageusement pour V. M. il sembloit qu'elle ne dût plus songer qu'à reprendre Rocroi, dont la Garnison désoloit la Champagne, principalement sous les ordres d'un Gouverneur qui ne dormoit point, & qui avoit appris son métier sous le Prince de Condé. Je veux parler de Montal que V. M. a employé depuis si utilement, & qui lui a rendu de grands services dans la dernière Guerre. Mais vous crûtes que la prise de Stenai vous étoit encore de plus grande conséquence; c'est pourquoi vous y fîtes marcher votre armée sous le commandement du Maréchal de Fabert. Ce Général vous étoit extrêmement recommandable pour sa grande fidélité, car il étoit presque le seul des Gouverneurs de Places qui eût résisté aux offres du Prince de Condé, qui avoit fait tout
ce

ce qu'il avoit pu pour le débaucher de votre service. Mais il n'avoit pas cru à propos de suivre l'exemple de beaucoup d'autres , & il vous avoit conservé Sedan que V. M. lui avoit confié.

M. le Prince à qui Stenai appartenoit , demanda des forces à l'Archiduc pour le pouvoir secourir. L'Archiduc lui en promit , & en effet il fit ce qu'il put pour obliger le Prince François de lui prêter les siennes. Mais comme cette Place avoit été démembrée de la Lorraine , il ne le voulut faire qu'à condition qu'elle y seroit réunie. Le Prince de Condé ne s'y voulut pas soumettre , & cette affaire ayant encore augmenté la méfintelligence qui étoit entr'eux , l'Archiduc eut assez de peine à les empêcher d'en venir aux mains l'un contre l'autre. V. M. fut elle-même à ce siège , après avoir été auparavant à Reims où elle se fit sacrer. Elle fit là de grandes libéralités à ses Soldats qui ne pouvoient s'empêcher d'admirer l'inclination qu'ils lui voyoient à la Guerre. Cependant ses forcés s'y trouvant occupées , le Prince de Condé porta les
Espagnols

Espagnols à faire le siège d'Arras , espérant que cette Place vous étant encore de plus grande conséquence que l'autre , vous leveriez le siège de Ste-nai pour la secourir. Mais son attente fut vaine , & cela n'ayant servi qu'à rendre V. M. plus diligente à s'acquitter de son entreprise , vous n'en fûtes pas plutôt venu à bout que vous volâtes au secours d'Arras.

La conquête en étoit si importante aux Espagnols qu'ils n'avoient rien négligé pour se l'assurer. Leurs lignes étoient les plus belles que l'on eût vues jusques là , & de distance en distance ils y avoient élevé des redoutes par le moyen desquelles elles étoient en plus grande sûreté. Non contents de cette précaution , ils creuserent en-dedans des trous pour arrêter la Cavalerie ; mais dès le commencement du siège, il leur arriva une chose de méchant présage ; le Chevalier de Créqui qui n'avoit pas encore grande réputation à la guerre , mais qui s'en est acquis depuis une si grande , que V. M. après l'avoir fait Maréchal de France , lui a donné le commandement de ses principales armées , se jetta dans la Place à la tête

rête de cinq cent chevaux.

Ce secours fit grand plaisir à Montjeu, qui pour épargner sa bourse n'y avoit qu'une médiocre garnison ; car en ce tems-là vous aviez eu encore si peu de commodité de mettre ordre à vos affaires, que les Gouverneurs des Places s'approprioient les contributions, & n'en rendoient nul compte à V. M. moyennant quoi ils se chargeoient de les défendre. Cependant il y avoit un inconvénient à cela qui étoit de la dernière importance, puisque pour peu d'inclination qu'ils eussent à l'avarice, ils ne songeoient qu'à thésauriser. Aussi V. M. ne tarda guère à y donner ordre ; ce qui ne se pouvant faire qu'en introduisant un autre usage ; vous mîtes les choses dans l'état que nous les voyons aujourd'hui. En effet, outre que votre sûreté ne s'y trouvoit pas auparavant, vous ôtâtes par-là quantité de petits tyrans qui s'en faisoient accroire, & qui d'abord qu'ils se trouvoient dans une Place croyoient être autant que vous.

Montjeu qui étoit brave homme tint près de deux mois, sans que les ennemis

ennemis pussent gagner beaucoup de terre sur lui. Cependant votre armée sous le commandement du Vicomte de Turenne parut à la vue des lignes, & commença à se retrancher. Car ce Général appréhendoit qu'ils ne sortissent pour le combattre, & que comme ils étoient beaucoup plus forts que lui, ils ne lui fissent recevoir quelque affront. C'étoit l'avis du Prince de Condé, qui disoit pour ses raisons, que s'ils attendoient que le Maréchal d'Hocquincourt arrivât avec les troupes qu'il commandoit, ils trouveroient alors à qui parler: mais l'Archiduc soutint qu'ils ne pouvoient sortir des lignes sans abandonner quelques dehors, dont ils s'étoient rendus maîtres, ou que s'ils ne les abandonnoient pas la garnison les en chasseroit, ce qui seroit toujours la même chose: qu'ainsi il étoit plus à propos de continuer leurs attaques, & de se mettre en état de les faire réussir avant l'arrivée d'Hocquincourt.

Son sentiment fut suivi, parce que de tous les Officiers qui entroient au Conseil de Guerre, il n'y avoit que le Prince de Condé qui osât lui contredire.

dire. Cela donna le tems au Vicomte de Turenne de mettre son camp hors d'insulte, & d'attendre le Maréchal d'Hocquincourt, qui étant arrivé at-
taqua l'Abbaye de S. Eloi, dont il se rendit maître. Il s'y logea, & mit au-
tour de lui son armée, laquelle agissant de concert avec le Vicomte de Turenne qui étoit de l'autre côté des lignes, ils couperent les vivres aux ennemis, & empêcherent qu'aucun convoi n'entrât dans le camp.

Montjeu voyant le secours si proche, en sentit encore augmenter son courage, & ayant repoussé les assiégés à deux attaques qu'ils lui firent pour s'emparer d'un de ses dehors, ils s'en trouverent si consternés que le Vicomte de Turenne crut à propos de se servir de cette conjoncture, pour achever leur désordre. Le Prince de Condé qui prévoyoit qu'ils ne lui pouvoient résister, dit à l'Archiduc que puisqu'il ne l'en avoit pas voulu croire la première fois, il espéroit que ce ne seroit pas la même chose maintenant : qu'il n'y avoit plus de tems à perdre, que le seul parti qu'il y avoit à prendre en l'état où les choses se trouvoient étoit
de

de lever le siège ; & de passer sur le ventre du Maréchal d'Hocquincourt , que Turenne ne pouvoit secourir. L'Archiduc y parut assez disposé , & entra avec lui dans le détail de leur retraite ; mais en ayant consulté le Comte de Fuenfaldagne qui passoit pour bon homme de guerre parmi ceux de sa nation , il en fut tout-à-fait dissuadé.

Le jour de S. Louis venu , que le Vicomte de Turenne avoit choisi pour son attaque , il donna le signal dont il étoit convenu avec le Maréchal d'Hocquincourt , ainsi chacun ayant marché de son côté ; le Vicomte de Turenne força les lignes par l'endroit que gardoit Fernando Solis , pendant que le Maréchal s'égara ; cela donna le tems à l'Archiduc de songer à la retraite ; mais le Vicomte de Turenne profitant de son avantage , battit encore les Lorrains , dont le quartier étoit tout proche de celui de Solis. Le Prince de Condé voyant le désordre qu'il y avoit de toutes parts s'avança jusqu'à un ruisseau qui séparoit son quartier de celui des autres , & y ayant fait tête au Vicomte de Turenne & au Maréchal

chal

chal d'Hocquincourt qui l'avoit joint, il donna le tems à l'Archiduc & aux troupes qu'il avoit amenées de France, de se retirer en bon ordre. Son Infanterie néanmoins souffrit beaucoup de sa retraite, qu'il fit le dernier avec une prudence qui le fit admirer des Espagnols, chez qui il acquit un grand crédit par une si belle action.

Le Canon & le bagage des ennemis fut le butin de l'armée de V. M. qui fut rendre grâces à Dieu dans la Cathédrale de cette Ville de la victoire qu'il vous avoit envoyée; car vous lui avez toujours rapporté toutes choses comme un véritable Chrétien, sans croire que votre bonne conduite & la force de vos armes pussent rien sans son secours. La prise du Quesnoi fut le fruit de cette victoire, & ce fut par où vous finîtes une si belle Campagne.

Vos conquêtes augmentèrent encore du côté de Catalogne par la prise de Villefranche & de Puicerda, d'où vos ennemis faisoient des courses à toute heure dans le Roussillon. Mais vous ne fites pas les mêmes progrès en Italie, quoique vous n'eussiez rien épar-

gné de ce côté-là pour y signaler la gloire de vos armes. Car le Duc de Guise qui vous avoit embarqué à de grandes dépenses, sous prétexte qu'il entretenoit des correspondances à Naples, & qu'il n'y paroîtroit pas plutôt que tout le Royaume se souleveroit, en revint pourtant sans avoir pris que Castellamar, qu'il fut obligé d'abandonner.

Cette entreprise néanmoins donna de la réputation à V. M. que les Espagnols tâchoient de faire passer en ce pays-là pour un Prince qui ne se remettroit pas si-tôt du désordre que lui avoient causé les guerres civiles. Cependant vous ne vous en ressentiez presque plus, par le bon ordre que vous apportiez de toutes parts; car ce n'étoit pas seulement sur la frontière, & en portant la guerre chez vos ennemis, que vous affermissiez votre pouvoir, mais vous le fites encore dans le cœur de votre Etat, où il vous restoit deux choses à faire qui même paroissoient assez pressées: l'une étoit d'autoriser votre Ministre, afin qu'il ne souffrît plus les secousses dont il avoit pensé être terrassé, l'autre de
punir

punir ceux qui avoient fait semblant de se donner à vous , & qui vous avoient trompé.

Or vous fites l'un en mariant les Nièces de son Eminence à de si grands Seigneurs que les premiers de la Cour se trouverent intéressés à sa conservation. Il y en eut une qui épousa le Duc de Mercœur , & une autre le Prince de Conti. Cela fit naître l'envie à tout ce qu'il y avoit de grand & de relevé auprès de vous , de rechercher les autres qui n'étoient pas encore en âge d'être mariées , & qui pouvoient prétendre à tout , après les deux partis que celles-ci avoient trouvé.

A l'égard de la punition que vous méditez contre ceux qui vous avoient trompé , vous vous contentâtes de la faire éclater en la personne du Cardinal de Retz que vous fites arrêter. Cependant comme le respect que vous aviez pour son caractère ne vous permettoit pas d'en faire une punition conforme à ce que votre justice demandoit ; vous ne songeâtes qu'à lui ôter l'Archevêché de Paris , qui lui facilitoit le moyen , par le crédit que cette dignité lui donnoit sur votre Clergé de

faire des brigues contraires à votre service. Vous lui fites proposer d'en donner sa démission au Pape , & que vous lui rendriez la liberté. M. de Bellièvre Premier Président, qui lui en porta parole de la part de V. M. étoit de ses amis , mais non pas de ceux de votre Ministre ; ainsi au lieu de lui conseiller la chose en la lui proposant, il lui dit au contraire qu'il ne lui en parloit pas comme son ami , mais comme un homme qui lui étoit envoyé de la part de la Cour.

Au reste comme ce Magistrat a eu la réputation d'un des plus honnêtes hommes de France , & d'un Juge aussi intégre qu'il y en ait eu depuis long-tems dans le Parlement , il n'est pas hors de propos que j'en fasse le portrait à V. M. Il est vrai qu'il étoit homme de bien , & incapable de faire aucune bassesse ; cependant je puis dire que V. M. n'avoit rien fait de bien pour ses intérêts , quand elle l'avoit appelé à cette Magistrature. S'il avoit de la vertu , c'étoit une vertu austère , & qui n'entroit point dans les nécessités de votre Etat. Il s'armoit toujours de ce grand nom *du bien public*,

&

& cela l'empêchoit à tort & à travers de travailler conjointement avec V. M. à ce qui étoit du bien de ses affaires. Il étoit d'ailleurs d'un esprit si hautain que si le Cardinal Mazarin l'envoyoit querir, il ne venoit point, à moins que ce ne fût sous le nom de V. M. s'en retournoit même quand il voyoit que vous ne paroissiez point vous-même pour lui annoncer votre volonté, & sa fierté alloit jusques-là, qu'il ne pouvoit souffrir que son Eminence mît quelque différence entr'eux.

Or il ne faut point de ces esprits fâcheux & revêches pour mettre à la tête de vos Parlemens qui s'en font déjà assez accroire, pour ne leur pas donner un chef qui concoure avec eux à empiéter sur votre autorité. Rien n'est de plus grande conséquence au bien de votre Etat, & quand il en manque quelqu'un, vous ne devez remplir sa place que d'un sujet qui leur serve de correctif. Ces compagnies ont déjà assez de crédit pour ne pas chercher à l'augmenter, & ce que j'ai dit d'elles ci-dessus, en parlant de la guerre de Paris vous en est une preuve suffisante pour y arrêter. Mais le pen-

chant que vous avez toujours eu à récompenser vos serviteurs , joint à la nécessité où vous vous trouviez alors , fit que vous prîtes le premier venu qui s'offrit de réparer la mauvaise fortune de celui qui tenoit cette place , & dont vous ne pouviez voir l'extrême pauvreté sans rougir en quelque façon de ne vous pas trouver en état de le soulager. Ainsi vous permites à ce Magistrat de traiter avec son prédécesseur , ce qui ne se peut excuser que par la misère du tems : aussi puis-je dire à V. M. qu'il en arrive mille inconveniens dont elle conviendra elle-même , si elle fait réflexion que ceux qui arrivent ainsi aux honneurs n'en croyant avoir aucune obligation à leur maître , ne lui sont pas si soumis que ceux qui les tiennent d'eux uniquement.

Le Cardinal de Retz profita de l'avis de son ami ; cependant comme il n'y a rien de plus rude que la privation de la liberté , il crut se la procurer en feignant d'entendre à cette négociation. Il fit dire à V. M. qu'il étoit prêt de donner sa résignation en blanc , mais que comme le prix qu'elle lui en offroit étoit une chose qui ne dépendroit
plus

plus après cela que du Cardinal Mazarin , en qui il ne se pouvoit fier , il étoit bien aise de sçavoir auparavant quelles assurances vous lui en donneriez. V. M. qui agissoit de bonne foi, mais qui ne vouloit pas être dupée, lui fit sçavoir qu'elle laissoit en son choix de prendre telles mesures qu'il souhaiteroit , & que pourvu qu'elle y trouvat ses sûretés , elle en feroit toujours contente. Ainsi ne tenant plus qu'à lui de se déterminer , il convint avec V. M. que vous le feriez sortir de Vincennes, & qu'il demeureroit à la garde du Maréchal de la Meilleraie, qui avoit épousé une de ses Parentes , jusqu'à ce que le Pape eût accepté sa résignation.

Il fut conduit à Nantes où étoit ce Maréchal , dont il chercha à tromper la vigilance , parce qu'il sçavoit bien que le Pape , auprès de qui il agissoit sous main , pour lui faire refuser ce qu'il demandoit en apparence , ne manqueroit pas de se déclarer au préjudice de V. M. Le Maréchal qui étoit honnête homme , & qui ne le croyoit pas si double , avoit commandé qu'on ne le tint pas si court , & qu'on lui donnât quelque liberté ; ainsi ses gar-

des le laissoient aller tous les jours sur le Bastion, & se contentoient sans le suivre de garder la porte par où on y alloit ; mais lui qui ne songeoit qu'à se sauver, fit provision d'une corde de soye de la hauteur du Bastion, & son Médecin qui étoit avec lui la lui tenant, il descendit à sa faveur. Il monta sur un cheval qu'on lui avoit amené-là tout exprès. Son dessein à ce qu'on croit étoit de venir à Paris, où il esperoit fomenter de nouveaux défordres ; mais son cheval s'étant abattu sur le pavé de Nantes, qui est fort mauvais, il s'en fuit à Machecoul, Château qui étoit au Duc de Retz son frere.

Ce Maréchal se prépara de l'y aller assiéger, ce qui l'obligea d'en sortir, & étant allé à Bellisle, le Maréchal y seroit allé pareillement, si V. M. le lui eût voulu permettre. Mais une raison d'Etat vous empêcha de lui en accorder la permission ; vous eûtes peur que ce Maréchal qui étoit déjà tout puissant dans la Province, ne voulût après cela garder cette Place pour lui, & qu'au lieu de l'ordre que vous prétendiez apporter, vous ne fussiez cause

VOUS-

vous-même d'un nouveau désordre.

Cependant comme c'eût été morguer en quelque façon V. M. de demeurer dans son Royaume après avoir eu le malheur de s'attirer son indignation, il passa en Espagne, & de-là à Rome, d'où V. M. n'a jamais voulu souffrir qu'il revînt, qu'il ne lui ait donné la satisfaction qu'elle souhaitoit. En effet, il est de la Majesté d'un grand Roi de ne pas permettre qu'un sujet lui tienne tête, & à moins que de le réduire dans le devoir, c'est un exemple pour les autres qui est de dangereuse conséquence.

V. M. sçachant que les Espagnols ne s'étoient pas encore bien remis de la déroute d'Arras, se pressa d'entrer en Campagne, où après s'être emparé de Landreci, de Condé, & de S. Guilain, l'Archiduc se trouva dans une telle allarme, qu'il crut à tous momens que vous l'alliez attaquer dans Bruxelles. La crainte qu'il en avoit lui fit employer dix mille Païsans pour y faire une espece d'enveloppe; ce qui est avantageux à V. M. que la postérité sçache, parce qu'elle ne sçauroit faire réflexion qu'après vous avoir fait trem-

bler dans votre Capitale, vous lui ayez rendu la pareille en si peu de tems, sans être persuadé au même moment qu'il falloit que vous fussiez un grand Roi pour faire ces miracles. Mais ce que je puis dire, c'est que vous n'oubliez rien de ce qui pouvoit servir au bien de votre Etat, & vous étiez déjà aussi habile dans les négociations que dans l'art de faire la guerre.

Il y parut bien dans le Traité que vous fîtes avec le Prince François, dont vous pénétrâtes les desseins par l'adresse qu'il eut de faire tomber entre vos mains à la déroute d'Arras le Baron d'Inchequin son Intendant; car au lieu de regarder sa prise comme un coup de hazard, vous l'attribuâtes à un dessein prémédité, dont la connoissance vous fit tenir roide sur les propositions que vous fit en même tems cet Intendant, qui faisoit semblant que tout ce qu'il disoit étoit de lui-même, & sans en avoir l'ordre de son Maître. Mais vous jugeâtes de la nécessité qu'il avoit de s'accommoder avec vous par son invention, ce qui est d'un Prince prudent & bien avisé; puisque quand on ne s'arrête qu'aux apparences, c'est le
moyen

moyen d'être la dupe de tout ce qu'on fait.

Il auroit été à souhaiter que V. M. eût pu se trouver dans toutes ses Armées, comme elle faisoit dans celle de Flandres. Elle auroit vu de ses yeux de quelle maniere les choses se passoient, & auroit pesé toutes les entreprises avant que d'y donner son consentement; mais comme la connoissance des lieux ne lui étoit qu'imparfaite, aussi bien que les forces des ennemis, il lui arriva un échec en Italie, dont on ne peut accuser que la facilité du Cardinal Mazarin.

L'attache qu'il avoit toujours pour son pays, nonobstant les biens & les honneurs qu'il possédoit en France, qui devoient pourtant le lui faire oublier, fit qu'il y chercha un parti pour la sœur de la Princesse de Conti, & de la Duchesse de Mercœur; or tous ceux qui se présenterent ne lui étant pas agréables comme le Duc de Modene, il fit valoir cette alliance à V. M. comme s'il n'y songeoit que pour attacher ce Prince à ses intérêts; ainsi il vous fit trouver bon de lui donner le commandement de votre armée en ce pays-là,

conjointement avec le Prince Thomas, & ces deux Généraux s'étant joints, ils rompirent les mesures du Marquis de Caracène qui prétendoit surprendre Reggio, ce qui leur enfla tellement le courage, qu'ils se crurent en état d'assiéger Pavie. Mais ils furent obligés de lever le siège, ce qui auroit intéressé la gloire de V. M. si ce qui se passoit ailleurs n'eût servi à réparer sa réputation ; car outre ce que vous aviez fait en Flandres, votre armée de Catalogne conserva non-seulement ses conquêtes, mais en fit encore de nouvelles : elle se saisit de Cap-de-Quiers, & étant entrée dans le Campourda, elle mit tout sous contribution jusqu'à Gironne.

La faute que votre Ministre avoit faite en Italie, ne fut pas la seule dont on puisse accuser son Ministère; il s'étoit mis en tête une maxime que personne n'approuvoit que lui, & que V. M. souffroit, parce qu'elle avoit la complaisance de lui témoigner une grande confiance. Presque dans toutes les affaires il employoit deux hommes au lieu d'un, ce qui étoit une source de jalouse intarissable entr'eux, & qui

qui ne pouvoit produire qu'un méchant effet ; car deux personnes avec une pareille autorité se regardent comme deux ennemis , quoiqu'ils n'en fassent pas le semblant. Ainsi s'ils peuvent se mordre , ils n'en manqueront jamais l'occasion , & ne font jamais si aises que quand leur compagnon fait quelque faute : ils s'apostent même des gens l'un à l'autre pour se faire tomber dans le précipice, ce qui est bien éloigné de se redresser , comme il est nécessaire pour le bien de votre Etat.

V. M. est bien éloignée de cette maxime ; & comme elle sçait que le Gouvernement le plus parfait , est celui qui approche le plus près de la conduite de Dieu , elle laisse une autorité absolue à ceux qui agissent sous ses ordres. C'est assez qu'ils lui rendent compte de ce qu'ils font , mais elle ne les met point en compromis les uns avec les autres , dont aussi elle n'en feroit pas beaucoup plus mal servie. Car si ceux qui ont droit de faire une chose , ne la font avec toute l'autorité de leur maître, ils font mal obéis ; outre que si deux personnes ont droit de commander la même chose, l'un défait d'ordinaire ce que l'autre

L'autre entreprend. La différence des sentimens produit cet effet, aussi-bien que la jalousie ; d'où il faut conclure qu'un Etat est mal gouverné, quand il y a ainsi tant de maîtres. Aussi voyons-nous que le Gouvernement Monarchique est censé le plus parfait, & que dans les Républiques, celles-là passent pour les mieux policées, où il n'y a point tant de cahos ni de confusion.

Quoi qu'il en soit, ce désordre régnoit, & dans vos Finances & dans vos Armées. Vous avez vu qu'en Italie, vous y aviez deux Généraux. Ce fut la même chose cette année en Flandres, où le Cardinal Mazarin prit encore plaisir d'assembler deux hommes, dont les mœurs & les inclinations étoient opposées. Ce fut le Vicomte de Turenne & le Maréchal de la Ferté, qui n'avoient jamais été trop d'accord ensemble, & qui encore tout nouvellement avoient eu sujet de querelle. Car le Maréchal avoit retiré des mains de l'autre un prisonnier de guerre, sous prétexte de le vouloir échanger avec un de ses gens, qui étoit tombé entre les mains des ennemis. Mais ç'avoit été pour le faire pendre en repréailles de

ce qu'ils avoient fait mourir un Lorrain qui s'étoit attaché au service de V. M. Il avoit eu raison de le faire, & personne n'en sçauroit disconvenir, puisque sans cela, il n'y auroit pas eu un seul homme de ce Pays, qui eût voulu prendre les armes en votre faveur. Mais V. M. m'avouera que le Vicomte de Turenne avoit lieu de se plaindre de ce qu'il avoit abusé de sa crédulité, & que quoiqu'il y allât de votre service, il n'y a point de plaisir d'être l'instrument de la perte d'un malheureux.

Ces deux Généraux, dont l'armée étoit de trente mille hommes, cherchant à l'occuper glorieusement, ne trouverent point de conquête plus illustre que celle de Valenciennes. Chacun prit son quartier, l'un d'un côté l'autre de l'autre; & V. M. attendoit à toute heure des nouvelles de sa réduction, quand elle apprit que Dom Juan d'Autriche, qui étoit venu prendre la place de l'Archiduc, marchoit au secours avec le Prince de Condé. Le Vicomte de Turenne qui étoit accoutumé à prendre ses précautions, le fit encore si bien cette fois-là, que Dom Juan crut que pour réussir dans son entreprise,

se , il devoit attaquer le quartier du Maréchal de la Ferté. Turenne qui faisoit dépense en espions le sçut , & le fit sçavoir à ce Maréchal , à qui il offrit du renfort , afin qu'il pût repousser les ennemis. Mais sa jalousie ne lui permit pas de l'accepter. Ainsi Dom Juan l'ayant pris , non pas au dépourvu , mais d'une maniere fort avantageuse pour lui , il défit son quartier , & le prit prisonnier lui-même. Il voulut ensuite passer à celui du Vicomte de Turenne , mais il le reçut en si bon ordre , qu'il vit bien qu'il avoit affaire à un autre homme qu'au Maréchal. Turenne se retira au Quesnoi , où il attendit les fuyards pendant deux jours , & ayant tenu-là bonne contenance , Dom Juan n'osa entreprendre de lui livrer combat , il aima mieux aller attaquer la Ville de Condé , que le Vicomte de Turenne ne put secourir ; mais pour en diminuer la perte , il se rendit maître de la Capelle , que V. M. n'avoit pas trouvé l'occasion de reprendre , depuis qu'Elle l'avoit perdu.

Un autre qui auroit eu moins de courage que V. M. auroit été toute étourdi du malheureux succès de ce siège.

siège. Elle en auroit fait aussi tomber sa colere sur le prisonnier , mais elle parut ferme , non-seulement dans ce revers de fortune , mais elle prit encore soin elle-même de justifier la conduite du Maréchal , dont elle paya la rançon ; car elle a toujours été bienfaitante envers ceux qui lui rendent service , & les malheurs qui leur arrivent , ne servent qu'à lui donner plus de considération pour eux.

La fortune ne vous traita pas si mal en Italie cette année-ci , qu'elle avoit fait l'autre. Votre armée , sous le commandement des Ducs de Mercœur & de Modene , y prit la Ville de Valence , à la vue des troupes Espagnoles , qui n'oserent lui livrer combat en Catalogne. Vous soutintes pareillement l'honneur que vos armes y avoient acquis , de sorte que l'éclat de votre Couronne commençant à offusquer celle d'Espagne , chacun à l'envi rechercha votre alliance.

En effet , vous n'oubliâtes rien de ce qui pouvoit vous attirer de la considération , & les Suisses , vos anciens Alliés , étant défunis entr'eux , vous terminâtes heureusement leurs différends

par

par votre médiation. Car V. M. sçait qu'il ne se doit passer rien dans l'Europe, dont elle ne prenne connoissance, & que les grands Princes, comme elle, doivent interposer leur autorité à ce que personne ne prenne les armes que de leur consentement.

Vous reçûtes aussi dans vos Etats la Reine de Suède, qui avoit abdiqué sa Couronne en faveur de son cousin germain. Elle fut extrêmement contente de la réception que vous lui fîtes. Mais vous n'eutes pas lieu de l'être de son procédé; car elle fit assassiner dans une de vos maisons Royales, un de ses principaux Officiers, qui lui avoit donné quelque sujet de mécontentement, & comme on s'ingère de pénétrer dans les choses qu'on ne sçait pas, on crut qu'il y avoit du mystère entre eux, & que l'indiscrétion de ce Gentilhomme lui avoit attiré son malheur. Des discours si fort au désavantage de cette Princesse, joints au peu de satisfaction qu'elle sçavoit que vous aviez de ce qui étoit arrivé, la porta à partir plutôt qu'elle n'eût fait. Elle s'en fut à Rome, qu'elle avoit choisi pour le lieu de sa retraite, & y ayant fait son abjuration,

ration , elle apprit dans une vie privée qu'il y a mille dégoûts à quoi on ne s'attend pas quand on n'en a jamais goûté.

V. M. eut en ce tems-là une affaire aussi délicate qu'elle en ait eue depuis qu'elle est montée sur le Trône. Je veux parler de celle des Jansénistes, Secte d'autant plus dangereuse , qu'elle se couvre du manteau de la piété. Elle fut condamnée à Rome, & vous crûtes après cela que vous ne la deviez pas souffrir dans vos Etats, ainsi vous en fites sortir ceux qui ne voulurent pas souscrire aux décrets du Saint Pere. Mais comme leur brigade étoit forte, ils ne laisserent pas, quoi qu'absens, d'y entretenir intelligence. Tout Paris se trouva rempli de leurs écrits, & l'on y couroit avec tant d'avidité, qu'on eût dit que Rome s'étoit méprise en les condamnant. Leur maniere de vie impositoit encore beaucoup en leur faveur, car ils ne faisoient rien en apparence, qui ne tendît à la perfection, & tout ce qu'on pouvoit trouver à redire en la doctrine qu'ils enseignoient, c'est qu'ils faisoient les portes du Paradis trop étroites. Enfin

il

il étoit dangereux de les écouter , car leurs paroles n'étoient que miel pour les ames les plus purifiées , & il n'y avoit que celles qui avoient peine à revenir de leurs égaremens , qu'elles jetoient dans le défespoir. Mais Votre Majesté croyant que ce n'étoit point à elle à approfondir ces fortes de choses, s'en tint au Décret du Pape , & ordonna à la Sorbonne de réfuter les écrits qui paroissoient. Elle y donna tous ses soins. Cependant quelques Docteurs ayant refusé de se soumettre au sentiment des autres , qui étoit conforme à ce qui avoit été arrêté à Rome , cette Faculté les exclut de son Collége , ce que V. M. approuva , parce que c'étoit le moyen d'éviter le schisme qui étoit tout prêt à s'élever.

En effet un Roi prudent & sage doit couper le cours à toutes sortes de nouveautés , & principalement en matiere de Religion , dont les suites sont toujours de plus grande conséquence que dans tout le reste. Sans cela , il n'y auroit point de sûreté , ni pour l'Etat ni pour les consciences ; & il ne dépendroit que d'un faux dévot de faire une Religion à sa mode , dont il ne man-

queroit

queroit pas d'avoir des approbateurs, pourvu qu'il portât les choses à l'excès; car l'esprit de l'homme est fait d'une manière qu'il se sent épris d'un grand respect à la vue de celles qu'il s'imagine les plus parfaites, sans considérer que quand on les outre ainsi, elles n'ont nul rapport à la foiblesse humaine à laquelle il faut s'accommoder.

V. M. entreprit bien-tôt après le siège de Cambrai, mais quoique ce fût avec sa prudence ordinaire, dont il y avoit lieu d'espérer un bon succès, sa bonne conduite fut obligée de céder à la fortune. L'entreprise dépendoit de la diligence, & V. M. comptoit que ses lignes seroient faites avant que ses Ennemis, qui étoient éloignés, en fussent avertis; mais par malheur, il prit envie au Prince de Condé de faire la revue de ses troupes, le lendemain que les vôtres s'étoient campées devant la Place, tellement que se trouvant à cheval, lorsque la nouvelle lui en arriva, il marcha à l'heure même, & prit si bien son tems, qu'il passa au travers de votre armée, sans être reconnu. Il vous fallut lever le siège après cela, mais comme vous cherchiez à réparer

cet affront par quelque entreprise de grand éclat , vous fûtes assiéger Mont-medey.

Les Ennemis qui étoient tous fiers de ce qui vous étoit arrivé à Cambray , se flatterent qu'ils vous feroient recevoir le même échec devant l'autre. Le Prince de Condé qui étoit leur Héros , fut prié d'en prendre le soin , mais le Vicomte de Turenne qui l'observoit , ayant marché jour & nuit avec une partie de ses Troupes qu'il commandoit , le Maréchal de la Ferté que vous aviez chargé de cette expédition , se trouva en si bonne posture , que quoique ses lignes ne fussent pas encore achevées, le Prince de Condé n'osa entreprendre de l'attaquer. Vous réduisites ainsi cette forte Place sous votre obéissance , pendant que le Vicomte de Turenne fut rejoindre son armée , après le départ du Prince de Condé , qui , tout grand Capitaine qu'il étoit , ne put encore l'empêcher de prendre Saint Venant.

Comme il vit cela , il mit le siège lui-même devant Ardres , conjointement avec Dom Juan d'Autriche , espérant , ou que le Vicomte de Turenne
se

se déporteroit de son entreprise, ou qu'il lui laisseroit achever la sienne sans le troubler. Il paroïssoit même qu'il en viendroit plutôt à bout que lui, à cause que Saint Venant étoit défendu par une bonne garnison, & qu'au contraire il n'y avoit presque personne dans Ardres; mais le Vicomte de Turenne, qui sçavoit qu'une des plus belles parties d'un Général, est de ne pas perdre un moment de tems, usa d'une si grande diligence, qu'il obligea les Ennemis de capituler deux jours plutôt que le Prince de Condé ne croyoit. Il marcha en même-tems contre lui, dont le Prince ayant nouvelle, il pensa se désespérer, parce que s'il lui eût seulement donné quatre heures davantage, il se rendoit maître d'Ardres. En effet, il venoit de faire jouer un fourneau, qui avoit fait tout l'effet qu'il devoit desirer; de sorte qu'il n'y avoit point d'apparence que le Gouverneur pût tenir davantage; mais apprenant que le secours étoit si proche, il ne voulut point capituler. M. le Prince qui ne se voyoit pas si fort que le Vicomte de Turenne, prit le parti de lever le siège, cependant ce fut pour faire l'éloge lui-même

même du Vicomte de Turenne , dont la diligence lui avoit fait manquer le secours de Montmedy, & la prise d'Ar-dres.

C'est aussi une chose si nécessaire à un Général de ne pas perdre un moment de tems , que quand cette qualité lui manque , il ne peut jamais espérer d'être bon Capitaine ; car à la Guerre tout dépend quelquefois d'un instant , & qui ne sçait pas s'en servir , ne mérite pas d'avoir grande estime.

Le Vicomte de Turenne ne borna pas sa Campagne à ce qu'il avoit fait , il s'empara encore de la Mothe-aux-Bois , & de plusieurs forts sur le Canal de Bourbourg , après quoi il se rendit maître de Mardik.

Ce qui se passa en Catalogne ne mériteroit pas d'être rapporté , si ce n'est qu'il est bon de faire voir , que si Votre Majesté n'y fit pas de plus grandes conquêtes , c'est qu'elle crut assez faire de conserver celles qu'elle avoit faites de ce côté-là. Ce Pays qui est séparé du Roussillon & de la Cerdagne, par une chaîne de Montagnes d'une prodigieuse hauteur , & dont les avenues sont si étroites , qu'à peine y peut-il passer
deux

deux hommes de front, semble être fait pour un autre Souverain , & que c'est vouloir forcer la nature de se réunir sous une même domination. Ainsi V. M. se contentant des bornes que Dieu semble avoir mises pour la séparation de votre Etat , & de celui du Roi d'Espagne , vous vous résolûtes de n'entrer dans le sien que pour lui faire voir que vous aviez des Troupes suffisantes pour garder le vôtre. Ainsi tout se passa en quelques escarmouches légères , & ce fut presque toujours la même chose jusques à la Paix.

Aussi le Prince de Conti , qui commandoit en ce Pays-là l'année précédente , voyant qu'il n'y avoit pas grand honneur à acquérir pour lui , demanda à V. M. d'aller remplir la place du Prince Thomas qui étoit mort. Vous le lui accordâtes , mais il auroit mieux valu qu'il fût demeuré en Roussillon , puisqu'il ne passa en Italie que pour lever le siège d'Alexandrie de la Paille , qu'il avoit entrepris conjointement avec le Duc de Modene.

Si V. M. veut sçavoir pourquoi il éprouvoit plus souvent en ce Pays-là des revers de fortune , qu'en pas un au-

tre , il me fera aisé de lui en rendre raison : c'est que les Espagnols regardent le Milanez , comme une chose de la dernière conséquence pour eux , & dont la perte entraîneroit celle de tous les autres Etats qu'ils possèdent en ce Pais-là. Ainsi toutes les fois qu'on l'attaque , ils font tous les efforts imaginables pour le secourir. D'ailleurs , les vœux des Princes d'Italie ne sont pas d'ordinaire pour vous , quand vous y portez vos armes ; ils sont ravis d'avoir votre protection , mais ils n'aimeroient pas votre voisinage ; d'où je conclus que le moins que vous pourrez troubler leur repos , fera toujours le meilleur pour vous. Il vous doit suffire d'avoir une porte pour les secourir en cas de besoin , & pourvu que vous ne souffriez pas qu'aucune Puissance , & l'Espagne sur-tout , y fassent aucune entreprise , vous y ferez toujours en grande réputation. Tout ce qui me semble donc que vous devez faire en ce Pays-là , est d'entretenir l'Alliance que vous avez avec le Duc de Savoye , dont la bonne intelligence vous est non-seulement nécessaire pour la conservation de Casal , mais encore pour celle de Pignerol.

Celle

Celle des autres Princes vous est inutile & même vous pourroit être désavantageuse, en ce que cela faisant croire aux autres que vous auriez de grands desseins sur leur liberté, ils seroient capables de se liguier contre vous. Je sçais bien que dans l'éclat où se trouve aujourd'hui V. M. la ligue des Princes d'Italie contr'elle ne tourneroit qu'à leur confusion, si elle n'étoit soutenue des forces de toute l'Europe, mais il faut prendre garde qu'ils ne servissent de Trompettes aux autres Puissances, qui portent assez de jalousie à V. M. pour chercher à troubler sa prospérité. D'ailleurs vous devez fuir tout ce qui peut allarmer les Suisses, dont vous avez plus affaire que vous ne pensez, car s'ils retiroient les troupes qu'ils vous donnent, ce seroit vous priver d'un secours dont vous ne sçauriez vous passer. J'ajouterai à cela que dans une pareille révolution, le Duc de Savoye vous pourroit échapper, & que par défection vos frontieres qui ne sont point fortifiées de ce côté-là auroient beaucoup à souffrir.

Je sçais bien que quand il s'agit de faire la guerre, on examine non-seule-

ment les moyens qu'on peut avoir pour y réussir , mais encore quelle en sera la suite & la conclusion. Je sçais par conséquent que ces Princes sont trop avisés pour se déclarer contre V. M. dont ils peuvent uniquement espérer du secours dans leur oppression, & contre qui ils ne sçauroient armer que des Puissances qui leur doivent être extrêmement suspectes. En effet , à quelque branche qu'ils se puissent adresser de la Maison d'Autriche, ils en ont à craindre également. Si celle d'Allemagne prétend qu'ils sont feudataires de l'Empire , dont les rênes qu'elle tient, lui donne lieu de leur commander , celle d'Espagne a sur eux le droit de bienfaisance , qui n'est pas moins puissant que tous les autres. Ainsi de quelque côté qu'ils se tournent, ils trouveront bien mieux leur compte à entretenir l'amitié de V. M. que de s'adresser ailleurs, mais il faut qu'elle y corresponde de sa part, parce que quand on se voit méprisé , le ressentiment qu'on en a ne permet pas toujours qu'on fasse réflexion à ce que l'on devrait faire , & le desir qu'on a de se venger , est quelquefois si fort imprimé dans le cœur , qu'on

qu'on l'achete souvent à ses dépens.

Parmi tant d'occupations importantes que V. M. avoit de tous côtés, son esprit n'étoit pas moins tendu pour tout ce qui pouvoit procurer le bien & le repos de ses Sujets. Il n'y eut point d'année qu'elle ne fit de belles ordonnances, parmi lesquelles je ne dois pas oublier celle faisant défenses aux Pages & aux Laquais de porter des épées. Et vous ordonnâtes qu'on y tint la main si exactement, que les désordres qui en arrivoient tous les jours commencèrent à cesser. Vos peuples vous eurent aussi l'obligation de les délivrer de l'importunité des pauvres, dont la multitude étoit si grande, par la fainéantise de la plûpart qui aimoient mieux mendier que de travailler, que l'on n'étoit en repos en aucun endroit. Les rues en étoient toutes couvertes, aussi-bien que les Eglises, où l'on ne pouvoit faire ses prières, qu'on n'en fût interrompu à tous momens. Vous les fites enfermer dans l'Hôpital Général, & l'Ordonnance qui en fut publiée, fit entendre les sourds, parler les muets, guérit les estropiés, & fit un si grand nombre de miracles, que jamais on n'en vit en si

grande quantité ; car l'abus étoit si grand , que ces fainéans se mettoient aux passages sur un tas de paille , où leurs membres paroissoient tous disloqués pour donner plus de compassion ; mais quand ils virent qu'on les alloit enfermer , ils se trouverent sains & droits , & travaillerent comme les autres.

L'Alliance que V. M. avoit faite avec les Anglois , vous donna moyen l'année suivante de vous servir de leurs vaisseaux pour attaquer Dunkerque , & l'ayant investi par mer & par terre , Dom Juan d'Autriche y accourut pour le secourir avec le Prince de Condé. Leur Armée étoit grossie d'un nouveau Rebelle que V. M. avoit néanmoins comblé de graces , mais comme il prétendoit avoir lieu de se plaindre de votre Ministre, il se couvrit de ce prétexte pour lui manquer de foi ; c'étoit le Maréchal d'Hocquincourt , qui tâcha de faire déclarer la Ville de Péronne, dont il étoit Gouverneur , en faveur du parti où il se jettoit ; mais la fidélité de son fils , jointe à celle des Habitans conserva cette Place à V. M.

L'importance de Dunkerque obligea
les

les Ennemis de tout hazarder devant que de le laisser perdre ; ainsi étant venus reconnoître les lignes , le Vicomte de Turenne en sortit pour leur livrer combat. Les troupes de V. M. y foutinrent l'espérance que vous aviez conçue de leur valeur , & ayant battu l'armée Ennemie , la Ville se rendit à votre Général. Vous y vintes vous-même pour la remettre entre les mains des Anglois, à qui elle devoit appartenir , suivant le Traité que vous aviez fait avec eux ; car pour empêcher qu'ils ne se joignissent avec vos ennemis , il vous avoit fallu en passer par-là , nonobstant qu'il vous fut fâcheux de voir tomber une si belle Ville , & si importante entre les mains d'un autre que de vous. Vous vous contentâtes d'y faire exécuter une condition qui étoit avantageuse aux Catholiques, & par laquelle ils devoient jouir de la liberté de conscience , au préjudice de ce que les Anglois pratiquent dans leurs autres Etats. Mais la nécessité qui vous avoit obligé de les en mettre en possession , les obligea de même à vous accorder une demande si juste.

La défaite des Ennemis vous ouvrit

les portes à de plus grandes conquêtes ; Gravelines , Bergues , Furnes , Dixmudes , Menin , Oudenarde , Ypres , & quelques autres places reconnurent votre domination ; mais la joie qu'on en eut ne fut qu'imparfaite , par la crainte qu'on eut de vous perdre ; car ce fut en ce tems-là que vous futes si malade à Calais , qu'on crut que vous n'en pouviez jamais réchapper. Il falloit voir la tristesse où étoit toute votre Cour , & toute votre armée , chacun étoit dans une consternation qui ne se peut exprimer , il n'y eut que vous qui parutes toujours le même , & qui tâchâtes de consoler la Reine votre Mere & le Cardinal Mazarin , qui se désespéroient au chevet de votre lit. Enfin vous futes abandonné des médecins , & l'on fut obligé d'avoir recours au vin émétique qui n'étoit pas encore en usage en ce tems-là , mais qui vous étoit ordonné par un homme qu'on avoit fait venir exprès d'Abbeville , sur la réputation qu'il avoit d'avoir fait de belles cures. On vous crut alors si bien perdu , qu'il y eut deux ou trois de vos courtisans qui furent faire compliment à M. votre Frere sur la belle succession qui lui venoit.

venoit. En effet , on avoit déjà tiré les rideaux de votre lit , & on vous croyoit si bien mort , que vos Aumôniers étoient tout prêts de commencer le *De profundis*. Mais vous donnâtes dans cet instant quelques marques de vie , ce qui faisant voir qu'on s'étoit trompé , on vous donna le vin émétique , que vous ne voulutes prendre qu'après avoir demandé au Cardinal Mazarin , si son sentiment étoit qu'il pût vous guérir.

Il vous dit qu'il le falloit espérer , ce qui vous arma d'une telle résolution , que vous le prîtes tout d'une haleine , & sans faire la moindre grimace. Ce même jour vous eûtes une crise qui fit bien espérer ; & en effet on commença à s'appercevoir de quelque changement , ce qui obligea l'homme entre les mains de qui vous étiez , de vous en donner une nouvelle prise ; elle acheva de vous tirer d'affaire, & la jeunesse où étoit V. M. étant d'un grand secours dans toutes sortes de maux , vous recouvraâtes si parfaitement votre santé , qu'un mois après l'on ne pouvoit s'appercevoir si vous aviez été malade.

La perte qu'on avoit pensé faire de

vosre personne sacrée, fit naître l'envie à la Reine vosre Mere de vous marier. Son inclination aussi-bien que la vôtre étoit du côté de l'Infante, dont l'alliance eut produit la Paix générale, & donné d'ailleurs à Vosre Majesté une Princesse d'une vertu exemplaire, & dont la beauté n'étoit pas à mépriser; mais les Espagnols qui craignoient que cette alliance ne les jettât un jour sous vosre domination, parce qu'elle étoit héritière présomptive de leurs Etats, y faisoient paroître une aversion si épouventable, que vous futes obligé de jeter les yeux sur la Princesse de Savoye.

V. M. s'achemina à Lyon, dans le dessein de la voir elle-même, & de terminer cette affaire. La Duchesse de Savoye vous y vint trouver avec sa fille, & vous futes si content de cette Princesse, que la Duchesse sa mere fut éprise d'une joie indicible, voyant qu'il ne lui pouvoit arriver un plus grand bonheur. Tous vos Courtisans, croyant déjà pareillement que c'étoit une affaire faite, commencerent à regarder cette Princesse comme celle que le Ciel destinoit à être leur Reine. Mais les Espagnols prévoyant que si cela arri voit,

toute

toute la Flandre alloit tomber sous la puissance de V. M. & qu'après cette conquête, elle voudroit encore les obliger à lui restituer la Navarre qu'ils lui retenoient injustement, ils envoyèrent Pimentel à Lyon, avec pouvoir de rompre ce Mariage, & de proposer celui de l'Infante.

V. M. en fit part en même-tems à la Princesse, à qui elle tâcha de persuader que l'inclination qu'elle avoit pour elle la rendoit moins sensible, qu'elle n'auroit été dans un autre tems à cette nouvelle. Mais comme ces paroles, quelque sincères qu'elles fussent, n'étoient pas capables de la consoler, elle s'en retourna à Turin bien affligée de la fortune qu'elle manquoit.

De Lionne s'étant abouché avec Pimentel, ébaucha le Traité de Paix, dont le Cardinal Mazarin voulant avoir tout l'honneur, il se rendit sur la frontière d'Espagne, où Sa Majesté Catholique envoya de son côté Dom Louis de Haro son premier Ministre. Ils tinrent leurs conférences dans l'Isle des Faifans, sur la Riviere de Bidassoa, qui sépare vos Etats d'avec ceux du Roi d'Espagne, & y étant convenus de tout

ce que Lionne & Pimentel avoient laissé à faire, vous envoyâtes le Maréchal de Grammont à Madrid, pour demander l'Infante à son pere. Cette cérémonie s'étant faite, avec toutes celles qui devoient précéder votre mariage, vous vous rendîtes à Bayonne avec une Cour superbe, après avoir puni les habitans de Marseille, qui prenoient si mal leur tems, qu'ils choissoient celui où vous étiez à la veille d'avoir la paix, pour se révolter. Vous épousâtes-là cette Princesse, & pardonnâtes au Prince de Condé, à qui vous rendîtes les Charges & les Gouvernemens qu'il avoit avant sa révolte. La plûpart de vos conquêtes vous demeurèrent par ce Traité, mais vous deviez rendre la Lorraine, à l'exception d'un chemin qui vous devoit demeurer en Souveraineté pour aller en Alsace, & du Duché de Bar qui vous devoit appartenir pareillement.

A l'égard de la crainte des Espagnols, dont il a été parlé ci-dessus, vous y remédiâtes dans la meilleure forme qu'on se put aviser de part & d'autre. Vous renonçâtes à la succession d'Espagne en termes formels, & avec toutes les clauses

ses que cette Couronne voulut exiger. Ainsi la paix ayant été rendue à vos Sujets , après une si longue guerre , vous ne songeâtes qu'à les en faire jouir , & à en jouir vous-même.

CHAPITRE III.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Paix des Pirenées jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle.

DEvant que Votre Majesté s'en revînt à Paris , Elle s'arrêta à Fontainebleau pour donner le tems aux Habitans de cette grande Ville de se préparer à la recevoir. L'entrée qu'ils lui firent fut si superbe & si magnifique que de mémoire d'homme on n'a rien vu de pareil. V. M. s'arrêta à l'entrée du Fauxbourg Saint Antoine , où on lui avoit élevé un Trône d'une si grande beauté , qu'il étoit digne de vous & de la Reine votre Epouse. Vous y reçûtes les complimens des Cours Souveraines & du Corps de Ville ; après quoi vous vous rendîtes au Louvre , précédé
de

de votre Noblesse , au milieu d'un si grand concours de Peuple , qu'il sembloit que toute la France fût accourue là pour vous admirer.

Parmi tous ces sujets de contentement , vous vous appliquâtes à votre ordinaire au Gouvernement de votre Etat , & vos soins s'étendant aussi-bien sur vos Alliés que sur vos Peuples , vous assoupites un gros différend qui s'étoit élevé entre les Couronnes du Nord , & qui avoit déjà produit une guerre cruelle. Toute l'Europe étoit même prête d'y entrer , tant il est vrai qu'il ne faut qu'une étincelle pour causer un grand embrâsement. Mais y ayant remédié par votre prudence , vous vous trouvâtes toujours de plus en plus en état de jouir du repos que vous vous étiez acquis par votre vertu.

Je n'avois point encore l'honneur d'être connu particulièrement de V. M. quoiqu'à la mort de M. le Roi , premier Commis de M. le Tellier , Secrétaire d'Etat de la Guerre , il m'en eût fait exercer la charge pour la conférer à M. de Villacerf son parent & le mien , qui n'étoit pas encore en âge de l'occuper. Depuis cela j'étois entré au service de

de

de M. le Cardinal Mazarin , chez qui j'avois eu l'honneur de parler à V. M. mais comme ce n'étoit qu'en passant , & pour répondre aux demandes qu'elle me faisoit , je courois risque de lui être long-tems inconnu , si M. le Cardinal qui se sentoit mourir tous les jours , ne lui eût dit que j'étois homme fort entendu dans les Finances , & capable de redresser les malversations qui s'y faisoient.

Deux choses lui firent dire ce bien-là de moi à V. M. l'une , l'abus qui s'y commettoit effectivement ; l'autre , le bon ordre que j'avois apporté dans ses affaires , dont il me laissoit le soin. Je ne sçais si je ne devrois point encore en mettre deux autres en ligne de compte ; l'une , la haine qu'il portoit à M. Fouquet , Surintendant des Finances , avec qui il avoit eu quelques paroles , il n'y avoit que fort peu de jours , & qui s'en faisoit beaucoup accroire , à cause qu'il étoit d'ailleurs Procureur Général du Parlement ; l'autre , qu'il se voyoit sur le bord de sa fosse , ce qui lui faisoit songer à quitter le monde , & ses grandeurs. Quoi qu'il en soit ; Votre Majesté voulut que j'eusse quelques

ques conférences particulieres avec elle où je fus si heureux que de la contenter. Cela fut cause qu'elle me dit que j'eusse à lui dresser des Mémoires bien étendus de tout ce dont j'avois eu l'honneur de l'entretenir , ce que je fis dès le lendemain , & elle en parut fort contente.

Cependant le Duc de Lorraine qui se plaignoit qu'il avoit été sacrifié dans le Traité , vint à Paris , où il mit tout en usage pour tâcher de le faire réformer à son égard. Mais après tout ce qu'il avoit fait , tant du vivant du feu Roi votre pere , que sous le Règne de V. M. pour raison de quoi il avoit été dépouillé de ses Etats , il n'y avoit guère d'apparence qu'il réussit. En effet , vous jugeâtes avec beaucoup de fondement , par ce qui étoit arrivé par le passé , qu'il n'y avoit point d'assurance à prendre en sa parole pour l'avenir. Ainsi vous rejettâtes tout ce qu'il vous proposoit & lui signifiâtes qu'il falloit qu'il s'en tint à ce qui avoit été arrêté. Comme il vit cela , il prit le Cardinal par son foible : il lui fit proposer le mariage d'une de ses nièces , ou avec lui , ou avec le Prince Charles son neveu ,
fils

filz du Prince François , feignant qu'il n'étoit pas encore bien déterminé s'il se marieroit ou non ; car la Duchesse Nicole étoit morte à ce coup-là , & il pouvoit faire un mariage plus solide , que celui qu'il avoit fait de son vivant avec la Princesse Cantecroix. L'avantage que votre Ministre y trouvoit , lui fit oublier les intérêts de V. M. en quoi néanmoins il étoit extrêmement blâmable , puisque celui , sur qui un Prince se repose de ses affaires , les doit toujours préférer à tout ce qui lui peut être proposé pour son bien particulier. J'ai l'avantage d'avoir mis cette règle en pratique , & dans peu j'en citerai un exemple à Votre Majesté , où elle verra que le mariage avantageux qu'on me proposoit pour mon filz aîné , bien-loin de m'ébranler , ne me tenta point , parce que je crus qu'il y alloit du service de Votre Majesté.

Le Duc connoissant qu'il avoit mis , par son adresse , ses affaires en bon chemin , fit l'amoureux lui-même , sur ce qu'il vit que le Cardinal avoit plus d'inclination pour lui que pour son neveu ; car il croyoit par-là gagner du tems , & qu'il auroit celui de mettre quelque
nouvelle

nouvelle invention en pratique. A cette feinte, il en ajouta une autre pour traîner le mariage proposé en plus grande longueur. Il fit le malade ; mais cette feinte maladie ne l'empêchant pas de poursuivre le succès de son affaire, il fit agir le Duc de Guise, qu'il trompa le premier, afin que la bonne foi, qui est d'ordinaire le soutien d'une négociation, le fît agir vigoureusement pour ses intérêts.

Le Duc de Guise, qui effectivement étoit un Prince plein de droiture, & dont l'ame, grande & généreuse, ne lui auroit pas permis de servir d'instrument pour tromper personne, ce Duc, dis-je, le croyant de bonne foi, agit pour lui avec toute la chaleur qu'il pouvoit espérer d'un Prince de son sang ; & comme le Cardinal le connoissoit incapable de tromperie, il y prit tant de confiance qu'il signa un Traité au nom de V. M. bien plus avantageux pour le Duc de Lorraine, que celui qui avoit été fait dans l'Isle des Faifans. Après cela il s'attendoit de voir sa Nièce, Duchesse de Lorraine, soit qu'elle épousât le Duc, ou le Prince Charles ; mais ce Prince, qui faisoit gloire de ne jamais
tenir

tenir ce qu'il promettoit , ayant ainsi obtenu tout ce qu'il pouvoit souhaiter , défavoua le Duc de Guise , qui avoit promis qu'il épouserait sa Nièce incontinent après le Traité.

On trouvera peut-être étrange que ce Ministre , qui avoit beaucoup de finesse en partage , ne lui eût pas fait ratifier auparavant , ce que le Duc de Guise lui promettoit de sa part. Mais il est bon de sçavoir qu'il ne vouloit pas que V. M. sçût que c'étoit-là le prix avec lequel le Duc devoit payer le relachement qu'il avoit en sa faveur. Ainsi pour vouloir être trop fin , il se trouva dupé ; ce qui nous fait voir qu'il ne faut jamais prendre de confiance à des gens d'un certain caractère , & que d'ailleurs l'excès de finesse , est quelquefois plus nuisible que si l'on en avoit moins.

Il y a apparence que le Cardinal, qui étoit Italien , & qui par conséquent aimoit la vengeance , comme font tous ceux de cette Nation , ne le lui eût pas pardonné. Il étoit impossible effectivement dans le poste où il étoit , qu'il n'en trouvât quelque occasion favorable. Mais étant venu à s'alliter , il lui
fallut

fallut songer à des choses de plus grande conséquence, qui étoit de rendre compte à Dieu. Comme il étoit accoutumé que chacun lui rendît le sien, sans jamais en rendre à personne, ce compte l'embarrassa à un point qu'il en eut des convulsions extraordinaires; cependant croyant qu'en l'état où il se trouvoit, il ne risqueroit rien quand il diroit la vérité, il s'accusa d'avoir volé V. M. & le Peuple. M. Joli, Curé de Saint Nicolas des Champs, qui étoit son Directeur, lui dit qu'il ne pouvoit lui donner l'absolution, s'il ne restituoit; & comme tout riche qu'il étoit, cela étoit au dessus de ses forces, & que d'ailleurs, il avoit encore tant d'attache aux richesses qu'il ne pouvoit se résoudre à s'en dépouiller, il couroit risque de mourir sans la recevoir, si V. M. n'eût eu la bonté de lui faire don de ce qu'il pouvoit vous avoir pris. M. Joli se contenta de la déclaration que V. M. en faisoit, & cela lui ayant remis l'esprit, il mourut plus tranquillement qu'il n'auroit fait sans cela.

Votre Majesté, dès le soir même, me fit venir dans son Cabinet, où elle s'informa de moi, s'il n'avoit point caché

ché quelques effets , & le lieu où ils pouvoient être. Je lui dis tout ce que j'en sçavois , & elle s'empara de quantité de richesses , & en laissa néanmoins de si grandes à sa nièce Hortense , qu'il avoit faite son héritière , à condition que son mari porteroit le nom & les armes de Mazarin , que cela donna de la jalousie à tous les Princes du sang. Mais V. M. qui avoit toujours eu tant de bonté pour lui , la lui continua encore après sa mort , sans vouloir qu'on touchât en aucune façon à sa succession.

Toute la France cependant eut les yeux tournés sur V. M. pour voir comme vous vous conduiriez dans ces commencemens , où vous étiez abandonné à votre propre conduite. Car quoi qu'auparavant vous eussiez fait connoître à mille choses que vous feriez un jour un grand Roi , la mauvaise éducation que vous aviez eue , joint à ce que vous aviez toujours été pour ainsi dire , sous la ferule de ce Ministre , faisoit douter si vous vous étiez conduit par vos propres mouvemens , ou si vous n'aviez point suivi ceux d'autrui. D'ailleurs comme la vivacité de
votre

votre Nation , ne nous donne pas beaucoup d'estime pour ce qui nous paroît sombre & endormi , il y en avoit beaucoup qui prenoient pour un défaut cet air de sagesse que vous avez toujours eu dans toutes vos actions. On ne pouvoit croire qu'un Prince de votre âge dût être si sage , sur-tout dans une Cour où il y avoit un nombre infini d'étourdis , & qui disent tout ce qu'ils pensent , sans y faire la moindre réflexion.

Mais je jugeai tout autrement de V. M. dans les premières conférences que j'eus l'honneur d'avoir avec elle ; & elle y pesoit si bien toutes choses que je fus persuadé que les avantages d'un bon naturel l'emportent sur une méchante éducation. Tous vos Sujets ne tarderent guère à être de mon sentiment , sur-tout quand ils virent que vous scaviez si bien faire le Roi , qu'autant qu'ils avoient pris de liberté sous le Ministère du Cardinal Mazarin , autant les obligiez-vous à vous porter le respect qui vous étoit dû. Les réponses justes & à propos que vous fites aussi aux Ambassadeurs qui résidoient auprès de vous , donnerent

une

une grande opinion de votre sagesse, si bien que dans moins de rien, les étrangers, aussi bien que les François, furent défabusés de certains discours qui s'étoient tenus à votre désavantage. Car il ne faut que la moindre apparence pour faire médire d'un Prince qui est sur le Trône, au lieu qu'il faut un amas d'évenemens considérables & d'actions pleines de conduite, pour le mettre en réputation. Ce qui leur doit apprendre qu'ils ne doivent jamais rien faire que de bien à propos, puisque chacun ayant les yeux tournés sur eux, ce n'est que pour leur rendre justice, selon que leurs actions seront bonnes ou mauvaises.

Mais V. M. n'avoit rien à appréhender de ce côté-là, & je dois rendre encore ce rémoignage à la posterité, qu'elle fit une action digne de lui acquérir une gloire immortelle. Comme vous étiez élevé ainsi que j'ai dit ci-dessus avec les femmes, vous devintes amoureux de l'aînée des quatre nièces qui étoient encore à la Cour, & vous l'aimâtes même si éperdûment, que ceux qui n'avoient pas l'honneur de vous connoître crurent que cette passion seroit

roit capable de vous faire oublier ce que vous vous deviez à vous-même. Cette Nièce la fomentoit même assez adroitement , & ne cherchoit qu'à vous enflammer encore davantage , par des détours artificieux , & qui sont assez en usage parmi les femmes habiles , & qui veulent profiter de leurs conquêtes. Mais bien loin de donner dans les panneaux qu'elle vous tendoit ; vous consentîtes qu'on la mariât , & la vîtes partir d'un œil sec , nonobstant ses tendres reproches , & que votre cœur vous reprochât à vous-même que vous étiez bien cruel , pendant que vous pouviez vous procurer une félicité qui est d'autant plus touchante , qu'on n'en croit point d'autre dans la vie , quand on se trouve dans l'état où vous étiez.

Cette victoire sur vous-même fut suivie d'une autre sur le sujet de la même personne. Les douceurs qu'elle avoit goûtées à la Cour , comme aussi peut-être le souvenir de V. M. dont elle ne pouvoit se défaire , lui ayant fait faire méchant ménage avec son mari , elle revint bientôt en France. L'on croit , & beaucoup de gens sont
de

de ce sentiment , qu'elle avoit de fortes espérances qu'un feu qui avoit été si ardent & si vif se rallumeroit facilement , ainsi elle cingloit vers la Cour à pleines voiles , quand V. M. en étant avertie, lui envoya un courier pour lui ordonner de se retirer dans un Couvent.

Je ne prens pas garde , Sire , que j'anticipe sur le tems où cela s'est passé , & que pour faire les choses dans l'ordre , j'aurois mieux fait d'en remettre le discours à une autre fois ; mais la liaison qu'a cette circonstance avec l'autre que j'ai rapportée ne m'a pas permis de différer davantage d'en parler , outre que cet ouvrage souffrira plutôt une transposition que si j'entreprendois de faire votre histoire dans les formes.

Cependant V. M. ne pouvant prendre confiance dans l'esprit inquiet & remuant du Duc de Lorraine , & craignant qu'il n'entrât dans des cabales préjudiciables au bien de son Etat , elle fit dessein de marier en France le Prince Charles son Neveu , à qui appartenoient légitimement les Etats de Lorraine & de Bar. Le Prince Fran-

çois son Pere , qui étoit demeuré à Paris , fut ravi que V. M. eût de si bonnes intentions pour son fils , qui sans elle , ne pouvoit pas obliger son Oncle à lui faire justice. Il proposa à V. M. le mariage de Mademoiselle de Montpensier , & vous y donnâtes les mains , parce qu'il vous étoit indifférent quel parti ce seroit , pourvu qu'il mît le Duc de Lorraine hors d'état de vous faire du mal. Mademoiselle de Montpensier , qui avoit bien écouté la proposition qui lui avoit été faite de celui du Duc d'Enguien , lorsqu'il n'étoit qu'un enfant , écouta avec plus de plaisir celle qu'on lui faisoit d'un Prince de bonne mine & dont l'âge étoit plus proportionné au sien. Elle s'enflamma même si fort qu'elle devint jalouse de sa sœur , que le Prince de Lorraine auroit bien mieux aimé qu'elle , mais que V. M. destinoit à un autre. En effet , Elle l'avoit promise au Duc de Toscane fils aîné du grand Duc de Florence , qu'elle épousa bien-tôt après , mais quoiqu'ils scussent tous deux qu'ils n'étoient pas nés l'un pour l'autre , ils ne laisserent pas de se voir , & le Prince de Lorraine , qui s'enflammoit

flammoit pour elle tous les jours de plus en plus, lui sacrifia un portrait qu'il avoit de Mademoiselle de Montpensier. La vanité qu'ont toutes les femmes de vanter leurs conquêtes, principalement quand elles font tort à une rivale; lui fit révéler le sacrifice qui lui avoit été fait, quoiqu'elle parût avoir un intérêt considérable à tenir la chose secrète. V. M. effectivement ne devoit pas trouver cela bon, outre que devant bien-tôt passer en Italie pour aller joindre son mari, il n'étoit pas à propos qu'il la soupçonnât de quelque amourette. Cependant toutes ces réflexions ne l'ayant pas empêchée de faire cette fausse démarche, tant il est vrai que la jeunesse, la prudence & l'amour vont rarement de compagnie, Mademoiselle de Montpensier, ne le sçut pas plutôt qu'elle rompit avec ce Prince. Monsieur son Pere qui étoit au désespoir que sa fille manquât un mariage si considérable de toutes façons, fit ce qu'il put pour le rattracher; mais la Princesse dont la fierté répondoit à la grandeur de sa naissance, méprisa toutes les satisfactions qu'on lui promettoit.

Votre Majesté ne lui voulut point faire de violence, quoiqu'elle jugeât que cette affaire fût nécessaire au bien de son Etat. Cependant le Prince Charles ayant manqué un si belle occasion par sa faute, on lui proposa la Duchesse de Longueville qui étoit veuve, il n'y avoit pas long-tems, & qui avoit aussi beaucoup de bien. Mais soit qu'il ne pût oublier la Duchesse de Toscane, ou que le bruit qui couroit que cette Princesse avoit quelques défauts, le degoutât de cette proposition, il ne se put résoudre à faire les pas qu'il falloit pour la faire réussir.

Le Duc de Lorraine qui ne vouloit point se défaire de ses Etats, avoit eu une grande inquiétude que son Neveu épousât Mademoiselle de Montpensier, quoiqu'il eût paru que la chose se fit de son consentement. Cependant scachant l'aversion qu'il avoit pour la Duchesse de Nemours, il s'empressa de l'y porter, afin de se disculper envers V. M. du soupçon où elle étoit, qu'il n'eût fait jouer mille efforts pour empêcher l'autre mariage. Mais plus il y apporta de soins, plus le Prince Charles en fut éloigné. Ce-
pendant

pendant il se sentit de l'inclination pour Mademoiselle de Nemours Niece du feu mari de la Duchesse, & qui effectivement avoit un peu plus de quoi l'engager que sa tante. Il se donna même si absolument à elle, qu'il en oublia entierement la Duchesse de Toscane, dont V. M. étant avertie par son Pere qui n'approuvoit pas d'abord ce mariage, parce qu'il faisoit plus de cas du bien que de la beauté, elle l'y fit consentir, de sorte qu'il ne fut plus question que de faire la même chose à l'égard du Duc de Lorraine. Mais le peu de disposition qu'il avoit à lui rendre son bien, fit qu'il y apporta mille difficultés que V. M. trouvant sans fondement, elle lui fit sçavoir que s'il ne prenoit une résolution conforme à sa volonté & à la raison, on passeroit outre sans l'en consulter davantage. Cet arrêt lui fut un coup de foudre, & jugeant que difficilement il viendroit à bout de le faire révoquer à V. M. il lui offrit de la déclarer héritiere de ses Etats, moyennant qu'elle voulût lui accorder l'honneur de sa protection contre son neveu.

Son dessein étoit de la tromper en

lui faisant cette proposition, mais ayant eu l'adresse d'insinuer à V. M. que le droit de son neveu aux Etats de Lorraine & de Bar, n'étoit pas si bien établi en sa faveur, qu'il ne pût le lui disputer, & ayant même rapporté quelques exemples, par lesquels il paroissoit que la loi salique avoit lieu dans ses deux Duchés, V. M. traita avec lui & abandonna la poursuite de ce mariage, à qui il ne manquoit pourtant que la consommation, les cérémonies en ayant été faites par Procureur.

Voilà comment l'intérêt agit souvent sur les grandes ames, aussi bien que sur celles du commun, ce qui ne leur est pourtant pas si pardonnable, parce qu'ils doivent avoir plus de soin de leur réputation que de leur fortune, qui est déjà assez grande pour ne pas chercher un nouvel établissement aux dépens de leur gloire. En effet pour peu qu'une affaire reçoive de difficulté, ils doivent se déclarer pour la justice & ne pas songer à appuyer par la force un droit qui ne peut pas se soutenir de lui-même. Celui dont il vient d'être parlé étoit de cette nature.

ture, & il auroit été à souhaiter que V. M. y eût fait réflexion : elle eût vu que c'étoit un appas qu'on lui donnoit pour la mieux tromper, outre que ce traité contenoit des choses qui en rendoient l'exécution impossible, comme je le ferai voir ci-après à V. M.

Cette affaire que j'ai traitée tout d'une haleine, parce que je m'y suis trouvé engagé, en parlant du dessein que V. M. avoit de marier Mademoiselle de Montpensier; devoit néanmoins être remise après plusieurs autres, pour faire les choses dans l'ordre, mais la même excuse dont je me suis servi ci-devant, me servira encore en cette occasion, sans que je veuille en employer d'autre.

Quoi qu'il en soit, V. M. m'ayant témoigné, dans toutes les conférences que j'avois eues avec elle, un grand desir de travailler utilement à la réformation de son Royaume, se fit donner les memoires qui en avoient été dressés dès le tems du Cardinal de Richelieu, & à quoi la mort précipitée de ce Ministre l'avoit empêché de pouvoir travailler lui même. Vous y trouvez beaucoup de choses à redire, par-

ce que le tems qui s'étoit écoulé depuis cela , avoit fait changer de face aux affaires , & que ce qui étoit bon sous son Ministère , ne l'étoit plus maintenant. Vous en prites néanmoins le bon , & laissâtes le mauvais ; en quoi vous vous conduisites avec tant de jugement, que je ne puis assés vous en louer.

Vous résolutes cependant de faire rendre gorge aux Partisans qui , abusant de votre Minorité , avoient fait leurs affaires aux dépens des vôtres. Vous fîtes même dessein de commencer par leur maître , qui vous paroissoit le plus coupable , je veux parler du Surintendant des Finances , dont je vous avois fait voir les abus , & qui en étoit si bien persuadé lui-même , que pour éviter la punition qu'il méritoit , il songeoit à s'en mettre à couvert par un plus grand crime. Pour cet effet il avoit acheté Belle-Isle de la Maison de Retz, où il méditoit de faire tête à V. M. faisant son compte qu'il mettroit plusieurs Gouverneurs de Provinces & de Places Frontières dans son parti , à qui il faisoit pension tout exprès. Il en avoit même dressé le projet qu'on trouva parmi ses papiers, quand il fut

fut arrêté, de sorte que si on lui eût fait justice on l'auroit envoyé sur un échaffaut.

La charge qu'il avoit dans le Parlement, faisant croire à V. M. après ce qu'Elle avoit vu, qu'il étoit dangereux de le mettre en Justice avant qu'il s'en fût défait, l'y porta elle-même, sous prétexte qu'étant chargé, depuis la mort du Cardinal, de toutes les affaires de l'Etat, elle lui étoit maintenant inutile; Fouquet donna dans le panneau, & l'ayant vendue à un de ses amis, vous futes en Bretagne, où vous aviez résolu de le faire arrêter, dans le même-tems que vous vous saisiriez de Belle-Isle; la chose fut exécutée de la maniere que vous en aviez formé le projet; & lui ayant donné des Commissaires, vous fites instruire son Procès.

M. le Tellier étoit son Ennemi capital, mais sa politique douceuse, fit qu'il ne voulut agir ni directement ni indirectement contre lui. Il commençoit à entrer en jalousie de ce que V. M. me témoignoit tant de bonne volonté, & comme il n'eût pas été fâché qu'elle eût eu moins de confiance en

mes services , il eût fait passer , s'il eût pu , pour une injustice le traitement qu'on lui faisoit. Voilà comment ceux qui affectent le plus de passer pour sages dans le public, ne sçauroient se contrefaire , quand ils croyent qu'il y va de leur intérêt. Aussi , pour en juger comme il faut , on ne doit pas donner tête baissée dans les apparences , il faut qu'un homme d'esprit attende des événemens qui puissent remuer les passions ; car c'est en ce tems-là qu'il faut juger de la sagesse d'une personne , & non pas dans celui où tout ce qui se passe , a si peu de rapport à lui , qu'il ne faut pas s'étonner s'il est insensible.

Votre Majesté fit aussi une Chambre de Justice pour la recherche des Partisans , ce qui m'attira la haine publique , parce que le nombre de ceux qui la voloient , étoit si grand , que plus de la moitié de Paris y étoit intéressée , soit par eux-mêmes , soit par leurs parens ou par leurs amis. En effet , la prodigieuse richesse de ces sangsues de votre peuple , étoit si grande , qu'ils s'étoient alliés à tout ce qu'il y avoit de plus considérable , & dans la robe & dans

dans l'épée. Ils avoient aussi porté la vénalité des charges, à un tel excès qu'il n'y avoit plus qu'eux qui en pussent approcher. Fieubet avoit offert jusqu'à seize cens mille livres de celle de Procureur Général ; celle de Président à Mortier ne valloit pas moins ; celle de Maître des Requêtes , cent dix mille écus , & celle de simple Conseiller du Parlement , deux cens je ne sçai combien de mille livres.

J'avois bien prévu l'effet que cela feroit contre moi, même qu'on ne manqueroit pas de dire qu'il n'y avoit point de bonne foi en Votre Majesté , qui après s'être servie de la bourse des gens dans son besoin , payoit ses dettes par des taxes excessives , & qui envoyoit ces personnes à l'Hôpital , elles qui auparavant étoient les plus accommodées de Paris. Mais outre que la bassesse de leur origine étoit une preuve infailible qu'ils n'avoient amassé ces grandes richesses que par leurs rapines , & que par conséquent il n'y avoit point d'injustice à leur faire rendre gorge , je faisois une grande différence de ce qui avoit été fait pendant votre Minorité , d'avec ce que vous auriez fait vous-même.

me ; car l'un demande qu'il y ait de la bonne foi , autrement un Prince ne trouveroit plus personne qui le vou-
lut fecourir dans son besoin , d'où il arriveroit de tels inconveniens que toute la prudence humaine n'y pour-
roit apporter aucun remède. Ainsi un Prince feroit mal confeillé qui s'ôteroit par fa méchante conduite un secours dont il aura affaire tôt ou tard ; puis-
que pour peu qu'il régné de tems , il arrive des choses qu'il ne fçauroit prévoir. En effet , quelque ménage qu'il ait , elles font quelquefois de fi grande con-
féquence que les fonds qu'il a faits ne font pas fuffifans pour y fubvenir. On ne peut pas faire un fi grand amas d'ar-
gent , & il faut qu'il foit proportionné à celui qui roule dans un Etat , autre-
ment un Prince altéreroit lui-même fon revenu par l'impuiffance où il jetteroit fes Peuples de le payer , puis-
qu'il n'y auroit plus que lui qui auroit de l'ar-
gent.

Une conféquence fi dangereufe obli-
ge donc un Prince à être de bonne foi.
Mais ce qu'il doit faire c'est de ne pas
donner un gain fi excessif aux Partifans,
que ses Peuples en foient ruinés aussi-
bien

bien que lui. Car il voit bien que s'il ne ménage ses affaires comme un bon pere de famille , il sera obligé de mettre des impôts. Les Partisans de leur côté ne doivent pas souhaiter de devenir riches en si peu de tems ; car c'est un sujet de les taxer , au lieu que quand leur gain est médiocre, on les laisse jouir en paix du fruit de leur travail.

Après ces remarques , j'en reviens à celle que j'ai touchée ci-dessus , en disant que la différence est grande entre ce qu'un Prince fait lui-même , ou que son Ministre a fait pendant sa Minorité. Cela faute effectivement aux yeux , puisque si son Ministre n'a pas eu soin de ses affaires , il n'y a point de raison qui l'oblige d'approuver les fautes qu'il a faites. Il ne doit pas être de pire condition qu'un particulier , qui se relève quand il veut de ce que son Tuteur a fait contre ses intérêts. Outre que le Peuple ayant ordinairement une haine irréconciliable contre les Partisans , c'est lui plaire que de les dégraisser. J'ajoute à cela que le tems d'une Minorité étant toujours fâcheuse , & étant comme impossible que les coffres du Prince ne soient chargés de beaucoup
de

de dettes , il ne peut chercher à s'acquitter par un moyen plus doux , & qui fasse moins crier ; car il n'y a que quelques particuliers qui y prennent intérêt. Ainsi le général bien loin d'en souffrir en a de la joie ; parce qu'il aime mieux que son Prince ait sa substance , que ces malheureux , qui en s'engraissant , ont encore commis bien souvent mille violences.

Votre Majesté paya un nombre infini de dettes au moyen de cette recherche. Cependant Dieu bénit votre mariage , & vous envoya un fils qui se montra digne des vertus de son pere ; & V. M. a pris aussi un si grand soin de son éducation , que cela joint avec son bon naturel , ce seroit une chose étonnante s'il étoit moins parfait.

Vous mariâtes presque dans le même-tems à la Princesse d'Angleterre Monsieur votre Frere , qui avoit pris le nom de Duc d'Orleans , après la mort de Monsieur votre Oncle , qui n'avoit point laissé d'enfans mâles. Son alliance entretint votre bonne intelligence avec les Anglois , qui ayant perdu Cromwel dès l'année 1658. avoient trouvé son fils Richard si peu digne d'occuper

d'occuper sa place, qu'ils avoient remis leur Roi légitime sur le Trône. Cependant il arriva en ce Pays-là une affaire qui fut sur le point de redonner la guerre à Votre Majesté. Votre Ambassadeur ayant envoyé ses carrosses à l'entrée de l'Ambassadeur de Suède, celui du Roy d'Espagne apostâ, pour faire marcher les siens devant, des gens qui couperent les guides de ses chevaux, de sorte qu'il eut tout ce qu'il souhaitoit, mais son triomphe ne fut pas de longue durée. V. M. justement indignée de son procédé, en demanda réparation au Roi d'Espagne, qui se fit un peu tirer l'oreille devant de lui accorder celle qu'elle prétendoit; mais V. M. ayant commandé à l'Ambassadeur qu'elle avoit auprès de lui, de lui signifier, que sans cela il y alloit avoir rupture entre les deux Couronnes, la crainte qu'il eut de ses armes, lui fit non-seulement défavouer son Ambassadeur, mais encore déclarer qu'il ne prétendoit point disputer le pas à Votre Majesté.

Cette déclaration se fit par le Marquis de la Fuentes, Ministre de Sa Majesté Catholique, qui résidoit en votre

Cour,

Cour , & ce en présence des autres Ambassadeurs & Ministres des Princes qui y étoient aussi , & qui rendirent témoignage à leurs maîtres , que ce différend s'étoit terminé à votre satisfaction. Cependant vous supprimâtes la Charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoise , qui étoit vacante par la mort du Duc d'Epéron , & dont il avoit porté si haut l'autorité , que peu s'en falloit qu'il ne voulût tirer au bâton avec vous. En effet , il prétendoit pourvoir à toutes les charges de l'Infanterie , sans en excepter même les Compagnies aux Gardes , ce qui étoit d'une telle conséquence qu'il en pouvoit arriver mille inconvéniens.

Vous fites aussi quantité de belles ordonnances concernant les gens de guerre , de sorte qu'ils furent capables de discipline , ce qu'ils ne connoissoient point auparavant : car le désordre y régnoit d'une manière qu'il y avoit presque autant de maîtres que de Capitaines , sur-tout dans les Vieux-Corps ; où bien loin de reconnoître l'autorité des Colonels , à peine reconnoissent-ils celle d'un Général. Vous tîntes la main aussi à ce que les Soldats eussent toutes leurs

leurs nécessités , & au lieu qu'auparavant ils alloient presque tous nus , & que dans une même compagnie , l'un étoit vêtu de gris , l'autre de bleu , l'autre de verd , & ainsi du reste ; vous leur fites donner des bas & des souliers toutes les fois qu'ils en manquoient , avec les habits uniformes ; & cette ordonnance a paru si belle & si nécessaire aux autres Princes , qu'ils s'y sont conformés ; desorte que V. M. peut se vanter que c'est elle qui a procuré aux Soldats dans toute l'Europe l'avantage dont ils jouissent présentement.

Mais elle n'a rien fait de plus utile à leur égard, que d'ôter aux Capitaines le droit qu'ils avoient auparavant de connoître de leurs crimes , parce que l'impunité qu'ils en espéroient les portoit à faire mille désordres. En effet , il n'y a rien de plus injuste , à mon avis, que de remettre la punition d'un crime entre les mains de ceux qui ont intérêt de sauver le criminel , & c'est une chose assez connue , qu'un Capitaine à qui il couté de l'argent pour faire un autre Soldat , n'est pas assez amateur de la Justice pour l'acheter à ses dépens.

Cette

Cette réformation dans vos Finances & parmi vos gens de guerre , précéda toutes les autres ; parce qu'elle vous parut être le fondement d'un Gouvernement solide & assuré. Le raisonnement de Votre Majesté , fut que quand vous seriez puissant en l'un & en l'autre , tout le reste iroit tout seul sans que vous y trouvassiez la moindre difficulté. Un Prince effectivement qui a de l'argent & une belle armée , attire non-seulement le respect de ses Peuples , mais encore de ses voisins ; car c'est le moyen de lui donner une grande réputation , sans laquelle un Royaume ne sçauroit être florissant. Ainsi un Prince qui a soin de ses affaires , doit songer uniquement à l'acquérir: en quoi il a mille fois plus d'avantage que de se faire craindre par des entreprises injustes , quoiqu'elles lui réussissent , car l'un lui suscite l'inimitié de toutes les autres Puissances , au lieu que l'autre lui attire de l'estime & de la considération. Or un Etat qui se trouve ainsi avoir un si grand nombre d'ennemis , reçoit tôt ou tard le coup mortel qu'ils s'efforcent de lui porter ; au lieu que quand sa Puissance est fondée sur la

droiture

droiture & sur la raison , il a toujours des Alliés fidèles & qui ne lui manquent jamais au besoin. Aussi un Prince bien avisé ne doit jamais entreprendre de guerre qui ne soit juste ; car s'il n'y a que l'ambition qui lui mette les armes à la main , ses anciens amis deviennent bien-tôt ses ennemis ; en quoi on ne les sçauroit blâmer , puisqu'ils ne se trouvent pas en plus grande sûreté que les autres. Mais cette vérité, toute évidente qu'elle est , & dont un Prince ne devrait jamais s'éloigner , n'est pas toujours la règle de leurs actions. Un Ministre corrompu tache de leur insinuer d'autres maximes , & à moins que d'y veiller de bien près , ils prennent souvent l'ombre pour le corps. Je suis fâché que cela se puisse dire de Votre Majesté , mais comme les flatteurs sont plus à craindre pour elle que ses Ennemis déclarés , je m'empêcherai bien d'en être du nombre ; de sorte que quand il en sera tems , je lui ferai voir que le Marquis de Louvois , abusant de son crédit , lui fit faire une faute contre ses intérêts , & qui lui suscita le monde d'ennemis qu'elle a présentement contr'elle ; car quoique

l'état

l'état florissant où elle se trouve aujourd'hui les retienne dans le silence, je ne veux pour preuve de cette vérité que la réponse que fit à ce Ministre le Baron Delval, à qui il disoit en lui faisant voir l'Arsenal de Douai, que si V. M. avoit jamais la guerre, cela feroit beau bruit; je le crois, lui répondit-il, & même je suis sûr que cela en fera tant, que toute l'Europe s'en réveillera. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'expliquer à Votre Majesté ce qu'il vouloit dire par-là, cela s'entend assez de lui-même, & il ne pouvoit reprocher plus ingénieusement à votre Ministre le grand nombre d'ennemis qu'il vous a faits. Je sçais bien que ses entreprises ont été heureuses, & que c'est ce qui entretient sa faveur. Mais si V. M. y veut bien faire réflexion, il vaudroit mieux mille fois que vous ne fussiez pas si puissant, & que vous eussiez plus de repos. Car il vous faut avoir à toute heure l'esprit tendu sur les intrigues que vous sçavez qui se font aujourd'hui à votre préjudice, dans les Cours qui vous étoient autrefois les plus affectionnées; & au lieu qu'elles concouroient avec vous en ce tems-là à votre sûreté,

il

il n'y en a point aujourd'hui qui vous doivent être plus suspectes.

Si V. M. n'est pas assez sensible aux vérités que je lui apprends , pour y ajouter une pleine foi , je la supplie de rappeler dans sa mémoire ce qui lui arriva en 1662. & de le concilier avec ce qui lui est arrivé depuis. Elle pourra juger de-là combien la justice, soutenue d'une bonne réputation , a de pouvoir sur ceux qui sont le moins accoutumés de pleyer , & je suis très-persuadé que si pareille chose lui arrivoit aujourd'hui , on ne lui en donneroit pas une si prompte satisfaction. L'espérance qu'on auroit d'être soutenu par vos ennemis feroit qu'on ne se mettroit pas en peine d'être injuste , & V. M. seroit obligée de poursuivre par la force de ses armes , ce qui ne lui couta en ce tems-là que la menace d'y avoir recours , si on ne lui rendoit justice ; je veux parler de ce qui arriva à votre Ambassadeur à Rome , envers qui les Corfes de la garde du Pape manquerent si fort de respect , que pour venger quelques-uns de leurs camarades qui avoient été maltraités par ses gens , ils le furent insulter jusques dans son Palais,

lais. La Duchesse de Crequi sa femme, effuya aussi leur violence : comme elle revenoit de la ville, ils tirerent sur elle comme ils avoient fait sur son mari, dont elle eut un Page tué & quelques autres Domestiques de blessés. Enfin ce désordre alla si loin qu'ils furent obligés tous deux de se retirer à Saint Quirico, dont Votre Majesté en ayant avis, elle en porta ses plaintes au Pape, qui animé par quelques Cardinaux, qui ne vous étoient pas affectionnés, sembloit approuver le procédé des Corfes. Mais vous vous tîntes ferme dans la réparation que vous prétendiez de cet affront, & comme l'ambition n'avoit nulle part dans votre querelle, la qualité de votre partie ne vous empêcha pas d'en vouloir tirer raison ; mais elle n'attendit pas que vous la poussâsiez à bout pour vous faire justice ; & parce que vous ne demandiez rien que de juste, elle convint que les Corfes, qui avoient coutume de servir de garde au Pape, seroient non-seulement cassés, mais qu'il seroit encore dressé une Colonne où il seroit fait mention en lettres d'or de la satisfaction qu'on vous donnoit. Sa Sainteté convint aussi
que

que le Cardinal Chigi viendrait en France pour vous prier d'agréer cette réparation , & d'oublier ce qui s'étoit passé.

Voilà un effet de ce que je viens de dire ; & je me trompe fort , comme j'ai remarqué ci-dessus , si les choses venant à se passer aujourd'hui de la même manière , vous en aviez la même satisfaction. J'en ai remarqué les raisons à Votre Majesté , à quoi j'ajouterai seulement que la réputation d'un Prince lui est tout aussi nécessaire à l'égard de ses Sujets qu'à l'égard de ses Voisins. Car si sa puissance n'est fondée que sur l'injustice & sur la force , ils le craindront , mais ne l'aimeront jamais. Or la crainte sans l'amour ne doit pas faire ses desirs , puisque l'un sans l'autre est capable de produire plus de mal que de bien ; une crainte de cette nature ne subsiste qu'autant de tems qu'on le voit en état de faire tout ployer sous ses volontés ; mais dès que la fortune change , le mépris y succède bien-tôt ; tout au contraire l'amour ne change point quoique la fortune soit changée ; & plus un Prince est malheureux , plus on fait d'efforts pour lui rendre la prospérité qu'il a perdue.

Votre

Votre Majesté qui soutenoit si glorieusement ses intérêts dans les Pays étrangers, fit une chose sur sa frontiere qui lui fut extrêmement utile, elle acheta des Anglois la Ville de Dunkerque, & moyennant deux millions deux cens mille livres qu'elle leur donna, elle mit son Royaume en sûreté.

Le Traité que V. M. avoit fait avec le Duc de Lorraine fut si peu agréable à son neveu, qu'il quitta un ballet où il dançoit avec V. M. pour sortir du Royaume; il s'en fut à Rome où il croyoit que le Pape se voudroit charger de ses intérêts; mais s'en étant excusé, il passa à Vienne où l'Empereur lui donna retraite. Vous ne vous en mites pas autrement en peine, parce que vous crûtes n'avoir que faire de lui pour établir votre droit. Cependant il paroissoit que sa présence étoit nécessaire à ce Traité, puisqu'il y étoit porté en termes exprès, qu'il le ratifieroit lui & tous les Princes de sa maison. Vous ne laissâtes pas d'aller au Parlement pour le faire enregistrer; mais comme vous craigniez qu'il n'y eût de l'opposition à cause qu'il y avoit une clause par laquelle vous les deviez
tous

tous faire reconnoître pour Prince du Sang , & habiles à succéder à la Couronne , en cas que la Maison de Bourbon vînt à manquer , vous y futes avec votre Régiment des Gardes qui étoit de trois mille hommes.

Le respect qu'on eut pour votre présence , fit qu'on ne vous dit pas que ce Traité avoit besoin d'autres solemnités pour le rendre bon ; car ce n'étoit pas au Parlement à l'examiner , mais aux Etats de votre Royaume , à qui il appartiendroit de se choisir un maître s'il n'en avoit point , & c'est de cette clause dont j'ai voulu parler tantôt , quand j'ai dit qu'elle mettoit un obstacle invincible à vos desseins ; car outre cette difficulté , il y en avoit une infinité d'autres , entre lesquelles les plus considérables devoient venir de la part des Princes étrangers , établis dans votre Royaume , à qui cela faisoit tort , surtout à la Maison de Longueville , qui prétend que les Etats ont déjà réglé , que pour récompense des services que le Comte de Dunois rendit autrefois à la Couronne , c'est à elle qu'elle appartiendroit , si elle venoit à vaquer.

Les Ducs & Pairs qui ne veulent point

H céder

céder à pas un de ces Princes , étoient encore un grand obstacle à cette affaire , néanmoins Votre Majesté se flattant de venir à bout de tout par sa puissance , pressa le Duc de Lorraine de lui remettre suivant le Traité la Ville de Marsal entre les mains , & sur ce qu'il varioit dans la résolution qu'il devoit prendre , elle le menaça de l'y obliger par la force de ses armes. Il étoit toujours néanmoins irrésolu notwithstanding toutes ces menaces , ce qui vous obligea de partir , suivi d'un si grand nombre de Noblesse , que l'on n'en avoit jamais vu tant à la fois ; mais vous aviez trouvé le secret de vous faire rendre ce qui vous étoit dû par les graces que vous disposiez à propos , & qui attiroient à vous une infinité de Gentilshommes , qui du tems de votre Minorité , n'avoient pas voulu prendre la peine de sortir de leur maison. Ainsi votre Cour étoit plus brillante qu'elle n'avoit jamais été , & principalement depuis que vous aviez fait un grand nombre de Cordons-Bleus , qui ne sont pas d'un petit ornement auprès de votre Personne.

Vous fîtes aussi bien-tôt après un
grand

grand nombre de Ducs & Pairs , en quoi il y eut bien de la politique , car la plûpart des Grands qui se laisserent toucher de cette dignité , s'attachèrent fortement auprès de vous , pour éviter une pareille récompense.

Le Prince de Condé , qui en revenant , avoit cru vous trouver comme du tems du Cardinal Mazarin , étoit dans la dernière surprise de vous voir si différent de ce qu'il pensoit. Il étoit si petit auprès de vous , qu'on ne pouvoit presque croire en le voyant , que ce fût-là ce fameux Rebelle qui avoit tant fait parler de lui. Mais vous preniez plaisir à le mortifier dans ces commencemens , afin qu'il perdît les méchantes habitudes qu'il avoit voulu prendre de faire le maître.

Si vous le faisiez ainsi trembler , il n'est pas nécessaire de dire que les autres à son exemple ne s'éloignoient pas du devoir à quoi leur naissance les obligeoit. Tout étoit devant vous dans un respect qui faisoit briller la Royauté ; & qui en donnoit une autre idée , que du tems dont il vient d'être parlé. Enfin l'envie qu'on avoit de vous plaire , fit qu'on s'attacha aux choses qu'on

méprisoit davantage auparavant ; tout ce qu'il y avoit de jeunes gens de bonne maison entrèrent , ou dans votre Compagnie des Mousquetaires , que vous aviez remise sur pied ; ou dans votre Régiment des Gardes ; & comme vous avez un penchant pour la guerre , dont vos plus grands Ennemis ne sçau-roient disconvenir , vous fites une partie de votre occupation de bien discipliner cette Compagnie ; desorte que s'il m'est permis de me servir d'une comparaison , où l'on peut trouver à redire , à cause que c'est bien abaisser l'homme que de le comparer au cheval, je dirai que jamais genet d'Espagne ne fit mieux le manége sous un bon Ecuyer, que cette Compagnie fit ; en exécutant tout ce que V. M. lui commandoit.

Je dirai encore là-dessus une chose qu'on a pu remarquer aussi bien que moi ; & par où l'on peut juger de ce qu'un homme fera capable un jour , par ce qu'on lui voit faire dans sa jeunesse. Car que nous signifioit dès sept ou huit heures entières que Votre Majesté demeuroit dans la cour du Louvre autour de cette Compagnie , pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver, si
non

non l'application qu'elle auroit à son devoir, & qu'elle mépriseroit le chaud & le froid, quand il s'agiroit d'acquiescer de la gloire.

On ne peut pas dire cependant que ce fût une inclination dominante, qui porta V. M. à ces fortes de choses, puisqu'elle remplissoit également tous les devoirs de la Royauté. J'ai dit ci-dessus que vous vous étiez fait donner les Mémoires du Cardinal de Richelieu. Or l'estime que vous aviez conçue pour la mémoire de ce grand homme, soutenue d'une piété sans fard & sans ostentation, vous fit poursuivre les desseins qu'il avoit commencés si heureusement d'exterminer les Hérétiques de votre Royaume. Mais comme Votre Majesté sçait qu'il n'est pas permis sans s'exposer à d'étranges inconvéniens de passer d'une extrémité à l'autre, vous préparâtes la matiere peu à peu; de sorte que vous l'avez mise en état de mûrir après un travail de plus de vingt années.

La présence de Votre Majesté fixa les irrésolutions du Duc de Lorraine, & étant convenu des conditions sous lesquelles il vous rendroit la Ville de

Marfal , Votre Majesté revint de Metz à Paris en si peu de tems , que la poste ne pouvoit pas faire à beaucoup près la diligence que vous fites. Mais vous aviez ordonné qu'on mît des relais sur le chemin , & comme c'étoit des meilleurs coureurs de votre écurie , vous futes servi à votre gré. Cependant chacun se donna la liberté d'examiner pourquoi V. M. se pressoit tant , & y en ayant toujours quelqu'un qui donne au but , ce que vous vouliez tenir caché se répandit aussi-tôt par toute la Ville. Cela doit apprendre à tous les Princes de ne jamais rien entreprendre qu'ils ne veuillent bien que l'on sçache ; car ils ne sçauroient , avec tout leur pouvoir , ôter la curiosité à une infinité de gens qui se donnent la gêne pour pénétrer leurs actions.

Votre Majesté étant contente de mes services , je pris la liberté de lui représenter que de tout ce que le Cardinal de Richelieu avoit entrepris pour la gloire du Royaume , il n'y avoit rien de plus important que la navigation & le commerce ; mais que l'un & l'autre ne pouvant s'entreprendre sans se rendre fort sur mer , c'étoit à Votre Ma-
jesté

jesté à y travailler. Elle m'en commit le soin , aussi-bien que de ses bâtimens, où il y avoit de grands désordres , & je tâchai de m'acquitter de l'un & de l'autre du mieux qu'il me fut possible. Cependant V. M. ayant jugé à propos de faire une entreprise du côté de Gigerd, dont le succès promettoit un grand avantage pour le commerce du Levant , & pour la réputation de Votre Majesté en ce Pays-là , vous fites filer des troupes en Province , où il y avoit des vaisseaux tout prêts pour les recevoir. Elles firent leur trajet heureusement , & débarquerent de même sans presque aucune opposition de la part des Barbares. Mais les Chefs sur qui vous vous en reposiez ayant mal pris leurs mesures , cette affaire échoua , quoique bien conçue & encore mieux dirigée. Mais il ne suffit pas que ce qui est arrêté au Conseil , soit dans les formes , & sans qu'on y puisse trouver à redire , s'il n'est exécuté de même. Ainsi un Prince ne sçauroit trop s'appliquer à faire un bon choix , puisque sa réputation & le bien de ses affaires dépend de-là uniquement , sur-tout quand les entreprises se font si loin de sa vue , qu'il est

hors d'état de pouvoir remédier aux fautes qui s'y font.

On m'a voulu faire accroire que M. le Tellier , qui n'étoit pas trop aise que Votre Majesté me donnât tant d'accès auprès de sa Personne , & sur qui elle se reposoit des affaires de la guerre , auroit pu lui nommer des Chefs plus expérimentés , entre les mains de qui la chose eût été en plus grande sûreté. Mais je n'ai écouté ces rapports que pour lui rendre plus de justice ; de sorte que j'aime mieux attribuer ce qui arriva à une certaine destinée , qui fait quelquefois que ce qui paroît le plus sûr est ce qui réussit le moins , que de faire tort ainsi à sa réputation. Pour surcroit de malheur , le vaisseau sur lequel la tête du Régiment de Picardie s'étoit embarquée , s'entrouvrit ; ce qui causa un grand chagrin à Votre Majesté. Mes ennemis qui étoient en grand nombre , ce qui étoit impossible autrement , après ce que j'ai dit ci-dessus , m'en voulurent imputer la faute, prétendant que puisque c'étoit moi qui avois soin de la Marine , je devois prendre garde si le vaisseau étoit bon ; mais il avoit été visité avant que de le mettre en mer ,

& comme c'étoit par des gens expérimentés en cette matiere , V. M. qui rend justice à tout le monde , ne m'en fit pas plus mauvaise mine. La faute vint de ce qu'il y avoit long-tems que ce vaisseau n'avoit servi , ce qui les use plus , sans qu'il y paroisse , que s'ils étoient toujours en mer.

Cette méchante nouvelle , qui avoit été précédée d'une autre plus agréable , ne fit pas toute l'impression qu'elle auroit faite dans un autre tems sur l'esprit de Votre Majesté. En effet , elle eut dequoi s'en consoler par la gloire que ses armes avoient acquise en Hongrie , où sans elles l'Empereur qui avoit déjà reçu quelque échec , auroit été défait entierement ; car l'aîle droite de son armée qui avoit été battue par les Turcs , leur faisoit espérer une victoire entiere , quand la valeur de vos troupes , qui étoient à l'aîle gauche , leur fit voir qu'ils étoient encore bien loin de leur compte. Elles passerent sur le ventre à tout ce qu'on leur opposoit , & ayant rétabli le combat par leur fermeté , elles acheverent de vaincre par des actions si pleines de vigueur , que l'Empereur au lieu de leur en témoi-

gner sa reconnoissance, ne put s'empêcher d'en concevoir de la jalousie. Elle fut même si grande, que sans songer à profiter de cette victoire qui avoit jeté la consternation parmi les ennemis; il fit une Paix précipitée, comme s'il eût eu peur que vos Troupes fussent capables de lui enlever sa Couronne.

Ces deux événemens mêlés ainsi de bonne & de méchante fortune, empêcherent que Votre Majesté ne montât à ce haut degré de gloire où on la voit aujourd'hui. Cependant l'ordre qu'elle apportoit de toutes façons dans son Royaume, où tout se ressentoit encore des abus qui s'y étoient glissés du tems du Cardinal Mazarin, servoit tous les jours de preuve à ceux qui vouloient bien prendre garde, que vous étiez déjà un grand Roi. Vous réformâtes l'Ordre de Saint Michel, qui avant celui du Saint-Esprit, étoit la récompense dont les Rois vos Prédécesseurs honoroient les personnes les plus puissantes de leur Etat; mais qui s'étoit tellement avili depuis l'institution de l'autre, que toutes sortes de gens y étoient reçus indifféremment. Enfin il en alloit être de même à cet égard, comme de l'Ordre
de

de l'Etoile , qui étoit tombé en si grand mépris , quoiqu'il eût été autrefois tout éclatant , qu'un de vos Prédécesseurs , pour l'avilir encore davantage , l'avoit donné aux Archers du Guet. Mais Votre Majesté jugea prudemment qu'elle devoit arrêter le cours de ce désordre , sur-tout parce que l'Ordre de Saint Michel est joint à celui du Saint-Esprit , & que les Chevaliers de ce dernier Ordre n'y pouvoient être reçus qu'ils n'eussent pris l'autre auparavant.

Cependant je dois dire , pour ne rien déguiser à V. M. qu'elle ne le purgea pas si bien des parties honteuses qui y étoient entrées , qu'il n'y en restât encore quelque une. Car c'est un malheur qui est inévitable à tous les Princes , que quand ils se reposent de quelque chose sur d'autres que sur eux , ce seroit une merveille si la faveur ou les brigues ne l'emportoient souvent sur la justice. Il est donc absolument nécessaire , s'ils veulent que les choses se passent comme ils les ont digérées , qu'ils soient les surveillans de ceux qu'ils proposent pour faire exécuter leurs volontés. Car s'ils s'en rapportent entierement à leur bonne foi , c'est

le moyen de n'en faire faire que la moitié.

Elle établit aussi une Compagnie pour le Commerce des Indes , qu'elle jugea utile pour le bien de son Etat. En effet un Royaume ne sçauroit être florissant tant qu'il est obligé de passer par les mains d'autrui , & il falloit tâcher de se passer des Anglois & des Hollandois , à qui les Rois vos Prédécesseurs avoient laissé faire le Commerce à leur préjudice. Cet établissement déplut fort à ces deux Nations , qui avoient même voulu se l'ôter l'une à l'autre , tant elles en étoient jalouses. Il y avoit déjà quelque-tems que cela les tenoit en froideur , car il n'y a rien qui soit plus capable de les brouiller que l'intérêt. Cependant après quelques éclairs qui avoient paru , & qui étoient autant d'avant-coureurs du tonnerre qui devoit bien-tôt gronder , elles rompirent ensemble & en vinrent à une guerre ouverte.

Votre Majesté leur offrit sa médiation pour empêcher que les choses n'allaient plus avant. Mais les Anglois qui se prétendoient Rois de la mer , voulant imposer des conditions aux autres,
se

se tinrent si roides sur leurs prétentions que V. M. se crut obligée de prendre le parti de ses anciens amis contre les anciens ennemis de sa Couronne. Elle arma par mer en faveur des Hollandois, pendant qu'elle équipa encore une autre Flotte qu'elle destinoit contre les Algériens. Le Duc de Beaufort qui la commandoit, & à qui Votre Majesté envoya ses ordres, les combattit si heureusement par deux différentes fois, à trois mois l'une de l'autre, qu'il prit plusieurs de leurs vaisseaux, entre lesquels étoit l'Amiral. Cet avantage fit un bon effet pour V. M. dans ce Pays-là, où ces Barbares tâchoient d'obscurcir la gloire de son nom, par le malheur qui lui étoit arrivé à Gigeri. Cependant ce qui vous rendit encore plus redoutable, c'est que vous mîtes de nouveaux Vaisseaux sur l'Océan & sur la Méditerranée, ce qui fit juger à toute l'Europe, qu'avant qu'il fut peu, vous vous trouveriez non-seulement en état de disputer l'Empire de la mer aux Anglois, mais encore à quelques autres Nations qui se voudroient présenter. En effet, outre ce secours qui augmentoit votre

Flotte

Flotte considérablement , vous aviez des ateliers pleins de matériaux & d'ouvriers , vous ne manquiez pas d'ailleurs de matelots & de pilotes , d'où l'on jugeoit que votre intention étoit de disputer cet Empire qui n'appartient qu'au plus fort.

Je ne prétens point m'attribuer aucune gloire par-là , quoique j'y aye travaillé tout de mon mieux ; je dois , pour convenir de la vérité , avouer que ce dessein n'est pas de moi , & que je ne faisois que fournir la carrière dans laquelle le Cardinal de Richelieu étoit entré le premier , je sçais que c'est lui qui avoit mis en tête au feu Roi votre pere , d'augmenter sa puissance sur cet élément , où pour mieux dire de l'y faire connoître , puisqu'avant lui tous les Rois vos Prédécesseurs , & même Henri IV. n'y avoit pas un seul Vaisseau ; mais ce projet ne s'étoit exécuté que foiblement sous le Ministère de ce grand homme , desorte qu'on peut dire que la gloire en étoit réservée à Votre Majesté.

Elle fit deux choses en ce tems-là qui lui étoient extrêmement utiles , & que le feu Roi votre pere avoit entrepris

pris vainement. Elle réduisit les gens de qualité & les gens de robe à une obéissance parfaite, & elle fit l'un sous prétexte de la Justice, & l'autre avec beaucoup de hauteur. La plupart des Gentilshommes avoient empiété par la licence du tems beaucoup d'autorité dans les Provinces, où ils s'étoient érigés en petits Tyrans, desorte qu'ils faisoient tout trembler sous eux. Les Juges des lieux, qui sont obligés par le devoir de leurs charges de s'opposer à ces nouveautés, ne l'avoient osé faire dans un tems où ils craignoient d'en avoir le démenti; d'ailleurs ils étoient retenus la plupart par des considérations assez ordinaires aux gens qui préfèrent leurs intérêts particuliers au bien public. Ils avoient peur de se brouiller avec ces Rois du Pays, desorte qu'ils ne se remuoient non plus que si tout ce qui se passoit leur dût être indifférent. Or Votre Majesté qui étoit obligée de réprimer ces désordres, parce qu'il n'y avoit que vous en premier lieu qui dussiez faire ainsi le maître, & qu'outre cela vous étiez obligé de protéger vos Sujets & les mettre à l'abri des violences, Votre Majesté, dis-je, ne pouvant souffrir

souffrir davantage une chose si préjudiciable à son autorité, & si contraire au repos de ses Peuples, établit les grands-Jours, c'est-à-dire, un certain nombre de Gens de Justice, qui s'en furent dans les Provinces où ils informèrent contre ceux qui se trouverent coupables de vexation. Il y en eut plusieurs qui furent arrêtés, d'autres s'enfuirent, & tous ayant été punis, ou par la démolition de leurs Châteaux, ou par la perte de leur tête, vous vous attirâtes l'amour de vos Peuples, qui par une action si pleine de justice se trouvoient hors d'esclavage.

Voilà comment un Roi sage & judicieux sçait faire ses affaires en même-tems qu'il fait celles de ses Sujets. Car vous vous gardâtes bien de dire que vous agissiez dans cette occasion autant pour vos intérêts que pour les leurs. Il étoit nécessaire au contraire qu'ils crussent que votre unique but étoit de les délivrer d'oppression ; car sans cela, outre que vous n'en eussiez pas eu tant de mérite envers eux, il est encore certain que c'étoit le moyen de n'y trouver aucun obstacle de leur part ; car si les Gentilshommes leur eussent pu persuader

suader que vous aviez d'autres desseins, il étoit à craindre qu'ils ne s'entre-se-courussent les uns les autres, ce qui auroit été capable de donner de la peine à Votre Majesté; aussi toutes les fois qu'un Souverain veut abattre la Puissance de la Noblesse, il doit animer le Peuple contre elle, ce qui n'est pas bien difficile, puisque son génie étant d'ordinaire de faire la maîtresse, il ne faut rien pour la lui rendre suspecte. Or cette facilité qui se trouve à la détruire lui doit être un sujet de renoncer à toutes sortes de cabales, principalement quand le Peuple s'y trouve mêlé; car elle doit être persuadée que quelque mine qu'il fasse elle n'a point de plus grand ennemi. En effet, quoiqu'il la respecte en apparence, il est dans une perpétuelle jalousie de sa domination, dont il ne cherche qu'à s'affranchir. Cette vérité qui est incontestable, met donc une opposition toute visible entre leurs intérêts. D'où il résulte que la Noblesse n'a aucun avantage à espérer que d'une parfaite union avec son Prince, dont l'intérêt se trouvant pareillement à la bien traiter, il doit toujours y avoir
une

une telle harmonie entr'eux , que rien ne soit capable de la troubler. Or cette harmonie ne pouvant être fondée que sur une parfaite obéissance de la part des Sujets , & une juste rétribution de la part du Maître , c'est à eux à faire leur devoir , afin que celui-ci puisse faire le sien.

L'autre chose que Votre Majesté fit d'utile pour lui & pour ses Peuples , fut de réprimer le désordre qui s'étoit introduit dans la vénalité des Charges de Judicature , dont l'excès étoit monté au point que j'ai rapporté ci-devant , & cela étoit cause non-seulement que ceux qui en étoient pourvus s'en faisoient accroire , mais encore que beaucoup se trouvant dans la nécessité , à cause de l'intérêt qu'il falloit leur payer de l'argent qu'ils avoient emprunté , lorsqu'ils en avoient fait l'achat , venoient la justice. Cette affaire étoit néanmoins délicate , parce que quelque règlement que vous pussiez faire , ils étoient à proprement parler , Juges & Parties , puisque c'étoit à eux à enregistrer l'Edit. Or si l'on devoit juger de ce qui se passeroit en cette rencontre , par ce qui s'étoit passé autrefois , il n'y
avait

avoit point d'apparence du tout que la chose réuſſît, puisqu'il s'agissoit de leur faire un préjudice considérable à l'égard de leur fonds, eux qui s'étoient révoltés quelques années auparavant, pour un simple retranchement de leurs gages. Mais Votre Majesté étant allée au Parlement, accompagnée de quatre mille hommes, elle ne lui eut pas plutôt présenté cet Edit, qu'il fut non-seulement enregistré, mais qu'on la remercia encore des soins qu'elle prenoit pour corriger les abus qui s'étoient glissés dans son Etat.

Je ne prétends pas insinuer à Votre Majesté que ce remerciement lui fut fait de bonne foi, je crois pour moi qu'il fut un peu forcé, & que les quatre mille hommes que vous aviez menés avec vous, y contribuèrent plus que l'estime qu'ils devoient avoir en dépit d'eux de votre bon gouvernement. Mais quoi qu'il en soit, cela doit servir d'avertissement à tous les Princes, qu'il y a des tems propres pour faire exécuter leurs volontés, & d'autres qui sont extrêmement dangereux. C'est donc à eux de mesurer leurs entreprises selon leurs forces, car il ne suffit pas qu'ils soient
nés

nés Souverains , pour pouvoir commander absolument, ils sont sujets tous les premiers aux vicissitudes des tems , & la fortune n'a pas moins de pouvoir sur eux que sur le moindre de leurs Peuples. Il faut même qu'ils soient plus prudens , parce que la faute d'un particulier ne peut porter tout au plus préjudice qu'à lui & à sa famille ; au lieu que celle d'un Prince intéresse son Etat, & a souvent des suites si considérables qu'on n'y sçauroit remédier.

Les Jansénistes tâcherent encore en ce tems-là d'exciter quelques troubles dans l'Eglise, ce qui obligea le Pape de condamner leur doctrine tout de nouveau. Votre Majesté suivit son exemple , & se montra d'autant plus circonspecte dans cette affaire , qu'elle voyoit que les suites en étoient de conséquence. En effet , quelques personnes des plus qualifiées de votre Cour s'y étoient laissés séduire , aussi-bien que quelques Communautés de Religieuses , dont l'entêtement fut si grand , qu'il fallut employer toute votre autorité Royale pour les remettre dans le bon chemin. Elles souffrirent même qu'on leur fit mille violences avant que de se résoudre

dre à la reconnoître , tant il est vrai qu'on est peu traitable en matiere de Religion , & qu'il n'y a rien de plus dangereux que les brigues qui se font sous prétexte de dévotion.

Votre Clergé s'assembla à Pontoise sous votre autorité , tant pour remédier à cet abus , que pour prendre des résolutions nécessaires sur d'autres affaires importantes qui se présentoient. Il fut extrêmement édifié de la piété avec laquelle vous entrâtes dans ses intérêts , & cela servit encore à vous attirer l'estime de vos Peuples , parce qu'il n'y a rien qui en donne davantage , que quand on voit qu'un Prince rend à Dieu ce qui lui est dû.

Mille choses contribuerent encore à rendre son nom célèbre chez eux & chez les étrangers. Un seul de vos vaisseaux , combattit avec tant de valeur contre trente-trois galères Turques ; qu'elles se rendirent sans avoir pu l'obliger à se rendre. D'un autre côté , le secours que vous envoyâtes aux Hollandois , contre l'Evêque de Munster qui les avoit attaqués , les empêcha de recevoir quelque affront ; car quoique leur Etat soit beaucoup plus puissant que

que le sien , comme depuis la Paix qu'ils avoient faite avec les Espagnols , ils avoient eu plus de soin de leur commerce , que d'entretenir la réputation qu'ils s'étoient acquise par les armes , ils se trouvoient dans un si pitoyable état , qu'ils étoient tout différens de ce qu'ils avoient été. Aussi l'on se trompe fort si l'on croit que la force consiste seulement dans sa richesse , elle est nécessaire à la vérité pour rendre un Etat puissant , mais les gens de guerre y sont encore plus utiles , puisqu'on ne s'en sçauroit passer. Il faut donc en avoir toujours suffisamment pour défendre ses frontieres , & même pour se faire craindre à ses voisins. Car s'ils vous voyent si foible qu'ils croient vous pouvoir attaquer impunément , c'est en vain que vous vous reposez sur sa bonne foi & sur celle des Traités : il faut pour entretenir l'un & l'autre , être en état de donner du respect. Je suis même persuadé que plus un Etat est riche & florissant , plus est-il obligé de veiller à sa sûreté , car il est impossible qu'il n'ait un nombre infini d'envieux , & que parmi eux il ne s'en trouve quelqu'un qui ne tâche de lui voler ses richesses.

Ce

Ce fut en ce tems-là que Votre Majesté commença à faire travailler sous elle le Marquis de Louvois , à qui elle avoit accordé la survivance de la Charge de son Pere. Mais il étoit si dur & si peu porté au travail , que M. le Tellier vous pria de ne pas vous donner de peine davantage pour un Sujet si ingrat. Car il ne croyoit pas qu'il pût jamais réussir , & comme d'ailleurs il aimoit ses plaisirs , il le regardoit comme un homme bien plus capable de manger ce qu'il avoit amassé , que d'y joindre quelque chose par son travail. Mais Votre Majesté qui avoit mille bontés pour sa famille , lui dit de se donner patience , & que ce qui ne se faisoit pas en un jour se faisoit quelquefois en deux , qu'elle ne désespéroit pas comme lui de rien faire de son fils ; qu'il falloit avoir de l'indulgence pour la jeunesse , & la ramener plutôt par la douceur que par les menaces.

Votre Majesté se donna donc la patience de le redresser ; & comme il ne faut pas disconvenir que nonobstant ce que j'ai remarqué ci-devant , & ce que je remarquerai encore dans la suite , il n'ait eu mille bonnes qualités ,
cela

cela doit nous apprendre qu'il faut donner le tems aux hommes , comme aux fruits de se mûrir , parce que qui prétend outrer les choses les fait avorter plutôt qu'il ne retire de la satisfaction. En effet , il y a de certains esprits tardifs , à qui ce seroit renverser la cervelle , que d'entreprendre avant le tems de leur faire rien comprendre : il faut que cela vienne petit à petit , & sans leur faire la moindre violence. D'ailleurs , il ne faut pas croire qu'un homme soit fait d'abord pour les affaires ; sur-tout une jeunesse qui s'éfarouche du travail , & qui n'a que son plaisir en recommandation : le goût ne lui en vient que quand le jugement se forme , & c'est alors qu'il s'y accoutume insensiblement , & qu'ensuite elles ne lui coutent plus rien ; car ce sont les affaires qui font les hommes , ce qui faire dire communément qu'en forgeant l'on devient forgeron.

Quoique le Marquis de Louvois aimât d'abord si peu le travail , il ne laissa pas d'avoir les mêmes défauts que ceux qui s'enorgueillissent de leurs services. Il devint jaloux de tous ceux à qui V. M. faisoit l'honneur de témoigner quel-
que

que bonne volonté , & de moi surtout , qui avois celui d'entretenir souvent Votre Majesté , à cause de mon emploi des Finances , & de ma Charge de Surintendant des Bâtimens ; car V. M. qui est grande en tout , faisoit bâtir à Versailles & au Louvre , dont il falloit que je lui rendisse compte toutes les semaines , & bien souvent tous les jours , à cause qu'elle changeoit de moment à autre quelque chose à ses desfeins , & que c'étoit à moi à les faire exécuter.

Or comme son emploi n'avoit pas les mêmes agrémens dans un tems de Paix , & qu'il n'y avoit que la Guerre qui les lui pût procurer , il fit ce qu'il put par le conseil de son Pere pour y porter Votre Majesté. Il se servit pour cela de la mort du Roi d'Espagne qui arriva justement sur ces entrefaites , lui faisant entendre que quelques Provinces du Pays-Bas étoient dévolues à la Reine votre Epouse , suivant la coutume des lieux , qui la rendoit héritiere de Dom Balthasar son frere , au préjudice de Sa Majesté Catholique , qui avoit succédé à son Pere.

Ce fut ainsi qu'il dora la pillule à

I Votre

Votre Majesté, qu'il sçavoit bien qu'elle n'avaleroit pas à moins que d'en cacher le poison à l'ombre de la justice. Ainsi il n'eut garde de vous en parler comme d'une dépendance de la succession du Roi votre beaupere, à laquelle vous aviez renoncé si solennellement par le Traité des Pirénées. Il falloit la déguiser sous le nom du Prince Balthasar, & lui faire entendre que cela n'avoit rien de commun avec votre renonciation. Cependant l'artifice étoit fort grossier; car le Prince Balthasar n'avoit rien à la succession de son Pere qu'il ne fut mort, ni la Reine votre Epouse à la succession du Prince Balthasar, qui ne pouvoit être qu'imaginaire, puisqu'il étoit mort avant lui. Ainsi la loi qui étoit en faveur des filles au préjudice des enfans d'un second lit, & dont il faisoit parade à Votre Majesté ne lui pouvoit servir aucunement, outre que quand il auroit survécu son Pere, vous aviez renoncé si formellement à tout ce qui vous pouvoit revenir du chef de la Reine votre Epouse, que vous n'y pouviez prétendre en aucune façon, à moins que de vous montrer parjure à toute la terre.

Mais

Mais cette supposition de la succession de Dom Balthasar , jointe à votre humeur martiale , & au desir d'immortaliser votre nom , vous fit avoir recours à un moyen , qui bien loin d'être blâmable , est tout-à-fait nécessaire avant que de se porter à faire la Guerre. Vous fites consulter des Avocats sur le droit que vous pouviez avoir à cette succession ; mais comme il falloit vous servir du ministère de quelqu'un , vous y employâtes le Marquis de Louvois , qui avoit trop d'intérêt à soutenir ce qu'il avoit dit à Votre Majesté pour lui apporter une délibération qui y fût contraire. Les Avocats même qui étoient gagnés , soutinrent par de longs raisonnemens , mais fort peu solides , que la renonciation que Votre Majesté avoit faite étoit nulle absolument , parce qu'elle étoit contraire aux constitutions de son Royaume , qui veulent que le Roi se puisse toujours relever de ce qu'il fait , comme s'il étoit en pleine Minorité. Ils insistoient sur-tout sur le prétendu préjudice qu'ils supposoient que vous aviez fait à Monseigneur le Dauphin votre fils , par cette renonciation ; & après s'être étendus sur ce que

les Loix Divines & Humaines ne permettent pas à un Pere de disposer ainsi à leur fantaisie de la succession de leur fils, ils concluoient que cette seule circonstance annulloit tout ce que vous aviez fait, & que par conséquent vous auriez raison de poursuivre votre droit & le sien par la force de vos armes.

Mais il y avoit bien des choses à dire à tout cela, & il seroit dangereux de mettre la Couronne sur un pied qu'il n'y eût nulle sûreté à contracter avec elle. Car s'il suffisoit de dire que vous êtes toujours mineur, quelle foi prendroit-on dans vos promesses, & si la Guerre étoit une fois allumée; quelle porte trouveroit-on pour en sortir? Je pourrois pousser ce raisonnement si loin, que j'en ferois confusion à ceux qui prétendent établir une si fausse maxime. Mais comme Votre Majesté est trop éclairée pour avoir besoin d'aucun secours dans une affaire si claire & si incontestable, je supprime toutes ces raisons pour vous représenter, que ceux qui font ces sortes de fautes, commettent cependant leur Maître d'une telle façon, qu'ils sont causes qu'on les accuse d'une ambition démesurée. Or
cette

cette malheureuse réputation leur fait des Ennemis, & suscite insensiblement toute la terre contr'eux. Car il n'y a personne qui se croye à l'abri de leur injustice, & à moins qu'on ne s'assure sur la parole d'un Prince, il vaut autant être en Guerre qu'en Paix. Il semble même qu'on soit plus assuré dans l'un que dans l'autre, puisque l'un oblige d'être dans une perpétuelle défiance, & que dans l'autre on demeure dans une espèce de perplexité dont on a lieu de tout craindre.

Pendant que tout cela se passoit, vous perdîtes la Reine votre Mere, à qui ç'eût été un grand déplaisir de rester au monde, pour voir rompre une Paix qu'elle avoit souhaitée si ardemment. Vous obligâtes aussi l'Evêque de Munster à s'accommoder avec les Hollandois, mais vous trouvâtes plus de difficulté à vous faire rendre par le Duc de Lorraine ce qui vous étoit dû, quoi qu'il dût être plus flexible que les autres, par toutes les mortifications que vous lui aviez données. Ce Prince dont l'esprit étoit fait d'une manière qu'il étoit incompréhensible à tout le monde, ensuite de l'affaire de Marsal

étoit venu à Paris, où il avoit paru si insensible au mauvais état de ses affaires, qu'il avoit voulu épouser la fille d'un petit Bourgeois, qui étoit Domestique de Mademoiselle de Montpensier. Les choses même avoient été si loin que le contrat de mariage en avoit été passé, & il avoit fallu que ses parens employassent votre autorité Royale, pour l'empêcher de passer outre. Ils y eurent encore recours dans une affaire de même trempe, mais qui lui étoit moins honteuse, parce que du moins la personne qu'il recherchoit, étoit fille d'un gentilhomme. Mais Votre Majesté qui vouloit en dépit qu'il en eût l'empêcher de se deshonorer, fit encore défense à son pere de penser à ce mariage. Enfin ce Prince, voyant que vous vous opposiez à ce qu'il se mariât si honteusement dans vos Etats, fut chercher une maîtresse dans les siens, où il épousa la fille du Comte d'Apremont, qui n'avoit pas encore treize ans, quoiqu'il en eût plus de soixante.

S'étant ainsi contenté du côté de l'amour, il tâcha de faire la même chose du côté de l'ambition, qui ne lui permettoit pas de demeurer un moment en repos.

repos. Il commença à faire des levées, sous prétexte que l'Electeur Palatin avoit fait quelques hostilités sur sa frontiere. Mais Votre Majesté ayant appaisé ce désordre par son autorité, il ne lui restoit plus de prétexte de demeurer armé, si sa méchante foi ne lui en eût fourni tout autant que Votre Majesté lui apportoit des raisons pour l'obliger à rechercher son amitié préféralement à toutes choses. Votre Envoyé qui étoit auprès de lui l'entretint plusieurs fois-làdessus; & lui fit sentir qu'abusant si souvent de votre patience, il étoit à craindre que vous n'en fissent un châtiment proportionné à sa faute. Mais il sembloit ou qu'il fût devenu insensible, ou qu'il ne se souvint plus de ce qui lui étoit arrivé. Car il ne se pouvoit résoudre de faire ce que Votre Majesté lui demandoit, & pourtant il ne voyoit personne dans l'Europe qui pût prendre son parti, ni le sauver du précipice, si V. M. entreprenoit une fois de l'y précipiter.

Dans le tems que cette affaire étoit sur le tapis, le Marquis de Louvois redoubla ses efforts pour vous faire entreprendre la Guerre en Flandres, dont

il montroit le succès infailible , par celle qui s'étoit élevée entre les Anglois & les Hollandois , & à laquelle Votre Majesté avoit pris part , plus par politique que par un dessein formé de secourir vos anciens Alliés. Car puisqu'on vous étoit résolu à faire la conquête des Pays-Bas , il n'y avoit point d'apparence que cette Alliance pût encore subsister long-tems , les Hollandois ayant un notable intérêt d'empêcher qu'un Roi si Puissant ne devînt leur voisin. Aussi ce que vous en aviez fait n'étoit que pour faire en sorte que leur querelle ne finît point , sans que vous fussiez appelé à l'accommodement. Car vous vouliez sçavoir ce qui se passeroit , afin de ne pas prendre de fausses mesures.

En effet , votre conduite fut conforme à vos intérêts , & le secours que vous leur donnâtes , ne fut ni proportionné à vos forces , ni aux assurances que vous leur aviez données , que vous feriez tous vos efforts pour leur faire remporter la victoire sur leurs Ennemis. Elle ne laissa pas néanmoins de se déclarer pour eux ; mais le grand armement que vous faisiez , commençant

à leur devenir suspect , ils songerent plutôt à faire la paix qu'à profiter de l'avantage qu'ils avoient eu , & dont ils pouvoient tirer beaucoup de fruit , parce que les Anglois éprouverent encore une autre disgrâce qui n'étoit pas moindre que celle-là. Le feu consuma les trois quarts de la Ville de Londres ; & dans la consternation où cela jetta ses habitans , il ne tint qu'à eux de faire leurs affaires. Vous fîtes les vôtres cependant , vous chassâtes les Anglois de l'Isle de saint Christophe , après leur avoir pris le Fort qu'ils y avoient élevé , & ayant résolu de ne pas différer davantage la Guerre de Flandres , vous résolutes de vous y rendre à la tête d'une belle armée.

Les Espagnols en furent effrayés , & non pas sans sujet ; car Votre Majesté avoit pris soin depuis la paix des Pyrénées de rendre ses troupes presque aussi aguerries que si elles eussent été continuellement dans l'occasion. Elle leur avoit fait faire de fréquentes revûes , & elle en avoit aussi purgé toutes les parties honteuses , en ôtant de sa maison quantité de gens qui n'y étoient que pour s'exempter de la Taille , &

qui n'étoient nullement propres pour le métier. Cette réforme s'étoit même étendue jusques aux Officiers , parmi lesquels il y en avoit un grand nombre sans service , & plus propre à la Cour qu'à se trouver en présence de l'ennemi.

Le Vicomte de Turenne commandoit cette armée sous Votre Majesté , & la confiance que vous aviez en lui vous le fit choisir préférablement aux autres , pour vous apprendre le métier de la guerre , dans lequel vous le regardiez déjà comme le plus expérimenté de votre Royaume. Aussi , tant pour récompenser ses services , que pour montrer à tout le monde que vous faisiez le cas que vous deviez de sa vertu , vous l'aviez déclaré Maréchal de Camp Général de vos Armées , un peu avant la Paix d'entre les deux Couronnes ; qualité qui le mettoit au-dessus des Maréchaux de France , & qui faisoit revivre en quelque façon la Charge de Connétable , qui avoit été supprimée après la mort du Duc de Lesdiguières , qui en avoit été pourvu le dernier.

La confiance que Votre Majesté avoit en ce grand Homme , déplut au Mar-

quis de Louvois , dont l'ambition mal réglée vouloit déjà que vous ne consultassiez que lui sur toutes choses. Mais il eut à avaler quantité de chagrins.

Votre Majesté demeuroit des demi-journées entières enfermé avec lui , pendant qu'il attendoit dans votre antichambre que vous le voulussiez introduire où vous étiez. Cela donna naissance à la haine qu'il a toujours eue pour lui , & qui a été très-souvent préjudiciable à Votre Majesté , comme je le lui ferai voir dans la suite de ce discours ; sur quoi elle me permettra de faire une réflexion qu'elle trouvera peut-être juste , qui est , qu'il n'y a rien de si dangereux que de donner trop de crédit à des esprits tout bouffis de gloire. La raison est , qu'ils envient aux autres l'avantage qui leur doit revenir de leurs bons conseils. Si bien qu'ils enveniment tout ce qui ne procède pas de leur fonds ; jusques à empêcher plutôt que les affaires réussissent , que de souffrir qu'on en attribue la gloire à un autre. Ainsi un Prince ne sçauroit être trop réservé sur le choix d'un Ministre , & quand il lui trouveroit toutes les qualités requises pour un si grand

emploi , s'il n'avoit pas celle de préférer l'intérêt public au sien propre , ce feroit en vain qu'il prétendroit en faire quelque chose de bon. Il faut pour remplir cette place dignement être comme insensible à l'amour & à la haine , & ne se mouvoir en aucune façon que par les intérêts de l'Etat , car si l'on emprunte d'autres ressorts , cela ne peut aller qu'au préjudice du Maître , dont le service ne requiert pas qu'on soit si susceptible de passion.

Les Espagnols à l'approche de Votre Majesté , firent sauter les Fortifications qu'ils avoient élevées à une nouvelle Place qu'ils faisoient , & à qui ils avoient donné le nom de Charleroi. Aussi en moins de huit jours ils défirent ce qu'ils avoient été une année entière à faire , avec une dépense si prodigieuse , qu'on contoit qu'ils y avoient employé plus de trois millions. Votre Majesté qui prétendoit continuer leurs travaux pour se conserver un passage sur la Sambre où cette Place est située , y fit travailler son Armée , en sorte qu'en trois semaines de tems elle la mit en état de défense. Ensuite de cela elle tourna d'un autre côté , & emporta
d'une

d'une rapidité étonnante les Villes d'Ath , Tournay , Douai , & les Forts qui étoient autour de cette dernière Place. Oudenarde & Alost firent aussi joug à vos armes , pendant que le Maréchal d'Aumont s'empara d'Armentieres , Bergues , Furnes , Dixmude & Courtrai. Les Anglois & les Hollandois voyant cela , se presserent de faire la Paix ; mais Votre Majesté allant toujours son chemin , mit le siège devant Lille , où il y avoit quatre mille hommes de troupes réglées , & dix fois autant de Bourgeois qui étoient capables de porter les armes. Cela fit croire aux Espagnols que Votre Majesté ne viendrait jamais à bout d'une si grande entreprise , & ayant appelé à leur secours le Comte de Marcin , qui commandoit leur Armée , il s'approcha de la Ville pour tomber sur vous , quand il vous croiroit assez affoibli pour espérer de vous défaire aisément ; mais Votre Majesté après avoir pris la Ville en peu de tems , battit encore Marcin à plate-couture ; de sorte qu'il fut obligé de se sauver à pied par un marais.

Cette victoire vous promettoit encore de nouveaux avantages , sur-tout

la saison n'étoit pas trop avancée ; mais vous fûtes si pressé de vous en revenir , que vous vous contentâtes de ce que vous aviez fait ; car il y a des tems que l'on préfère sa satisfaction à son devoir ; ce qui néanmoins donne une grande atteinte à la réputation. En effet , la moindre foiblesse dans la vie d'un grand homme , est une tâche qui obscurcit l'éclat de ses grandes actions. Mais qui en est exempt dans le monde ? sur-tout quand elles procèdent d'une passion où les Héros ont encore plus de penchant que les autres.

Le succès qu'eut Votre Majesté augmenta encore le crédit de votre Ministre , qui devint si glorieux de sa faveur, qu'il fit tout ce qu'il put pour me perdre. Mais Votre Majesté me rendit justice , nonobstant tous ses rapports ; & en effet elle étoit obligée de me protéger , puisque je m'exposois pour elle à la haine publique. Je lui avois conseillé quelques années auparavant de supprimer une partie de rentes de l'Hôtel-de-Ville , dont la création avoit été faite sur un denier si bas , que qui auroit voulu imputer sur le profit qu'on avoit fait des arrérages , le remboursement
du

du principal , Votre Majesté en étoit quitte non-seulement , mais il lui en étoit encore dû beaucoup de reste. Cependant comme ç'eût été réduire au désespoir des gens qui n'avoient pas été bons ménagers pour faire un autre fonds à la place de celui que vous pouviez supprimer sans justice ; vous trouvâtes bon que j'en fisse seulement la peur , afin de retrancher ces rentes plus aisément , & les réduire à l'avenir sur un pied qui ne vous fût plus tant à charge. Mais comme il est assez ordinaire de s'aveugler sur ses propres intérêts , personne n'entendit raison , & je ne vis sur le point d'être déchiré par le Peuple. Un jour même que j'étois allé chez M. le Chancelier, je fus assiégé dans sa cour par les Rentiers , dont il y en eut quelques-uns d'assez insolens pour me faire des menaces. Je feignis d'écouter leurs raisons, pour avoir lieu de leur faire décliner leur nom , & Votre Majesté les ayant fait arrêter , je crus que cela contiendrait les autres dans le devoir. Cependant il s'en présenta toujours quelqu'un qui tâchoit de me faire peur , dont mes Commis étant plus intimidés que moi , ils firent

ce qu'ils purent pour me faire abandonner cette affaire.

Le zèle que j'avois pour le service de Votre Majesté ne me permit pas d'écouter leur frayeur, qui fut si grande, qu'un d'eux, qui étoit un homme d'un grand travail, mais qui avoit le défaut d'aimer le vin, sans lequel il y en auroit eu peu comme lui, se réveilla en sursaut, croyant que les Rentiers le tenoient à la gorge. Les fumées de cette liqueur qui l'offusquoient ne lui permirent pas de voir que sa frayeur ne procédoit que d'un songe, ainsi il mit toute ma maison en rumeur, & réveilla ma femme & mes enfans. Je me réveillai moi-même au bruit qu'il faisoit, & si j'en eusse cru mes domestiques & ma femme même, je n'aurois cherché qu'à me sauver. Mais ayant jugé à propos de m'éclaircir auparavant de ce que c'étoit, je reconnus aussi-tôt que ce n'étoit que la vision d'un yvrogne. Je l'en chassai dès le lendemain matin, ne pouvant me résoudre à le garder après cette incartade, sur-tout après l'avoir averti plusieurs fois, que s'il ne se corrigeoit, je ne le garderois pas davantage. Mais il y a des choses à quoi l'on

est

est si enclin qu'on ne s'en défait jamais comme on veut, principalement quand on leur a donné le tems de passer en habitude. Or celle-là est de ce nombre, & plus un homme vieillit, plus il y devient sujet. La raison est que la chaleur naturelle s'affoiblissant en lui, il s'imagine que le vin lui donne des forces, au lieu que l'excès qu'il en prend lui ôte celles qui lui restent. Il n'en est pas de même de la passion pour les femmes, qui par une raison toute naturelle, ne peut pas être si forte dans un âge avancé, que lorsqu'on n'a que vingt-cinq ans. Ainsi de toutes celles qui tourmentent l'homme, je n'en crois point de plus dangereuse que celle-là, outre qu'elle ne convient guère à de certaines gens qui s'en trouvent tout-à-fait deshonorés. D'où il faut conclure qu'on la doit combattre de toutes ses forces à sa naissance; principalement quand on considère qu'elle rend un homme incapable de tout, si bien qu'on n'y sçauroit prendre la moindre confiance.

Votre Majesté se doutant bien que tous ses voisins auroient de la jalousie de ses conquêtes, avoit fait une ligue offensive

fenfivè & deffenfivè avec le Portugal, qui par le fecours qu'elle lui avoit donné s'étoit empêché de retomber fous la domination des Efpagnols. Ils s'en étoient plaints plufieurs fois pendant la paix, & que Votre Majefté contrevenoit par-là à un des articles du Traité des Pirénées, par lequel il étoit porté qu'elle les abandonneroit entierement. Mais il eft inutile bien fouvent de ftipuler de certaines chofes qu'on fçait bien qu'on n'exécutera pas, & il faut toujours mettre au nombre de celles-là celles qui font entierement oppofées aux intérêts d'une Couronne. Ainfi quelque alliance que faffent deux Etats voifins, leurs promeffes ne fubfiftent qu'autant que l'intérêt commun s'y trouve. C'eft pourquoi il y a peu de fonds à y faire, & c'eft fe vouloir tromper que de compter là-deffus.

Le Duc de Lorraine qui avoit toujours de méchans deffeins contre Votre Majefté, fe voyoit hors d'état de les exécuter par la précaution qu'elle avoit prife. Elle lui avoit fait donner en dépit qu'il en eût, les Troupes qu'il avoit encore fur pied, pour l'affifter dans fes conquêtes. Cela ne l'empêcha
pas

pas de faire des brigues chez les Espagnols & chez les Hollandois, qui étoient jaloux de votre prospérité, & qui firent un Traité avec le Roi d'Angleterre & de Suède pour vous faire faire la paix. Il résolut d'y entrer, c'est pourquoi pour être plus en état de se faire craindre, il vous redemanda ses Troupes, pour venir prendre des quartiers d'hiver chez lui, afin que sous prétexte de défendre ses Etats qui étoient environnés de deux côtés des Espagnols, il en pût faire ce qu'il voudroit. Mais comme vous étiez aussi fin que lui, vous ne les voulûtes pas laisser sortir de Flandres; ce qui l'obligea de les débaucher.

Votre Majesté ne fit pas semblant de rien; parce qu'elle avoit des affaires plus pressantes sur les bras, & se contentant de le faire observer & d'empêcher que ces Troupes ne désertassent, elle s'achemina pendant la plus grande rigueur de l'hiver dans le Comté de Bourgogne, dont elle étoit bien sûre de la conquête, parce que le Prince de Condé en avoit traité avec le Marquis d'Hiene, qui en étoit Gouverneur; mais bien loin que cela soit blâmable, il

il est de la sagesse & de la prudence d'un Souverain d'épargner le sang de ses Sujets, autant qu'il lui est possible; c'est pourquoi quand il ne lui coute que de l'argent pour avoir la clef des Villes, on peut dire qu'il est plus avisé que ceux qui y mettent la vie d'une infinité d'hommes, laquelle encore bien souvent ne sert qu'à leur faire recevoir un plus grand affront. Car quelques forces que l'on ait, le succès ne répond pas toujours à ses espérances. D'où il faut conclure avec encore plus de certitude, que quand on peut trouver un moyen sûr pour venir à bout de son entreprise, il ne le faut jamais manquer. J'en excepte néanmoins le poison & l'assassinat; deux choses qui sont si basses & si éloignées des sentimens que doit avoir un Prince, qu'il n'y doit jamais recourir à moins que de vouloir se deshonoré.

La guerre que vous aviez à soutenir ne vous empêcha pas de continuer l'application que vous aviez à faire rendre la justice à vos Sujets. Vous obligâtes vos Parlemens à suivre le Code civil & criminel, à quoi vous aviez fait travailler avant votre départ pour la Flandres,

& qui devoit bien abrégér les Procès. Quelques Juges qui n'y trouvoient pas leur compte, & qui crurent qu'il en seroit de cela comme de certaines peines comminatoires, dont on se relâche souvent sans conséquence, se donnerent la licence de le faire exécuter à leur fantaisie; mais Votre Majesté en étant informée, elle les suspendit de leur Charge, & donna tant de frayeur aux autres par cette punition, qu'ils se montrèrent sages à leurs dépens.

CHAPITRE IV.

Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité d'Aix-la-Chapelle, jusqu'à la Guerre de Hollande.

CEpendant vous jugeâtes à propos de faire la paix, pour ne vous pas attirer sur les bras toutes les Puissances qui portoient envie à votre prospérité; & les Espagnols ayant consenti par le Traité qui en fut fait à Aix-la-Chapelle, que vous gardassiez vos conquêtes, moyennant que vous leur rendissiez

disliez la Comté de Bourgogne ; vous devîntes plus puissant en Flandres que vous n'aviez jamais été.

Vous y fites travailler tout en un même-tems aux Fortifications de tant de Places , que ce fut un sujet d'étonnement à tous vos Voisins , qui avoient peine à comprendre qu'un Royaume de si petite étendue , pût suffire à tant de choses à la fois. Car outre ces travaux qui coutoient infiniment , vous ne discontinuiez pas de faire bâtir au Louvre & à Versailles ; d'ailleurs vous achetâtes une si grande quantité de beaux meubles , d'antiques , de pierres , & généralement de tout ce qui marque le plus la somptuosité d'un Prince , qu'on pouvoit dire que tous vos Prédécesseurs n'avoient été que de petits compagnons en comparaison de vous. Vous fites faire un juste-au-corps seul d'un prix inestimable , & qui ne vous servoit que pour recevoir les Ambassadeurs : les diamans qu'il y avoit dessus & à votre chapeau , étoient de la valeur de plus de seize millions , & devant que d'arriver à votre Trône , qui étoit extrêmement élevé , on passoit par une galerie si remplie de meubles

bles & de vases d'argent massif de toutes sortes de façons, aussi-bien que de cuvettes, qu'on pouvoit croire que vous aviez ramassé tout celui qui se trouve aux Indes pour étaller votre magnificence. La matiere cependant étoit ce qu'il y avoit le moins à considérer, & tous ces ouvrages étoient d'une main si recherchée, que la façon en coutoit plus que la matiere.

On s'étonnera peut-être que Votre Majesté suivît en cela une maxime qui étoit si différente de celle du Roi votre Pere, qui se soucioit si peu de ces sortes de choses, que les étrangers qui visitoient les maisons Royales, ne pouvoient assez s'étonner qu'un si grand Prince fût si mal en meubles. Mais vous ne le faisiez pas tant par une humeur dépensiere, que par les circonstances qui en résultent. Car il est bon de sçavoir que tout ce qui est grand & magnifique, engendre l'admiration dont les Princes ont autant de besoin que de leur puissance. Car il n'y a rien qui leur fasse porter plus de respect, & on ne voit guère qu'on en manque pour ceux qui sçavent ainsi se faire estimer.

Vous donnâtes ordre pareillement
que

que vos tables fussent servies selon qu'il convenoit à un si grand Roi , & quoique vous y missiez la propreté , la délicatesse & l'abondance , il vous en couta moins qu'il ne faisoit auparavant, parce que vous empêchâtes que ceux qui en avoient soin , ne vous volassent comme ils avoient accoutumé. Enfin vous ouvrites les yeux sur les abus qui se faisoient jusques sur vos livrées , que vous fites changer tous les ans , afin de couper le cours aux rapines de ceux qui les faisoient servir au-delà du tems limité , pour en mettre l'argent dans leur poche.

Aussi tous vos Peuples commencerent à avoir tant de respect pour votre Règne , qu'il ne fut plus question que Votre Majesté se donnât la peine d'aller elle-même au Palais pour y faire enregistrer les Edits , elle se contenta de les y envoyer par le premier venu , chose qui aura de quoi étonner la postérité , après ce que j'ai dit ci-devant. Cependant tout cela ne se fit que par votre réputation , & sans que vous fussiez obligé de faire la moindre action de rigueur pour vous faire obéir.

En effet , quand on a établi une fois
les

les choses sur un bon pied , elles vont toutes seules après cela , sans qu'on soit presque obligé d'y prendre de peine. Cela nous doit apprendre à tous tant que nous sommes, chacun à son égard, à établir un bon ordre dans nos affaires , sans quoi elles ne sçauroient jamais bien aller. Il faut aussi que ce soit dès le commencement que nous en sommes chargés , car si nous attendons qu'elles aillent mal , il en fera de cela comme de ces bâtimens négligés qui tombent en ruine , faute d'y avoir mis une pierre dans le tems ; on ne peut plus y remédier , si on ne les rebâtir tout de neuf , en quoi l'on voit le préjudice qu'en reçoit le maître , & combien lui importe d'être bon ménager.

Votre Majesté ayant ainsi fait la paix avec trois Maréchaux de France , qui furent le Marquis de Bellefons , de Crequi & d'Humieres. Cependant la Noblesse Françoisise , qui se plaît au bruit des armes , n'ayant plus de quoi s'occuper sur votre Frontiere , demanda permission à Votre Majesté d'aller au secours de la Ville de Candie , que les Turcs assiégeoient depuis long-tems. Vous le leur permîtes , & leur donnâtes

un Chef, qui fut le Duc de la Feuillade. Mais comme les Vénitiens ne s'aideroient pas comme il faut pour en faire lever le siège, bien loin que ce secours leur fût d'aucune utilité, leur Général se brouilla avec ce Duc, qui avoit un si grand mépris pour lui, qu'il lui rompit plusieurs fois en visière. Ainsi cette Noblesse étant revenue sans avoir rien opéré de considérable, les Turcs qui l'appréhendoient se flatterent de venir bien-tôt à bout de leur entreprise.

Le Duc de Navailles ne se rebuta point des dégouts que le Duc de la Feuillade donnoit à ceux qui à son exemple avoient envie d'aller au secours d'une place si importante à la Chrétienté; & comme Votre Majesté eût été bien-aïse qu'elle eût été secourue, elle l'y envoya avec quelques Troupes réglées, sous l'escorte de son armée navale, commandée par le Duc de Beaufort. Le Duc de Navailles débarqua ses Troupes nonobstant un grand feu de canon, & ayant envoyé reconnoître le Camp des Turcs, il n'eut pas plutôt donné quelques jours de repos à ses gens, qu'il fit une sortie sur eux. Elle fut si vigoureuse que tout
pleya

pleya devant lui ; mais le feu ayant pris à un Magasin des poudres de ces Barbares , chacun en fut intimidé , comme si ç'eût été un fourneau qu'ils eussent fait jouer pour les perdre. Ainsi ayant pleyé à leur tour , les Turcs qui s'apperçurent de cette terreur panique , vinrent à la charge & couperent la tête à quelques-uns. Cela augmenta le désordre de ceux qui restoit , ils se retirèrent en confusion , desorte qu'il y eut quelques gens de distinction de tués , dont apparemment le Marquis de Faber , fils unique du Maréchal fut du nombre , puisqu'après le combat il ne revint point avec les autres. Il ne se trouva point pourtant parmi les morts , non plus que le Duc de Beaufort , qui avoit eu l'imprudence de mettre pied à terre , contre le devoir d'un Amiral , qui n'est que de combattre sur mer , sans jamais sortir de son Vaisseau , à moins qu'il ne soit prêt d'être coulé à fond. Quoiqu'il en soit , cette expédition n'ayant pas eu un plus heureux succès que celle du Duc de la Feuillade , & au contraire les armes de Votre Majesté s'y trouvant intéressées , en ce qu'elle y avoit des Troupes réglées , elle reçut mal le Duc

de Navailles sur qui ceux qui étoient présens à l'action rejetoient la faute du malheur qui étoit arrivé. Il n'y a point d'apparence pourtant qu'il en fût coupable, puisqu'il est impossible à un Général de prévoir un accident comme celui-là, & de rassurer ses Troupes contre une terreur panique; mais comme à la Cour il est difficile de se justifier, sur-tout quand on y a un Ministre à dos, & que d'ailleurs on n'est pas agréable aux Dames, il eut ordre de se retirer.

La Place ne tarda guères à se rendre après cela; mais il fallut que les Turcs la fissent rebâtir, tant elle avoit été maltraitée du canon. On prétend que depuis long-tems on n'a point vu de siège si mémorable, ni où il se soit passé des actions plus chaudes & plus vigoureuses. En effet, soit pour la longueur ou pour la quantité de gens qui y périrent de part & d'autre, je n'en vois point qui puisse entrer en comparaison avec lui; car il dura plusieurs années, & les assiégeans y perdirent près de six-vingt mille hommes, & les assiégés près de trente-huit mille.

Cependant le secours que Votre Ma-
jesté

jesté avoit envoyé aux Vénitiens , ne plaissant point du tout au Grand Seigneur, il vous envoya un Chiaoux pour s'en expliquer avec vous , & pour renouveler le Traité de Commerce qu'il y a toujours eu entre les deux Nations ; mais Votre Majesté qui avoit trop de courage pour suivre l'exemple de quelques-uns de ses Prédécesseurs , qui ont souffert quelquefois que ces Princes leur ayent fait faire des complimens fâcheux , ferma la bouche à ce Chiaoux du moment qu'il voulut parler plus haut qu'il ne devoit.

Nonobstant la Paix que Votre Majesté avoit rétablie dans l'Europe par le dernier Traité qui avoit été conclu à Aix-la-Chapelle , le Duc de Lorraine armoit toujours , parce qu'il supposoit que les Puissances qui s'étoient déclarées pour lui faire mettre les armes bas , ne souffriroient pas qu'on l'accablât. Ce qui l'excitoit sur-tout à remuer , c'est que les Hollandois , qui se croyoient Puissans , parce qu'ils étoient extrêmement riches , ne gardoient plus guère de mesures avec Votre Majesté. Van Beuningen lui avoit parlé plusieurs fois de la force des Provinces-Unies ,

lui faisant sentir qu'elles lui tomberoient sur les bras, si elle prétendoit troubler le repos de ses Voisins. Sa hardiesse avoit été même jusqu'au point qu'il avoit fait frapper une Médaille, qui faisant allusion au miracle que fit Josué quand il arrêta la course du Soleil, devoit toucher Votre Majesté, Elle qui avoit pris le Soleil pour sa Devise, & qui sçavoit que ce Ministre s'appelloit Josué. Car on voyoit bien qu'il vouloit dire par-là qu'il avoit arrêté votre course, par le Traité de Paix qu'il vous avoit obligé de faire, ce qui étoit aussi assez bien désigné dans cette Médaille, où autour de son Portrait, il avoit fait mettre ces mots Latins, *in conspectu meo stetit Sol*. Le Duc de Lorraine en tiroit une conséquence qui l'animoit contre vous. Votre Majesté qui en étoit bien avertie, lui fit dire qu'il s'y trouveroit trompé, s'il n'étoit plus sage, & que s'il l'obligeoit encore une fois à le dépouiller de son Pays, il n'y rentreroit jamais : qu'elle vouloit à toute force qu'il désarmât, & qu'il n'avoit que six semaines pour s'y résoudre.

Ce compliment, fait avec une autorité

rité de maître , eut dequoi étonner le Duc. Néanmoins cherchant encore à couvrir sa méchante volonté d'un prétexte spécieux , il remontra à Votre Majesté qu'il n'étoit point encore en sûreté du côté de l'Electeur Palatin , qui de tems à autre faisoit encore des courses sur sa Frontiere. Tellement que si elle vouloit être obéie , il falloit qu'elle eût la bonté de mettre ordre à cette affaire. Votre Majesté vit bien que ce n'étoit qu'une défaite ; cependant comme il paroissoit de la justice à ce qu'elle demandoit , Votre Majesté lui envoya un Acte de garantie , & autant à l'Electeur Palatin , par lequel vous leur promettiez à l'un & à l'autre de leur donner du secours , en cas qu'il y en eût un d'eux qui fût assez téméraire pour rompre le Traité qu'ils feroient ensemble. L'Electeur Palatin y acquiesça tout-d'un-coup , tellement que le prétexte du Duc ne pouvant plus subsister , il fut obligé de vous obéir.

Votre Majesté ne voyant plus alors d'apparence de brouillerie de ce côté-là , ne songea plus qu'à se venger des Hollandois , dont elle ne pouvoit digérer les hauteurs. Le Marquis de Lou-

vois qui ne demandoit que la Guerre , l'y excitoit encore en lui représentant l'ingratitude de ces Peuples , qui lui avoient tant d'obligation en son particulier, sans compter encore celles dont ils étoient redevables à Louis XIII. & à Henri IV. votre Pere & votre Aïeul , sans le secours de qui ils n'auroient jamais pu faire tête à la Maison d'Autriche ; mais s'ils n'avoient eu qu'à faire voir qu'ils n'étoient point ingrats , cela ne leur eût pas été bien difficile ; puisque quelques obligations qu'ait un Etat à un autre , cela ne l'oblige point à se mettre lui-même la corde au col. Ainsi ils n'avoient rien fait qu'ils ne dûssent faire en bonne politique ; quand ils avoient empêché que vous ne conquissiez le reste de la Flandres ; mais il n'en étoit pas de même des autres sujets de plainte que vous aviez contr'eux , dont aussi personne ne pouvoit les excuser.

Quoiqu'il en soit , Votre Majesté ayant imprimé fortement dans son esprit de les en faire repentir , d'abord qu'elle en trouveroit l'occasion , me commanda de remplir ses coffres qui étoient épuisés par la prodigieuse dé-
pense

pense qu'elle faisoit. En effet , il n'y avoit plus rien dedans , quoique ses revenus fussent augmentés considérablement ; & qu'il se fût fait plusieurs affaires extraordinaires, dont elle avoit retiré beaucoup d'argent.

Cependant je dois avouer à Votre Majesté que je la servis mal dans le parti qui fut fait pour la recherche des faux nobles , & si jamais il se fait une pareille affaire sous son Regne ou sous celui de ses Successeurs, il faut bien se garder de suivre mon exemple ; car celles de cette nature ne doivent pas être mises entre les mains des Partisans , qui n'ayant d'autre intérêt que de retirer leur argent , persécutent les véritables Gentilshommes , qui n'ont pas moyen d'en donner , & substituent des Roturiers à leur place , pourvu qu'ils achètent à deniers comptans le privilège qu'ils ont de faire déclarer Nobles qui bon leur semble. C'est un abus qui ne se doit point souffrir , & qui d'ailleurs est capable de faire perdre à Votre Majesté l'amitié que sa Noblesse a pour elle ; car elle a lieu de se plaindre que la persécution qu'elle souffre se fait bien moins pour la purger des parties

honteuses qui la deshonnorent , que pour fouiller indifféremment dans la bourse de tous vos Membres. Il vaut bien mieux que cette recherche se fasse à la requête de vos Procureurs Généraux & de leurs Substituts , & que vous constituiez d'office des Receveurs entre les mains de qui se remettent les amendes de ceux qui seront condamnés , pour être apportées dans votre Trésor Royal. Par ce moyen vous n'encourrez point le blâme d'abandonner la veuve & l'orphelin à des sangsues , & vous n'agirez que par le motif de la justice. Aussi vous trouverez que parmi ceux qui ont obtenu des Arrêts , il y a quantité de Nobles de nouvelle impression , & qui n'en ont l'obligation qu'à leur argent. Ainsi après en avoir donné , pour avoir une qualité qui ne leur appartient pas , il est bon qu'ils en donnent encore pour l'usurpation qu'ils en ont faite , ce qui est d'autant plus juste , que Votre Majesté a un intérêt notable à punir ceux qui se servent de méchans moyens pour venir à bout de leurs intentions.

Le Commandement que Votre Majesté me faisoit de remplir ses coffres ,
me

me fit songer à un Edit qui paroïssoit utile au Public , & qui l'est effectivement , si l'on se donne la peine de le considérer. C'est celui du Controlle des Exploits , par où l'on empêche toutes les friponneries qui se commettoient autrefois par des antidates , quoiqu'il ne remédie pas à la mauvaise foi des Sergens , qui peuvent toujours souffler leurs significations , & rendre même leurs faussetés plus authentiques par ce Controlle. Mais on a cru prendre là-dessus toutes les précautions imaginables , en les obligeant de se faire assister de témoins , & c'est toujours beaucoup que le remède soit incertain contre le mal qu'ils étoient capables de faire par un Exploit antidaté. Quoiqu'il en soit, Votre Majesté trouvant que cette affaire étoit juste , on l'établit dans le Royaume , quoiqu'il s'y trouvât de la difficulté en beaucoup d'endroits. En effet , soit qu'il y eût des Juges qui n'en fussent pas contens , par des raisons que je ne pénétre point , ou que cela déplût à quelques particuliers , dont le génie quelquefois est si éloigné de la raison , qu'à l'appétit d'une bagatelle , ils ne voyent pas de quelle conséquence leur

font les choses ; il fallut se servir de votre autorité pour faire leur bien en dépit qu'ils en eussent.

Ce qui me parut d'extraordinaire , c'est que le Parlement de Toulouse fit en cela une bévue que Votre Majesté lui pardonna , mais qu'elle jugea néanmoins à propos de punir en la personne du plus coupable de ses Membres. Car il faut toujours que la punition de quelqu'un serve d'exemple aux autres-, autrement il n'y auroit point de danger à récidiver. Le fait est que cette Compagnie donna un Arrêt pour obliger ceux qui avoient soin de lever ce droit de restituer un cheval qui avoit été vendu pour le payement de l'amende qui étoit ordonnée par l'Edit , à l'égard de ceux qui y feroient quelque contravention. Or cet Arrêt étoit de la dernière insolence , puisque c'étoit casser proprement votre Edit , ou du moins y avoir si peu d'égard , que c'étoit tout de même que si l'on eût dit qu'on ne s'y soumettroit qu'autant qu'il en prendroit fantaisie. Cependant comme dans ces fortes d'affaires , il faut toujours aller bride en main , de peur de commettre mal-à-propos votre autorité , je fis dire

au Premier Président, qui ne trempoit point dans cette affaire, qu'il falloit casser cet Arrêt ou s'attendre à en voir retomber la punition sur sa Compagnie : qu'il avoit intérêt de l'empêcher lui qui en étoit le Chef, & à qui on en attribuoit la faute, quoiqu'il en fût innocent. J'écrivis aussi à votre Procureur Général, & à vos Avocats Généraux, sans que cet Arrêt s'étoit donné, de prendre mieux garde une autrefois à faire le devoir de leurs Charges, & les ayant tous picqués d'honneur, le Premier Président fit assembler extraordinairement le Parlement chez lui, où le Fermier Général de votre Domaine se trouva par mon ordre. Il demanda à parler, & cette Compagnie lui en ayant donné permission, il lui exposa la faute qu'elle avoit faite, & lui dit, qu'il n'y avoit qu'un moyen de la réparer, qui étoit de casser l'Arrêt qu'elle avoit donné, car j'étois bien aise d'épargner à Votre Majesté le chagrin qu'elle auroit eu d'être obligée de la punir; outre que quand un Ministre peut sauver les apparences, & ne pas mettre l'autorité de son maître en compromis, il est de sa prudence de le faire.

Le Parlement tâcha d'esquiver cet affront en proposant quantité d'autres expédiens par où il croyoit sauver son honneur ; mais le Fermier ne se relâcha point de sa proposition ; desorte que le Parlement pour éviter la punition qui lui étoit dûe , cassa lui-même ce qu'il avoit fait.

Je ne dis cette affaire à Votre Majesté , que quand elle fut consommée ; car j'étois convenu avec elle en me chargeant de l'Administration de ses Finances , qu'elle se reposeroit sur moi de ce qui regardoit ma fonction. En effet , une personne qu'elle choisit pour remplir ce poste doit avoir une autorité absolue , autrement elle ne sçauroit jamais s'acquitter comme il faut de son devoir. Il faut dans les affaires de cette sorte que Votre Majesté ne consulte que ceux qu'elle a établis pour son Conseil : car si elle prétend que les gens dont elle se sert pour d'autres Bureaux y soient appelés , j'ose dire qu'elle s'abusera beaucoup ; les gens de robe sur-tout n'y entendent rien, & tout au contraire ils ne font bons qu'à tout gêner : ils forment mille difficultés sur la pointe d'une aiguille, ce qu'il faut tâcher

cher d'éviter , puisque dans les Finances , tout le secret est d'être expéditif.

Je rapporterai à Votre Majesté un exemple là-dessus , & dont elle se souviendra bien. M. de la Reinie , qu'elle avoit fait Lieutenant de Police de la Ville de Paris , afin que cette grande Ville, qui est non-seulement la Capitale de votre Royaume , mais qui mérite encore de l'être du Monde entier par sa beauté , par sa grandeur , & par sa richesse , fût gouvernée autrement qu'elle n'avoit été par le passé. M. de la Reinie , dis-je , qui en cette qualité avoit une inspection particuliere sur ce qui s'y passoit , voulut s'opposer au bail que je faisois faire des échopes qui étoient du domaine de Votre Majesté. Il se figuroit que cette affaire qui regardoit les harangeres & d'autres gens de cette nature , étoit capable d'exciter une sédition. Son intention ne scauroit être blâmée , puisqu'elle n'alloit qu'à une bonne fin ; mais il se trompoit , personne ne branla , & V. M. en retira le revenu sur lequel elle avoit compté.

Je vous citerois mille exemples de cette nature , & par où Votre Majesté
connoî-

connoîtroit que la portée de leur esprit ne passe pas leur métier ; mais comme cela seroit inutile , il vaut mieux que je lui marque ce qui en est cause , c'est qu'ils sont dressés à se faire des fantômes de tout , & à les combattre , ils se figurent qu'il en est des Finances comme d'un procès , où il faut être toujours en garde contre les subtilités d'un chicaneur. Ainsi ils se chicanent eux-mêmes avant que de chicaner les autres , & plutôt que de sortir de leurs maximes , ils aimeroient mieux consentir que l'Etat allât sans dessus dessous.

Quoiqu'il en soit , Votre Majesté ayant approuvé tout ce que j'avois fait à l'égard du Parlement de Toulouse , elle envoya une Lettre de Cachet , qui relégua le Président de la Terrasse , qui avoit rendu le premier Arrêt , & elle donna une pension de deux mille livres au Premier Président , qui avoit prononcé le second ; car il faut que la punition & la récompense aillent d'un pas égal , pour animer ceux qui font leur devoir , & pour faire craindre ceux qui ne le font pas ; autrement il n'y auroit ni émulation ni retenue , deux choses néanmoins absolument nécessaires ,

faïres , quand on veut faire fleurir un Etat.

Le vôtre fleurissoit si fort que le seul bruit de votre nom exclut de la Couronne de Pologne le Prince de Lorraine , qui sans cela y auroit eu bonne part. Cette Nation se choisit un Maître de son Pays contre sa maxime ordinaire , & même contre les Constitutions de l'Etat ; mais elle crut bien faire d'y déroger plutôt que de mécontenter Votre Majesté , qui auroit été fâchée de voir tomber son choix sur ce Prince.

Environ ce tems-là Votre Majesté me parut toute pensïve ; surquoi ayant pris la liberté de lui demander ce qu'elle avoit , elle me fit la grace de m'ouvrir son cœur ; elle me dit qu'il se brassoit quelque chose contre le repos de son Etat : qu'un homme qu'elle ne connoissoit point encore , mais dont le Portrait lui avoit été envoyé d'Angleterre , alloit dans toutes les Cours , ou sous prétexte de la conversation de la Religion Prétendue Réformée , il tâchoit d'animer les Puissances contre Elle : qu'il étoit passé d'Angleterre chez les Princes du Nord , où il tâchoit de
porter

porter ceux qui n'étoient pas entrés dans la triple alliance à se joindre aux autres : qu'un attentat de cette nature méritoit une punition exemplaire; mais qu'elle ne sçavoit comment s'y prendre pour y parvenir , parce qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'aucun Prince voulût le livrer entre ses mains ; qu'il falloit donc se résoudre à l'enlever , mais que cela lui paroissoit impossible ; parce que chacun étant jaloux de sa liberté , c'étoit par trop commettre les gens qu'elle y employeroit : d'ailleurs qu'elle ne sçavoit sur qui jetter les yeux pour une affaire de cette conséquence , qui devoit être secrète , & qu'elle n'avoit encore communiquée qu'à moi.

Je demandai à V. M. si l'homme dont elle me parloit étoit François , car elle ne m'en disoit rien ; elle me répondit qu'oui , & que c'étoit ce qui la mettoit si fort en colere ; surquoi ne pouvant blâmer son ressentiment , je lui dis que mon avis étoit qu'elle communiquât cette affaire à M. de Turenne, qui connoissant mieux que personne les gens de tête & de résolution , lui en fourniroit pour amener cet homme en France , ou du moins pour le poigner-
der ,

der , s'ils y trouvoient trop d'obstacles. Votre Majesté me répondit qu'elle ne vouloit pas qu'on le tuât , parce qu'avant que de le faire punir , elle vouloit sçavoir ses complices , dont apparemment il y avoit un grand nombre; qu'au surplus elle suivroit le conseil que je lui donnois qu'elle trouvoit bon , étant persuadé que M. de Turenne lui seroit fidèle , quoiqu'il fût huguenot , car il ne s'étoit pas encore converti dans le tems dont je parle , & ce ne fut que deux ou trois mois après.

Je pris la liberté de dire à Votre Majesté que je la priois de n'en rien dire au Marquis de Louvois , parce que la jalousie qu'il portoit à M. de Turenne , seroit peut-être cause que l'affaire manqueroit. C'étoit assez lui en dire pour lui donner à connoître que je ne le croyois pas si affectionné à son service , qu'il ne fût capable pour ses intérêts particuliers d'oublier ceux de l'Etat. Aussi Votre Majesté comprenant bien ce que je lui voulois dire, me promit de n'en parler à personne ; mais elle me fit en même-tems une réprimande , de ce que je jugeois ainsi mal de mon prochain.

Elle

Elle me tint sa parole royale & n'en parla qu'à M. de Turenne, qui lui donna cinq Officiers pour exécuter son entreprise, & comme vous sçaviez où étoit l'homme en question, & tout le manége qu'il faisoit, ils furent en Suisse, où il ne faisoit que d'arriver. Ils l'attraperent ainsi lorsqu'il passoit d'un lieu à un autre, & l'ayant conduit en France avec toute la prudence qu'il leur falloit pour éviter le péril dont ils étoient menacés, s'ils eussent été attrapés eux-mêmes, vous le mites entre les mains de la Justice, pour lui être son Procès fait & parfait.

Ce misérable se trouva être un Bourgeois de la Rochelle, qui étoit de la Religion Prétendue Réformée. Cependant, quoiqu'il eût été pris pour ainsi dire en flagrant-délit, & qu'on lui donnât tant de preuves qu'on sçavoit ses affaires, qu'il lui étoit impossible d'en douter, il ne voulut jamais rien avouer de ce qu'on lui demandoit. Cela n'empêcha pas qu'on ne mît son procès en état d'être jugé, & comme il prévoyoit qu'il finiroit sa vie par un supplice infâme, il fut si abandonné de Dieu qu'il chercha à se faire mourir lui-même; il se

se coupa les parties viriles avec un morceau de verre qui se trouva fort aisément dans son cachot , & les ayant cachées sous sa paillasse , il s'attendoit d'éviter la peine qui étoit dûe si justement à son crime , quand la pâleur où cet accident le jetta fit découvrir quel avoit été son désespoir. Un Guichetier trouva ces malheureuses pièces , où il les avoit cachées , & en ayant donné avis à la Justice , elle le fit exécuter deux heures après.

Voilà quelle fut la fin de ce malheureux , qui tâchoit dans les Cours où il alloit de couvrir son crime du zèle de la Religion ; mais quoiqu'on ne craigne pas de se tromper dans la profession que l'on en fait , & qu'on y puisse demeurer dans la pensée que c'est l'unique moyen de faire son salut , sur-tout quand on y a été nourri ; il est constant que cela ne doit jamais obliger à manquer à l'obéissance qu'on doit à son Prince , encore moins soulever contre lui des Puissances pour lui faire la guerre ; les Loix divines , aussi-bien que les Loix humaines le condamnent en tout & par tout. Aussi voyons-nous ordinairement que ce n'est qu'un prétexte dont

on se fert pour couvrir son crime , surtout en cette occasion , où l'on ne sçau- roit attribuer qu'à un faux zèle ce qui a été ainsi suivi d'une action désespé- rée , & qui est si peu de Dieu , qu'il faut en être tout-à-fait abandonné pour s'y résoudre.

Je me suis un peu étendu sur cette affaire , dont les circonstances ne paroîtront peut-être pas d'assez grande conséquence à Votre Majesté , pour lui en faire un si long détail ; mais j'ai été bien aise de l'en faire ressouvenir , pour lui dire en même-tems que les personnes que lui avoit donné le Vi- comte de Turenne , lui avoient rendu un assez grand service , pour être considérées du Marquis de Louvois. Cependant comme il étoit chagrin que cette affaire se fût faite sans sa participation , ils n'eurent point de plus mortel ennemi. Il les fit casser tous les uns après les autres , sous de différens prétextes ; & enfin il maltraita si fort Briquemau , Colonel de Cavalerie , que pour éviter sa persécution , il quitta son Pays , & fut chercher de l'emploi chez le Marquis de Brandebourg. Il est impossible que Votre Majesté en-

tre dans le détail de tout ce qui se fait dans son Royaume ; elle qui est chargée de tant de grandes affaires , & qui ne croit pas à propos de s'en distraire pour donner son application aux moindres. Cependant on en abuse bien souvent ; & je suis bien aise du moins que V. M. le sçache , parce qu'il y va de son service.

Dans le tems que cette affaire se passoit ; Votre Majesté qui se persuadoit toujours de plus en plus , que l'intérêt que le Duc de Lorraine avoit de bien vivre avec elle , lui feroit éviter toutes les occasions de lui donner du chagrin , s'efforçoit de son côté de lui ôter entièrement le soupçon où il avoit été un tems que vous vouliez le chasser de son Pays. Cependant au lieu de vous rendre justice , il devint jaloux de ce que vous tâchiez de retirer son neveu des mains de l'Empereur , se persuadant que ce n'étoit que pour le tenir en bride davantage.

Le chagrin qu'il en eut , quoique la chose ne réussit pas , fit que sans songer aux suites que son procédé alloit avoir , il se mit à fortifier Chaté & Epinal contre la foi du Traité qu'il avoit fait

fait avec vous. Il joignit à cette entreprise la hardiesse d'abbattre des poteaux où étoient les Armes de Votre Majesté, & qui étoient un témoignage de sa Jurisdiction, dont il ne vouloit pas convenir. Vous fçutes d'ailleurs qu'il faisoit des levées en Allemagne, & qu'il y entretenoit même des Régimens qu'il avoit fait semblant de licentier ; ainsi Votre Majesté ne pouvant dissimuler toutes ces entreprises, elle fit entrer dans son Pays le Marquis de Fourilles ; qui ne le manqua que d'un quart-d'heure, mais on l'avertit assez à tems qu'on voyoit des Troupes, pour l'obliger à monter à cheval ; & comme sa conscience lui faisoit des reproches, il se sauva dans les Montagnes de Voges, où ne se croyant pas encore en sûreté, il fut obligé pour éviter votre colere, d'aller errant d'un côté & d'autre, sans oser dire souvent qui il étoit. Etrange réduction pour un Souverain, qui pouvoit vivre à son aise, s'il eût eu plus de conduite ! Mais il est bien juste que ceux qui en manquent, ayent le tems d'en faire pénitence, parce que cela apprend aux autres la différence qui se trouve entre la fortune

fortune d'un homme sage & celle d'un étourdi.

Vous vous emparâtes ainsi de son Pays qui ne fit qu'une foible résistance, & ayant fait démolir les Places, qui vous étoient suspectes, vous informâtes la Diette de Ratisbonne des justes raisons que vous en aviez. Car vous vous doutiez qu'il tâcheroit de vous rendre suspect à l'Empire, & qu'il ne tiendrait pas à lui qu'il ne prît les armes contre vous. Ainsi vous étiez bien aise de prévenir ses méchans desseins, & que toute l'Europe n'attribuât pas à votre ambition, ce qui n'étoit qu'un effet de votre justice. C'est ainsi qu'en usent tous les Princes qui ont de la sagesse & de la prudence; car en se taisant, ou il semble qu'ils se reconnoissent coupables eux-mêmes, ou qu'ils ne daignent faire part à personne des choses qui doivent néanmoins être suspectes, sur-tout quand elles ont deux visages, & que l'ambition y paroît si à découvert, qu'à moins que d'être instruit du contraire, il n'y a personne qui ne s'y trompe.

Le Duc, après avoir été quelque-tems fugitif, se retira à Cologne, où il

L brassa

brassa de nouvelles menées contre Votre Majesté , à qui croyant faire un grand dépit , il conseilla à cette Ville de recevoir garnison Hollandoise. Il traita aussi avec les Espagnols de quelques Régimens qu'il avoit sur pied , & auxquels il donna pour Commandant , le Prince de Vaudemont son fils , qu'il avoit eu de la Princesse de Cantecroix , & qu'il auroit bien voulu élever sur le Trône de Lorraine , au préjudice de son neveu.

Votre Majesté qui songeoit plus que jamais à porter la guerre en Hollande , voyant que ce Prince , non content de tout cela , faisoit encore tout ce qu'il pouvoit en Allemagne , pour liguier les Princes de l'Empire contre Elle , y envoya de son côté des Ministres pour contrequarrer ses desseins. Cependant rien ne lui semblant de si grande conséquence que de rompre la triple alliance qui subsistoit toujours , elle s'approcha des côtes d'Angleterre , sous prétexte de visiter ses places , qui sont du côté de la mer , & comme elle fut là , Madame la Duchesse d'Orleans fit semblant de son côté que le voisinage la convioit d'aller voir le Roi son frere.

re , si bien qu'elle vous en demanda permission. Vous n'eutes garde de la lui refuser , tout cela étant concerté entre vous , & que pendant qu'elle feroit-là elle feroit tout son possible pour attirer ce Prince dans vos intérêts. Elle mena avec elle une fort belle fille , qui étoit Mademoiselle de Kerouel , & qui avoit fait tout ce qu'elle avoit pu pour vous donner dans la vue ; mais son étoile ne voulant pas que vous la regardassiez d'un aussi bon œil qu'elle auroit souhaité , elle se rabattit sur la conquête du Roi d'Angleterre, qui avoit un grand foible pour les belles personnes. Madame , qui avoit compté là-dessus , & qui pour la faire briller davantage , lui avoit fait tout exprès de beaux présens , prit le tems que son frere étoit ainsi en belle humeur , pour lui faire ses propositions. Mademoiselle de Kerouel y entra adroitement par l'ordre de sa Maîtresse , & promit à ce Prince de le venir retrouver d'abord que Mademoiselle votre belle-sœur seroit retournée en France , s'il vouloit lui donner contentement. Ainsi ce Prince , sacrifiant les Hollandois à sa nouvelle passion , renonça au Traité de la triple alliance ,

& prit des mesures avec Votre Majesté, pour abaisser cette République.

Le Marquis de Vitry, que vous envoyâtes en même-tems en Suède, en qualité de votre Ambassadeur extraordinaire, opéra aussi la même chose auprès de Sa Majesté Suédoise, qui se montra aussi amoureuse de votre argent, que le Roi d'Angleterre l'étoit de Mademoiselle de Kerouel : ainsi toutes choses contribuant à votre bonheur & à votre satisfaction, vous fites agir l'Electeur de Cologne, qui étoit dans vos intérêts depuis long-tems, pour faire enforte que les Hollandois retirassent la garnison qu'ils avoient mise dans la Ville Capitale de son Electorat. Cette affaire fut assez difficile à ménager, parce que ses habitans prétendent en devoir être les maîtres à son exclusion, ce qui fait qu'il leur est toujours suspect. Cependant dans le tems que cela se négocioit, Madame votre belle-sœur mourut en une heure de tems, après avoir bu un verre d'eau de Chicorée. Un accident si subit, joint à sa constitution, qui étoit bonne en apparence, & à une grande jeunesse, fit soupçonner à bien des gens que cela n'arri-

n'arrivoit pas naturellement , & elle dit elle-même avant que de mourir , qu'elle étoit empoisonnée. Or tout cela se trouvant plausible à cause que certaines gens à qui M. votre Frere donnoit beaucoup d'accès auprès de sa personne , avoient toujours travaillé à leur faire faire méchant ménage , Votre Majesté fit tout ce qu'elle put pour s'en éclaircir. En effet , outre l'intérêt qu'elle avoit à punir un crime si noir , s'il se trouvoit avéré , elle avoit lieu de craindre que cela n'interrompît la bonne intelligence qui étoit entre le Roi d'Angleterre & elle ; d'ailleurs , il falloit approfondir d'où venoit la source de ce poison , dont les conséquences étoient extrêmement dangereuses , surtout parce qu'on commençoit beaucoup à parler de semblables choses qui se faisoient à Paris , où l'on voyoit chaque jour des morts subites , sans qu'on les pût imputer à quelque accident naturel.

Ainsi vous fîtes faire l'ouverture du corps par vos Chirurgiens , & les Médecins y furent mandés pour en dire leur avis, en présence de l'Ambassadeur d'Angleterre que vous y aviez fait ap-

peller pareillement ; mais quoiqu'ils tournassent les entrailles de tous côtés , & qu'ils ne reconnussent rien , à ce qu'ils disoient , de ce que l'on soupçonnoit , ils auront bien de la peine à convaincre la postérité de la vérité de leur rapport.

Quoiqu'il en soit , le Roi d'Angleterre s'étant contenté de la peine que vous aviez prise pour éclaircir le fait , continua de prendre des mesures avec vous pour l'abbaissement des Hollandois. Votre Majesté d'un autre côté , voyant Monsieur son frere veuf , songea à le remarier en Allemagne , afin que cette Alliance lui servît de gage de la fidélité de quelque Prince de l'Empire. L'Electeur Palatin avoit une fille qui étoit assez votre fait , ainsi Votre Majesté ayant fixé son choix sur elle , négocia son mariage avec son Pere , où il n'y avoit nul obstacle que du côté de la Religion qui étoit différente, mais il fut bien-tôt levé ; desorte que vous convîntes l'un & l'autre , sous quelles conditions il se feroit.

L'Evêque de Munster entra aussi dans vos intérêts , & vous promit d'armer de son côté pour abaisser cette République ;

que ; car il espéroit que pendant que Votre Majesté l'attaqueroit d'un côté , il feroit la même chose de l'autre , si bien qu'il ne trouveroit point de résistance. Mais je ne sçaurois assez concevoir quelle est la politique d'un petit Prince en semblable rencontre, & peut-il être assez aveuglé pour croire qu'on souffrira qu'il partage les dépouilles d'un ennemi , dont les richesses font tant d'envie qu'on meurt d'impatience de les avoir ? Il faut venir à compte tôt ou tard , & c'est alors que le plus fort fait la loi au plus foible.

Il me semble que cela s'est toujours pratiqué , & je trouve même qu'il est dangereux d'intéresser un plus grand Prince que soi dans ses affaires. Je vois par exemple que quand les Princes , à qui appartenoit la succession des Etats de Juliers & de Clèves , appellerent la Maison d'Autriche à leurs secours , elle se saisit de cette succession , qu'elle ne put se résoudre à restituer , qu'après qu'on l'y eut obligée à coups de canon. S'il faut un exemple d'une autre espèce , qu'on considère ce qui se passa dans la guerre , dont je suis sur le point de parler présentement , & si l'Empereur

à jamais voulu rendre Philisbourg , quoiqu'il eût promis avant que de le prendre , que d'abord qu'il s'en feroit rendu maître , il le restitueroit à son véritable Prince , qui est l'Evêque de Spire. Il n'y a rien de si délicat que de dépendre ainsi de plus grand que soi , & la France n'est pas plus exempte que les autres de faire cette injustice ; d'où il faut conclure que si un Prince d'une Puissance médiocre prenoit bien ses mesures , il ne se commettrait jamais avec ceux qui lui peuvent parler en maîtres , & dont la coutume est de n'avoir d'autre règle de leurs actions que leur propre intérêt.

Les Hollandois qui se voyoient menacés de tant de côtés , se trouvoient dans un embarras plus facile à s'imaginer qu'à décrire ; car outre tout cela , il y avoit de la division chez eux , dont les effets étoient bien autant à craindre que toutes les forces dont ils étoient menacés. Ils n'avoient donné jusques-là aucune autorité au Prince d'Orange , & se renfermant tous entiers dans le Commerce , ils n'avoient songé qu'à le faire fleurir dans les quatre parties du monde , desorte que toute leur Puissance

sance se réduisoit à celle qu'ils avoient sur mer , sans qu'ils parussent se soucier en aucune façon d'avoir des forces sur terre.

Jean de With , Pensionnaire d'Hollande , étoit à la tête de cette République , personnage fort entendu dans le Gouvernement de cet Etat , mais qui à quantité de belles qualités que ses ennemis lui donnoient eux-mêmes , mêloit le deffaut dont j'ai parlé ci-devant , qui étoit de préférer son intérêt particulier à celui du Public. Ainsi il s'opposoit de toutes ses forces à ce que le Prince d'Orange eût quelque autorité , & cela parce que son pere avoit été maltraité par celui de ce Prince , qui l'avoit tenu quelque-tems en prison. Or comme un Etat ne sçauroit néanmoins subsister que par sa réputation , & que celle où ce Pays étoit , n'alloit qu'à ce qui regardoit la mer & sa richesse , plusieurs bonnes têtes proposèrent de redonner à ce Prince le même crédit que ces Prédécesseurs avoient eu dans la République. Ils se fondoient sur ce qu'il lui falloit un Chef , dont le nom portât coup dans les Pays Etrangers , où de With n'étoit connu que de

quelques particuliers qui le regardoient plutôt comme un bon Marchand , que comme un grand homme d'Etat ; qu'il n'en étoit pas de même du Prince d'Orange : que les grandes actions de ses peres parloient pour lui : qu'outre cela il étoit proche parent de la plûpart des Princes d'Allemagne , ce qui leur donneroit des facilités de faire Alliance avec eux , à quoi il falloit ajouter que l'honneur qu'il avoit d'être neveu du Roi d'Angleterre , leur devoit être d'une grande considération dans la conjoncture présente , où il seroit capable d'abaïsser les coups auprès de lui , & de ménager leurs intérêts.

Enfin ces raisons ayant touché la plupart , ce Prince qui les appuyoit par une forte brigade , où étoient entrés toutes les créatures de sa Maison , fut déclaré Stathouder ; c'est-à-dire, Capitaine Général & Gouverneur du Pays. De With qui s'opposoit si à découvert sur ce que la République, à la mort de Guillaume II. avoit donné un Décret par lequel on ne devoit jamais revêtir une même personne des charges qui avoient été possédées par ce Prince , & qui consistoient en celles de Stathouder & de
Grand

Grand Amiral ; de With , dis - je , se voyant tondu par-là , tourna tous ses soins à faire exécuter ce Décret , & à lui susciter des traverses. Le Prince d'Orange de son côté travailla à détruire les cabales de cet ennemi , qu'il haïssoit d'autant plus qu'il avoit l'insolence de se vouloir mesurer avec lui , & il avoit raison ; car il n'y a rien de plus injurieux à une personne d'une grande naissance , que de trouver un Ministre qui se méconnoît si fort , que de prétendre se dispenser de lui rendre ce qui lui est dû. C'est un attentat qui ne se pardonne point ; aussi quand cela se passe dans un autre endroit que dans une République , c'est au Maître à en prendre connoissance , & à y apporter l'ordre que sa prudence lui dicte ; car s'il n'y remédie , les conséquences en peuvent retomber sur lui. Un homme de cette trempe qui se voit méprisé de lui à un point qu'il n'entre en aucune façon dans son ressentiment , est capable de faire changer d'objet à sa colere ; il ne faut rien quelquefois pour exciter de grands troubles , & la moindre négligence a des suites où il est souvent difficile de

médier. Ce n'est pas que le Prince ne soit obligé de prendre le parti de son Ministre contre tout le monde, autrement il n'y auroit pas presse à le servir, sur-tout dans un poste comme celui-là, où il est impossible qu'on ne se fasse des ennemis, mais c'est à lui à peser les choses selon la justice, & à faire un juste discernement de ce qui part du zèle qu'il a pour son service, ou de l'abondance de son sens, & même quelquefois du caprice.

C H A P I T R E V.

*Contenant ce qui s'est passé depuis la guerre
de Hollande jusqu'au Traité
de Nimègue.*

LEs réflexions que je viens de faire, ayant interrompu le cours du récit que je faisois à Votre Majesté de ses grandes actions, je le reprendrai où j'en étois, & lui dirai que la déclaration de la guerre ayant suivi bien-tôt ce que je viens de dire, vous entrâtes quelques jours après sur les terres de
cette

cette République, qui avoit retiré de Cologne ses Troupes, à la place desquelles étoient entrés trois mille hommes du Cercle de Westphalie. Votre armée étoit formidable de toutes façons, & il y avoit long-tems qu'on n'en avoit vu une si belle & si nombreuse. Mais où votre Puissance éclatoit merveilleusement, c'est que le Prince de Condé en avoit une autre à peu près de même force, outre un Camp-Volant que commandoit le Comte de Chamilly.

Le Duc de Lorraine n'ent garde de vous attendre dans Cologne, il en étoit parti dès l'année précédente, à cause de quelques Troupes que vous aviez envoyées hyverner en ce Pays-là, entre les mains de qui il craignoit de tomber. Il se retira à Francfort, où il se mit à faire de nouvelles levées; se flattant que cette guerre qui s'alloit faire si près de l'Empire, vous susciteroit tant d'ennemis, qu'il auroit lieu bien-tôt de vous faire paroître sa méchante volonté. Les conquêtes que vous fîtes, & qui furent encore d'une autre rapidité que celles dont j'ai parlé ci-devant, puisqu'en moins d'un mois

VOUS

vous réduisîtes sous votre obéissance quarante Villes fortifiées , dont une seule auroit arrêté autrefois presque une année entière une armée considérable , vos conquêtes , dis-je , vous ayant suscité de nouveaux ennemis , l'Empereur envoya une armée contre vous , à laquelle se joignit le Marquis de Brandebourg avec ses troupes. Leur intention étoit de faire repentir les Princes de l'Empire qui s'étoient déclarés pour vous , en prenant des quartiers d'hyver dans leur Pays , mais tous leurs efforts ne servirent qu'à augmenter la gloire de Votre Majesté , puisqu'au lieu de réussir dans leurs intentions , le Vicomte de Turenne les repoussa jusques dans le Pays de la Mark, où il prit lui-même des quartiers d'hyver.

Cette grande action avoit été précédée du passage du Rhin , que vos troupes avoient traversé à la nage ; d'où s'étoit ensuivi une si grande consternation parmi vos ennemis , que peu s'en étoit fallu que vous ne vous fussiez rendu maître d'Amsterdam ; mais un Bourguemestre de cette Ville , ayant fait consentir de lâcher les écluses , plutôt
que

que de leur donner un autre Souverain, vous manquâtes une si belle occasion. Cependant comme ils étoient réduits à l'extrémité, ils vous proposèrent la paix que le Prince de Condé, qui avoit été blessé au passage du Rhin, vous conseilla d'accepter. Tous vos Généraux furent de même avis, & ils se fondoient sur ce que l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg se déclaroient déjà contre vous, & que l'Empire tout entier, qui ne devoit pas être moins jaloux de vos conquêtes, ne manqueroit pas de suivre leur exemple; mais le Marquis de Louvois, qui se flattoit d'en sçavoir plus lui seul que tant de grands hommes ensemble, vous fit entendre que cette République étoit tellement abbatue, qu'elle ne s'en pourroit jamais relever, qu'ainsi il ne falloit point lui faire d'autre composition que celle de la recevoir sous votre obéissance: qu'elle seroit encore trop heureuse de l'accepter, elle qui achetoit si cher le secours des Princes qui se déclaroient pour elle, qu'il étoit impossible qu'elle n'y succombât; qu'il falloit battre le fer pendant qu'il étoit chaud, & ne pas attendre qu'elle prît
d'autres

d'autres mesures pour la paix ; que c'étoit à V. M. à ne pas manquer une si belle occasion , laquelle elle ne recouvreroit de sa vie.

Il appuya son dire sur quelques intelligences prétendues qu'il avoit dans le Pays , & Votre Majesté se confiant en lui , d'autant plus qu'elle lui laissoit la conduite des affaires secrettes , renvoya les Ambassadeurs de cette République , qui étoient venus jusques dans son Camp lui offrir des conditions avantageuses. Ils y revinrent néanmoins quelques jours après lui faire encore de plus grandes offres , mais votre Ministre traînant les choses en longueur , par l'avantage qu'il trouvoit en son particulier à continuer la guerre , les Habitans de la Haye massacrerent pendant ce tems-là Jean de With , desorte que comme c'étoit lui qui vous envoyoit les Ambassadeurs , ils furent bien-tôt révoqués après sa mort.

Cela nous doit apprendre que nous ne devons jamais refuser des offres raisonnables , par l'espérance d'un plus grand avantage. Car outre qu'il n'est pas de bon sens de désespérer jamais
son

son ennemi, on sçait qu'il ne faut rien pour faire changer dans un instant les affaires de face; ainsi il les faut conclure à la chaude, & c'étoit ce qu'il falloit faire principalement en cette occasion, parce que vous aviez tâché d'insinuer que la guerre que vous entrepreniez, n'étoit que pour abbaïsser cette République. Or vous l'abbaïssiez assez, en l'obligeant de vous accorder ce qu'elle vous offroit, au lieu qu'en poussant vos prétentions plus loin, c'étoit faire voir trop clairement que vous préféreriez votre intérêt à la vengeance; ainsi c'étoit le moyen de vous susciter de nouveaux ennemis, & voilà l'obligation que vous eutes au Marquis de Louvois. J'ajouterai à cela que la haine qu'il avoit pour moi, étoit si grande, qu'elle contribua en quelque façon à lui faire donner ce méchant conseil à Votre Majesté; car il prétendoit que la continuation de la guerre qu'il prévoyoit devoit être furieuse, avant qu'il fut peu, me mettroit hors d'état de vous fournir des fonds suffisans pour la dépense que vous seriez obligé de faire, & que cela me feroit perdre l'honneur de vos bonnes graces.

Mais

Mais ce n'est pas-là la seule faute qu'il fit pendant cette Campagne. Ce fut lui encore qui fut cause que la ville d'Amsterdam n'ouvrit pas les portes à Votre Majesté, car après que vous eutes mis garnison à Utrecht, il envoya le Marquis de Rochefort, pour commander à cette tête, & ce Général de nouvelle impression, manqua de se saisir de Muiden, par une bévue si épouvantable, qu'on ne sçauroit assez s'étonner de la bonté qu'eut Votre Majesté de ne lui avoir pas fait couper la tête. Je crois qu'elle est instruite des raisons pour lesquelles il protégeoit ce Général; ce sont les mêmes qui lui donnerent le front de demander pour Madame du Fresnoy, la Charge que vous vouliez créer de Dame du Lit de la Reine votre Epouse; desorte qu'elle fut remplie par la femme de son Commis, qui est fils d'un Apothicaire, & par la fille d'un petit Commis de la Poste, au lieu qu'une personne de la première qualité, & même une Duchesse, se fût tenue fort honorée de l'avoir. Je ne dis rien de la honte qu'il y avoit à lui de mettre auprès d'une Princesse si sage & si vertueuse, une personne dont
la

la réputation n'étoit pas bonne ; ce font de ces choses qui ne se pardonnent point , & qui me donnent encore sujet d'admirer les bontés de Votre Majesté.

Le refus qu'il avoit fait de la paix , jetta bien-tôt toute l'Europe en combustion. Les Espagnols qui avoient encore plus d'intérêt que l'Empereur & le Marquis de Brandebourg , d'empêcher que vous ne conquissiez la Hollande , se mirent en Campagne pour favoriser les desseins du Prince d'Orange. Ils se joignirent à lui , & si ce n'est que vous aviez eu la précaution de gagner le Comte de Marsin qui les commandoit , ils auroient bien embarrassé le Duc de Duras , à qui vous aviez donné le Commandement de votre Camp Volant , après la mort du Comte de Chamilly. Mais il forma exprès une difficulté qui les retint quelque-tems devant que de passer la riviere de Roër , ce qui donna celui de se sauver à ce Duc.

Ces grands événemens furent encore accompagnés d'un combat naval , dont Votre Majesté eut toute la gloire ; car ses vaisseaux qui s'étoient joints aux Anglois , les secoururent si à propos ,
qu'ils

qu'ils étoient deffaits fans eux. Les Hollandois qui vous croyoient bien plus redoutable fur terre que fur mer, furent fort surpris de cette action qui leur donnoit une autre idée de votre Puissance, & ce fut une des principales raisons pour lesquelles ils vous avoient tant recherché de Paix; car ils voyoient qu'ils n'en auroient pas meilleur marché fur mer que fur terre, & qu'ils feroient mieux de s'accommoder avec vous, que de s'attendre à des choses qui étant incertaines les pourroient tromper.

La fin de cette Campagne fut encore plus glorieuse à Votre Majesté que n'avoient été les commencemens. Les ennemis ayant assiégé Charleroy, dans le tems que Montal, qui en étoit Gouverneur, étoit allé au secours de Tongres, sur lequel il croyoit qu'ils avoient dessein; il rentra dedans à la tête d'un escadron, & leur fit lever le siège.

Tous ces heureux succès firent encore des envieux à Votre Majesté, & quoiqu'elle ne songeât en façon quelconque à en troubler le repos, il y en eut plusieurs qui prirent parti contre Elle. Le Duc de Baviere néanmoins se réso-

lut de demeurer neutre , & afin qu'on ne pût pas l'obliger à se déclarer malgré lui , il employa l'argent que lui donna Votre Majesté à lever de nouvelles Troupes. Le Duc d'Hanover lui promit aussi la même chose ; mais il lui manqua de parole , comme je le dirai bientôt , quoiqu'il n'en eût pas la volonté.

Votre Majesté ayant ainsi donné ordre aux affaires de ce Pays-là , elle ne vît pas plutôt le Printems revenu , qu'elle mit le siège devant Mastricht , dont elle s'empara en treize jours de tranchée ouverte , quoique les ennemis s'attendissent qu'elle y trouveroit l'écueil de ses grands desseins. Elle s'en fut de-là en Lorraine , pour empêcher que le Duc de ce nom , qui s'étoit joint à ses ennemis , n'attirât le Pays dans son parti. Elle y fit fortifier la Ville capitale , qui n'étoit pas en état de résister , de la maniere qu'elle étoit , & après y avoir vu travailler elle-même , elle passa en Alsace pour y donner les ordres qu'elle jugeoit nécessaires dans la conjoncture présente. Elle s'y empara des Places dont les Habitans jouissoient eux-mêmes , en conformité de certains Priviléges qu'ils avoient obtenu

tenu autrefois des Empereurs , & à quoi elle avoit jugé à propos de ne pas toucher depuis le Traité de Munster ; mais sa sûreté l'obligeant d'en user autrement qu'elle n'avoit fait par le passé , elle les fit démolir sans perdre de tems.

En effet , la chose étoit pressée , & l'Empereur avoit remis en Campagne une seconde fois , pour apporter tous les obstacles qu'il pourroit aux desseins de Votre Majesté. Le Vicomte de Turenne s'avança au-devant de cette armée , & lui offrit la Bataille par deux fois , mais Montecuculli qui la commandoit , trouvant mieux son compte à ne la pas donner , se campa si avantageusement , que le Vicomte de Turenne ne put l'obliger au combat. Ils se mirent donc à s'entre-garder l'un l'autre , pendant qu'ils tâcherent tous deux de gagner l'Evêque de Wirtsbourg , qui ne s'étoit pas encore déclaré. Le Pont qu'il avoit sur le Mein , & qui étoit hors d'insulte par le voisinage de sa capitale , le rendoit considérable aux deux partis. Cependant Monsieur de Turenne croyant être assuré de ce Prince , parce qu'il lui avoit promis de ne donner passage à personne , ce qui étoit
tout

tout ce qu'il demandoit, il fit quelques magasins dans Wartheim, afin que s'il étoit obligé de demeurer-là long-tems, ce fût une proposition qui lui servît dans le besoin. Mais dans le tems qu'il se croyoit en sûreté par sa promesse, cet Evêque traita avec Montecuculli, qui s'empara par ce moyen de Wartheim, & de tout ce qui étoit dedans.

Il fallut une conduite extraordinaire & une prudence sans pareille à ce Général, pour remédier aux inconvéniens que ce manque de foi lui attira. Néanmoins la longue expérience qu'il avoit dans le métier, lui ayant fait prendre son parti en grand Capitaine, il se posta avantageusement, & refit d'autres magasins, par le moyen desquels il s'attendoit de rompre toutes les mesures de Montecuculli. Mais dans le tems qu'il y songeoit le moins, on mit le feu tout en une même heure dans cinq villages où il tenoit ces Magasins, de sorte que ce fut bien pis encore que ce que lui avoit fait l'Evêque de Wirtsbourg.

Je ne sçaurois cacher à Votre Majesté le bruit qui courut en même-tems dans votre armée, sur un si étrange accident

cident. Ce n'est pas que j'ose y ajouter foi , & ce que j'ai à lui dire est si surprenant & si terrible , que je suis persuadé qu'elle en va non-seulement être toute étonnée elle-même , mais qu'elle en frémira encore d'indignation. Ainsi si je faisois bien , je le lui cacherois sans doute : mais aussi d'un autre côté puis-je demeurer dans le silence sur un fait si important , & que Votre Majesté a intérêt d'éclaircir ? Toute l'armée voulut que ces incendiaires fussent apostés par le Marquis de Louvois & que la jalousie qu'il portoit au Vicomte de Turenne , & qui augmentoit tous les jours , fût cause qu'il vous fit cette trahison ; & ce qui donna lieu qu'on le soupçonnât davantage , c'est que ce grand homme ne put s'empêcher de dire en même-tems , que les ennemis que Votre Majesté avoit sur les bras au-dehors de son Royaume , étoient fort à craindre ; mais que cependant ceux du dedans l'étoient encore davantage.

Votre Majesté cependant s'empara de la Ville de Trêves , dont l'Electeur s'étoit déclaré assez hautement contre Elle , en livrant Coblents & Hermestein

rein à ses ennemis. Montecuculli fut passer le Rhin à la premiere de ces deux places , & ayant été joint par le Prince d'Orange , ils mirent le siège devant la Ville de Bonn qui ne valoit rien , & où ils demeurèrent néanmoins près de trois semaines , devant que de s'en pouvoir rendre maîtres. Votre Majesté sçait les raisons pour lesquelles elle laissa prendre cette place sans coup férir , mais si l'on en croit encore tout ce qu'en dirent les Officiers de votre armée , & même quelques gens qui ont l'honneur d'approcher de Votre Majesté de fort près, ce fut encore un coup du Marquis de Louvois , qui voulut empêcher par - là que le Vicomte de Turenne n'acquît trop de gloire.

Ainsi toute la Campagne se termina à faire repentir de sa mauvaise foi l'Evêque de Wirtsbourg , dont ce Vicomte ruina un beau Château qu'il avoit à la Campagne , & dont il fit bruler tous les meubles , sans permettre que les Soldats les pillassent ; car il ne vouloit pas qu'il les fît racheter sous main , ce qui n'auroit été pour lui qu'une perte légère , les Soldats donnant les choses ordinairement pour la dixième partie de

ce qu'elles valent. Aussi pour en dire la vérité, il ne pouvoit être puni trop grièvement. Les gens qui manquent ainsi à leur parole, méritent d'être traités à la dernière rigueur. Cependant l'on peut dire d'un autre côté que le Vicomte de Turenne avoit été trop crédule, sur-tout à l'égard d'une personne si suspecte par sa naissance, dont il devoit présumer qu'il seroit bien plus dans les intérêts de son Ennemi que dans les siens.

L'Electeur Palatin vous tourna le dos quelque-tems après, & il prit pour prétexte qu'il souffriroit autant de vos Troupes que si vous eussiez été son ennemi déclaré. Mais il vous étoit impossible de faire autrement, parce que les Impériaux guettoient Philisbourg, & il falloit bien s'en approcher pour le couvrir. Je crois aussi que ce qui vous arriva après la prise de Bonn, qui avoit été précédée de celle de Naerden, dont le Prince d'Orange s'étoit emparé par la lâcheté du Gouverneur, ce qui vous obligea d'en faire une punition exemplaire, je crois, dis-je, que ces deux événemens malheureux contribuerent beaucoup à sa défection, car vous fut-

tes

tes obligé d'abandonner Utrecht, & le Duc de Luxembourg, qui commandoit de ce côté à la place du Marquis de Rochefort, dont l'incapacité vous avoit enfin obligé de le retirer de cette Frontiere, eut bien de la peine de se sauver avec son armée, néanmoins en étant venu à bout, contre le sentiment de plusieurs, qui croyoient qu'il auroit beaucoup à souffrir dans une si longue marche, il prit garde à la Flandre Françoise, sur laquelle les Espagnols faisoient paroître quelque dessein.

Pendant que cela se passoit, le Roi de Suède avoit été reçu Médiateur de toutes les parties, pour terminer ce grand différend. On s'étoit ensuite assemblé à Cologne, où l'on s'étoit rendu de toutes parts; mais comme les préliminaires sont longs en pareilles rencontres, il n'y avoit point encore d'apparence que les choses s'accommodassent si-tôt. Cependant votre Flotte, qui étoit toujours jointe à celle des Anglois, combattit celle de Hollande par trois fois, pendant cette Campagne; & bien loin de perdre en cette rencontre la réputation qu'elle avoit acquise l'année précédente, elle l'augmenta en-

core par la fermeté qu'elle fit paroître dans ces trois combats. Il n'y eut rien pourtant de décisif de part ni d'autre , & comme vos conquêtes donnoient de la jalousie à vos Alliés , aussi bien qu'à vos ennemis , les Anglois songerent à vous abandonner.

Vous fites cependant tout ce qui se pouvoit faire humainement pour conserver leur alliance. Vous donnâtes même une femme de votre main au Duc d'York , héritier présomptif de cette Couronne , & ce Prince eut tant de Maîtresses en cinq ou six mois de tems, qu'on eut dit qu'il vouloit épouser toute la terre. La première qu'il eut fut Mademoiselle d'Elbœuf. Il envoya pour cela à Paris le Comte de Peterbouroug qui en conféra avec moi , selon les ordres que je reçus de Votre Majesté. J'avois grande inclination que cette affaire réussît , à cause de l'estime que je faisois de cette Princesse , mais le Comte de Sunderlant , Ambassadeur d'Angleterre , s'étant brouillé avec Peterbouroug , sur des contes qu'ils firent l'un de l'autre , leur méfintelligence fut cause qu'elle se rompit.

La Princesse Marianne de Wittemberg

berg fut sur les rangs après elle , & la chose fut poussée si loin que Votre Majesté en signa le contrat , avec les Commissaires que ce Prince avoit députés à cet effet. Ainsi j'eus ordre d'écrire à Madame la Duchesse de Wittemberg , de venir pour assister aux nôces de sa fille ; mais dans le tems qu'on s'imaginoit que la chose ne pouvoit plus manquer , elle se rompit par des médifances qui furent faites de cette Princesse , à qui ses ennemis attribuoient de certains défauts , dont je ne me suis jamais apperçu. L'on prétend que la source en vint d'une personne de très-petite étoffe , qu'elle avoit désobligée , tant il est vrai que le plus petit ennemi est capable de nuire dans l'occasion , mais le remède qu'on trouve à cela est de ne s'en jamais faire, du moins de guet-à-pens. Cependant c'est à quoi beaucoup de grands Princes ne prennent pas garde , & la démangeaison qu'ils ont de parler & de médire , leur fait quelquefois lâcher des paroles qu'ils voudroient après cela racheter de beaucoup de choses. Mais le mal est fait , & ils ne songent à y apporter remède que quand il n'en est plus tems. En effet , rien ne peut ré-

parer un coup de langue ; c'est une offense qu'un homme de cœur ressent jusqu'à la mort , desorte qu'il faut être touché de Dieu bien vivement pour n'en pas souhaiter la vengeance. Mais graces au Seigneur , c'est un vice qu'on ne scauroit imputer à V. M. car outre qu'elle parle peu , elle ne parle jamais qu'à propos , & sans y mêler en aucune façon le prochain. Je dirai encore à son honneur qu'elle ne sçait ce que c'est que de se fâcher. Il y a bien-tôt quarante ans que je suis à la Cour , & vingt-cinq que j'ai l'honneur de l'approcher de fort près , cependant je puis jurer en vérité , que je ne l'ai vue qu'une seule fois dans une petite émotion. Ce fut lorsque M. de Verthamont , contre qui il venoit de se rendre un jugement fort désagréable pour lui , à cause de ses injustices , osa se présenter devant elle. Je remarquai qu'elle rougit de colere , & que le ton dont elle se servit pour lui dire de ne se pas montrer à la Cour , n'étoit pas celui dont elle se servoit ordinairement pour faire ses autres commandemens.

Le mariage de la Princesse Marianne, ayant manqué par la raison que je viens
de

de dire , celui de Mademoiselle de Crequi , qui a épousé depuis le Duc de la Trémouille , fut mis sur le tapis. Le bruit que son pere avoit d'être fort riche & d'avoir bien fait ses affaires dans son Ambassade de Rome , où les autres se ruinent néanmoins , lui attira cet honneur. Mais le Duc & la Duchesse de Crequi n'ayant pu se résoudre à lui donner tout ce qu'il falloit pour lui procurer un mariage si avantageux, ils manquerent par leur avarice une occasion que d'autres auroient achetée au prix de tout leur sang.

Le Duc d'Yorck se rabbatit ensuite sur la Princesse de Modene , à qui M. le Cardinal son oncle avoit laissé douze cens mille francs , que j'avois entre les mains , & ne s'étant trouvé nulle difficulté à cette affaire , elle fut conclue au contentement de l'un & de l'autre.

Cependant la leçon qu'un Prince doit tirer de ce que je viens de dire , est d'être toujours si bon ménager que l'impuissance ne l'oblige jamais à rien faire d'indigne de sa naissance. Car enfin , quoique Mademoiselle de Crequi fût une fille de qualité , ce n'étoit pas un parti sortable pour un Prince qui étoit

à la veille de remplir le Trône d'Angleterre. Je sçais pourtant que sans remonter bien loin dans l'histoire de cette Nation, Henri VIII. épousa deux femmes qui n'étoient pas de meilleure maison, & qui même n'en étoient peut-être pas de si bonne. Mais il y a de la différence entre ce que l'amour fait faire, ou ce que l'on fait de dessein prémédité, & après une mûre délibération. Ainsi l'espèce est toute différente, & quoiqu'il y ait de la faute dans l'un & dans l'autre, on peut juger néanmoins qu'elle est plus grande où les choses se font de pure volonté, que lorsque l'on ne s'en trouve plus le maître.

Puisque me voici sur un mariage, il ne faut pas que j'en sorte sans rendre compte auparavant à Votre Majesté, d'une chose dont je me suis vanté tantôt. Je lui ai dit que j'avois refusé un parti considérable pour mon fils, parce que je trouvois qu'elle n'en seroit peut-être pas contente. Ce fut celui de Mademoiselle de Bournonville, qui est aujourd'hui Madame la Duchesse de Noailles. Ce fut M. son pere qui me le fit proposer, & il me fit dire en même-

tems

tems qu'il y attacherait des conditions si avantageuses pour mon fils, que j'aurois lieu d'en être satisfait. Comme il me faisoit bien de l'honneur j'en reçus la proposition comme je le devois. Mais quand il vint à s'expliquer, il demanda que j'employasse mes soins pour le faire rétablir dans le Gouvernement de Paris que Votre Majesté lui avoit ôté, parce qu'il avoit des liaisons trop étroites avec M. Fouquet, & que d'ailleurs il lui faisoit si mal sa cour, qu'il étoit des mois entiers à une maison qu'il avoit achetée aux portes de Paris, sans lui venir rendre ses respects. Il se divertissoit-là cependant tout de son mieux; mais pour faire accroire à Votre Majesté, que s'il ne se rendoit pas auprès d'elle, il en avoit de justes raisons, il se plaignoit à ceux qui l'alloient voir, & qui le lui pouvoient redire, qu'il avoit des vapeurs continuelles qui l'obligeoient à ne pas sortir de chez lui. Ce prétexte se détruisoit néanmoins par la vie qu'il y menoit; ce n'étoit que festins & réjouissances, ce qui étant rapporté à Votre Majesté, elle crut devoir en user comme je viens de dire qu'elle avoit fait; quoiqu'il en soit, je

le remerciai fort civilement de l'honneur qu'il me vouloit faire , & j'aimai mieux me priver de l'avantage qui me devoit revenir d'une si grande alliance que de l'acheter au hazard de déplaire à Votre Majesté.

Les grandes affaires qu'elle avoit à démêler dans la multitude d'envieux qui s'élevoient contre elle , ne l'empêcherent pas de travailler au repos de l'Italie, qui étoit sur le point de se troubler par le différend qui étoit survenu entre le Duc de Savoye & la République de Gênes. Vous y interposâtes votre autorité , & les deux parties ayant accepté votre médiation , vous les remîtes en bonne intelligence.

Cependant vous eutes à travailler tout de nouveau en Pologne , dont le nouveau Roi mourut sans enfans, après avoir épousé la Sœur de l'Empereur. Le Prince de Lorraine en étoit amoureux auparavant , & le bruit étoit que si Sa Majesté Impériale en eût consulté cette Princesse , elle l'auroit préféré ; tout dépouillé qu'il étoit de ses États , à la Couronne que le nouveau Roi lui mettoit sur la tête. Quoiqu'il en soit , la bonne volonté qu'elle avoit pour lui,

fit

fit sa brigade si puissante dans ce Royaume , qu'on crut qu'il n'y auroit que lui qui rempliroit le Trône. Le peu de satisfaction d'ailleurs que les Polonois avoient eu du défunt , sembloit les obliger de remettre en vigueur la loi , en vertu de laquelle ils avoient été tant de tems sans se choisir un maître d'entre leur Nation. Votre Majesté sembla même approuver qu'ils la fissent revivre , par les soins qu'elle prit de leur faire préférer le fils aîné du Duc de Neubourg au Prince de Lorraine. Dans l'autre Election, elle avoit porté le pere qui avoit le même Prince de Lorraine pour concurrent , & le Prince de Condé , mais comme cette Nation avoit trouvé à redire à son âge qui étoit déjà avancé , ce défaut qui lui auroit paru encore plus grand en ce tems-là que dans l'autre , fit que Votre Majesté , pour s'accommoder à son humeur leur proposa le fils au lieu du pere. Elle dépensa même beaucoup d'argent pour faire réussir la chose ; car elle lui tenoit extrêmement au cœur , à cause des suites qui étoient de conséquence dans la conjoncture ; mais il y avoit lieu de craindre qu'elle tourneroit mal pour el-

le , quand son Ambassadeur par son adresse , fit encore résoudre cette Nation à préférer un de ses Sujets aux Princes qui lui étoient proposés. Elle élut Jean Sobieski , Grand Maréchal de Pologne , ce qui déplut fort à vos ennemis , qui s'imaginoient qu'il entreroit dans les intérêts de Votre Majesté , parce qu'il avoit épousé une Françoisse , qui étoit fille du Marquis d'Arquyen , Capitaine des cent Suisses de Monsieur votre frere.

Vous auriez eu besoin de ce secours pour réprimer les entreprises de la Maison d'Autriche , qui se figuroit que vous ne sortiriez jamais à votre honneur de la guerre que vous aviez entreprise ; prévenue de cette opinion , elle fit deux choses qui la décrierent beaucoup parmi les gens qui étoient exempts de la passion dont elle étoit animée : l'une, fut de faire enlever dans Cologne le Prince Guillaume de Fursremberg , Abbé de Stavelo , Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne , qui en cette qualité devoit être à l'abri de semblable insulte , à moins que de vouloir violer le droit des gens. L'autre , de prendre de force cinquante mille
écus

écus que Votre Majesté avoit dans cette Ville , & qui leur devoient être sacrés par la même raison ; mais comme elle vouloit mettre obstacle à la paix , & qu'elle n'en trouvoit point de plus fort , elle passa par-dessus toute sorte de considérations.

Le Prince Guillaume fut d'abord conduit à Bonn , où il eut une conversation de dix heures entières avec le Marquis de Grana qui en étoit Gouverneur. Celui-ci lui reprocha qu'étant né Allemand , il avoit grand tort de trahir sa patrie ; ce qu'il avoit fait en plusieurs rencontres qu'il lui cita précisément. Il n'en voulut pas demeurer d'accord , mais bien de s'être attaché au service de Votre Majesté , après avoir tâché plusieurs fois auparavant de mériter les bonnes grâces de l'Empereur , qui ne les lui avoit jamais voulu accorder. De Bonn il fut conduit à Neustadt , où l'Empereur résolut de le faire mourir dans la prison , après avoir fait rendre secrettement une Sentence contre lui , où avoient assisté peu de personnes , & par laquelle il étoit condamné d'avoir la tête coupée ; mais Votre Majesté qui joint encore à tant
de

de belles qualités qu'elle a en partage, celle de sçavoir pénétrer jusques dans le cabinet de ses ennemis, trouva moyen de faire agir le Nonce du Pape, qui représenta à l'Empereur, qu'il ne lui appartenoit pas ainsi de faire mourir un Ecclésiastique; & comme c'est un Prince à se mettre aisément le scrupule dans la tête, il en demeura-là, & fit transférer le prisonnier dans une autre prison.

Votre Majesté porta ses plaintes à la Cour de Vienne de la violence qui avoit été faite en la personne de ce Prince, & demanda en même-tems la restitution des cinquante-mille écus qui lui avoient été pris; mais n'ayant pas eu plus de satisfaction sur l'un que sur l'autre, elle rappella ses Ambassadeurs qui étoient toujours à Cologne, & les autres Princes en firent autant, voyant qu'il n'y avoit pas plus de sûreté pour eux que pour le Prince Guillaume, après ce qui lui étoit arrivé.

Cependant le moyen de mettre la raison de son côté, étant de se rendre le plus fort, vos ennemis firent de si grands efforts pour mettre un grand nombre de Troupes sur pied, que beau-
coup

coup de gens s'imagineroient que Votre Majesté n'y résisteroit jamais. L'Evêque de Munster en fut si fort persuadé qu'il quitta son parti, & l'Electeur de Cologne en auroit fait autant dans le même tems, si l'Evêque de Strasbourg ne l'eût rassuré. Mais dans le tems qu'on vous croyoit prêt de succomber sous le poids de tant d'ennemis, vous fûtes attaquer la Franche-Comté, à qui vous aviez offert de demeurer neutre. Comme les Suisses qui s'étoient mêlés de cette négociation, étoient chagrins contre les Espagnols, de ce qu'ils les avoient refusés, ils garderent leurs Frontieres, afin que leurs Alliés ne pussent les secourir. Votre Majesté qui fit cette conquête en personne, fit voir en cette occasion des choses qu'on n'avoit point encore vues à aucune attaque de place, elle fit guinder des canons sur des montagnes, où un homme avoit peine à grimper, & ce fut par ce moyen qu'elle se rendit maîtresse de Besançon que vos ennemis croyoient imprenable.

La conquête de cette Province donna de nouvelles forces à Votre Majesté, qui en avoit bon besoin, dans l'état où elle

elle se trouvoit , car on lui avoit encore débauché le Roi d'Angleterre , qui fit sa paix avec la Hollande par une espèce de violence que lui firent ses sujets , qui avoient encore plus de jalousie que les autres de vos conquêtes. Il vous laissa pourtant les troupes qu'il avoit à votre service , & qui consistoient en quelques Régimens , dont le plus considérable étoit celui qu'on appelloit le Régiment Royal d'Angleterre , dont le Colonel étoit le Duc de Montmouth. Les Officiers en étoient assez insolens , ainsi il y en eut un qui maltraita de parole un Pallefrenier du Marquis de Louvois qui traversoit leur Camp pour prendre le plus court chemin. Votre Ministre qui vouloit qu'on portât respect jusqu'à ses livrées , fit mettre aux arrêts cet Officier , sur quoi les autres se mutinerent , & comme il n'avoit pas la même inspection sur eux que sur vos troupes , il fut obligé de le faire relâcher. Cela lui donna quelque mortification , lui qui est extrêmement glorieux ; mais un Ministre , & même une autre personne de plus grande ou de moindre considération , a mauvaise grace de prendre ainsi le parti d'un valet

let contre un honnête homme , à moins qu'il ne sçache qu'on a eu dessein de s'adresser à lui en le maltraitant. Cette conduite est bien éloignée du flegme d'un de vos Capitaines , qui ayant vu battre devant lui son Cocher qui le menoit , dit à celui qui l'avoit battu , & qui lui en vint le lendemain faire excuse , sur ce qu'il ne le connoissoit pas , qu'il lui étoit bien obligé , & qu'il lui seroit avantageux que ceux qu'il avoit chez lui pour le faire servir eussent la main aussi bonne, parce qu'on les craindroit plus qu'on ne faisoit.

La Franche-Comté étant ainsi réduite à votre obéissance , vous résolutes de la faire encore mieux fortifier qu'elle n'étoit. Ainsi le Marquis de Louvois jetta les yeux sur un Ingénieur nommé de Combes , homme expérimenté & entendu , & qui avoit donné des marques de sa capacité dans les travaux qui avoient été faits en Hollande , dont il avoit eu la conduite. Il voulut réserver néanmoins les fortifications de Besançon qu'il destinoit à Monsieur de Vauban , dont de Combes n'étant point satisfait , il prit la liberté de lui remontrer , qu'ayant été Ingénieur en chef en Hollande ,

Hollande, ce lui étoit une espece d'affront d'avoir à partager avec un autre une Province qui étoit bien moins considérable. Mais comme ce Ministre est fait d'une maniere qu'il veut qu'on pleye sous lui sans repliquer, il l'envoya à la Bastille, où il fut traité si cruellement, qu'on l'y laissa trois jours entiers dans une chambre sans y mettre un lit. Cet homme qui ne croyoit pas mériter rien de pareil, prit les choses si fort à cœur qu'il en fut saisi. Ainsi le Marquis de Louvois étant allé le voir onze jours après, & lui ayant demandé s'il ne seroit pas plus sage à l'avenir, il lui répondit que c'étoit à quoi il ne pensoit plus, mais bien à rendre compte à Dieu de ses actions, l'état où il l'avoit mis devant l'envoyer en l'autre monde, avant qu'il fut peu. En effet, quoique ce Ministre le fit sortir à l'heure même, il mourut trois jours après; ce qui nous doit apprendre qu'il ne faut pas se servir toujours de toute son autorité, principalement à l'égard des gens qui ont du courage, & qui ne refusant d'obéir que parce qu'ils croient qu'il y va de leur honneur, méritent plutôt qu'on les avertisse en bon

bon ami de la faute qu'ils peuvent faire, que de les en corriger avec tant de rigueur.

Cependant les grands succès de Votre Majesté le rendant hardi à lui demander tous les jours de nouvelles grâces, il obtint d'elle que je lui ferois tous les ans quarante millions pour le fonds de la guerre, dont il ne rendroit compte qu'à elle seule. Or ce compte s'est rendu sur une feuille de papier, ce qui est bien difficile néanmoins pour remplir une si grande somme; je crois aussi que cela n'a pas peu servi à lui faire amasser les prodigieuses richesses qu'il a, & qui font dire avec raison que sa fortune passe celle de beaucoup de Souverains. Je m'imaginais pareillement que toutes ces Ordonnances qu'il fit pendant le cours de cette guerre, & par où il rendit tous les Officiers pauvres sous des prétextes spécieux, tournerent plus à son profit qu'à celui de Votre Majesté. Car je sçais qu'elle le gratifia de tous ces revenans bons, qui étoient une espèce d'amende, laquelle fut si peu du goût de quantité de bons Officiers, que plusieurs en quitterent le service.

Cela

Cela ne remplit pas néanmoins son avidité, non plus que les Postes étrangères dont Votre Majesté l'avoit gratifié, & qu'il faisoit monter à une somme exorbitante, par les taxations inouïes des lettres, dont la moindre payoit tout au moins une fois autant qu'elle avoit coutume de payer du tems de M. de Nouveau. Il demanda encore la Surintendance des Chevaux de louage sur lesquels il mit un Impôt; non content de ce revenu, il obtint des privilèges pour ceux qui auroient ces chevaux, par le moyen desquels il y en eut qui lui donnerent chacun jusqu'à cent écus, non qu'ils fissent ce profit dans le louage qu'ils en faisoient, mais parce que cela les exemptoit de gens de Guerre, qui leur étoient si fort à charge, qu'ils trouvoient encore en avoir bon marché.

Enfin sa faveur vint à tel point qu'il crut pouvoir tout faire sans que personne osât s'ingérer d'y trouver à redire. En effet, chacun à l'envi s'efforça de lui rendre ses respects; & comme les graces ne couloient plus que par son canal, il est impossible de dire les bassesses que les plus Grands de votre
Royaume

Royaume firent auprès de lui. Je fus cependant assez ferme pour ne pas aller à l'adoration avec les autres, & voyant que les quarante millions que Votre Majesté m'avoit ordonné de lui fournir, coutoient infiniment à ses peuples, qu'il falloit surcharger pour subvenir à cette dépense, & à toutes les autres qu'il falloit faire d'un autre côté, je me mis à examiner en quoi se pouvoit dépenser une si grande somme; mais je trouvai, du premier coup d'œil, un abus très-considérable, puisqu'il montoit seulement à quinze ou seize cens mille écus tous les ans. Je veux parler de celui des routes qui se commit en 1673. & 1674. & qui fut à tel excès qu'il ne falloit qu'être laquais de ce Ministre pour en avoir cinq ou six. On établit même des Bureaux à Paris, comme pour les propres affaires de Votre Majesté, où l'on payoit à vûe; desorte que si cela eût continué encore long-tems, il auroit fallu bien-tôt augmenter les quarante millions, qui n'eussent pas suffi pour un si grand désordre. Votre Majesté m'écouta sur les remontrances que je lui en fis, & ayant jugé à propos de nommer des Commissaires
pour

pour en connoître , les plus criminels se fauverent ; desorte que ceux qui furent arrêtés ne pouvant parler si pertinemment que les autres , on les fit sortir de prison , après avoir payé la somme à quoi ils avoient été taxés.

Cette affaire étoit d'assez grande conséquence pour porter coup à la fortune de ce Ministre , mais le secours que Votre Majesté en tiroit , pour le détail de la guerre , à quoi il étoit fort appliqué , vous donnant lieu de l'écouter dans ses justifications , il se sauva aux dépens des Officiers sur qui il jetta tout ce qui avoit été fait. Voilà comment il y a des conjonctures heureuses , & qui font oublier des choses qu'on puniroit avec sévérité dans un autre tems. Voilà comment aussi les gens de grande faveur se trouvent toujours innocens ; pendant que les autres qui sont bien moins coupables se trouvent accablés. Mais c'est un malheur qui ne regne pas d'aujourd'hui , & cet abus a la mine de durer encore longtems avant qu'on y apporte remède.

La défection de l'Electeur Palatin & de l'Evêque de Munster , obligerent Votre Majesté d'abandonner toutes les

con-

conquêtes qu'elle avoit faites en Hollande, à la réserve de Graves & de Mastricht. Elle forma de toutes les garnisons qu'elle y avoit un bon Corps d'Armée; ce que M. le Prince lui avoit conseillé, il y avoit déjà quelque-tems, mais à quoi le Marquis de Louvois s'étoit toujours opposé. Cependant le Vicomte de Turenne qui avoit fermé les passages de la Comté de Montbeliard, par où le Duc de Lorraine prétendoit secourir la Comté de Bourgogne, n'ayant plus que faire de ce côté-là, retourna en Allemagne, où il prit Germesseim & le fit raser. Il ôta par-là l'espérance qu'avoit l'Electeur Palatin, que cette place resserreroit la garnison de Philisbourg qui désoloit ses Etats. Il s'achemina ensuite vers le Rhin qu'il passa pour aller combattre les troupes Impériales qui étoient grossies de celles du Duc de Lorraine & de l'Evêque de Munster. Il les trouva postés si avantageusement qu'il y avoit du risque à entreprendre de les forcer. Néanmoins considérant qu'outre qu'il y avoit une espèce d'affront pour lui d'être venu si avant & de reculer, il y avoit encore un autre inconvénient, qui étoit que
s'il

s'il attendoit davantage , les ennemis feroient bien-tôt plus forts que lui , à cause que dans peu ils devoient être joints par le Duc de Bournonville , considérant , dis-je , que de quelque côté qu'il se tournât , il y avoit des difficultés à surmonter , il prit le parti le plus honorable, qui étoit de combattre. Cependant il faut tomber d'accord que c'est avec raison qu'on avoue qu'il n'y a que Dieu qui donne le gain des batailles , puisque sans lui il étoit impossible que ce Général se tirât de cette affaire avec honneur. Il falloit forcer avant toutes choses la petite ville de Seintzim , où les ennemis avoient jetté leur Infanterie ; on n'y pouvoit aller que par des défilés que gardoient leurs Dragons ; mais il surmonta si facilement toutes ces difficultés , que quoique ses troupes fussent les meilleures de l'Europe , elles ne pouvoient faire cela d'elles-mêmes , si Dieu n'eût combattu pour lui. Il chassa ces Dragons , & prit la Ville ; & ayant marché ensuite contre la Cavalerie , à qui il falloit encore aller par des défilés , il la battit , & donna une telle épouvente à ceux qui se sauverent , qu'ils ne se
crurent

crurent pas en sûreté, jusqu'à ce qu'ils eussent passé le Nekre.

Cette victoire vous coûta cher néanmoins, & vous perdîtes dans ce combat quantité de braves Officiers, qui vous auroient encore été fort utiles. En effet, vous aviez des affaires de tant de côtés, qu'il falloit une tête comme la vôtre pour y donner ordre. Le Comte de Souches qui commandoit les principales forces des Impériaux, entra en Flandres, il se joignit au Prince d'Orange, dont l'armée se trouva de soixante mille hommes. Celle qui resta en Allemagne devint aussi très-forte dans peu de tems, par le secours qui lui vint de tous côtés; de sorte qu'elle ne se ressentit plus de la perte qu'elle avoit faite. D'ailleurs, il vous fallut pourvoir à la sûreté du Roussillon, où les Espagnols faisoient mine de vouloir entreprendre quelque chose; mais ce qui vous embarrassa davantage, c'est que les Hollandois qui se trouvoient Maîtres de la mer par la défection du Roi d'Angleterre, menaçoient les côtes de Normandie & de Bretagne, où l'allarme étoit si grande qu'on eut dit que tout étoit perdu. En-

fin , après avoir rodé d'un côté & d'autre , ils tenterent de surprendre Belle-Isle , où ils reçurent quelque échec. Cela les obligea de se retirer , & s'étant jettés sur l'Isle de Noirmouftier , ils la pillerent , & exigerent quelque somme d'argent des maisons les plus accommodées , qu'ils menaçoient de brûler ; si on ne leur donnoit contentement. Ce grand armement , & qui se promettoit d'engloutir votre Royaume , s'étant terminé à si peu de chose , ils furent chercher une meilleure fortune à l'Amérique , où ils s'imaginoient que les grandes affaires que vous aviez sur les bras, vous auroient empêché de donner ordre ; mais y ayant assiégé Saint Thomé , ils y trouverent une si grande résistance , qu'elle les y tint jusqu'à l'arrière saison ; desorte que le tems n'étant plus propre pour tenir la mer , ils furent obligés de lever le siège.

Cependant le Vicomte de Turenne après avoir gagné le combat de Saintzim , vint retrouver en deçà du Rhin une partie de son Armée qu'il y avoit laissée , pour pouvoir faire plus de diligence. Il sçut-là que les ennemis devoient recevoir un nouveau secours ;

ce qui l'obligea de repasser ce Fleuve pour les aller combattre une seconde fois, avant qu'ils fussent si forts qu'il n'osât plus l'entreprendre; ils se retirèrent au-delà du Mein, & sous le canon de Francfort; mais ce Général les suivant de près, chargea leur arriere-garde au passage de la Riviere, où ils perdirent près de huit cens hommes. Cependant n'osant entreprendre de les aller déloger d'où ils étoient, il revint sur ses pas, où il acheva de ruiner le Pays de l'Electeur Palatin, qui s'en trouva scandalisé, & sur-tout du feu qui avoit été mis à quelques Villages, dont pourtant le Vicomte de Turenne étoit innocent. En effet, cela s'étoit fait par des Soldats qui s'étoient vengés par-là, de ce que les Payfans avoient massacré avec beaucoup de barbarie quelques-uns de leurs camarades.

Quoiqu'il en soit, sa passion l'empêchant d'entrer dans ce détail, il fit un appel en forme à votre Général, & le lui envoya signifier par un trompette; mais il étoit trop sage pour le prendre au mot, & il lui fit réponse qu'ayant l'honneur de commander l'Armée de Votre Majesté, il ne pouvoit rien faire

fans recevoir ses ordres là-dessus : qu'à l'égard des plaintes qu'il faisoit contre lui , elles étoient très-mal fondées , puisque si ses Sujets s'étoient abstenus des cruautés qu'ils avoient exercées sur les Soldats de Votre Majesté , ils n'auroient jamais songé à brûler leurs maisons : qu'au surplus il ne refuseroit point l'honneur qu'il lui faisoit de se vouloir battre contre lui , pourvu que ce fût chacun à la tête d'une armée , & qu'en le faisant , il rendît service à Votre Majesté.

Les Impériaux ayant demeuré assez de tems sous le canon de Francfort , pour avoir celui de se fortifier du secours qui leur fut envoyé de la part de plusieurs Princes de l'Empire , le Vicomte de Turenne trouva leurs forces si supérieures aux siennes , qu'il prit le parti de se retrancher entre Landau & Weissembourg. Comme ils virent qu'il se retiroit , ils voulurent le pousser à leur tour , & s'approcherent pour cela de Mayence , où ils prétendoient passer le Rhin ; mais l'Electeur de ce nom , avec qui V. M. avoit pris des mesures , ne voulant pas faire comme l'Evêque de Wirtsbourg , les pria de vouloir aller chercher passage ailleurs. L'Ar

L'Armée du Prince d'Orange demeurait campée pendant ce tems-là, & V. M. en étoit surprise toute la première, ne pouvant comprendre qu'il demeurât sans rien faire avec de forces si formidables. Le Prince de Condé l'observoit, & comme il étoit beaucoup plus foible, il jugea à propos de se retrancher, afin de ne donner combat que quand il en trouveroit l'occasion. Cependant le Prince d'Orange voyant toutes vos troupes occupées ou à lui faire tête, ou à observer les Impériaux, dont l'armée devoit être bientôt de soixante mille hommes, par la jonction du Marquis de Brandebourg, qui étoit en marche, ils assiégèrent Graves, sous la conduite de Rabenhaut, Officier qui s'étoit acquis quelque réputation contre l'Evêque de Munster, pendant que ce Prélat étoit dans votre parti. Le Comte de Chamilli, cadet de celui dont j'ai parlé ci-devant, étoit dans la Place, & la deffendit si bien, que ce Général eut le tems de se morfondre devant. Il fit des sorties continuelles; desorte qu'au bout de trois mois, Rabenhaut étoit presque aussi avancé que le premier jour,

quoiqu'il eût promis qu'il en rendroit bon compte dans trois semaines.

Cependant le Prince d'Orange fit dessein d'entrer en France. Il trouva la chose plus facile que de faire un siège devant votre armée, qui ne l'eût pas souffert sans coup-férir. Ainsi s'étant mis en marche pour l'exécution de son dessein, le Prince de Condé le suivit, & chargea son arriere-garde : il le fit si brusquement qu'il tua plus de trois mille hommes, fit autant de prisonniers, prit ses bagages & quelques pieces de canon devant qu'il se put reconnoître. Mais le Pays qui étoit tout couvert de hayes & tout coupé de ravines, lui offrant un secours qu'il n'eût pas trouvé en rase Campagne, il y jeta son Infanterie, qui à la faveur de ces postes avantageux, empêcha celle de Votre Majesté d'avancer davantage ; toutefois l'envie que le Prince de Condé en avoit, lui faisant entreprendre des choses qui auroient paru impossibles à un autre, il y fit tuer bien du monde, & y perdit même trois chevaux sous lui, tant il s'efforçoit par son exemple de donner de la chaleur à l'action. Mais la grande résistance des ennemis.

nemis ayant rendu ses efforts inutiles , la nuit qui survint sépara les combattans , qui s'attribuerent chacun la victoire. Mais ce fut avec peu d'apparence de vérité de la part des ennemis , car ce qui fait la victoire , est de demeurer maître du champ de bataille : d'avoir des dépouilles des ennemis : de leur faire des prisonniers & mille choses semblables , qu'il est inutile de spécifier tout du long. Or tout cela se trouvoit du côté de Votre Majesté , & rien du tout du leur , sinon qu'ils pouvoient se vanter que le Prince de Condé avoit perdu autant de monde qu'eux , & peut-être un plus grand nombre d'Officiers.

Quoiqu'il en soit , la fin de ce combat ne répondit pas au commencement , qui ne pouvoit être plus glorieux pour votre Général ; mais l'envie qu'il eut de tout gagner , lui fit perdre plus qu'il ne pensoit ; car jusques-là on ne pouvoit dire qui de lui ou du Vicomte de Turenne en sçavoit le plus dans le métier de la guerre. Il y en avoit même qui étoient prévenus en sa faveur , & qui lui adjugeoient le prix ; mais les uns & les autres commence-

rent à changer d'opinion , & à le donner à son Rival.

Cette Bataille fervit néanmoins à faire échouer le dessein du Prince d'Orange , qui ne songea plus à passer en France. Le Marquis de Louvois qui n'aimoit pas le Prince de Condé , fut ravi de cet accident , qui lui donnoit moyen de lui rendre de méchans offices auprès de Votre Majesté ; & en effet il n'a guere servi depuis cette Campagne , & je croi même qu'il n'auroit plus été du tout à la tête d'aucune armée , sans la mort du Vicomte de Turenne , qui arriva la Campagne suivante , & qui engendra une espece de nécessité de mettre à sa place un Général de réputation.

S'il sçavoit ainsi faire tant de mal à ses ennemis , il sçavoit en récompense retirer du plus grand péril ceux qui étoient si heureux que d'avoir sa protection. Il le montra bien à M. le Bret , Lieutenant Général de votre armée de Catalogne , dont l'imprudence accompagnée d'un esprit de vanité , lui fit commettre une faute qui demandoit une punition exemplaire.

Votre Majesté l'avoit envoyé en ce
Pays-

Pays-là , il y avoit déjà quelque-tems , & l'y avoit laissé les années précédentes , avec le commandement en chef de son armée ; parce qu'il n'y paroïssoit point encore d'ennemis considérables. Mais les Espagnols y ayant envoyé le Duc de Saint Germain , qui étoit un Général de réputation , avec une partie de leurs vieilles troupes , vous jugeâtes à propos de lui opposer le Comte de Schomberg qui le valoit bien , & avec qui il s'étoit trouvé plusieurs fois aux prises, pendant qu'ils étoient tous deux en Portugal. Or cela étoit mortifiant pour un homme aussi vain qu'étoit M. le Bret , qui par ce moyen n'étoit plus que Lieutenant-Général , & comme il le supportoit impatiemment , il fit un coup de sa tête , dont il n'y avoit que le Marquis de Louvois qui le pût sauver. Les ennemis après avoir pris Bellegarde , qui leur donnoit entrée dans le Roussillon , camperent à la portée du canon de votre armée , ce qui déplaisant à M. le Bret , il leur donna combat , pendant que son Général étoit encore au lit , & sans en attendre les ordres ; mais il fut si bien étrillé que rien n'y manquoit ; & si le Comte de

Schomberg, qui se leva fort étonné de sa hardiesse, n'eût réparé sa faute par sa bonne conduite, l'armée de Votre Majesté étoit défaite à plate-couture. Cependant votre Cavalerie qu'il avoit engagée dans des ravines, sans les faire reconnoître, y fut passée par les armes, & la Rabliere qui la commandoit ayant été fait prisonnier avec quelques autres Officiers de considération, ce qui en revint n'auroit pas été en état de toute la Campagne de faire aucune résistance, si les affaires qui survinrent d'ailleurs aux ennemis, ne les eussent obligés de repasser en Catalogne.

La Ville de Messine, Capitale du Royaume de Sicile, se plaignant depuis long-tems de l'exaction de leurs Vicerois, dont ils avoient informé le Conseil d'Espagne, sans en recevoir aucune satisfaction, secouerent le joug un beau jour; & après s'être emparés du Port, & d'un des principaux forts de la Ville, ils se mirent à crier, *liberté*. A ce mot, qui chatouille l'oreille de la populace, qui croit souvent contre toute sorte de raison, qu'il y a beaucoup d'avantage à changer de Maître, il y eut plus de soixante mille hommes qui.

qui prirent les armes. Cependant les plus habiles considérant qu'il leur étoit impossible de résister long-tems à leur Souverain , s'ils n'étoient soutenus par une Puissance qui fût capable de les soutenir , ils agiterent ce qui leur seroit plus expédient , ou de s'adresser à Votre Majesté , ou d'avoir recours au Turc. Ils ne furent pas long-tems à balancer sur le choix qu'ils devoient faire , & ceux qui avoient un peu de soin de leur Religion , ayant fait connoître aux autres que de toutes façons , il leur seroit bien plus glorieux d'implorer le secours de V. M. ils lui envoyèrent des Députés pour lui demander sa protection.

Les offres qu'ils vous firent , furent de se donner à vous , à condition que vous les traiteriez mieux que n'avoient fait les Espagnols. Vous assemblâtes là-dessus votre Conseil , qui trouvant qu'il vous étoit avantageux de vous servir de cette occasion , qui alloit occuper les forces des Espagnols de ce côté-là , conclut à assurer ces Députés que vous les secourriez de toutes vos forces. Cependant , il fut d'avis que vous ne deviez pas recevoir la Souve-

raineté qu'ils vous offroient , & qu'il valoit mieux tâcher de mettre cet État en République.

Vous les renvoyâtes avec ces belles paroles , qui furent suivies en même-tems de l'effet. Car vous donnâtes ordre au Marquis de Valavoire , de prendre quelques-uns de vos vaisseaux pour escorter un Convoi , dont ils avoient grand besoin , & qui leur arriva fort à propos pour les retirer de la misere qu'ils commençoient à souffrir. Car ce n'est pas une petite entreprise que celle de se révolter contre son Souverain , & elle est suivie d'ordinaire de tant d'inconvéniens , que quand nous ne serions pas obligés par notre naissance & par un devoir indispensable de lui être fidèles , notre propre intérêt suffiroit tout seul pour nous y porter. Mais si le sujet est ainsi dans l'obligation d'une fidélité parfaite envers le Souverain , le Souverain de son côté ne doit pas le traiter comme un esclave ; il faut ne le charger qu'à proportion des besoins de l'État ; autrement , ou il succombe sous le poids dont il l'accable , ou il regimbe contre l'épé-ron ; ainsi qu'il arrive à ces chevaux qu'on

qu'on veut dompter tout-d'un-coup , fans les accoutumer infensiblement à la correction.

La révolte de Messine empêcha que les ennemis ne profitassent de la victoire qu'ils avoient remportée en Roussillon , & ayant été obligés de se retirer de cette Province pour courir au plus pressé , leur absence vous donna moyen l'année d'après de les en chasser tout-à-fait , en reprenant le Château de Bellegarde.

La disgrâce qui étoit arrivée en ce Pays-là à vos Troupes , fut récompensée si largement , par les suites heureuses que vos armes eurent cette Campagne en Allemagne & en Flandre , que vous eûtes tout sujet d'en être consolé. Elles avoient déjà triomphé deux fois sous le Vicomte de Turenne , & la bataille de Seneff , qu'avoit donné le Prince de Condé , n'avoit pas laissé de produire un bon effet ; quoique Votre Majesté y eût perdu quantité de braves gens. Mais une chose dont j'ai oublié de parler tantôt , & qui vous fut néanmoins fort avantageuse , c'est que le bagage du Comte de Monterey , Gouverneur des Pays-Bas Espagnols , y
ayant

ayant été pris, vous y trouvâtes des papiers, qui vous instruisirent d'une conjuration qui se faisoit dans votre Royaume, pour lui livrer quelques Places sur les côtes de Normandie. Du moins ils en faisoient mention, car pour moi je ne sçaurois croire que cette conjuration fut véritable, & le peu de crédit qu'avoit celui qui en étoit le chef, aussi-bien que tous ses complices, me donne lieu de m'imaginer que c'étoit bien plutôt un leurre dont il s'étoit servi pour tirer de l'argent des Espagnols, lui qui n'avoit pas un sol & qui étoit tout noyé de dettes.

Ce Chef étoit le Chevalier de Rohan, qui étoit parfaitement bien fait de sa personne, mais d'une si misérable conduite, qu'il s'étoit perdu auprès de Votre Majesté, qui avoit eu autrefois beaucoup de bonté pour lui. Il s'étoit mis mal pareillement avec tous ses proches, & même avec sa mere qui s'étoit plainte, il n'y avoit pas longtemps, à Votre Majesté qu'il l'avoit volée. Depuis cela il lui avoit fait encore divers autres traitemens fâcheux, pour raison de quoi elle étoit tous les jours sur le point de vous venir demander

der en grace de l'envoyer à la Bastille. Pour comble d'imprudence, il s'étoit défait de sa Charge de Grand Veneur, qui lui aidoit à subsister, desorte que ne sçachant plus où donner de la tête, il fit ce que je viens de dire.

L'affaire étoit assez de conséquence à Votre Majesté pour ne la pas négliger; car quand même elle auroit été persuadée qu'il ne l'auroit faite que dans l'intention que j'ai expliquée ci-devant, il falloit par sa punition arrêter le cours de ce désordre, qui étoit d'un méchant exemple pour ses peuples. Quoiqu'il en soit, Votre Majesté ayant donné ordre qu'on l'arrêtât, il fut mené à la Bastille pendant que le Major de vos Gardes fut à Rouen pour se saisir d'un de ses complices, nommé Latreaumont. Il le surprit au lit, & il ne tint qu'à lui de l'amener pieds & mains liés en prison; mais la connoissance qu'il avoit avec lui l'ayant fait relâcher du devoir de sa Charge, il lui donna permission d'entrer dans son cabinet, où il ne fut pas plutôt qu'il s'arma de deux pistolets, dont il en tira un sur le Major qu'il manqua. Un de vos Gardes qui étoit commandé avec lui,

lui

lui déchargea en même-tems un coup de mousqueton dans le corps, dont V. M. fut fort fâchée, parce qu'étant mort un moment après, elle ne put apprendre quantité de choses qu'elle espéroit sçavoir par sa bouche. Car c'étoit lui qui s'étoit chargé de toute l'intrigue, & qui avoit envoyé en Flandre un certain Maître d'Ecole qui étoit étranger, & qui s'étoit établi au Fauxbourg Saint Antoine. Celui-ci se voulut sauver, mais vous le fites arrêter pareillement, aussi-bien que la Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux.

Si le Chevalier de Rohan avoit sçû ce qui se passoit, il auroit bien pris garde à ne rien dire, parce qu'il n'y avoit que celui qui avoit été tué à Rouen, qui sçût qu'il étoit de la conjuration. Aussi quand on le demanda au Maître d'Ecole, il dit qu'il n'en sçavoit rien, & qu'il n'avoit agi qu'au nom du défunt. La Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux n'en sçavoient rien non plus, mais son Rapporteur l'ayant tourné adroitement, il lui fit avouer ce qu'il n'y avoit que lui qui lui pût dire, sous la promesse qu'il lui fit que Votre Majesté lui accorderoit son par-

don. Cependant comme vous ne lui en aviez point donné d'ordre , vous ne crûtes pas à propos de satisfaire à sa parole , ainsi le Chevalier de Rohan fut condamné d'avoir la tête coupée ; & s'étant apperçu , il y avoit déjà quelques jours , que son affaire n'alloit pas bien , parce qu'on lui avoit ôté un couteau qu'on lui avoit donné jusques-là , lorsqu'il étoit à table , il demanda le Pere Bourdaloue Jésuite , pour se confesser.

Il y avoit vingt-deux ans qu'il n'avoit fréquenté les Sacremens , mais il changea si fort tout - à - coup , qu'on n'eut jamais cru que ç'eût été lui. Il fit divers actes de contrition , d'humilité & de résignation à la volonté de Dieu , tellement que quand le Bourreau vint pour le lier , & qu'il lui eut demandé s'il vouloit qu'il prît un ruban de sa ringrave , il lui répondit qu'il prit un corde , & que lui qui étoit un si grand pécheur , ne pouvoit être traité trop rigoureusement. Il fit divers autres actes d'humiliation , qui tirèrent des larmes des yeux des spectateurs , & étant sorti de la Bastille , pour aller au lieu du supplice , qui étoit devant ,
il

il y fut à pied avec un courage , qui donna encore plus de compassion du triste état où il étoit réduit. Il demanda au Pere Bourdaloue , devant que de monter sur l'échaffaut , si on avoit pris soin de consoler sa mere , à qui il avoit demandé pardon de tout ce qu'il lui avoit fait , par une lettre extrêmement touchante ; il dit aussi un mot à la Marquise de Villars qui devoit souffrir le même supplice , aussi-bien que le Chevalier de Preaux , & ayant tendu son col à l'Exécuteur , il lui mit la tête à bas d'un seul coup.

Son corps fut porté à Saint Paul dans un carrosse de deuil , où il demeura en dépôt jusqu'à ce qu'il fut transféré à l'Abbaye de Jouars , où il avoit demandé d'être enterré. La Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux furent exécutés ensuite , & après eux le Maître d'Ecole , qui fut pendu. Belle leçon pour une infinité de personnes qui mangent leur bien mal-à-propos , & qui ne sçachant après cela que devenir , sont tellement abandonnés de Dieu , qu'ils se portent à faire de méchantes actions. Belle leçon aussi pour ceux qui vivent dans un si grand

grand libertinage , qu'il semble qu'ils ne reconnoissent rien au-dessus d'eux. Mais il vient un tems que Dieu leur apprend bien qu'il est leur Maître , permettant qu'ils tombent entre les mains de la Justice , ce qui leur fait faire réflexion , mais un peu tard , combien ils ont eu tort de s'éloigner de lui , heureux encore s'il leur fait la même grace , qu'il fit à celui dont je viens de parler.

Cette affaire ayant interrompu le cours de celles de Flandre & d'Allemagne , je dirai à Votre Majesté que le Prince d'Orange étant allé assiéger Oudenarde , le Prince de Condé marcha au secours de cette Place , & les Impériaux n'assistant pas le Prince d'Orange comme ils devoient , il fut obligé d'enlever le siège ; & ensuite il se sépara du Comte de Souches , dont il étoit si mécontent qu'il se plaignit à l'Empereur , que sans lui les affaires de la Campagne auroient mieux tourné. L'Empereur pour le contenter fut quelque-tems sans vouloir voir ce Général ; mais il trouva moyen à la fin de se justifier & de rentrer en grace.

Le siège de Graves avoit toujours duré

duré jusques-là , & même il ne paroïsoit pas encore prêt à finir , ayant encore plusieurs dehors qui se défendoient ; outre que la saison qui commençoit à devenir fâcheuse , laissoit voir peu d'espérance de réduire une garnison , qui sans nul secours que de ses forces , avoit déjà fait périr une infinité de gens. En effet , Rabenhaut avoit eu toujours le malheur d'être battu dans les forties , que le Comte de Chamilli avoit faites ; mais ce qui étoit de plus mortifiant pour lui , c'est qu'un de vos Colonels , âgé de près de soixante - dix ans , étoit venu exprès de Mastricht , pour lui dérober le principal fruit qu'il se propoisoit dans sa conquête. Votre Majesté en abandonnant la Hollande en avoit tiré beaucoup d'argent , & les Villes qui ne lui avoient pu donner tout ce qu'elle demandoit lui avoient offert des ôtages , pour sûreté qu'elles payeroient le surplus dans le tems dont elles étoient convenus avec elle.

Ces ôtages avoient été conduits à Graves , comme dans un endroit où ils seroient en sûreté , mais Rabenhaut l'ayant assiégé , il comptoit qu'en le prenant

nant il épargneroit à la Hollande la somme dont ils étoient encore redevables, & qui montoit fort haut. Sa prétention paroissoit même très-bien fondée, parce que vous ne pouviez donner secours à cette Place, qui étoit séparée des vôtres par Ruremonde & Venlo qui appartenoyent aux Espagnols. Cependant de Melin, Mestre de Camp de Cavalerie, étant, comme j'ai dit ci-devant, parti tout exprès de Mastricht pour les enlever, traversa le Camp de Rabenhaut, & étant entré dans la Ville, il les prit & emmena au lieu de sa garnison, par le même chemin qu'il étoit venu.

Cela fit perdre un peu de la réputation de ce Général, tellement que le Prince d'Orange ne le regardant plus comme il avoit fait auparavant, il crut que s'il vouloit avoir Graves, il ne devoit pas s'en attendre à lui. Il y fut lui-même accompagné de quelques troupes qu'il avoit ramenées de Flandre, & s'en rendit maître.

Graves étant ainsi tombé entre les mains de ce Prince, la Campagne finit de ce côté-là, pendant qu'elle continua en Allemagne avec beaucoup de chaleur.

leur. Les grandes forces que vos ennemis jétterent en Alsace, étonnerent un peu votre Ministre, qui crut si bien que cette Province ne pouvoit se sauver, qu'il conseilla à Votre Majesté d'en retirer le Vicomte de Turenne, & de l'envoyer autre part, où il lui seroit plus nécessaire. Elle eut bien de la peine à avaler cette pillule, & de perdre ainsi tout-d'un-coup un Pays qui avoit couté tant de sang & de peine à conquérir; c'étoit un morceau de dure digestion pour elle. Néanmoins le Marquis de Louvois lui en faisant voir la nécessité, & que sans cela elle perdrait la Lorraine, où le Duc de ce nom s'acheminoit, avec grandes espérances de rentrer dedans, elle consentit qu'il en envoyât l'ordre à ce Général; mais comme il ne voyoit pas que la chose fût si fort pressée qu'il se l'imaginait, il lui manda qu'il falloit qu'on eût donné de méchans avis à Votre Majesté pour lui faire prendre une telle résolution; qu'il voyoit les choses plus clairement que les autres, lui qui étoit sur les lieux, & qu'il le prioit de vous rendre une lettre qu'il se donnoit l'honneur de vous écrire, par laquelle il

vous

vous spécifioit si bien les raisons que vous aviez de surseoir votre résolution, qu'il espéroit que vous le feriez d'abord que vous l'auriez vue.

Le Marquis de Louvois trouva qu'il y avoit de la vanité à ce Général d'en vouloir sçavoir plus que lui, & sans montrer la lettre à Votre Majesté, il lui envoya de nouveaux ordres en conformité des premiers. Ce grand Homme se douta bien que cette récidiye se faisoit sans votre participation, & que s'il vous eût donné la lettre qu'il avoit eu l'honneur de vous écrire, vous lui eussiez fait celui de lui faire réponse. Ainsi devant que de se résoudre à faire ce qu'il lui mandoit, il écrivit tout de nouveau à Votre Majesté, & adressa sa lettre au Cardinal de Bouillon son neveu, afin qu'elle eût unē autre destinée que la premiere. La confiance que vous aviez en la prudence & en la sagesse de ce Général, vous fit douter que le Marquis de Louvois vous donnât un bon conseil d'abord que vous eutes jetté les yeux dessus, & l'intérêt que vous aviez à vous en rapporter à son avis, plutôt qu'à celui de ce Ministre, fit que vous mandâtes de votre propre main à ce
Général,

Général, qu'il en usât comme il le jugeoit à propos, & que vous vous en rapportiez a lui.

Ce fut un grand sujet de chagrin à votre Ministre, qui avoit coutume d'être absolu. Cependant comme il avoit plus de foi en ses lumieres, que dans celles de personne, il compta que le succès qui seroit conforme à l'horoscope qu'il en avoit faite, perdroit bientôt le Vicomte de Turenne dans l'esprit de Votre Majesté, qui après cela n'auroit plus de confiance qu'en lui. Mais il comptoit sans son hôte, & il se trouva tout au contraire que ce Général conserva Saverne & Hagueneau, que les ennemis assiègerent l'un après l'autre. Il fit aussi échouer le dessein qu'ils avoient sur Brisac qu'ils commençoient à ferrer de près, dans l'espérance que comme il manquoit de toutes choses, ils l'auroient bien-tôt sans coup-férir. Mais ces événemens, tous considérables qu'ils étoient, ne furent encore que les moindres, par lesquels il acheva une si belle Campagne, car feignant d'aller prendre des quartiers d'hiver en Lorraine, il revint à charge par des chemins impraticables, lorsque les ennemis

nemis s'étoient séparés pour subsister plus commodément , & les ayant surpris , il les mena battant les uns après les autres ; jusqu'à ce qu'ils firent ferme auprès de Turkeim ; mais il les en chassa encore & les ayant obligés de repasser le Rhin , il punit les habitans de Strasbourg , par le pillage des effets qu'ils avoient à la Campagne , de ce qu'ils avoient donné passage aux ennemis sur leur pont , contre la parole qu'ils lui avoient donnée de n'en rien faire.

M. ne laissa pas un service de cette nature sans récompense ; elle lui envoya le lendemain qu'il fut arrivé à Paris cent mille écus en Louis d'or, & lui ayant donné quantité d'autres marques de distinction, elle lui envoya aussi le Marquis de Louvois pour lui demander pardon de quantité de choses dont il avoit sujet de se plaindre de lui. M. de Turenne en usa en cette occasion de même que nous voyons qu'en use un dogue à l'égard d'un petit chien : il écôuta son compliment sans bassesse & sans colere , & l'ayant renvoyé avec une réponse , dont pourtant il n'avoit pas lieu d'être content , M. le Prince

vint trouver M. de Turenne pour sçavoir de lui comment s'étoit passé cette entrevue.

M. de Turenne lui en ayant rendu compte, le Prince de Condé qui n'avoit pas lieu d'aimer ce Ministre, le pria qu'ils pussent agir de concert pour désabuser Votre Majesté de bien des choses dont elle étoit prévenue à son avantage. Le Vicomte de Turenne en convint avec lui, mais M. le Tellier en ayant avis, il vint trouver M. le Prince, & le conjura de pardonner à son fils, qui à l'avenir auroit pour lui tant de respect qu'il auroit tout lieu d'en être content. Ainsi ayant désarmé sa colere par ces belles promesses, il empêcha sa ruine, qui étoit inévitable si ces deux grands hommes s'en fussent mêlés. Car il étoit aisé de désabuser Votre Majesté de bien des choses qu'il lui faisoit passer pour de grands services, qu'il lui rendoit, & qui en les examinant néanmoins auroient eu tout un autre nom.

Je mets par exemple de ce nombre le changement qu'il vous a fait faire dans les Maladreries, dont il vous a fait convertir les fonds, en récompenses

ses pour les gens de Guerre. J'ose dire à Votre Majesté que quand elle y fera réflexion, elle ne demeurera guere à être persuadée que son pouvoir ne sçauroit s'étendre sur les choses de cette nature. Elle doit considérer que c'est une fondation pour une œuvre pie qu'elle est obligée d'entretenir. Je sçais bien que le prétexte qu'il a pris est, que cette fondation est bien inutile, maintenant qu'on reconnoît que la maladie pour laquelle elle a été faite, est un effet de la pure débauche, & non pas, comme on croyoit autrefois, un mal où il n'y avoit point de remède; mais que cela soit ou non, on ne voit pas que cela autorise Votre Majesté à se saisir de ce revenu, & à le donner à qui bon lui semble. Si elle en peut disposer ce n'est tout au plus qu'en faveur des Hôpitaux, ou en le convertissant d'une manière que cela réponde à l'intention des fondateurs. Car de prétendre qu'elle le puisse donner à des gens qui s'en servent pour contenter leurs passions, c'est de quoi les Casuistes ne conviendront point, quand même vous les choisiriez entre ceux qui ont la réputation d'être extrêmement relâchés.

Je doute fort même que vous le puissiez unir valablement à l'Hôtel Royal des Invalides , que vous avez fait bâtir avec tant de somptuosité & de dépense , qu'il semble avoir été fait plutôt pour la demeure d'un Roi , que pour celle des pauvres Soldats estropiés. Car c'est à Votre Majesté à pourvoir de son propre fonds à leur entretien , sans se servir pour cela de celui des autres. Il y auroit même une espèce de honte à elle de le faire , puisque ce seroit perdre la gloire qui lui revient d'un si bel établissement , si l'on pouvoit dire qu'elle l'eût fait aux dépens d'autrui.

L'année 1675. ne fut pas plutôt commencée que vous songeâtes à vous assurer la communication de Mastricht , que les ennemis avoient interrompue sur la fin de la Campagne dernière , en prenant Dinant & Hui. Cette conquête avoit été faite par les Impériaux lorsqu'ils s'étoient séparés de l'Armée du Prince d'Orange , ce qui lui donnoit envie de reprendre Mastricht. Pour cet effet , il fit en sorte que l'Empereur envoya à Liège le Cardinal de Bade, Chanoine de cette Eglise , qui sous prétexte de résidence tâcha de faire déclarer en

en sa faveur cette Ville , qui étoit de grande conséquence pour le succès de cette entreprise : son Eminence y trouva beaucoup de disposition , & il faut que je dise encore à Votre Majesté que le Marquis de Louvois en fut cause ; car il faut qu'elle sçache qu'il avoit donné divers sujets de mécontentement aux habitans de cette Ville , qui auparavant lui étoient très-affectionnés. Il avoit fait piller plusieurs fois les maisons qu'ils avoient hors de la Ville & à la Campagne , & cela en haine de ce que passant un jour par cette Ville , un Chanoine de la Cathédrale lâcha contre lui quelques paroles injurieuses , & assez haut pour qu'il les pût entendre.

Quoiqu'il en soit , le Comte d'Estrades qui prenoit garde aux intérêts de Votre Majesté , prévint le Cardinal de Bade , en traitant avec le Gouverneur de la Citadelle qui la lui remit entre les mains. L'heureux succès de cette négociation ayant ainsi arrêté le cours de la méchante volonté des Liégeois , le Cardinal de Bade qui n'avoit plus que faire dans cette Ville , demanda un passeport au Comte d'Estrades , pour pou-

voir s'en retourner en sûreté en Allemagne ; mais s'en étant servi pour y transporter des armes , ce Gouverneur se servit de ce prétexte pour le faire arrêter lui & toute sa suite. Car il étoit bien aise de justifier à toute l'Europe qui accusoit Votre Majesté de mauvaise foi de s'être emparé de la Citadelle de Liége , qu'elle avoit eu raison de le faire , & comme cela ne se pouvoit qu'en montrant que son Eminence l'auroit fait elle-même si elle n'avoit été prévenue , il visita tous ses papiers parmi lesquels il s'en trouva quelques-uns qu'il jugea à propos de faire supprimer , parce qu'ils faisoient mention de tout ce qu'elle avoit brassé. Cela imposa silence à tous ceux qui tâchoient d'obscurcir la réputation de Votre Majesté ; de sorte qu'il ne s'en parla plus du tout.

Cette grande affaire s'étant terminée de la maniere que je viens de dire ; vous assiégeâtes Dinant , dont vous étant rendu maître , vous achevâtes de nettoyer la Meuse , depuis cette dernière Ville jusqu'à Mastricht , par la prise de Huy & de son Château. De-là vous fites sentir la force de vos armes à
la

la Ville de Limbourg , que le Prince d'Orange fit mine de vouloir secourir ; mais n'en ayant fait que le semblant , elle se rangea sous votre obéissance , pendant que le Vicomte de Turenne retourna en Allemagne pour faire tête à Montecuculli que l'Empereur avoit renvoyé en ce Pays-là.

M. de Turenne n'avoit pas à beaucoup près de si grandes forces sur les bras que l'année précédente ; car vous aviez trouvé moyen de faire diversion dans le Nord , par la déclaration de la guerre que le Roi de Suède avoit faite au Marquis de Brandebourg. Le Duc d'Hanover le devoit seconder avec une armée de quinze mille hommes qui auroit tenu en respect ceux qui pouvoient être portés à secourir cet Electeur. Mais le Connétable Vrangél , qui commandoit celle de Suède , étant gagné par les ennemis de son Maître , n'exécuta pas les ordres qu'il lui avoit donnés ; desorte que le Duc d'Hanover n'osa jamais se déclarer. Cependant cela fit que l'Electeur de Brandebourg retira ses Troupes de l'armée de Sa Majesté Impériale , sur laquelle le Marquis de Vaubrun , un des Lieutenans de votre

armée, avoit pris Dachstein en l'absence du Vicomte de Turenne.

Le Marquis de Louvois croyant avoir réparé par la déclaration du Roi de Suède la faute qu'il avoit faite, de manquer la paix quand elle avoit été demandée à Votre Majesté, avec tant d'avantage pour elle, ne songea plus qu'à continuer la guerre qui étoit allumée en tant d'endroits différens. Et comme les Messinois recommençoient à crier miséricorde à cause de la faim qui les pressoit, vous y renvoyâtes Vallavoit, qui fut si heureux que d'y conduire à bon port un second convoi de bled, quoique les Espagnols se fussent mis en embuscade sur son passage avec des forces beaucoup supérieures aux siennes.

Cependant je ne sçais qui vous fit changer de résolution, touchant la modération que vous aviez témoignée à leur égard; car ils vous reconnurent pour leur Souverain, & vous leur envoyâtes pour Viceroi le Duc de Vivonne, Général de vos Galères, qui étoit frere de Madame de Montespan. Cette dernière qualité, qui étoit cause que quand il avoit fallu pourvoir à cette charge, le Marquis de Louvois avoit préféré

préféra ses intérêts à ceux des autres prétendans , qui en étoient bien aussi capables , fit qu'il l'emporta sur eux. Cependant il réussit fort bien dans les commencemens qu'il fut en ce Pays-là. Il entra dans le Port de Messine , à la barbe des Espagnols sur qui il prit même un vaisseau de cinquante pièces de canon : il réduisit ensuite quelques forts dont ils étoient encore les maîtres , puis s'étant mis en Campagne , il les chassa de tous les postes qu'ils occupoient à quatre lieues à la ronde ; après quoi étant rentré dans ses vaisseaux , il fit une descente en Calabre , d'où il rapporta quelque butin. Mais lorsqu'il avoit plus de besoin que jamais de travailler il s'endormit sur sa bonne fortune , ce qui donna lieu à quantité de conjurations , dont il fut néanmoins assez heureux de se tirer.

Le Vicomte de Turenne étant arrivé à son armée , trouva que le Marquis de Vaubrun l'avoit mise en bon état , par quelques exploits qu'il avoit faits , ensuite de la prise de Dachstein , & qui lui avoit produit l'abondance. Ainsi chacun ne demandant qu'à se signaler , il lui fit passer le Rhin , & présenta la

O s bataille

bataille à Montecuculli qui la refusa. Il ne l'y put obliger à cause des postes avantageux qu'il occupoit. Mais après l'avoir tourné de tous côtés, il le réduisit dans une telle disette de vivres & de fourages, qu'il étoit impossible qu'il ne décampât devant lui. Il voulut se servir de cette occasion pour le charger, mais s'étant avancé pour le reconnoître, il fut tué d'un coup de fauconneau.

Cet accident fâcheux changea toutes les affaires dans un instant, tant il est vrai qu'une armée sans Général, est de même qu'un corps sans ame. Montecuculli qui s'enfuyoit, revint à la charge, sçachant la consternation où la mort de ce Vicomte avoit jetté votre armée. En effet, les Lieutenans Généraux qui la commandoient, ne songeoient plus qu'à repasser le Rhin, ce qui fit dire quelque chose de fort plaisant à vos Soldats sur l'embarras où ils les voyoient. M. de Turenne avoit coutume de monter un cheval pie, & ils disoient hautement, & sans se cacher qu'il n'y avoit qu'à lui mettre la bride sur le col, & qu'il sçauroit mieux qu'eux où il falloit aller. Cependant le Comte de Lorges l'amena saine & sauve
en

en deçà du Rhin, après avoir livré combat aux ennemis qui se persuadoient d'en avoir beaucoup meilleur marché.

Votre Majesté fut sensible à cette perte autant que le mérite de ce grand homme vous y obligeoit ; & que le besoin que vous aviez de lui étoit pressant. Mais il n'en fut pas de même du Marquis de Louvois , & pendant que toute la France étoit en deuil de la perte que vous en aviez faite , il s'en réjouissoit lui & les siens. Je sçais positivement ce que j'ai l'honneur de dire ici à Votre Majesté , & s'il eût pu s'opposer aux honneurs funébrés qu'elle lui fit rendre , il l'auroit fait de tout son cœur. Ils furent extraordinaires ; cependant je ne sçache personne que lui qui y trouva à redire , & la mémoire de ses grandes actions étoit gravée si profondément dans le cœur de chacun , qu'on ne peut dire si on l'estimoit davantage qu'on l'aimoit. Aussi pour en dire la vérité , il n'étoit pas recommandable seulement par une vertu militaire , qui fait d'ordinaire toute la gloire des Héros , mais aussi par toutes les autres vertus morales & chrétiennes , ce qui est fort rare dans un même sujet.

Le Duc de Lorraine qui avoit ses Troupes du côté de la Moselle , où étoient aussi avec lui celles de Lunebourg & de Munster, & de quelques autres Confédérés , ayant appris cet accident , mit le siège devant Trèves , où commandoit Vignori , vieux Soldat de l'expérience de qui le Prince de Condé , sous lequel il avoit servi toute sa vie , vous avoit assuré. Il ne s'étonna pas de ce siège , où il croyoit même remporter quelque gloire , principalement parce que le Maréchal de Créqui marchoit à son secours ; mais dans le tems qu'il donnoit ses ordres à cheval , il fut culbuté du haut en bas d'un bastion , par la frayeur qu'eut cet animal d'un coup de tonnerre , desorte qu'il finit ses jours par cet accident imprévu. Cela fit hâter la marche du Maréchal de Créqui , qui craignoit que sa mort ne causât , parmi les siens , quelque terreur panique , qui les obligéât à se rendre. Mais le Duc de Lorraine lui épargna la peine de s'avancer bien avant , & vint au-devant de lui jusqu'à Consfabrik , où est le confluent de la Sarre & de la Moselle. Il passa-là la riviere , où ce Maréchal l'auroit pris à son avantage ,

tage.

rage , s'il eût voulu ; car il lui étoit aisé de le combattre dans le tems qu'il n'avoit encore fait passer qu'une partie de son armée ; mais ne l'ayant pas voulu faire , par je ne sçais quelle raison , & qu'il ne sçavoit peut-être pas bien lui-même , il fut si bien battu que toutes ses troupes prirent la fuite , les unes d'un côté les autres de l'autre. Il se sauva lui-même en si petite compagnie qu'il arriva à Trèves lui cinquième , où son désespoir étoit si grand , qu'il résolut de s'ensevelir dans la Place qui ne valoit rien. En effet , il fit une résistance à quoi les ennemis ne s'attendoient pas , ce qui fut cause qu'ils lui offrirent une bonne composition. Mais ne voulant point entendre parler du tout de se rendre , un Capitaine d'Infanterie , nommé Boisjordan , remontra à la garnison qu'elle n'avoit que faire de son désespoir , & que s'il étoit assez grand pour l'obliger à vouloir périr , ce n'étoit pas à dire qu'elle dût suivre son exemple. Quelques-uns furent de son avis , & représentèrent à ce Maréchal que l'état où étoit la place ne leur permettoit point de faire une plus longue résistance.

Mais

Mais s'étant emporté à ce compliment, & ne leur ayant pas donné le tems d'achever le reste, Boisjourdan traita avec les ennemis, à qui il donna entrée dans la Ville. Le Maréchal de Créqui se sauva dans l'Eglise où il vouloit encore tenir bon avec quelques Officiers qui n'approuvoient pas ce qu'avoit fait Boisjourdan. Mais ceux-ci lui ayant fait voir qu'ils alloient être forcés, & que son désespoir seroit blâmé de Votre Majesté, & de toute la France, ils le firent résoudre à se rendre à discrétion.

Votre Majesté effectivement ne fut pas contente de ce qu'il avoit fait, & l'auroit été encore moins s'il eût poussé son désespoir plus avant. Cependant trouvant que ce qu'avoit fait Boisjourdan étoit d'un si méchant exemple, qu'elle ne le devoit pas souffrir, elle le fit arrêter, & le Conseil de Guerre le condamna d'avoir la tête coupée avec quelques-uns de ses complices. La Sentence fut exécutée à Metz en présence de la garnison, & il ne fut regretté de personne, tant il est vrai que la désobéissance est indigne d'un honnête homme.

Après

Après ces malheureux succès pour Votre Majesté, il y avoit lieu de craindre que les ennemis n'entraissent en France; mais vous y remédiâtes par votre prudence, & fîtes naître tant de jalousie entre les Princes de la Maison de Brunswic & le Duc de Lorraine, que les premiers voulurent s'en retourner en leur Pays, quoi que l'autre leur pût dire. C'est ainsi que les affaires d'une ligue vont toujours; ce que l'un veut, l'autre ne le veut pas; desorte que ce seroit un miracle de les voir de bonne intelligence: leurs intérêts sont toujours différens, d'où il faut conclure qu'il est comme impossible que leurs projets réussissent.

La mort du Vicomte de Turenne faisant craindre à Votre Majesté que les ennemis ne fissent des conquêtes en Alsace, elle y envoya d'abord le Duc de Duras qu'elle avoit fait Maréchal de France, trois jours après la mort de son oncle. Quelques - autres Officiers avoient reçu le même honneur, & le Marquis de Louvois fit si bien auprès de Votre Majesté, que le Marquis de Rochefort en étoit du nombre, quoi qu'il ne se fût pas signalé davantage qu'il avoit

avoit fait auparavant. Les autres étoient le Comte d'Estrades, le Duc de Navailles, que Votre Majesté avoit rappelé auprès d'elle, quelque-tems après l'avoir exilé : le Comte de Schomberg, le Duc de Vivonne, le Duc de la Feuillade & le Duc de Luxembourg. Mais y ayant beaucoup à dire que le Duc de Duras n'en fçût autant que son oncle, vous mites bien-tôt le Prince de Condé à sa place, dont la réputation seule vous étoit d'un grand secours dans la conjoncture présente.

En effet, les ennemis, après avoir passé le Rhin sur le pont de Strasbourg, qui vous manqua de parole pour la seconde fois, crurent prendre Haguenau d'emblée; mais le Prince de Condé les ayant obligés de lever le siège, ils se jetterent sur Saverne, dont ils croyoient s'emparer avec plus de facilité. Le succès qu'ils y eurent fut néanmoins égal à celui qu'ils avoient eu devant l'autre Ville : tellement que cette Campagne qui sembloit dans les commencemens menacer Votre Majesté d'un revers de fortune, se termina à si peu de choses, qu'elle n'eut pas sujet de s'en effrayer.

Les Suédois n'en furent pas quittes à si bon marché. Ils s'étoient à la fin avancés dans les Etats du Marquis de Brandebourg, où ils avoient pris quelques postes de peu de conséquence, sans songer à pénétrer plus avant. Il sembloit même qu'ils agissoient de concert avec lui, tant ils alloient lentement, & qu'il prenoit peu de soin lui-même de s'opposer à leurs entreprises. Mais cet Electeur sçachant que le Roi de Suède, pressé par Votre Majesté, se résolvoit enfin à faire d'autres efforts, il courut de Hollande, où il étoit, à la défense de son Pays, & fut si heureux qu'en arrivant, il les mit en déroute à un passage nommé Felbeling. Ils y perdirent la plus grande partie de leur canon & de leur bagage, dont ne s'étant pu remettre de toute la Campagne, le Roi de Dannemarck qui avoit pris le parti de l'Electeur, aussi-bien que les Princes de la Maison de Brunswick, trouva moyen de faire ses affaires. Ils attaquèrent cette Couronne tous dans un même-tems, dans le Duché de Bremen, dans l'Isle de Rugen, & sur ses autres frontieres, & ne trouvant pas plus de résistance d'un côté que d'autre, le

le Roi de Dannemarck assiégea & prit Wismart , Port considérable qu'elle tenoit sur la mer Baltique.

Votre Majesté ayant lieu de connoître plus que jamais le méchant service que le Marquis de Louvois lui avoit rendu , lorsqu'il avoit empêché de faire la paix , accepta la médiation que le Roi d'Angleterre offroit à tous les Princes qui étoient parties dans la guerre , pour aider à la finir. Les autres y consentirent aussi - bien que vous , & ils envoyèrent leurs Plénipotentiaires à Nimégué , où les vôtres se rendirent des premiers. L'Espagnol y avoit montré jusques-là plus de répugnance que les autres , mais les affaires de Messine diminuoient beaucoup de sa fierté , & il avoit peur que vous ne vous rendissiez maître de tout le Royaume , comme vous aviez déjà fait de la Capitale & de la Ville d'Agouste , où le Maréchal de Vivonne avoit mis garnison. Ce n'est pas que cette dernière Ville fût considérable pour sa force , mais comme elle avoit un beau Port , c'étoit toujours une retraite pour vos Vaisseaux qui vous étoit fort avantageuse.

Les Hollandois d'un autre côté s'en-

s'ennuyoient beaucoup de la Guerre qui leur étoit extrêmement à charge , par les subsides qu'ils donnoient aux Princes qui les étoient venus secourir. D'ailleurs , ils considéroient qu'ils étoient presque hors d'intrigue , par l'évacuation que vous aviez faite de leur Pays , desorte qu'il n'y avoit plus que les intérêts de l'Empereur à considérer , avec ceux des Princes de l'Empire. Mais ils étoient si différens les uns des autres , que ce devoit être un acheminement à la Paix ; puisqu'il est certain qu'ils avoient plus à se défier de ceux qui étoient dans leur parti que des armes de Votre Majesté. En effet , la puissance que s'acqueroit insensiblement l'Empereur devoit donner une grande jalousie à tous ces Princes ; & lui de son côté ne devoit pas être trop content de les voir en bonne intelligence les uns avec les autres , & conférer souvent ensemble sur leurs intérêts sans l'y appeller.

Les choses étant en cet état au commencement de l'année 1676. le Marquis de Louvois , qui me gardoit le ressentiment de l'affaire des routes , s'efforça de me rendre la pareille dans

une

une de Finances , où il me soupçonnoit d'avoir trempé. Mais je fis voir à Votre Majesté clair comme le jour , que je n'y avois nulle part , & que s'il s'y étoit fait quelque chose qui ne fût pas à faire , elle s'en devoit prendre à Desmarets mon neveu , qui en avoit eu la direction. Je lui dis en même-tems que je ne lui répondois de rien là-dessus , & qu'elle sçavoit que je lui avois dit plus d'une fois que c'étoit un homme dangereux , quand il trouvoit quelque chose à gagner. Cependant je ne lui avois jamais rien souffert , mais il ne laissoit pas de me tromper tout le premier , tant sa convoitise étoit grande ; Votre Majesté cependant lui avoit fait plus de bien mille fois qu'il ne méritoit , jusqu'à lui donner cent mille écus pour ses peines de la premiere affaire dont il s'étoit mêlé ; mais il y a des gens infatiables , & à qui Votre Majesté donneroit la moitié de son Royaume qu'ils ne seroient pas contents Elle eut la bonté d'assoupir cette affaire à ma considération , & ce n'est pas la seule chose dont je lui suis redevable. Je puis dire néanmoins , quoique ce ne soit pas à moi à me vanter moi-même ,
que

que je n'ai jamais eu recours à sa bonté pour mes injustices, ou pour mes voleries. J'ai toujours tâché de marcher droit, & je défie que personne me puisse accuser avec raison du contraire.

L'héritier d'un nommé Friois, Suisse de nation, qui avoit amassé de grands biens dans votre Royaume, en pourroit rendre un bon témoignage, s'il y étoit appelé. Ce Friois étant mort fort vieux, sans avoir jamais été marié; d'abord que celui dont je viens de parler voulut s'approprier sa succession, il trouva en son chemin le Fermier de votre Domaine, qui prétendit y avoir meilleure part que lui, parce que Friois étant bâtard, tout ce qu'il avoit amassé devoit selon les loix de votre Royaume revenir à ceux qui étoient aux droits de Votre Majesté. Cette contestation, dont le fonds étoit de grande conséquence pour l'un & pour l'autre, leur fit chercher des amis, & le prétendu héritier de ce Suisse ne croyant point en trouver qui lui pût rendre de plus grands services que moi, me fit offrir deux cens mille francs, si je lui voulois accorder ma protection. Mais je lui fis dire qu'il n'y avoit point de somme, si
grande

grande qu'elle fût , qui me pût faire commettre une injustice ; tellement que voyant qu'il n'y avoit rien à faire avec moi , il s'adressa à des gens qui avoient accès auprès du Marquis de Louvois , & qui moyennant cette somme qui fut partagée entr'eux , firent son affaire. Villacerf & Saint Pouange eurent chacun vingt mille écus ; Stouppa eut le reste avec un certain homme dont j'ai oublié le nom. Le Fermier de votre Domaine m'en fit ses plaintes , & me pria d'informer Votre Majesté de l'injustice qu'on lui rendoit ; mais je la trouvai si prévenue , qu'il me fut impossible de rien faire pour lui.

Je sçais mille autres rencontres où la prévarication a eu le même lieu , & Votre Majesté doit être persuadée que tant que la guerre a duré , il s'est fait un sale commerce des Charges qui sont venues à vacquer , jusques aux Enseignes. C'est par-là qu'un Alexandre , fils d'un misérable Ecrivain , est devenu si à son aise , & qu'il veut faire comparaison aujourd'hui avec tout ce qu'il y a de gens de qualité. C'est aussi par un pareil abus que Charpentier & Binot son beau-frere , sont maintenant si riches,

ches , quoique l'un soit fils d'un petit Bourgeois de Compiègne , & l'autre d'un Sergent de Tonnerre. C'est dans la bourse de ces gens-là que Votre Majesté pourra fouiller dans l'occasion , sans qu'elle puisse craindre qu'on y trouve à redire ; l'un ne rendra gorge que des Compagnies qu'il a vendues , & les autres que du sang des Communautés dont ils se sont engraisés. Le misérable Village de Courtisoux en Champagne , & dont toute la richesse ne consiste qu'en fromages , a donné pendant plusieurs années trois mille livres par an à Charpentier , pour le décharger du logement des Gens de guerre ; mais dès qu'il n'a plus été en état de lui fournir une si grande somme , & qu'il lui a demandé à la modérer , il a oublié ses présens & lui a ordonné les passages.

Si je voulois remplir ce papier de semblables abus, je n'aurois jamais fait, & Votre Majesté sçait qu'il n'y a pas encore long-tems, que je lui ai fait voir les friponneries qu'on lui faisoit dans l'Extraordinaire de la Guerre ; où on lui faisoit payer deux fois un même Régiment , par l'intelligence qu'il y

avoit

avoit entre le Commissaire & le Trésorier. Je sçais bien qu'on ne sçauroit imputer ce désordre au Marquis de Louvois; mais, outre que c'est à lui à répondre des gens qu'il met en charge; il est encore obligé d'avoir les yeux dessus, sans que je sois tenu d'y surveiller. Mes emplois me fournissent assez d'occupation, sans avoir encore cette nouvelle charge. Cependant comme il y va de l'intérêt de Votre Majesté, & de celui de ses peuples, sur qui retombent tous ces désordres, puis-que c'est à eux qu'on demande de l'argent, quand le Trésor-Royal est épuisé, je ne feins point d'entrer dans un si grand détail, quoiqu'il me soit impossible de le faire, sans me dérober quatre ou cinq heures, qui sont absolument nécessaires à mon repos, pour me délasser du grand travail dont je suis accablé.

• Votre Majesté fera réflexion à ce que je lui viens de dire, quand elle le jugera à propos. Cependant j'en reviens à la suite de son Histoire.

• Le ravage que faisoit la garnison de Philisbourg dans les Etats de l'Electeur Palatin, obligea l'Empereur de tenir
cette

cette Place ferrée pendant tout l'hyver , pour se délivrer de ses importunités continuelles. Il lui donna même parole qu'il lui ôteroit cette épine du pied , en la faisant assiéger d'abord que le Printems seroit revenu; ce qu'on n'avoit osé entreprendre du vivant de M. de Turenne. Le Comte de Lorges importunoit cependant Votre Majesté pour qu'elle lui fit la même grace qu'à son frere , & à tant d'autres qu'elle avoit honorés , comme j'ai dit ci - devant , du bâton de Maréchal de France. Il mettoit en ligne de compte le service qu'il lui avoit rendu , en ramenant son armée en deçà du Rhin , après la mort de son oncle , outre qu'il y avoit longtemps qu'il servoit. Votre Majesté avoit peine à s'y résoudre , non qu'elle ne l'estimât pour un brave homme , & fort entendu dans son métier ; mais parce qu'ayant fort peu de bien , il ne seroit pas en état de soutenir cette dignité. Le Marquis de Louvois qui le regardoit comme le neveu d'un homme qu'il n'avoit jamais aimé , ne lui rendoit pas d'ailleurs de trop bons offices , s'imaginant qu'il ne seroit jamais de ses amis. Comme je vis cela , & que la ré-

P pugnance

pugnance qu'avoit Votre Majesté de lui rendre justice, ne venoit que de ce que j'ai dit ci-devant, je lui fis dire qu'il recherchât la fille de Fremont, & que pourvu qu'il eût de bonnes paroles du pere, je lui répondois que l'autre affaire iroit bien. Cependant pour lui rendre le service tout entier, je menaçai sous-main Fremont de le rechercher pour quelques affaires qu'il avoit faites, & où il avoit tant gagné, qu'il passoit pour l'homme le plus riche de Paris. Cela lui fit peur, & croyant avoir besoin de protection, il écouta la proposition que le Comte de Lorges lui faisoit, sous condition d'être Maréchal de France auparavant. Je dis alors à Votre Majesté le changement qui se préparoit en faveur de ce Comte, desorte qu'étant persuadée que ce mariage le mettroit en un autre état qu'il n'étoit, elle lui accorda le bâton qu'il desiroit si ardemment. Il épousa ensuite Mademoiselle de Fremont, qui lui apporta un si gros mariage, qu'il acheta la Charge de Capitaine des Gardes de Votre Majesté, qu'il paya comptant. Il traita aussi de la Comté de Quintin, qui est une terre des plus considérables

considérables de Bretagne, & qui vaut cinquante mille livres de rente ; mais comme quand on commence à devenir heureux , c'est presque l'ordinaire de voir que la fortune nous accable de ses graces , celui de qui il avoit acheté cette terre , & de qui il s'étoit chargé de payer les dettes , & de lui faire outre cela une grosse pension durant sa vie , mourut peu de tems après, desorte qu'il en fut déchargé.

La part que j'avois à sa fortune fit que le Marquis de Louvois le laissa sans emploi cette Campagne , quoiqu'il s'en fût mieux acquité que le Maréchal de Rochefort , à qui il donna ordremment de jeter des hommes & des munitions de guerre dans Philisbourg. Votre Majesté sçait la faute qu'il fit en voulant exécuter ce commandement , & comment le chagrin qu'il en eut le fit mourir de douleur. Car c'étoit moins de cœur qu'il manquoit que de conduite , ce qui nous apprend que nous ne devons jamais souhaiter d'être élevés au-dessus de nos forces , puisque nous n'en tombons que de plus haut. En effet , tel est bon pour acquérir de la réputation dans un poste , qui

la perdrait dans un qui seroit plus élevé. La prudence veut que nous mesurons notre ambition par la connoissance de nous-même, autrement nous ferons voir à notre dommage la vérité dont on a tâché de nous instruire, en nous donnant la fable de Phaëton.

Vous ouvrites cette Campagne par la prise de Condé, qui fut suivie de celle de Bouchain. Le Prince d'Orange s'étant approché de votre armée pour secourir ces places, ne trouva pas à propos de vous attaquer avec une armée beaucoup inférieure à la vôtre. Ces deux conquêtes étant faites, Votre Majesté revint à Versailles, après avoir laissé la plus grande partie de son armée sous le commandement du Maréchal de Schomberg, & envoyé le reste au Duc de Luxembourg qui commandoit en Allemagne. Le Prince de Lorraine y étoit à la tête de l'armée de l'Empereur & assiégea enfin Philisbourg, qui fit une si belle défense que le Duc de Luxembourg eut tout le tems qu'il pouvoit souhaiter pour le secourir.

Le Prince d'Orange de son côté fit le siège de Mastricht, dont le Commandant à l'exemple de celui de Philisbourg

bourg fit si bien son devoir , que le Maréchal de Schomberg donna le tems au Maréchal d'Humieres de faire le siège d'Aires , pour lequel il lui avoit prêté une partie de ses troupes; mais les ayant reprises , quand il fut achevé , il marcha droit à lui , dont se seroit ensuivi une sanglante bataille , si le Prince d'Orange qui avoit perdu six semaines de tems à ce siège , & six à sept mille hommes , n'eût jugé à propos de se retirer de bonne heure.

Cet heureux succès pour vos armes rebuta encore les Hollandois de la guerre. D'ailleurs , dès le commencement de l'année , il leur étoit arrivé un malheur à Messine , dont ils faisoient du moins autant de cas que de celui-là. Ils avoient envoyé sur ces Mers le fameux Ruyter , qui de petit Matelot qu'il étoit au commencement , s'étoit élevé par degrés jusqu'au commandement de leur armée navale. Jamais homme n'avoit eu plus de réputation sur les deux Mers , & il étoit sorti si glorieux de toutes les affaires où il s'étoit trouvé , qu'il sembloit que son nom suffit tout seul pour donner la victoire à son parti. Cependant vos vaif-

seaux lui ayant donné combat le mirent en fuite , dont ne se tenant pas encore bien battu , il tenta trois mois après un second combat , qui lui fut encore plus défavantageux que le premier ; car non-seulement il y fut défait , mais il y reçut encore une blessure , de laquelle il mourut à Siracuse dix jours après.

Il ne manquoit plus à Votre Majesté , qui par ces deux victoires , se trouvoit en état de continuer glorieusement sa protection aux Messinois , que d'avoir en Allemagne une pareille issue à ses entreprises ; mais le Duc de Luxembourg y trouva tant de difficulté , qu'après avoir tenté inutilement de cent manieres différentes le moyen de secourir Philisbourg , il en abandonna le dessein. Ainsi après un siège de plus de trois mois , le Prince de Lorraine qui n'avoit encore jamais commandé en chef eut le plaisir de réduire une si forte place. Mais le moment de son triomphe pensa être celui de sa mort. Le pont par où il entra dans la Ville fondit sous lui ; à ce qu'on prétend par l'artifice des premiers de la Cour de l'Empereur, qui le voyant en trop grande faveur auprès de ce Prince , avoient résolu de le faire périr. Les

Les Suédois continuerent à faire la guerre. Malheureusement ils perdirent Elsembourg, Lanscron, Christianstat & quelques autres places, & quoiqu'ils remportassent quelque avantage sur le Général Major Dunquan, & ensuite une victoire près de Lunden, leurs affaires n'en allèrent pas mieux.

Il n'y eut que Votre Majesté qui continua à fixer la fortune pour elle. La Ville de Valenciennes tomba sous sa puissance la Campagne suivante, & quoique ce soit une des plus fortes des Pays-Bas, & qu'elle fût deffendue par une bonne garnison, vous y auriez tout passé au fil de l'épée, si vous aviez voulu vous servir de l'avantage que la fortune vous avoit donné. Mais vous laissâtes agir votre clémence en faveur de ces malheureux, & lorsqu'ils s'attendoient de perdre leurs biens & la vie, vous leur conservâtes l'un & l'autre. Vous attaquâtes ensuite Cambray & Saint Omer, tout en même-tems, & la diversion de vos forces qu'il vous falloit faire pour ces deux entreprises, faisant croire au Prince d'Orange que c'étoit le tems d'entreprendre jamais quelque chose, il s'avança jusqu'à Caf-

sel , où M. votre Frere le défit. Ces deux places ne résisterent gueres après cela , & Votre Majesté ayant exécuté toutes ces grandes choses avant le tems que les autres Conquerans ont coutume de se mettre en campagne , votre réputation , qui étoit déjà bien grande dans l'Europe , monta à un tel point qu'on vous regarda pour le premier homme de l'Univers.

Le Prince de Lorraine néanmoins , dont l'ame grande & généreuse lui donnoit plus d'émulation que de jalousie de vos grandes actions , en sentit redoubler son courage. Il s'approcha de votre frontiere à la tête d'une belle armée , & s'étant emparé de Mouzon , place sans deffense , il jetta en deçà de la Meuse un détachement qui fit plus de peur que de mal à la Province de Champagne. Car ce détachement n'osa s'éloigner de lui , ni lui entreprendre de le suivre à cause du Maréchal de Créqui qui l'observoit. En effet , ce n'est pas une petite entreprise d'entrer dans le Pays ennemi , & c'est à un Général à considérer s'il en pourra ressortir quand il voudra , sur-tout quand il n'a point de places proches où faire retraite ,

ni de voisins pour lui tendre les bras.

Quoiqu'il en soit , il ne perdoit pas cependant l'espérance de rentrer dans son Pays , où il avoit plus de droit que jamais de prétendre , par la mort de son Oncle , qui étoit arrivée peu de tems après la prise de Trèves ; mais comme cela dépendoit de ce que feroit le Prince d'Orange , qui lui avoit promis d'entrer en France de son côté , il attendit l'effet de ses promesses pour régler ensuite ses entreprises. L'espérance du Prince d'Orange étoit fondée sur la maniere dont Votre Majesté faisoit la Guerre ; elle n'avoit des troupes que médiocrement , mais elle s'en servoit avec tant de jugement & de prudence , que quoique celles des ennemis leur fussent supérieures , elle ne laissoit pas de faire des conquêtes tous les ans. Cela se faisoit parce qu'elle les rassembloit toutes l'hiver , au lieu que les ennemis étoient obligés de faire prendre aux leurs des quartiers d'hiver éloignés dont elles ne pouvoient pas être revenues quand elle ouvroit la Campagne. Par ce moyen elle s'y trouvoit la plus forte dans le commencement , puis quand elle avoit exécuté ses entrepri-

ses, elle envoyoit un détachement en Allemagne, & demouroit en Flandre sur la deffensive.

C'étoit pour cela que le Prince d'Orange se trouvoit en état sur l'arriere saison d'entreprendre quelque chose; & qu'il fut encore assez fort cette année pour faire le siège de Charleroi. J'ai déjà dit à Votre Majesté pourquoi il en vouloit tant à cette place, mais il en avoit une autre raison cette fois-ci. Il prétendoit quand il l'auroit prise entrer en France comme il voudroit. Cependant il se trouva bien éloigné de son compte, car sur l'avis qu'il eut que le Maréchal de Schomberg marchoit à lui, & que Votre Majesté même se disposoit à le suivre, il ne vous attendit ni l'un ni l'autre, & leva le siège.

Le Prince de Lorraine ne pouvant plus compter sur lui après cet échec, & se voyant éloigné de ses espérances, abandonna Mouzon, & reprit le chemin du Rhin. Le Maréchal de Créqui le suivit, & après divers campemens qu'ils firent l'un & l'autre, ils se trouverent si proches à Kokesberg, que cela donna lieu à une rude escarmouche. Les Cuirassiers de l'Empereur y mal-

traiterent

traiterent un peu votre Cavalerie legere , mais l'avantage qu'ils avoient eu sur elle , votre Maison l'eut sur eux , & ils firent voir aux deux armées qu'en une demi-heure de tems , ils sçavoient aussi-bien s'enfuir devant l'ennemi , qu'ils le sçavoient poursuivre.

Le Prince de Lorraine jugeant par cet échantillon qu'il feroit mieux d'aller prendre des quartiers d'hyver , que de s'amuser plus long-tems à se morfondre , se retira plus avant en Allemagne , pendant que le Maréchal de Créqui feignit de le vouloir imiter : mais revenant en même-tems sur ses pas , il attaqua & prit Fribourg , avant que ce Prince pût arriver assez à tems pour secourir cette place.

Vous battiez encore vos ennemis en Catalogne que vous ravagiez tous les ans: Ils y perdirent le combat de Pouille , où ils vinrent chercher leur malheur. Ils ne purent non plus rien faire à Messine , malgré tout l'argent qu'ils y sémèrent pour faire couper la gorge à votre garnison. Enfin vous terminâtes une si belle Campagne par la prise de Saint Guillain , ce qui ôta tellement le courage aux Hollandois , que quoi-

que le Prince d'Orange eût épousé la fille du Duc d'Yorck, & qu'il leur promit que son mariage feroit que cette Couronne se déclareroit pour eux ; ils eurent néanmoins plus d'envie que jamais de faire la paix.

Le Marquis de Louvois avoit si bien servi Votre Majesté dans toutes ces conquêtes, que sa faveur augmenta à un point que je ne pus plus tenir contre lui. A la mort du Chancelier Seguier, j'avois disputé à son Pere cette Charge qu'il briguoit de tout son pouvoir. Je me fis recevoir Avocat, qualité qu'il faut avoir nécessairement pour l'obtenir, mais Votre Majesté pour nous mettre d'accord, la donna à M. d'Aligre, Conseiller d'Etat, quoique son grand âge & la foiblesse de son esprit le rendissent incapable de l'exercer. Aussi fallut-il que son fils l'Abbé la fit pour lui ; mais comme il étoit d'une humeur bizarre & particuliere, ceux qui eurent affaire à lui ne s'en trouverent pas mieux. Enfin M. d'Aligre étant venu à mourir, nous recommençâmes nos brigues l'un & l'autre, mais elles ne furent pas longues de ma part, & Votre Majesté m'ayant commandé
de

de me déporter de mes prétentions, elle honora M. le Tellier d'une Charge si importante.

Le mariage du Prince d'Orange fit naître effectivement du changement en Angleterre. Il y fit tant de brigues que le Roi d'Angleterre fut comme forcé de signer une ligue contre vous. Il vous redemanda ses troupes, & Votre Majesté ne les lui pouvant refuser, elle elle les lui renvoya; mais par un chemin si long, que le Marquis de Louvois eut le tems d'en débaucher la plus grande partie; car au lieu de les faire embarquer à Calais, ou à quelque autre port voisin de leur Pays, il choisit le plus éloigné, prétendant que Sa Majesté Britannique ne s'en pouvoit plaindre, parce que cela n'étoit pas expliqué dans le traité que vous aviez fait avec lui. Ceci doit servir de leçon à tous les Ministres, lorsqu'ils ont à négocier avec un Prince. Car s'ils oublient la moindre chose, il faut qu'ils comptent qu'il s'en servira contre leur Maître, & il ne sera plus tems d'y penser lorsque la faute sera faite.

L'état où vous mit ce changement vous obligea d'abandonner Messine, où
il

il n'y avoit plus de sûreté pour vos troupes , parce que les Anglois venant à joindre leurs forces de mer à celles de vos ennemis , il vous étoit impossible de résister. Il y a long-tems que je prévoyois cela , & que j'avois pris la liberté de dire à Votre Majesté qu'elle devoit augmenter son armée navale , en faisant construire de nouveaux vaisseaux. Mais le Marquis de Louvois , qui auroit , s'il avoit pu , détruit entièrement la Marine , s'y opposa sous prétexte de deux raisons qu'il mit en avant : la première , qu'il ne falloit pas donner de la jalousie à l'Angleterre ; l'autre , que le Royaume n'étoit pas en état de supporter une si grande dépense. Il se servit aussi du même prétexte pour empêcher que Votre Majesté ne fît faire un port sur les côtes de Normandie , dont néanmoins elle aura grand besoin , si elle a jamais la guerre en Angleterre ; car en cas que vos vaisseaux soient maltraités , où iront-ils chercher retraite ? il y a bien loin de la Manche , à Brest & à Rochefort , & Votre Majesté y doit bien penser.

Je lui en ai dit encore mon sentiment , il n'y a pas long-tems , & que
la

la fosse de Coluille est un endroit que la nature semble avoir fait exprès pour cela. Votre Majesté a écouté mes raisons, & j'ai cru même pendant un tems qu'elle les goûtoit si fort, qu'elle donneroit ses ordres incessamment pour y faire travailler. Mais j'ai appris depuis que le Marquis de Louvois avoit encore empêché un coup si nécessaire à son Etat, en lui insinuant que cet endroit n'étoit pas si bon que je le disois, mais que ce qui étoit cause que je le vantois tant, c'est que j'étois bien aise d'obliger la maison de Matignon, à laquelle mon fils s'est allié, laquelle ayant ses terres tout auprès y trouveroit son compte, outre qu'ayant la Lieutenance de Roi de ce Pays-là, c'étoit encore une augmentation de crédit pour elle.

Voilà comment on empoisonne les choses, où il y a le moins à redire. Cependant la suite en est quelquefois dangereuse, comme je le laisse à juger à Votre Majesté; mais il est difficile à un grand Roi, qui ne voit beaucoup de choses que par les yeux d'autrui, de se deffendre des artifices de ceux qui le veulent tromper; principalement
quand

quand ils ont par devers eux quelques services qui font croire que leur intention est bonne. Je ne sçache qu'un moyen de se tirer d'affaire en pareil cas, c'est qu'un Prince ne se doit fier ni aux uns ni aux autres ; il doit examiner la chose lui-même, & aller plutôt sur les lieux que de manquer une bonne occasion par trop de crédulité : car de s'en fier à une tierce personne, il y a encore mille inconvéniens. Il n'y en a presque point qui ne tiennent à un Ministre par un endroit ou par un autre, & si cela ne se trouve pas, comme on en pourroit donner un exemple dans votre Cour, où il y a deux ou trois personnes qui n'ont jamais voulu pleyer sous l'autorité du Marquis de Louvois, toujours est-il constant qu'ils ont une jalousie secrete dans le cœur, qui est capable de faire le même effet qu'on appréhende.

Quoiqu'il en soit, Votre Majesté dont la prudence, bien loin de se démonter dans les revers de fortune, semble reprendre de nouvelles forces, ne s'étonnant en aucune façon du changement de Sa Majesté Britannique, s'en sert tout au contraire pour faire
faire

faire la paix plutôt aux Hollandois. Elle leur donna tant de jalousie, qu'ils manderent à leurs Ambassadeurs d'applanir toutes les difficultés qui se présentoient à la paix.

Cependant Votre Majesté sçachant que le moyen de la leur faire desirer encore davantage, étoit de se rendre redoutable par de nouvelles conquêtes, assiégea la Ville de Gand, qui lui fit encore moins de résistance que les autres; car vous sçutes si bien endormir les ennemis, par la feinte que vous fîtes d'en vouloir à d'autres places, qu'elle fut prise presque aussi-tôt qu'ils sçurent que c'étoit à celle-là que véritablement vous en vouliez. Vous vous rendîtes ensuite maître d'Ypres, aussi-bien que du Fort de Lewen, qu'on croyoit, s'il faut ainsi dire, imprenable, tant la situation en est avantageuse; mais qui cependant fut pris par escalade, une belle nuit par la garnison de Mastricht.

Tant de progrès devoient selon toutes les apparences donner aux Espagnols les mêmes sentimens de paix qu'avoient les Hollandois; mais voyant que ce qui se passoit en Angleterre vous avoit déjà fait abandonner Messine, &
infé-

inférant de-là que l'alliance qu'ils avoient avec cette Couronne , feroit bien d'autres miracles en leur faveur , ils tâcherent de les détourner de leur résolution ; mais Votre Majesté surmonta tous ces obstacles par une politique qui sera admirée de toute la postérité. Ainsi elle conclut la paix entre la Hollande & elle ; mais avant que le Prince d'Orange en fût informé , il crut que s'il attaquoit votre armée qui bloquoit alors Mons , & qu'il remportât quelque avantage , il empêcheroit la conclusion du Traité ; tellement que venant fondre sur vos Troupes , le Duc de Luxembourg qui avoit déjà appris que la paix étoit conclue , & qui s'imaginait que le Prince d'Orange le sçavoit aussi , se reposant là-dessus , ne se mit point en deffense , & se tint si peu sur ses gardes , que lui & l'Intendant penserent être enlevés.

Les Espagnols furent trop heureux après cela de s'accommoder avec Votre Majesté , aussi-bien que l'Empereur , & il n'y eut que les Princes du Nord qui eurent de la peine à se résoudre de rendre au Roi de Suède les conquêtes qu'ils avoient faites sur lui. Votre Ma-
jesté

jesté les y obligeoit cependant par les Traités qu'elle venoit de signer , en considération dequoi elle avoit rendu Mastricht aux Hollandois , & plusieurs autres places aux Espagnols , sur qui elle venoit encore de prendre Puicerda. Le Prince Charles de Lorraine qui étoit encore venu en Allemagne cette année , mais qui n'avoit pas fait une Campagne plus heureuse que la précédente , puisque le Maréchal de Créqui avoit fait échouer le dessein qu'il avoit de reprendre Fribourg, avoit battu une partie de ses Troupes dans la plaine de Rhinfeld , pris Sekinghem , Offembourg , le Fort de Kell , brûlé le pont de Strasbourg , & fait divers autres exploits qui le faisoient passer pour un autre Turenne en ce Pays-là , le Prince de Lorraine , dis - je , étoit compris dans le Traité de l'Empereur , & Votre Majesté lui devoit rendre son Pays sous de certaines conditions ; mais il les trouva si dures , que plutôt de s'y soumettre , il aima mieux se retirer auprès de Sa Majesté Impériale , dont il avoit épousé la sœur au commencement de l'hyver.

C H A P I T R E VI.

Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité de Nimègue jusqu'en l'année 1684.

VOtre Majesté n'ayant plus sur les bras que la guerre du Nord, pour laquelle l'Empereur lui devoit donner passage, fit marcher son armée de ce côté-là, d'abord que le Maréchal de Créqui qui la commandoit, vit qu'une certaine Trêve que Votre Majesté avoit faite avec ses ennemis étoit expirée. Il s'approcha du Weser, dont Spaen, Général des Troupes du Marquis de Brandebourg se mit en devoir de lui disputer le passage; mais votre armée qui avoit bien passé le Rhin en présence de vos ennemis, ayant encore bien passé cette riviere-là à la barbe de Spaen, cet Electeur & ses Alliés virent bien que ce seroit une témérité à eux de prétendre mesurer leurs forces contre les vôtres; ainsi vous rendant maître de faire tel Traité que vous le jugeriez à propos, vous remîtes le Roi de Suède dans les places

places qu'il avoit perdues , entre lesquelles il y en avoit encore de plus grande conséquence , que celles dont j'ai fait mention ci-devant.

La paix ayant ainsi été rendue à l'Europe , le Roi d'Espagne envoya le Marquis de los Balbafes vers Votre Majesté , pour lui demander Mademoiselle , fille de M. votre Frere en mariage. Cette Princesse qui auroit été bien plus aise d'épouser Monseigneur , jetta beaucoup de larmes à cette nouvelle , mais Votre Majesté , sans s'y arrêter , nomma M. le Chancelier , M. le Duc de Villeroi , M. de Pomponne & moi pour travailler à cette affaire avec cet Ambassadeur. On ne pouvoit cependant consoler cette Princesse , mais Votre Majesté jugeant qu'il lui étoit impossible de trouver un parti plus avantageux , signa son contrat de mariage , sans faire réflexion seulement si cela étoit de son goût ou non. Après cela il lui fallut quitter la France , & Votre Majesté ; ce qu'elle fit avec un torrent de larmes , qui fit pitié à toute la Cour. Elle continua ainsi de pleurer pendant tout le chemin , quoique le Prince d'Harcourt & sa femme qui en avoient

la conduite , lui remontrassent le préjudice que cela lui feroit à la Cour d'Espagne, où elle trouveroit des gens assez disposés pour lui nuire, sans leur donner encore prise sur elle , mais son affliction étoit si grande , qu'elle étoit incapable de conseil , & l'on eût dit en ce tems-là , si l'on eût sçu ce qui lui est arrivé depuis , que c'est qu'elle en avoit un secret pressentiment.

J'avois prié Votre Majesté de donner cet emploi au Prince & à la Princesse d'Harcourt , qui avoient besoin que Votre Majesté leur fît du bien ; car il avoit un pere qui ne leur en faisoit guerre , & qui menoit une vie si étrange , que je fus obligé d'en parler à Votre Majesté. Il entretenoit une femme , dont le bruit couroit qu'il avoit fait noyer l'oncle qui trouvoit à redire à leur débauche. Or comme Votre Majesté ne sçauroit souffrir de tels défordres , elle me commanda d'envoyer à Harcourt un Exempt de ses Gardes , pour amener en prison cette femme qu'on soupçonnoit d'avoir eu part au malheur de son Oncle. Mais il la fit sauver en Angleterre , desorte que l'Exempt revint après avoir fait une recherche inutile. C'étoit

C'étoit une belle leçon à son fils pour être plus sage ; mais quelque exemple que nous ayons , il ne sert de rien bien souvent , si nous n'avons en nous-même des dispositions pour en profiter. Ce Prince qui avoit épousé une femme fort belle , fort sage , & fort vertueuse s'en dégoûta à un point qu'il eut de la peine à la souffrir. Sa conduite fut tout aussi pitoyable dans ses autres affaires ; desorte qu'il manqua par sa faute la plus belle fortune qu'il pût jamais espérer. La Maison de Guise étoit éteinte par la mort du dernier Duc de ce nom, qui étoit fils d'une fille de M. le Duc d'Orleans votre Oncle. Mademoiselle de Guise qui en avoit hérité étoit une vieille Princesse , qui n'avoit jamais été mariée , & qui ayant le cœur bien placé , songea à faire revivre sa Maison. Elle jeta les yeux sur le Prince d'Harcourt , dont un de ses amis , mais qui l'étoit encore plus de ce Prince , lui avoit fait un portrait avantageux , ainsi elle lui fit une vente de la Duché de Guise , qui vaut quarante mille écus de rente , & de quelques autres effets. Cependant comme il n'étoit pas en état d'en payer le prix , elle lui donna quit-

rance

tance d'un million , mais au lieu d'en avoir de la reconnoissance pour celui qui lui avoit procuré un si grand bien , il commença à le vouloir détruire auprès de cette Princesse , à qui il en fit mille médifances ; tellement que jugeant de son caractère par cet échantillon , elle rompit tout ce qu'elle avoit fait avec lui , s'en étant réservé la faculté par son contract. Voilà comment il nous vient quelquefois une seule fortune dont nous nous rendons indignes , par notre méchante conduite ; sur quoi je dois dire à la gloire de Votre Majesté , que ce n'est pas-là le chemin qu'elle montre à M. le Duc du Maine , à qui elle ne prêche que la reconnoissance qu'il doit avoir pour une bonté semblable que Mademoiselle de Montpensier a eue pour lui ; car elle lui a donné la Principauté de Dombes , & la Comté d'Eu , deux Terres aussi considérables qu'il y en ait en France , & dont une seule lui a coûté sept cens mille écus. Ainsi de tous les défauts qu'un homme puisse avoir , il n'y en a point de plus grand que l'ingratitude ; mais si c'en est un qui n'est pas même supportable dans la personne d'un particulier,

ticulier, il l'est encore bien moins dans celle d'un Prince, dont l'ame doit être pleine de générosité, & toujours disposée à faire du bien.

Votre Majesté, dont la puissance étoit augmentée considérablement, par la Paix avantageuse qu'elle avoit faite, recommença dans son Royaume une nouvelle Guerre, qu'elle avoit suspendue par nécessité. La conjoncture avoit voulu qu'elle donnât quelque repos aux Huguenots, dont elle avoit résolu depuis long-tems de purger son Royaume. Elle remit la main à cette affaire, en ôtant les Chambres de l'Edit qui étoient établies dans les Parlemens de Toulouse, de Bordeaux & de Grenoble. Cependant la grande réputation où elle étoit lui permettant d'entreprendre des choses à quoi elle n'avoit pas osé songer auparavant, elle fit célébrer la Messe à Genève, ce qui n'avoit point été fait depuis l'an 1535. que les Prêtres en furent chassés.

Aussi il y a des tems plus propres que d'autres pour le succès de ce qu'on entreprend, & c'est dans le choix qu'un Prince en sçait faire, qu'il faut admirer sa prudence. Il auroit en effet mauvaise

grace de vouloir que tout pleyât sous les volontés, avant que de rendre son nom célèbre par ses grandes actions, & il faut qu'il sçache que sa réputation lui servira quelquefois davantage que ses forces.

La neutralité que le Duc de Baviere avoit gardée pendant tout le cours de la guerre, avoit été achetée à beaux deniers comptans de Votre Majesté, qui outre cela lui avoit promis & à la Duchesse sa femme, que Monseigneur épouserait leur fille. Or comme un Prince doit regarder auparavant à la parole qu'il donne, à cause qu'il n'en doit jamais manquer, vous aviez examiné si ce parti ferait votre fait, & si cette Princesse méritoit par les qualités de sa personne d'occuper une place comme celle-là. Mais vous n'y aviez rien trouvé qui ne vous dût faire desirer son alliance : une bonne éducation, beaucoup d'esprit & en apparence un grand respect pour votre Personne, & pour Monseigneur ; ainsi ce jeune Prince étant déjà sur sa dix-neuvième année, vous ne voulûtes pas attendre davantage à le marier. Vous envoyâtes en Baviere mon frere, qui avoit été un de

vos Plénipotentiaires à Niméguë , pour terminer cette affaire , & vous eûtes tant d'impatience de ſçavoir qu'il eut levé quelques difficultés qui ſe préſentoient à cauſe que le pere & la mere de cette Princeſſe étoient morts , que vous lui ordonnâtes de vous dépêcher des couriers de moment à autre. Celui qu'il vous envoya pour vous donner avis qu'il avoit ſigné le contrat de mariage , en exécution des ordres que vous lui en aviez donné , fut deſcendre à ſon ordinaire chez M. de Pomponne , ſecrétaire d'Etat des Affaires Etrangères. Votre Majeſté lui avoit donné cette Charge , lorsqu'il y ſongeoit le moins , & il en avoit l'obligation à M. le Tellier , qui ayant peur que Votre Majeſté n'en gratifiât ou le Cardinal de Bonzi , ou le Préſident de Mêmes qui la briguoient tous deux , & que leur mérite n'obſcurcit celui de ſon fils , qui n'étoit pas encore dans ſon brillant , employa en ſa faveur tout le crédit qu'il avoit ſur l'eſprit de Votre Majeſté. Depuis cela le Marquis de Louvois avoit eu en penſée de l'unir à ſa Charge , remontrant à Votre Majeſté que ſes fonctions devoient lui être attribuées , & que le

secrét de la guerre & des affaires étrangères ne devoit être qu'entre les mains d'une seule personne.

Votre Majesté eut la bonté de me communiquer ce qui se passoit, sur quoi je pris la liberté de lui dire que le Marquis de Louvois avoit mauvaise grace de faire paroître tant d'ambition : que la demande qu'il lui faisoit marquoit une démangeaison de commander aux autres, ce qui feroit peur à un autre Monarque : qu'enfin il donnoit lieu de croire par sa conduite qu'il ne seroit jamais content, que vous ne lui eussiez mis votre Couronne sur la tête ; mais que si j'étois en votre place, je lui ferois une telle réponse qu'il rentreroit si bien en lui-même, qu'il ne me feroit jamais une pareille demande.

Voilà en quel état étoient les choses quand mon frere m'envoya le double de la nouvelle qu'il avoit envoyée à V. M. mais que M. de Pomponne ne lui avoit pas encore apprise, parce qu'il s'en étoit allé chez lui à la Campagne, où il faisoit bâtir. J'en fis compliment à Votre Majesté, croyant ne lui rien apprendre de nouveau ; mais elle me dit que M. de Pomponne ne lui en avoit pas

pas encore parlé , & qu'elle s'en étonnoit. Quand M. de Pomponne fut revenu , & qu'il voulut réparer la faute qu'il avoit faite , Votre Majesté lui dit qu'il pouvoit s'en retourner chez lui , puisqu'il y avoit tant affaire , & qu'elle en mettroit un autre à sa place , qui auroit plus de soin de remplir sa Charge. Elle m'envoya chercher en même-tems , & me dit qu'elle la donnoit à mon frere , dont après l'avoir remerciée , je dépêchai un Courier à Munich , pour lui apprendre cette bonne nouvelle.

Je sçais bien qu'on a compté cette affaire d'une autre façon dans le monde , & qu'on a dit que d'intelligence avec mon frere , j'avois reçu un Courier avant M. de Pomponne , & que nous lui avions joué cette pièce pour avoir sa Charge , mais je n'en veux pour témoin que Votre Majesté , & elle sçait mieux que personne tout ce qui en est.

Ce fut un nouveau sujet de jalousie pour le Marquis de Louvois , que la grace que Votre Majesté venoit de me faire ; mais n'osant la faire éclater , il en suspendit tous les mouvemens jusqu'à une occasion favorable. Elle se

présenta bien - tôt , ou du moins il la crut telle , puisqu'il ne manqua pas de parler à Votre Majesté contre moi. Vous faisiez toujours travailler à Versailles , ou pour mieux dire , vous l'aviez fait refaire tout de neuf , puisque vous l'aviez fait abattre déjà deux fois, pour suivre un nouveau dessein qu'on vous avoit donné. Cependant quoique dans un bâtiment neuf, ce ne soit guere la coutume de voir fondre un plancher , il y en eut un qui manqua , ce qui donna l'allarme à toute la Cour, qui se croyoit déjà perdue. M. de Louvois en fit plus de bruit que les autres , & je scus qu'il avoit tâché d'insinuer à Votre Majesté qu'il falloit que je malverfassé dans ma Charge de Surintendant des Bâtimens , & que si je n'étois pas d'intelligence avec les Architectes , il étoit impossible que Votre Majesté fut si mal servie. Vous me fites la justice de n'en rien croire , & même vous eûtes la bonté de ne me rien dire de cette médifance , mais comme j'étois averti de bonne part des discours qu'il vous tenoit , je lui donnai le change aussitôt , en remontrant à Votre Majesté , que s'il ne falloit , pour prouver la

mau-

mauvaise foi de celui qui avoit l'inspection sur les autres, que montrer comment ils s'acquittoient mal de leur devoir, il étoit encore plus coupable que moi, lui qui avoit fait faire mille méchantes Fortifications, & qu'il faisoit défaire sous des prétextes spécieux, presque aussi-tôt qu'elles étoient achevées: que c'étoit pour cela qu'on voyoit tant faire & défaire dans vos places de guerre; sans qu'on en pût deviner la nécessité: que du moins cela ne m'arrivoit point à moins que Votre Majesté ne me le commandât; que je n'appellois qu'elle à témoin, si jamais je lui avois proposé de mon chef de rien faire démolir. Qu'au surplus je tombois d'accord de la friponnerie des Architectes, aux dépens de qui je prétendois faire rebâtir tout de neuf, non-seulement ce qui avoit manqué, mais ce qui se trouveroit encore de défectueux; qu'il seroit à souhaiter pour le bien de Votre Majesté, qu'il fit faire la même chose à toutes les places où il se trouvoit des défauts: qu'entre-autres à Tournai les Ingénieurs n'avoient jamais rien fait qui vaille: qu'ils avoient fait un fossé plus large de beaucoup

qu'il ne falloit ; mais que comme il les protégeoit il n'avoit point trouvé à redire à leur besongne , jusqu'à ce que Votre Majesté lui en avoit parlé elle-même : que cependant au lieu d'y apporter le remède qui étoit nécessaire , il avoit couvert la premiere faute par une seconde , qui étoit encore pire : qu'il avoit fait faire une fausse braye dans le fossé , ce qui rendoit cet ouvrage si défectueux , qu'à moins que de le refaire entierement , la place ne vaudroit jamais rien. Mon frere à qui vous en aviez donné le Gouvernement , & qui s'entend mieux que moi à ces fortes de choses , vous l'a dit comme j'ai pû faire ; d'où l'on doit inférer , que si je suis coupable à l'égard de ce que je viens de dire , ce Ministre l'est encore plus que moi , lui qui croit en sçavoir plus que M. de Vauban , & que les meilleurs Ingénieurs de l'Europe.

Cependant tout ce qui devoit précéder le mariage de Monseigneur étant arrêté , Votre Majesté envoya à Munich le Duc de Créqui , premier Gentilhomme de sa Chambre , pour porter les présens de Nôces à la Princesse de Baviere. Ils étoient digne de la magnificence

ficence de Votre Majesté , & ayant ébloui toute la Cour de son frere , ce Prince à qui Monseigneur avoit envoyé sa procuration l'épousa en cette qualité. Elle partit ensuite pour se rendre en France , & étant arrivé Schelestat , elle y trouva le Duc & la Duchesse de Richelieu , à qui Votre Majesté avoit donné les premières Charges de sa Maison. Elle reçut leurs respects d'une manière si fiere & si hautaine , que la Duchesse de Richelieu me manda le jour même que si elle avoit sçu ce qu'elle venoit devoir , elle auroit prié Votre Majesté de la laisser auprès de la Reine votre épouse , où elle étoit auparavant. Toute la Cour étoit cependant si remplie d'estime pour cette Princesse , & Votre Majesté toute la première , que je n'osai lui dire ce qu'on m'en mandoit. Je crus qu'il falloit attendre quand vous l'auriez vue vous-même , ce qui devoit arriver bien-tôt , puisque vous aviez déjà fixé le jour que vous deviez partir pour l'aller recevoir en Champagne. Vous fites près de cinquante lieues pour cela , aussi-bien que la Reine votre épouse ; mais je ne sçais si vous vous tîntes bien payé de vos

peines , puisqu'il est impossible que vous ne remarquassiez en cette Princesse la fierté dont Madame de Richelieu m'avoit donné avis. Pour moi je ne la connus que trop bien quand j'eus l'honneur de lui faire la révérence. A peine écouta-t'elle les assurances que je lui donnai de mon respect , dont je me serois affligé infailliblement , si j'eusse sçu qu'elle eût mieux traité le Marquis de Louvois ; mais je fus témoin moi-même de la froideur avec laquelle elle le reçut , & en ayant usé de même avec tous les gens de qualité , Votre Majesté , dont la prudence est admirable en toutes choses , se mit à quelques jours de-là sur les louanges de la Reine son épouse , & dit en sa présence qu'elle avoit si bien gagné l'amitié des François par son honnêteté & par sa douceur , qu'elle croyoit qu'ils l'aimoient encore plus qu'elle.

Madame la Dauphine qui avoit de l'esprit , vit bien que ce discours étoit fait pour elle , mais comme il est difficile de réformer ce qui nous vient de nature , elle ne pût jamais attraper cet air affable & gracieux qui gagne le cœur de notre nation , & dont elle fait plus
de

de cas mille fois que de toute autre chose.

Ce mariage avoit été précédé de celui de Mademoiselle de Blois , Princesse d'une grande beauté , & sur le mérite de qui je m'étendrois bien au long , si ce n'est qu'on pourroit dire que je voudrois par-là donner des louanges à ma femme , que Votre Majesté avoit chargée du soin de son éducation. Elle avoit épousé le Prince de Conti , fils de celui dont j'ai parlé ci-devant , & qui étoit mort dès l'année 1666. revêtu du Gouvernement de Languedoc. Elle en avoit pourvu depuis le Duc de Verneuil qui étoit fort vieux , desorte que ce jeune Prince espérant qu'après sa mort Votre Majesté l'en gratifieroit , se tint dans son devoir à son égard , & s'écarta pourtant un peu de ce qu'il devoit à la Princesse sa femme. Je pris la liberté de lui en dire mon sentiment , & je le fis par l'ordre de V. M. qui croyoit qu'il dût faire plus de cas d'une si belle Princesse , & dont l'esprit répondoit à la beauté. Mais les méchantes compagnies qu'il voyoit , le rendant sourd à tout ce que je lui pus dire , il mécontenta si fort Votre Majesté, que quand M. Ver-

neuil vint à mourir , elle donna son Gouvernement à Monsieur le Duc du Maine.

Cela nous fait voir que quand on est dans une Cour qui se gouverne par la vertu , il faut être vertueux absolument pour prétendre aux récompenses. Ainsi on ne doit jamais compter sur la grandeur de sa naissance , ni sur la protection qu'on doit avoir naturellement ; car l'un & l'autre n'est de nulle considération auprès d'un Monarque qui règle toutes ses actions comme fait Votre Majesté , sur le pied du mérite & de la justice. Or dans une Cour comme la vôtre , une personne de grande naissance qui ne fait pas son devoir , est encore plus malheureux qu'un autre , parce qu'il est éclairé de plus près. Votre Majesté veut sçavoir tout ce qu'il fait , & de quoi il est capable ; & c'est pour cela que nous en voyons quelques-uns dont elle ne fait point de cas, quoique le rang qu'ils tiennent dans son Royaume leur dût faire faire une autre figure que celle qu'ils y font présentement. Mais il est difficile d'être jeune & sage tout à la fois , & quand le Prince dont je parle , aura atteint un âge plus

plus mûr , je suis caution envers Votre Majesté qu'elle aura tout lieu d'en être contente. Il n'y a presque personne qui soit exempt des défauts de la jeunesse , & feu M. le Prince de Conti qui est mort comme un Saint , en a bien fait davantage que son fils. C'est un mal qui est sans remède , & si j'osois en donner un exemple à Votre Majesté dans ma famille , je la prierois de jeter les yeux sur mon fils , que j'ai été obligé de maltraiter plusieurs fois , sans en pouvoit jamais venir à bout , il n'y a eu que le tems qui ait pu le changer ; desorte qu'il auroit mis ma patience à bout si je n'eusse eu celle d'attendre que son esprit se mûrit.

Ce fut en cette année que mourut à Pignerol M. Fouquet, que Votre Majesté avoit condamné à une prison perpétuelle , en échange du bannissement qu'il devoit souffrir par son arrêt. Il supporta sa disgrâce avec une constance qu'on n'eût jamais attendue d'un homme qui parmi les affaires importantes dont il étoit chargé , mêloit tous les plaisirs , ou pour mieux dire toutes les débauches de la jeunesse. Mais Dieu lui fit la grace de se reconnoître & de mou-

rir en bon Chrétien ; d'où nous devons conclure qu'il sçait mieux que nous-mêmes ce qui nous est propre, & que nous ne sçavons ce qu'il nous faut, quand nous murmurons contre sa providence. En effet, on se perd plus souvent dans la prospérité que dans l'affliction, mais la nature est si corrompue, qu'elle voudroit que le chemin du Ciel fût semé de fleurs, au lieu des épines qui s'y rencontrent.

La Paix étoit déjà à charge au Marquis de Louvois, quoiqu'il y eût si peu qu'on y fut entré, qu'on n'avoit pas encore eu le tems d'en recueillir le fruit. Il conseilla à Votre Majesté de mettre sous son obéissance les Villes de Strasbourg & de Casal ; mais comme il sçavoit que ces deux entreprises remettroient les armes à la main à toute l'Europe, il envoya sur les lieux des gens qui lui étoient affidés, & à qui il donna de grosses lettres de change, afin qu'ils agissent fourdement, & qu'à force d'argent ils réussissent dans leurs négociations.

Pendant que cela se passoit, Votre Majesté qui étoit mécontente des Barbares de Tripoli, envoya contr'eux son

Armée

Armée Navale, sous le commandement du M. du Quesne , qui étoit un autre Ruyter. Huit de leurs vaisseaux ne pouvant regagner le Port d'où ils étoient sortis, se retirèrent dans celui de Chio, où ils se croyoient en sûreté, à cause que cette Isle est sous la protection du Grand Seigneur , avec qui ils se flattoient que Votre Majesté ne se brouilleroit jamais de gayeté de cœur. Mais du Quesne considérant que par le Traité de Commerce que vous aviez fait avec lui , il ne devoit point donner de retraite à ces Corsaires , il les y fut attaquer , & les désola à coups de canon. Cette hardiesse fit des affaires à l'Ambassadeur que vous aviez à la Porte , qui y fut fort maltraité , & la chose auroit été plus loin , s'il n'eût appaisé la colere du Grand Seigneur par des présents considérables. Vous eûtes bien de la peine à vous y résoudre ; mais il vous le fallut bien faire , quand vous vîntes à considérer que l'éloignement de vos Etats vous mettoit hors de pouvoir de lui faire sentir votre puissance , & que d'ailleurs si vous n'alliez au-devant des menaces qu'il vous faisoit , vous alliez perdre l'avantage que vous tiriez du

com-

commerce que vous faisiez dans le Levant. Ainsi un Prince, tout comme un particulier, est obligé de regarder à ses intérêts, lesquels lui sont quelquefois d'une telle considération, qu'il croit de sa prudence de dissimuler beaucoup de choses.

Cependant les négociations touchant Strasbourg & Casal, eurent tout le succès que le Marquis de Louvois osoit espérer. Ces deux places importantes se rangerent sous votre obéissance sans coup-férir. Mais quoiqu'elles augmentent votre puissance à un point qu'il semble que vous fassiez maintenant trembler toute l'Europe, je ne sçais pourtant si j'ose en féliciter Votre Majesté, puisqu'il me semble que cela a fait l'effet dont je lui ai parlé tantôt, lorsque je lui ai rapporté la réponse que fit l'Envoyé d'Espagne à ce Ministre. Je vois effectivement qu'un coup si hardi a réveillé tous ceux qui sont si jaloux de votre gloire, & que s'ils trouvent jamais l'occasion de vous témoigner leur méchante volonté, ils la prendront avec plaisir.

Du Quesne après avoir fait à Chio l'exploit que j'ai rapporté ci-devant,

se rendit encore si redoutable à ceux de Tripoli, qu'il les obligea de demander la paix à Votre Majesté. Il punit l'année suivante les Algériens, dont il bombardada la Ville, & ayant fait connoître à tous les Barbares de cette côte, quel étoit votre pouver, le Roi de Maroc & de Fez vous envoya des Ambassadeurs pour être au rang de vos amis. Vous fites un Traité avec lui dont vos peuples se trouverent fort bien, & ils commencerent à faire un Commerce dans le Levant qui donna de la jalousie à toutes les autres Nations.

Cela ne pouvoit passer parmi tous les politiques que pour une suite de la grande prudence qu'ils avoient toujours reconnue en Votre Majesté, mais ils eurent peine à comprendre par quel esprit vous donnâtes trop de créance à des flatteurs qui commencerent à vous brouiller avec le Pape.

La noise commença par si peu de chose, que pour en parler franchement, le sujet n'en valoit pas la peine. Madame la Duchesse d'Orleans votre tante, dont M. le Cardinal de Richelieu avoit contesté le mariage, tant qu'il avoit vécu, & qui n'avoit été approuvé que
sous

sous votre regne, ayant fait vœu d'établir une Maison Religieuse dans le Royaume, si elle pouvoit sortir de cette affaire à son honneur, s'en acquitta par une fondation qu'elle fit à Charonne. Elle y fit venir des filles de son pays qui s'y établirent, en vertu d'une Bulle du Pape, & qui élurent entr'elles une Supérieure triennale. La premiere & la derniere fut toujours la même, parce que Madame ayant donné son affection à une de ces filles, les autres l'éleverent & la continuerent jusqu'à sa mort, croyant faire plaisir à cette Princesse.

Elle mourut en 1673. & comme ma femme alloit quelquefois dans cette Maison, où elle n'avoit jamais vu d'autre Supérieure, elle me dit de demander à Votre Majesté sa place pour une de nos parentes. Elle me l'accorda en même-tems, sans entrer en discussion non plus que moi si la nomination lui en appartenoit, mais cette Religieuse trouva de la difficulté à sa réception, parce que ces filles vouloient se conserver le droit de s'élire une Supérieure, & la vanité qui regne plus dans les Couvens que dans le monde, leur suggéroit
qu'il

qu'il y alloit de leur intérêt , parce qu'elles pouvoient toutes espérer de parvenir l'une après l'autre à la même dignité. Cependant la personne que Votre Majesté leur avoit donnée , leur paroissant d'un esprit commode , & d'une bonté qu'elles ne trouveroient peut-être pas facilement dans une autre , elles consentirent enfin à la recevoir , sans préjudicier néanmoins à leurs droits.

Cette bonne Religieuse n'ayant vécu que trois ans dans leur Maison, le Marquis de Louvois demanda , pour une personne qui lui étoit recommandée , sa place à Votre Majesté qui lui en fit expédier le brevet ; mais son esprit qui étoit bien différent de celui de la defunte , ayant fait peur à ces Religieuses , il fallut se servir de toute votre autorité & de toute celle de Monseigneur l'Archevêque de Paris pour l'installer dans cette Maison. Cependant le Pape lui refusa non-seulement des Bulles , mais envoya encore un Bref à ces Religieuses pour s'élire une autre Supérieure , dont M. l'Archevêque se trouvant picqué , il conseilla à Votre Majesté de faire casser la Bulle par le Parlement.

Cette

Cette Compagnie , qui est toujours prête d'étendre son autorité au-delà des bornes légitimes , donna un Arrêt aussi-tôt en conformité de ce que M. l'Archevêque souhaitoit. Le Pape fulmina contre cet Arrêt , & la chose s'échauffant toujours de plus en plus , le Parlement donna un autre Arrêt , par lequel ces Religieuses furent condamnées à quitter leur Maison , ce qu'il fit exécuter avec une rigueur surprenante. Le prétexte qu'il prit pour rendre ce jugement , fut que cette Maison devoit presque autant qu'elle avoit vaillant , & qu'ainsi il falloit empêcher que la nécessité n'obligeât à affronter tout le monde.

Il étoit déjà presque arrivé la même chose à l'Abbaye de Longchamp , où malgré le Pape le Duc de la Feuillade avoit voulu faire recevoir une de ses sœurs pour Abbessé ; mais enfin Votre Majesté après avoir vu les titres de cette Maison , par lesquels il paroît que les Rois ses Prédécesseurs lui ont accordé le droit de se choisir une Supérieure, les en laissa jouir sans pousser les choses plus avant.

Le Pape eut bien du chagrin de ce
qui

qui étoit arrivé à Charonne, & dans un autre tems, il n'en auroit pas fallu davantage pour lui faire entreprendre de jeter du trouble dans le Royaume de Votre Majesté, mais l'éclat où elle étoit lui faisant appréhender que les choses ne tournassent contre lui, il dissimula son ressentiment, bien résolu néanmoins de le faire éclater en tems & lieu.

M. l'Archevêque de Paris, contre qui il étoit fort animé, au lieu de chercher à l'adoucir, l'aigrit encore davantage par une chose qu'on regarda à Rome comme un attentat terrible à l'autorité du S. Siège, mais à qui l'on donna un autre nom à Paris & dans le reste de votre Royaume. Le Nonce du Pape étant tombé malade au Fauxbourg S. Germain où il demouroit, au lieu d'avoir recours à son Curé pour lui administrer les Sacremens fit venir un Moine qui le confessa, & qui lui donna le Viatique. M. l'Archevêque fit une affaire à ce Moine & à son Couvent, d'y être allé sans sa permission, & le Nonce étant venu à mourir, on fut un tems qu'on croyoit qu'il empêcheroit de l'enterrer en terre Sainte; tant il portoit
loin

loin la faute qu'il avoit faite de s'être adressé à un autre qu'à son Pasteur. Enfin il permit néanmoins qu'il fût enterre au lieu où il avoit choisi sa sépulture, mais à condition qu'il seroit apporté auparavant à sa paroisse.

En 1677. il s'éleva un autre différend entre Sa Sainteté & vous. Vous nommâtes à des Bénéfices vacquans dans les Diocèses d'Aleth & de Pamiers, que vous prétendiez être tombés en Régale, à quoi les deux Evêques s'étant opposés, vous vous servîtes du bras séculier pour faire valoir votre nomination. Ces deux Evêques, dont la vie étoit si exemplaire qu'ils servoient d'exemple à tout le Clergé, en firent des remontrances à votre Conseil, qui n'y ayant aucun égard, se déclara si fort pour tout ce que Votre Majesté avoit fait, qu'ils furent obligés d'en écrire au Pape. Sa Sainteté ayant mis cette affaire en délibération dans un Consistoire, vous expédia un Bref, par lequel il exhortoit Votre Majesté de se désister d'une entreprise où elle s'étoit engagée par de méchans conseils. Mais M. l'Archevêque de Paris, qui n'aimoit pas la Cour de Rome, parce qu'il ne la trouvoit

voit pas disposée à lui accorder le Chapeau de Cardinal, mit si bien en tête à Votre Majesté que cette affaire étoit juste, qu'elle fit réponse au Pape en conformité de son avis.

Le Pape vous envoya un autre Bref, où il combattoit les raisons dont vous vous étiez servi, pour détruire les siennes; mais M. l'Archevêque de Paris, qui n'eût pas été fâché de faire un schisme pour pousser sa fortune encore plus loin qu'elle n'étoit, vous fit entreprendre l'Evêque de Pamiers, dont il vous fit saisir le temporel, afin que la nécessité l'obligeât de se soumettre à tout ce qu'il souhaitoit. Mais cet Evêque, dont la vie étoit différente de la sienne, n'ayant rien diminué de la vigueur Apostolique avec laquelle il soutenoit les droits de son Eglise, cela l'irrita tellement contre lui, qu'il porta Votre Majesté à le faire arrêter. Il croyoit qu'après cela rien ne résisteroit à ses volontés, & que le Pasteur ne pouvant plus veiller sur ses ouailles, il en feroit tout ce qu'il souhaiteroit; mais il se trouva au plus loin de sa pensée; des Ecclésiastiques qui entrèrent dans l'esprit de leur Evêque, & qui ayant été
nommés

Nommés pour remplir les dignités du Chapitre, se servirent de l'autorité qui leur avoit été mise entre les mains, pour disputer le même droit pour lequel leur Evêque avoit été emprisonné. L'Archevêque de Paris leur déclara la guerre, comme il avoit fait à ce Saint homme, & ayant été tous dissipés par la prison, ou par l'exil; le Pape, qui vous avoit encore envoyé plusieurs autres Brefs, sur lesquels il n'avoit pas eu plus de satisfaction que sur le premier, entreprit l'Archevêque de Toulouse que M. l'Archevêque de Paris avoit fait agir comme Métropolitain, pour casser divers Brefs décernés par les Grands Vicaires qui tenoient le parti de leur Evêque. Enfin la chose fut poussée avec tant de chaleur par M. l'Archevêque de Paris, qu'après avoir fait condamner un de ces Grands Vicaires à avoir le col coupé, il entreprit le Pape à son tour, & conseilla à Votre Majesté de faire examiner ses Brefs, où il prétendoit qu'il y avoit des choses qui portoient coup à votre autorité Royale, & qui étoient contraires aux libertés de l'Eglise Gallicane.

Si Votre Majesté m'eut appelé à ce
Conseil,

Conseil , aussi-bien qu'à celui de ses Finances , je lui en aurois dit mon sentiment , qui est qu'elle ne gagneroit jamais rien à se brouiller avec Sa Sainteté ; mais comme cette affaire étoit au-dessus de ma portée , elle n'y appella que des gens du métier , & qui étant parties intéressées , la plupart lui conseillèrent des choses dont ils auront peine à se laver chez la postérité. Vous convoquâtes par leurs avis en 1681. une Assemblée de Prélats pour examiner ces Brefs , & s'étant trouvés la première fois chez l'Archevêque de Paris , au nombre de sept Archevêques & de trente Evêques , ils élurent pour Présidens les Archevêques de Paris & de Reims , tous deux fort habiles , mais dont la Science étoit moins nécessaire dans une occasion comme celle-là , que des sentimens de Religion.

Les autres qui composoient cette Assemblée étoient à peu près de même trempe , & si dévoués aux volontés de Votre Majesté, que si elle eût voulu substituer l'Alcoran à la place de l'Évangile , ils y auroient donné les mains aussi-tôt. Ainsi ce qui se devoit agiter ne fut pas plutôt mis sur le tapis , que le

R Pape

Pape fut tondu , aussi-bien que ceux qui se trouvoient de même sentiment que l'Evêque de Pamiers. Cette Assemblée étendit le droit de Régale beaucoup au-delà de ce que Votre Majesté prétendoit. Cependant pour se deshonorcr davantage , elle lui écrivit une lettre d'un style si particulier , qu'on a peine à comprendre qu'elle soit l'ouvrage de ces personnes, entre lesquelles il y en a qui ont beaucoup d'esprit.

Mais leur complaisance & leur passion furent si loin , qu'après cet examen , ils passerent à celui de l'autorité du Pape , à laquelle ils donnerent des bornes si étroites , que les Ultramontains regarderent cette décision comme le commencement d'une Hérésie. Le Parlement néanmoins, qui depuis longtemps ne faisoit plus que ce que Votre Majesté lui commandoit , la fit mettre dans ses registres comme une pièce fondamentale de votre Etat ; elle fut aussi enregistrée dans ceux de la Sorbonne & de l'Université , dont quelques Membres qui se trouvoient d'un avis contraire , pour raison de quoi ils demandoient qu'on l'examinât , furent relégués par des lettres de cachet,

Jusques

Jusques ici Votre Majesté n'a encore souffert ni bien ni mal de cette nouveauté, son autorité étant si grande que le Pape n'a osé se compromettre avec elle, mais comme plus un Etat est puissant, plus il est sujet à des révolutions, il est à craindre qu'elle ne s'en ressente que trop tôt. Le Pape qui s'est contenté jusqu'à présent de se défendre avec la plume, y employera peut-être le fer, quand il en trouvera l'occasion. Il étoit des moyens plus doux pour soutenir les droits de Votre Majesté, & si M. l'Archevêque de Paris, pour montrer son autorité à toute la France, avoit résolu de persécuter des Evêques, qui par une vie sainte & exemplaire lui faisoient un secret reproche de ce que la sienne ne répondoit pas à son caractère, il falloit du moins qu'il s'abstînt de persécuter le Chef. Mais il croyoit réparer tout cela par le conseil qu'il donnoit d'un autre côté à Votre Majesté de détruire l'hérésie, comme si celle de Calvin eût été plus dangereuse que celle qu'il tâchoit d'introduire. En effet, si ses desseins eussent réussi, il ouvroit la porte à un malheur encore plus considérable, que celui qui arrive d'une

secte qu'on peut espérer de détruire , parce qu'on connoît les principes sur lesquels elle se fonde. Mais il n'en est pas de même quand on méconnoît son Chef , & ce qui est arrivé en Angleterre où nous voyons aujourd'hui une infinité de religions au lieu d'une qui y regnoit auparavant , est un exemple contre lequel il n'y a rien à alléguer.

Quoiqu'il en soit , la victoire que le Clergé remporta sur les Huguenots fut célèbre , par le grand nombre de conversions qui se firent ; mais je ne sçais ce que la postérité dira de ce que les Intendants de Province y employèrent vos Dragons ; maxime qui ne venoit point de vous , & qu'ils puiserent assurément chez des esprits plus remplis de violence ; car jusques-là vous n'y aviez employé que des voyes douces & adroites , & où votre prudence ordinaire se faisoit remarquer. Vous leur aviez par exemple interdit l'entrée de toutes les charges , tant civiles que de votre Maison , & vous les aviez réduits , par les diverses Ordonnances que vous aviez faites , ou à demeurer dans l'oïveté , ou à chercher à subsister, ou par le commerce , ou par les armes. Cela en avoit

converti quelques-uns , qui plutôt que de quitter leurs emplois , aimoient mieux aller à la Messe. Cependant le nombre en fut bien moindre que de ceux qui se laisserent persuader par les Dragons. On fait état que dans la seule Province du Poitou , ils en convertirent plus de trente-cinq mille , à quoi aiderent encore les pensions qu'on promettoit à plusieurs , & qu'on ne donnoit qu'à ceux qu'on croyoit en état d'attirer par leur exemple , ceux qui ne se rendroient pas encore à cette mission. Enfin les Intendans sçavoient que votre dessein étoit d'exterminer entièrement cette Religion , ils y employerent le fer & le feu ; & si l'on en croit les plaintes de plusieurs , il y en eut un grand nombre à qui l'on fit souffrir de si rudes tourmens , sans pouvoir vaincre leur obstination , que s'ils avoient été dans la bonne voie , on pourroit à bon droit leur donner le nom de Martyrs.

Pendant que cela se passoit le Marquis de Louvois fit une autre espece de guerre aux Etats du Roi d'Espagne , qui en souffrirent mille fois davantage que dans le tems que vous aviez les armes à la main contre lui. La deman-

raison que ce Ministre avoit de se rendre toujours nécessaire à Votre Majesté, lui fit suivre les moyens dont il s'étoit servi pour se rendre maître de Strasbourg & de Casal. L'occasion qui lui en étoit favorable, parce que le Turc commençoit à occuper l'Empereur, fit qu'il ne garda ni les mesures de la justice, ni même celles de la bienfiance. Il ne mit en avant que quelques prétextes, qui n'étoient pas seulement spécieux, pour entrer dans la Flandre, & parce qu'elle ne voulut pas se soumettre à ce qu'il lui demandoit, il exigea d'abord des contributions, comme si l'on eût été en pleine guerre. Ensuite de cette hostilité il en fit une autre, qui fit même de la peine à ceux qui étoient le plus dans ses intérêts, & ce fut de demander la même somme qui venoit de lui être payée, faute de quoi il menaça de tout bruler.

Les pauvres Flamands, qui croyoient en être quittes, payerent encore cette somme pour éviter le traitement dont ils étoient menacés; mais quand cela fut fait, ce Ministre fit saper les maisons par le pied, & il tira encore jusqu'au dernier sol de ces misérables, à
qui

qui l'on faisoit accroire qu'il n'y avoit que ce moyen-là pour empêcher qu'on ne les démolît entierement; mais quand il vit qu'ils n'avoient plus rien, il fit abbatre ces maisons, dont on brûla les matériaux qui étoient combustibles, afin qu'ils ne s'en pussent plus servir. Je suis persuadé que Votre Majesté n'a jamais sçu cela, & tous ceux qui ont l'honneur de la connoître, sçavent que son humeur est si éloignée de ces sortes de cruautés, que bien loin de les approuver, elle en eût fait une punition exemplaire.

Je ne dirai pas la même chose de ce qui se passa au-delà de la Meuse, où l'on vit votre armée, commandée par le Maréchal de Créqui, se saisir de plusieurs postes dépendans de la Duché de Luxembourg, & même bloquer cette forte place. Il est impossible que cela se fit sans les ordres de Votre Majesté, à qui le Marquis de Louvois faisoit accroire que les Espagnols lui faisoient encore un grand tort. Il y avoit je ne sçais combien d'années qu'il faisoit brouiller du papier à un certain homme de Metz qu'il avoit rebuté du commen-

qu'il trouveroit moyen de mettre , sans coup-férir , Votre Majesté en possession de tout ce qui est en deçà du Rhin , s'éroit à la fin procuré beaucoup d'accès auprès de lui.

Le moyen que cet homme trouva fut tout-à-fait imaginaire ; car ce fut de dire que tout ce qui avoit relevé autrefois des terres , dont vous étiez maintenant en possession en devoit encore relever. Cependant le Marquis de Louvois trouvant ses raisons assez bonnes pour s'en servir, il envoya un des Huissiers de votre Parlement de Metz assigner le Roi d'Espagne , pour rendre à Votre Majesté foi & hommage de beaucoup de chose qu'il prétendoit devoir relever de vous ; mais Sa Majesté Catholique ne trouvant point de raison à cette nouveauté , qui vous eût été plus contraire qu'avantageuse si elle eût eu lieu , puisque l'Empereur en même-tems auroit prétendu que votre Royaume qui a été autrefois une des dépendances de l'Empereur Romain , lui auroit dû pareillement foi & hommages , le Roi d'Espagne , dis-je , se mocquant de cette assignation ne fit pas cas d'y comparoître , & protesta contre ce qui seroit

seroit fait au préjudice de sa déclaration. Le Marquis de Louvois, qui s'y attendoit bien, fit rendre aussi-tôt un Arrêt, par lequel, faute d'avoir répondu à son assignation, il vous étoit permis de vous mettre en possession de choses qui faisoient votre procès. Cela vous étoit bien aisé, puisque vous aviez la force en main; ainsi vous vous emparâtes de ce qui étoit à votre bienfaisance, & comme l'appétit venoit en mangeant au Marquis de Louvois, cet Arrêt vous produisit plus d'avantage que n'auroit fait une guerre de dix ans.

Les plaintes qu'en fit le Roi d'Espagne donnerent lieu à des conférences qui se firent à Courtrai, entre des Députés de Votre Majesté & les siens, mais comme vous ne voulutes point vous y relâcher de vos prétentions, ils se séparèrent sans rien faire. De son côté il aima mieux que vous prissiez les choses par force que de vous les accorder par un Traité; ainsi vous vous rendîtes maître de tout le Pays, depuis Sedan jusques aux portes de Luxembourg; & vous bloquâtes même cette

R. 5 place

Place de si près, que les Espagnols n'y purent plus rien faire entrer.

Cependant vous en levâtes le blocus. quelque-tems après, & vous dîtes que c'étoit parce que les Turcs étoient sur le point d'entrer en Autriche, & que vous étiez bien aisé de ne pas favoriser leurs desseins par une diversion avantageuse pour eux. Pour moi je crois ce que Votre Majesté en a dit, & je la connois de trop bonne foi, nonobstant ce que l'Ambassadeur d'Espagne en a publié, pour douter qu'elle ait avancé une chose pour une autre. Mais ce que je lui puis dire, c'est que si elle veut se conserver la gloire que sa modération lui a acquise, elle doit bien prendre garde à ne rien faire qui puisse détruire ce qu'elle en a dit. Ainsi toute sa réputation est entre ses mains. Car elle doit sçavoir qu'autant que cette action lui donnera de gloire, si elle est suivie de l'effet, autant lui donnera-t'elle le blâme, si elle vient jamais à s'en démentir. Il faut donc qu'elle se deffende de tous les méchans conseils qu'on lui pourra donner, & qui sont la peste des Princes, quoiqu'on leur en cache le

le poison , sous les plus belles apparences dont on se puisse aviser.

Mais j'ai bien peur que tous ces camps que forme le Marquis de Louvois si près de la frontiere d'Allemagne , ne tendent encore à quelque nouveauté. Cependant Votre Majesté qui a la justice en si grande recommandation , doit considérer que les conquêtes qui ne sont pas justes ne donnent jamais de gloire. Mais quand cela ne seroit point , vous sçavez que votre puissance ne va point au-delà de ce monde , & qu'il y en a une autre où il faut que les Rois , comme les simples particuliers , rendent compte de leurs actions.

Les Algériens que Votre Majesté avoit si bien punis l'année précédente , n'en devinrent pas plus sages ; tellement que vous envoyâtes les visiter pour la seconde fois. Du Quesne leur fit sentir tout de nouveau qu'ils feroient mieux d'implorer votre miséricorde , que de s'exposer tous les jours à de pareilles punitions. Il leur jetta encore une infinité de bombes qui acheverent de détruire la Ville qu'ils avoient tâché de réparer. Cependant les brigues que

Les uns firent en faveur de Mesomorto, & les autres en faveur de Balukbachi, dont l'un vouloit la paix & l'autre la guerre, empêcherent qu'ils ne suivissent l'avis des plus sages, qui étoit de vous donner satisfaction. Cependant je doute fort que leur constance soit à l'épreuve des foudres dont vous avez la mine de les écraser. Votre Majesté n'a pas coutume d'avoir le démenti de ce qu'elle entreprend, & votre Armée navale retournera plutôt dix fois que de manquer à mettre ces Corsaires à la raison.

Je finirai ici ce que j'ai vu des exploits de Votre Majesté, qui lui donneroient une gloire immortelle, si la confiance qu'elle a au Marquis de Louvois, ne lui avoit fait quelquefois entreprendre des choses où il paroît plus d'ambition que de justice. C'est à elle à examiner maintenant si je lui dis vrai ou non, & elle ne sçauroit s'y tromper après que je lui en ai rapporté tant de circonstances. Il ne lui manque plus, pour rendre son regne tout-à-fait glorieux, que de régner entièrement sur son esprit, qui est si éloigné de fraude & d'injustice, que cela suffit seul pour
faire

faire connoître qu'elle n'a eu nulle part à bien des choses que je viens de rapporter. Ainsi j'espère qu'elle prendra en bonne part ce que je lui viens de dire, & qu'elle recevra avec le même esprit ce que je prends la liberté de lui adresser pour le bien de son Etat, du moins c'est ma pensée, & si je me trompe, je me soumets volontiers à son jugement & à celui de tous les gens de bien.

C H A P I T R E VII.

Où l'on tâche de faire voir que les graces toutes particulieres que Sa Majesté a reçues de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui est lui est dû. Outre qu'un Royaume ne sçauroit jamais fleurir sans la crainte du Seigneur.

SI je suis assez malheureux d'avoir déplu à Votre Majesté, en lui disant bien des choses avec plus de liberté qu'elle ne souhaitoit peut-être, il n'en fera pas de même ici, où je ne lui sçaurois parler trop à fonds au gré de sa pié-

ré; car j'ai des preuves très-convaincantes, que quand il s'agit du service de Dieu, il ne peut rien y avoir de trop fort ni de plus à son goût. Mille Eglises rebâties à ses frais, d'autres où elle a fait de nouvelles fondations pour subvenir à leurs nécessités, les blasphêmes punis avec tant de sévérité, les pauvres soulagés dans leurs miseres, & mille autres choses semblables que je ne rapporte point, de peur d'être trop long, ou de passer pour un flatteur, sont aussi des témoignages authentiques que la gloire de Dieu la touche sensiblement. Cependant Votre Majesté n'a rien fait en cela que ce que tout le monde est obligé de faire; mais je prétens qu'elle y est obligée encore plus particulièrement qu'un autre, non-seulement parce qu'en qualité de Souverain, elle est tenue de donner bon exemple, mais aussi parce qu'elle n'y sçauroit manquer sans être ingrate envers Dieu.

Que Votre Majesté jette les yeux sur les bontés qu'il a eues pour elle, elle y verra des choses qui lui demandent une éternelle reconnoissance. Je ne parle point de celles qui lui sont communes avec tous les hommes, cela nereçoit pas
de

de contradiction ; mais qu'elle réfléchisse, s'il lui plaît, sur celles où sa Providence a éclaté particulièrement sur elle, & où il la faut reconnoître absolument, quand on seroit d'humeur à en disconvenir.

Quelles obligations ne lui avez-vous point de votre naissance si miraculeuse ? Celle de vous avoir fait naître pour remplir le plus noble Trône de l'Univers est la moindre ; & de vous avoir tiré doublement du néant, comme il a fait, en vous mettant au monde, après une stérilité de vingt-trois ans de la Reine votre Mere, en est une que vous ne sçauriez jamais oublier sans une double ingratitude.

Si vous suivez pas à pas ce qu'il a fait pour vous après cela, vous trouverez de même que sa protection a été singulière sur votre personne. Souvenez-vous de cette rebellion presque générale de votre Royaume, de cette confédération des Parlemens contre votre autorité, de l'insolence des peuples, & avec combien de facilité vous avez surmonté tous ces monstres, & vous avouerez en même-tems que ce n'est point-là un ouvrage de la main
des

des hommes , mais uniquement de celle de Dieu. Si après cela vous rappelez dans votre mémoire la fidélité de vos Capitaines & celle de vos Soldats , au préjudice de leurs anciens intérêts ; & comment la victoire , toujours attachée à votre parti , a enfin obligé les Espagnols à condescendre à la Paix des Pyrénées , nonobstant l'extrême répugnance qu'ils y avoient témoigné jusques-là , vous trouverez pareillement que c'est une suite de la Divine Providence qui ne vous abandonne point. Mais rien ne vous le doit faire reconnoître davantage que le miracle qu'elle fit pour vous retirer de cette affreuse maladie dont j'ai parlé tantôt. Je sçais bien qu'elle laisse agir les causes naturelles , à quoi les impies ont coutume d'attribuer tout ce qu'ils voyent d'extraordinaire ; mais ici il y a quelque chose de plus , s'il leur plaît , car vous n'étiez pas seulement condamné par les Médecins , de l'arrêt de qui je sçais bien qu'il y a appel , mais vous étiez encore plus d'à-demi mort , dont je fais juge tous ceux qui y étoient présents , & qui peuvent me démentir , si j'ai rien avancé contre la vérité , quand

J'ai dit qu'on avoit déjà tiré votre rideau.

Suivons, s'il vous plaît, le cours de votre vie, & voyons si ce qui vous est arrivé depuis est encore naturel. Croyez-vous en bonne foi que cet esprit si mûr & si bien réglé qui a paru en vous, aussi-tôt après la mort du Cardinal, nonobstant la méchante éducation qu'il vous avoit donnée, soit un présent de la nature. C'est à Dieu seul que vous en êtes redevable, & à qui vous en devez rendre grâces. La sagesse ne s'acquiert point de soi-même, & principalement dans une Cour où l'on vous laissoit faire tout ce que vous vouliez, & où les Dames avoient la Surintendance de votre éducation.

Que dirai-je maintenant des guerres où vous vous êtes embarqué par de méchans conseils, & si je l'ose dire par un motif d'ambition, & dont néanmoins vous êtes sorti si heureusement? Tous ces miracles viennent encore du Ciel, qui après vous avoir mis au monde pour travailler à sa gloire, a voulu vous y engager encore plus particulièrement par des obligations entassées les unes sur les autres. Si vous n'y répondez pas

ce feroit surprendre tout le genre humain , qui sçait que le caractère d'un honnête homme est d'être reconnoissant.

C'est donc à vous à remplir cette obligation , à laquelle même votre propre intérêt vous engage ; car si un Prince n'a pas soin de faire rendre à Dieu ce qui lui est dû , comment prétend-il que ses peuples le lui rendent à lui-même , lui , dont la plus grande gloire est d'en être l'image vivante sur la terre ? Car s'il croit qu'il lui suffise d'être le maître des autres pour se faire obéir : s'il se flatte que les récompenses & les châtimens, dont il est le maître, soient capables tout seuls d'attirer à lui ses Sujets , ou de les faire craindre , je le trouve dans une erreur d'autant plus déplorable qu'il ne sçauroit s'en corriger , puisqu'il ne la connoît pas. La puissance d'un Prince , quelque grande qu'elle soit , feroit bien-tôt réduite à rien , si ceux qui lui obéissent se figuroient qu'il n'y a rien au-dessus d'elle. C'est la Religion qui a jetté les premières racines de la crainte qu'ils ont pour lui. C'est elle qui les nourrit pareillement , & qui par le moyen de la nourriture

riture qu'elle leur donne , fait que l'arbre qu'elles ont produit conserve sa vie, & donne du fruit. Or tout de même qu'un arbre dont les racines ne tirent plus de nourriture de la terre par quelque corps étranger qui se foure entre deux , ou par quelque autre accident que je ne spécifie point , parce que cela seroit inutile , tout de même , dis-je , qu'un tel arbre sèche peu à peu jusqu'à ce qu'il meure tout-à-fait , ainsi ôtez la Religion d'un Etat , le respect & la crainte qu'on a succé avec le lait pour le Souverain , se perdent insensiblement ; d'où il arrive tous les maux imaginables , & beaucoup plus grands que je ne sçaurois dire. En effet , il ne faut pas prétendre que l'espérance des récompenses , & la crainte des châtimens soient capables d'arrêter dans un pas si glissant. Un malheureux qui ne croit point en Dieu , espère bien plus de choses par sa défobéissance & sa rebellion que son Prince ne lui en sçauroit promettre. Et à l'égard de la crainte des châtimens , quel effet cela peut-il faire sur lui , lui qui se figure qu'il n'y a point d'autre monde après celui-ci , & qu'il en sera quitte pour un quart-d'heure de mauvais tems. C'est

C'est donc ouvrir la porte à toutes sortes de vices , que de ne pas faire rendre à Dieu ce qui lui est dû. Un Prince même s'expose par-là à se faire chasser de son Trône ; surquoi , s'il en faut quelque exemple , nous n'avons qu'à jeter les yeux sur l'Empire Ottoman , qui est bien plus sujet aux révolutions que les autres Etats ; parce que la plupart de ses sujets sont persuadés que la Religion qu'ils professent est de la pure invention des hommes. Or quand on est assez malheureux d'en être réduit-là , il est bien difficile de s'élever au-dessus de soi-même , pour parvenir à la connoissance du vrai Dieu , outre que le désordre où l'on vit abrutit tellement les sens , & accoutume si bien à donner tout à la nature , qu'on seroit fort fâché de sortir de son aveuglement.

Rapprochons-nous maintenant d'ici , & jettons les yeux sur ce qui s'est passé en Angleterre , nous remarquerons que tout ce qui est survenu depuis Henri VIII. n'a pris naissance que du peu de Religion qu'il y avoit dans ce Royaume , ce qui fit qu'au milieu de toutes les sectes qui s'y introduirent ,
les

les peuples en vinrent jusqu'à tremper leurs mains dans le sang de leur Roi.

Rabattons-nous maintenant sur votre Royaume , nous y verrons les mêmes désordres sous le regne de trois ou quatre Rois consécutivement les uns après les autres. Si l'on en veut sçavoir la raison , on n'a qu'à lire leur Histoire , l'on y verra que l'un étoit un blasphémateur lui-même , au lieu d'empêcher que ses Sujets ne le fussent , un autre un Athée , & ainsi du reste ; de sorte que leurs Sujets qui n'avoient guère plus de Religion , entreprirent de le détrôner.

Ces désordres ont duré jusqu'au regne du feu Roi votre Pere , & l'on ne peut encore se souvenir de ceux qui re-
gnoient même parmi les Ecclésiastiques , que l'on n'en frémissé d'horreur. Un Evêque ne visitoit jamais son Diocèse , que parce qu'il y avoit des Fermiers , dont il falloit qu'il se fit payer : s'il s'y arrêtoit , c'est qu'il y faisoit quelque Maîtresse qui lui en rendoit le séjour plus agréable ; mais dès que sa fantaisie s'en passoit , il s'en revenoit à Paris , où il en trouvoit une autre auprès de qui il dépensoit une partie du bien
des

des pauvres ; le reste lui servoit à entretenir des chiens & des chevaux , & cet abus étoit si général parmi eux , qu'ils regardoient comme un misérable celui qui en usoit autrement.

J'ai oui dire aussi à feu mon pere , que dans sa jeunesse ceux qui paroissent revêtus des Evêchés , ne les avoient que pour faire plaisir à d'autres , à qui on les avoit donnés effectivement : qu'ils sçavoient ce qu'ils leur en devoient rendre , & que le surplus étoit pour eux. La même chose se pratiquoit à l'égard des Abbayes , & pour ainsi dire de tous les Bénéfices de France. Les Moines mêmes qui étoient un peu à leur aise , employoient leur superflu à des commerces scandaleux , mais qui étoient si fort de leur goût , que quoique des gens de bien les en reprissent , ils n'étoient pas d'humeur de s'en corriger.

Le Cardinal de Richelieu , qui connoissoit que le premier & le plus important soin d'un Ministre est d'établir le culte de la Religion , & principalement à l'égard de ceux dont le bon ou le méchant exemple est de grande conséquence dans un Etat , s'y appliqua entièrement.

ment. Dieu bénit son travail, & c'est à lui que nous sommes redevables du changement avantageux qui s'y remarque maintenant. Votre Majesté y a travaillé de son côté en ne distribuant des graces qu'à ceux qui s'en sont trouvés dignes, non seulement par leurs bonnes mœurs, mais encore par leur science; car elle sçait que quand on doit être au-dessus des autres, il faut être en état de les instruire, sans quoi il en arrive des inconvéniens aussi dangereux, que ceux qui résultent du mauvais exemple qu'on leur peut donner.

Après la connoissance que j'en ai encore plus particulièrement que les autres, moi qui suis témoin tous les jours, que dans la distribution des bénéfices & des autres graces qu'elle a entre ses mains, elle s'informe autant de la bonne vie des Sujets qu'on lui propose, que des autres qualités requises, après cette connoissance, dis-je, il ne me reste plus qu'à exhorter Votre Majesté à tenir en cela la conduite qu'elle y tient depuis son ayénement à la Couronne. Cependant comme rien ne fait tant d'effet sur les Peuples que le bon exemple que leur donne le Souverain, il est

à présumer que la vie exemplaire que mene présentement Votre Majesté servira d'aiguillon à ceux qui ont été plus paresseux qu'elle à entrer dans la bonne voye.

Tâchez sur tout d'éloigner de votre Cour les médifans & les hypocrites dont le nombre est plus grand que vous ne pensez. Les premiers causent les mêmes accidens que l'amour, dont la coutume est de se fourer d'abord agréablement dans les ames, mais qui n'y a pas plutôt pris racine qu'il donne la mort à toute heure. Aussi un médifant s'insinue d'abord dans le cœur d'un Prince, sous prétexte que ses intérêts lui sont plus chers que les siens, mais dès qu'il y a répandu son poison, il ne lui laisse aucun repos, jusqu'à ce qu'il lui ait rendu suspecte la fidélité de ses meilleurs serviteurs. Les hypocrites sont encore plus dangereux, parce que sous prétexte de dévotion, ils vous glissent des maximes dangereuses, dont il est comme impossible de découvrir le venin.

Les autres vices, quoique Votre Majesté ne les doive pas souffrir pareillement, ne sont pas toutes fois si préjudiciables

diciables à font Etat. Un homme qui donne tout au plaisir de ses sens ne fait tort qu'à soi-même ; un yvrogne est dans le même cas , & ainsi des autres , desorte que l'intérêt de Dieu à part , l'Etat n'en souffre en aucune façon ; s'il en souffre quelque chose , ce ne peut être que parce que Dieu , qui est juste , n'a pas coutume de donner sa bénédiction sur les lieux où l'on souffre tant de désordres. En effet , j'attribue les malheurs qui arrivent à la Flandre à leur idolâtrie , & je ne puis voir sans indignation qu'ils portent tous leurs respects devant une image de la Vierge ou de quelque Saint , pendant qu'ils ne regardent pas le Saint Sacrement qui est sur leurs Autels.

Ce sont les Moines qui sont cause de cet abus, Ils l'avoient établi autrefois en France , mais nous avons cette obligation aux hérétiques , qu'il n'y regne plus comme il a fait. L'on a vu que c'étoit un de leurs griefs contre l'Eglise Romaine , & comme les esprits qui étoient dans une ignorance crasse en ce tems-là , se sont bien épurés depuis , ils ont bien-tôt reconnu qu'ils avoient raison. Ce n'est pas que les

S Moines

Moines en ayent jamais douté, & la chose est trop claire d'elle-même, pour servir de pierre d'achoppement. Ce n'a jamais été que l'intérêt qui leur a fait ainsi changer de Religion, & qui les a obligés de nous accabler d'indulgences, & de confrairies. Ils se sont servis d'abord de la foiblesse de l'esprit des femmes pour établir leurs maximes, & ils l'ont fait passer ensuite aux hommes, dont l'ignorance, comme je viens de dire, étoit si grande, qu'ils n'étoient pas en état de se défendre des embuches qu'on leur tendoit.

Si ces Moines s'étoient contenus dans leurs règles & dans les premières rigueurs de leur institution, ce désordre ne seroit jamais arrivé. Car il n'est venu que par le moyen des confessions qu'ils se font attribuées peu à peu, par la négligence des Curés à bien remplir leur devoir. Le soin d'ailleurs qu'ils ont pris d'achalander leurs Eglises, par des choses qui attirent plus les yeux que le cœur, a fait que les Paroisses, où l'on est obligé d'aller suivant les Canons, sous peine de péché mortel, se sont trouvées désertes, pendant qu'il n'y a pas eu de place chez eux pour contenir les

les personnes que la curiosité , ou une dévotion dangereuse , y attiroient. Enfin graces à Dieu on commence à rentrer dans son devoir , & à reconnoître les abus qu'on suivoit avec tant d'aveuglement. Le reste ne dépend plus que de V. M. entre les mains de qui Dieu a mis la puissance de déraciner entièrement cette yvroye qui s'est fourée avec le bon grain.

Les moyens en sont faciles , & même la pratique en est absolument nécessaire à Votre Majesté pour le bien de ses Sujets, & pour la sûreté de son Etat. Le bien de ses Sujets s'y reconnoît en ce que les Moines se mêlant tous les jours de ce qu'ils n'ont que faire , entrent dans le secret des familles où ils font faire souvent méchant ménage : la sûreté de l'Etat en ce qu'étant liés au Pape par un serment de fidélité , ils préfèrent dans l'occasion ses intérêts aux vôtres ; d'où il en est arrivé souvent des choses qui ont pensé avoir de grandes suites. Cette vérité se manifestera évidemment à vos yeux : si vous rappelez en votre mémoire ce qui s'est passé sous le Regne d'Henri III. & d'Henri IV. dont il seroit superflu de parler ici ,

puisque c'est une chose que vous sçavez mieux que moi. Or le moyen le plus sûr pour aller au-devant de ces deux inconveniens , seroit de détruire entierement ces Moineries, ou du moins d'en ôter la multiplicité. Mais comme cela n'est pas facile à Votre Majesté , quoiqu'elle soit bien puissante , je crois qu'elle remplira son devoir. 1^o. Si elle tâche de rétablir chez eux la discipline de leurs Fondateurs ; dont ils se sont fort relâchés. 2^o. Si elle empêche qu'ils ne confessent , car c'est par-là qu'ils s'insinuent dans l'esprit des femmes , dont ils arrachent le secret. 3^o. Si pour prendre l'habit elle fixe un âge mûr , & où l'on sçache véritablement ce que c'est que d'entrer ainsi en Religion. Si cela étoit , leur nombre s'éclairciroit bien-tôt , & il n'y en auroit pas tant parmi eux qui se mordent les pouces de l'avoir fait , sans y faire les réflexions nécessaires. 4^o. Si elle réforme la parure de leurs Eglises , & la réduit à l'usage des Métropolitaines & de Saint Pierre de Rome même , qui doit servir de modèle aux autres , & où sur le maître Autel l'on ne voit qu'une Croix avec des chandeliers , au lieu de tous
les

les colifichets qu'on remarque dans les Couvens. 5°. Si elle deffend que le trafic honteux des Confrairies se fasse pendant le service, ce qui distrait de la piété, aussi-bien que les aveugles des Quinze-Vingts qui se^{roient} devroient tenir aux portes des Eglises, & non pas venir interrompre ceux qui prient Dieu, & qui ne sçauroient être trop attentifs à ce qu'ils font.

Ces deux derniers abus regnent aussi-bien dans les Paroisses que dans les Couvens, & c'est à Votre Majesté à y donner ordre : Si elle deffend aux Moines de parler aux femmes à l'Eglise, à la porte, ou à quelque autre endroit qui soit dans l'étendue de leur Monastere, car que peuvent-ils avoir à leur dire, & peut-on s'imaginer qu'ils les entretiennent de dévotion ; pour moi je ne sçais si c'est que je suis plus corrompu que les autres, ou que je prenne garde aux choses de plus près qu'ils ne sçauroient faire, mais j'ai toujours remarqué que les vieilles sont exclues de leur conversation ; s'ils sont obligés de leur parler, ils les renvoyent à l'heure même, au lieu qu'ils ont bien autre chose à dire à celles qui sont jolies. Je vou-

drois bien sçavoir s'ils croient nous fasciner les yeux à un point de nous insinuer qu'ils ne brûlent pas à la vue de ces feux, dont ils s'approchent de si près. Il faut que Votre Majesté arrête ce scandale, & si elle n'en peut venir à bout par les moyens que je viens de déduire, il y en a d'autres où elle aura recours en cas de nécessité.

C'est de faire en sorte que les Paroisses à quoi il y a aussi beaucoup à travailler, donnent si bon exemple que les peuples se portent d'eux-mêmes à y revenir, sans qu'on soit obligé de les y contraindre. Je trouve des choses chez elles que je ne sçaurois regarder d'un œil indifférent. Les Prêtres dont elles se servent ont la plupart si peu de soin de faire leur devoir, qu'ils ne se contraignent pas seulement à garder les apparences. Je ne les sçaurois voir aller aux enterremens sans avoir de la confusion pour eux, de la maniere qu'ils y vont; la plupart regardent à droit & à gauche, & à les voir l'on dira toujours que c'est bien moins le zèle du service de Dieu, qui les a engagés dans la profession où ils sont, que le soin qu'ils ont eu de s'en choisir une qui leur don-

nât.

nât de quoi vivre. Ils n'y ont pas plus de dévotion que si c'étoit un métier, & si je l'ose dire, un Cordonnier qui fait des souliers a plus d'attache à ce qu'il fait, qu'eux à ce que nous leur voyons faire.

C'est à Votre Majesté à remédier à un si grand abus, mais cela lui sera difficile à moins qu'elle ne prenne la résolution d'augmenter dans la Ville de Paris le nombre des Paroisses qui y sont. Un habitué qui n'est pas d'humeur à donner bon exemple, se cache bien mieux dans la multitude de ses Paroissiens, dont il n'est pas connu de la centième partie, que s'ils le connoissoient tous, comme il arrive dans les Paroisses de médiocre étendue. Quelle nécessité, qu'il y en ait de si grandes? & que les Curés ayent des vingt-cinq mille livres de rente? Faites-en six où il n'y a qu'une, ce sera le moyen non-seulement de rendre les Prêtres plus vertueux, mais de faire encore en sorte que les Paroissiens le deviennent davantage; car ils pourront avoir l'œil plus particulièrement sur eux, & empêcher le scandale que plusieurs continuent de donner parce qu'on n'y prend

pas garde , ou qu'on ne les en reprend pas comme il faut. D'ailleurs , c'est l'unique moyen d'abbaisser l'orgueil des Moines , qui croient qu'on ne sçauroit se passer d'eux pour l'administration des Sacremens. En effet, la grande étendue de certaines Paroisses , fait que l'Eglise ne sçauroit contenir la trentième partie des Paroissiens ; il faut donc que ceux qui n'y trouvent point de place , ou aillent ailleurs , ou demeurent sans dévotion. Voilà cependant ce qui achalande les Couvens , & ce qui les fait écarter de leur première institution.

Quand cela sera fait à Paris & ailleurs , où il en sera besoin , que les Archevêques & Evêques ne donnent les chaires qu'à des séculiers , & l'on verra bien-tôt que les peuples reviendront de l'attache qu'ils ont pour les Moines , & que le culte de Dieu se rendra dans sa première pureté.

Je ne dis rien des loix que Votre Majesté doit faire pour empêcher les richesses excessives des Couvens ; elle s'en est déjà acquittée , sur-tout à l'égard des Maisons des filles , à qui elle a ordonné de ne plus prendre d'argent des personnes qui leur demanderont
l'habit

l'habit à l'avenir. Cette Ordonnance qui serviroit à conserver les biens dans les familles, dont l'abondance est plus nécessaire à votre Etat, que celle qui se trouve dans ces Couvens, produiroit encore un autre bien, qui est qu'on n'y recevroit plus que de bons sujets, à quoi ils ne prennent pas garde, pourvu qu'on leur apporte de l'argent. Mais elle est si mal exécutée qu'il vaudroit autant que Votre Majesté ne l'eût pas faite. Le seul effet que nous en voyons, c'est qu'au lieu que ci-devant il se faisoit des contrats pour recevoir une Religieuse, il ne s'en fait plus aujourd'hui; cependant on n'en donne pas moins d'argent, ce qui est contre l'intention de Votre Majesté, & à quoi elle doit apporter remède. L'intérêt de Dieu vous y oblige, & j'en ai rapporté la raison, lorsque j'ai dit que l'avarice des Religieuses étoit cause qu'elles recevoient celles qui avoient de l'argent, quoiqu'elles ne fussent pas propres à la Religion, préférablement aux personnes qui n'en avoient point, & qui y étoient propres. Le moyen d'empêcher cet abus est d'informer contre celles qui ont contrevenu à votre Ordonnance, & d'en faire un châtiment

si exemplaire qu'il serve d'exemple aux autres.

Car à quoi servent les loix si on ne les fait exécuter. Il vaudroit bien mieux n'en jamais faire , puisque c'est s'exposer à un démenti qu'on ne recevrait point , si on avoit laissé les choses en l'état qu'elles étoient. Ce n'est pas que je prétende que Votre Majesté doive punir cette faute , comme elle feroit un crime d'Etat ; il suffira qu'elle fasse rendre l'argent qui aura été pris avec l'intérêt , & elle n'aura pas fait cela deux fois , que tout pleyera sous ses volontés. Or la preuve n'en sera pas si difficile qu'on pense , quoique cela se soit fait en cachette , la chose se divulguera bien-tôt , d'abord qu'on connoitra que c'est l'intention de Votre Majesté , les peres & les meres qui ont encore des filles à pourvoir feront les premieres trompettes qui révéleront le secret , voyant que la volonté de Votre Majesté est de les soulager , malgré l'obstacle qu'ils y apportent eux-mêmes , mais ils ne doivent point avoir de part à la restitution qui sera faite , ils en sont indignes aussi-bien que les Religieuses , pour avoir tous contrevenu également à

à vos Ordonnances. Ainsi Votre Majesté se fera riche à leurs dépens, & sans qu'on y trouve à redire, puisque tout le monde verra bien qu'elle ne demande que le service de Dieu & le bien de ses Sujets.

C H A P I T R E VIII.

De l'obéissance qu'on doit au Pape.

CE Chapitre ne sçauroit être mieux placé qu'ici, puisqu'il a une telle relation avec le précédent, qu'on peut dire que quand l'obéissance qu'on doit au Pape vient à manquer, on est bien près de perdre celle qu'on doit à Dieu. En effet, il n'est pas difficile de comprendre, que si on laisse affoiblir les sentimens de respect & de soumission, qu'on doit avoir pour ceux qu'il a établis sur la terre en qualité de ses Ministres, la crainte qu'on a pour lui diminuera en même-temps. La raison en est plausible, puisque c'est oublier le commandement qu'il nous a fait de les honorer comme les Images vivantes de

sa Divinité. Nous voyons d'ailleurs qu'il n'y a point de Prince, quelque petit qu'il soit, qui voulût souffrir qu'on méprisât ceux à qui il auroit confié son autorité, & rien n'est plus commun parmi nous que le respect qu'ils se font rendre, dont si l'on s'écartoit en aucune façon, le Prince y feroit bien rentrer à l'heure même. Observons les égards qu'il faut avoir, je ne dis pas seulement pour un Gouverneur ou pour un Lieutenant Général d'une Province, mais encore pour le moindre Juge; d'où vient cela, si ce n'est du caractère dont ils sont revêtus, & dont le Prince les a honorés? Je dois dire encore dans l'honneur duquel il les maintient, & dont il croit de son intérêt de les faire jouir. Or peut-on croire que Dieu soit moins jaloux de conserver à ses Ministres l'autorité qu'il leur a confiée, & d'où dépend la sûreté de la Religion.

Je sçais bien que les Rois de la terre sont les Oingts du Seigneur, & qu'en cette qualité ils semblent être au-dessus de tous les autres; mais il ne faut pas pourtant s'y laisser tromper, leurs droits sont différens de ceux de l'Eglise, &

tout

tout de même que l'Eglise ne permet point que des Sujets manquent à l'obéissance qu'on doit à son Prince pour quelque raison que ce puisse être, ainsi un Prince ne doit jamais permettre qu'on manque au respect & à l'obéissance qu'on doit à l'Eglise.

Si l'Eglise en étoit demeurée dans les termes où elle étoit du tems des Apôtres, & qu'elle n'eût point joint l'épée à la Mître, je sçais bien que cela applaniroit bien des difficultés qui se trouvent aujourd'hui; mais puisque c'est une chose faite, & qu'elle n'est point arrivée sans la permission de Dieu, il faut s'en tenir à ce qu'il a ordonné, & ne pas donner une nouvelle occasion de scandale. Je veux qu'il y ait des gens d'Eglise qui s'émancipent au-delà de leur devoir: qu'il y ait eu des Evêques & des Papes mêmes qui n'ayent pas été exempts de deffauts; néanmoins quelque chose qui se soit pu trouver en eux, on n'a jamais pu leur ôter leur caractère. Or comme c'est à ce caractère que ce respect est attaché, il ne faut pas que leurs actions le fassent perdre. Aussi si l'on introduisoit cet abus il retomberoit en même-tems sur les Têtes Couronnées;

ronnées, de l'obéissance de qui on prétendrait se pouvoir dispenser, du moment qu'on verroit qu'elles s'écarteroient de leur devoir.

Plût à Dieu, Sire, que vos Ministres eussent fait réflexion comme il faut sur cette vérité ! ils n'auroient pas porté si haut l'autorité Royale au préjudice de la Thiarre; & je doute fort que l'équité ait toujours été la regle de leurs actions. Si j'étois assez sçavant & assez habile pour entrer dans le détail de ce grand différend que vous avez eu avec Rome, au sujet de la Régale, & de plusieurs autres qui l'ont suivi, je déciderois tout-d'un-coup cette question, & n'en parlerois pas par un peut-être; mais il faut bien que je m'en explique ainsi dans mon ignorance, qui ne permet pas d'approfondir les choses davantage. Cependant si l'on me demande pourquoi, puisque j'avoue moi-même mon incapacité, je suis porté plutôt à les condamner qu'à les absoudre, je prie Votre Majesté de faire réflexion, que c'est qu'elle n'a pas eu seulement Rome contr'elle en cette rencontre, mais encore plusieurs Evêques & plusieurs Docteurs de son Royaume, qu'on a toujours

jours regardés comme des exemples de vertu, & qui en effet ont toujours mené une vie exemplaire. Nous voyons aussi qu'ils ont mieux aimé souffrir l'exil & la prison que de se soumettre à une chose qu'ils croyoient injuste. De dire que ce qu'ils en ont fait n'a été que par entêtement : ce seroit vouloir imposer aux simples ; car pour les autres ils voyent bien que s'ils se sont abusés, ils n'ont jamais cru le faire. Il n'est pas croyable effectivement que des gens cherchent à déplaire à leur Maître de dessein prémédité, & encore à vous qui êtes le plus grand Roi de la terre, & pour qui vos Sujets ont le plus d'estime & de respect. Il est plus naturel de s'imaginer, que Votre Majesté ne voyant ces sortes de choses que par les yeux de ceux sur qui elle s'en repose, l'envie qu'ils ont de se rendre nécessaires leur a fait faire des entreprises, qu'ils auroient peine à soutenir devant un Tribunal désintéressé. Ils ne prennent pas garde qu'ils exposent par là Votre Majesté à de nouveaux ennemis dont ils n'ont que faire d'accroître le nombre, puisque ses conquêtes lui en font déjà assez.

S'ils

S'ils faisoient réflexion à ce que des gens, du moins aussi sages qu'eux, & qui avoient vieilli dans les Ambassades ont représenté aux Rois vos Prédécesseurs, ils marcheroient un peu plus bride en main. On se trompe souvent, quand on ne pèse ses entreprises que par le pouvoir de celui pour qui l'on agit. Si la justice ne tient la balance, il vaudroit mieux mille fois n'avoir jamais rien entrepris. Et en vérité, je voudrois bien que ces grands politiques n'apprirent les lauriers qu'ils ont fait cueillir à Votre Majesté, par l'exil & la prison de tant de personnes de piété, & que le Pape non-seulement reconnoissoit tels par ses Bulles, mais qu'il exhortoit encore de souffrir pour l'amour de la vérité. Je voudrois bien aussi qu'ils me dissent quelle victoire ils espèrent de ces Arrêts du Conseil, qui ordonnoient, si je l'ose dire, insolument, que sans avoir égard aux Bulles de Sa Sainteté, on exécuteroit au pied de la lettre, tout ce qu'ils avoient conclu dans l'accès de leur frénésie.

Il est des moyens plus doux & plus convenables à un Roi Très-Chrétien,

POUR

pour terminer les différends qui lui peuvent survenir avec Rome. Il ne sied pas bien à un fils de se révolter contre son pere , & on le défarme bien plutôt par la tendresse & par la douceur qu'en lui tenant le bâton levé. S'il est glorieux d'avoir le dessus sur ses ennemis , il est honteux de vouloir être le maître de ceux à qui l'on doit du respect , aussi quand Votre Majesté auroit pris Rome & tout l'Etat Ecclésiastique , elle est trop habile & trop prudente pour ne pas voir , que ces conquêtes ne lui acquerreroient que la même réputation qu'a eu Charles-Quint en pareille rencontre. L'Histoire fidèle & désintéressée nous le représente comme un Prince sans Religion & sans parole ; & celle qui le flatte le plus , a beau chercher un voile pour couvrir cette action , il est trop clair pour n'en pas appercevoir l'ordure au travers. Je sçais bien que dans la vôtre on y donnera un tour pour mettre votre gloire à couvert , mais enfin , Sire , vous ne tenez pas toutes les plumes à vos gages , & il s'en peut trouver qui croiront se devoir donner l'effor sur cette matiere. Cependant la médifance est souvent mieux

reçue

reçue que la vérité, & s'il est vrai ; comme nous en devons convenir, que les plus grands Rois n'ont pas le pouvoir d'empêcher qu'on se donne la liberté d'examiner leurs actions, combien y aura-t'il d'hommes qui se diront qu'il faut qu'un Prince voye tout par ses propres yeux, sans s'en rapporter à ceux d'autrui ? D'ailleurs, quand on fait une chose, il est toujours de la prudence d'en considérer la fin, & les suites qu'elle peut avoir ; or je voudrois demander à M. l'Archevêque de Paris, & aux autres sur qui Votre Majesté se repose des affaires Ecclésiastiques, quel profit elle peut retirer de se brouiller avec le Pape. Il n'y en sçauroit avoir assurément, puisqu'à moins que de vouloir détruire tout-à-fait la Religion, toutes les entreprises qu'elle sçauroit faire contre Sa Sainteté retomberont toujours sur elle. La raison est que l'Europe ne pouvant demeurer toujours au même état, & le Pape y tenant un grand rang, non-seulement à cause du spirituel, mais encore à cause du temporel, c'est un ennemi qu'on se fait en sa personne, & en celle de ses Successeurs, mais un ennemi dange-

reux , & qui a des foudres en main , qui font quelquefois plus de mal que ceux que lancent vos canons, quoiqu'ils ne fassent pas tant de bruit. La crédulité des peuples est quelquefois grande en cette rencontre , & Votre Majesté a trop de pénétration pour n'en pas voir les conséquences. Les foudres de Rome ont souvent causé le renversement des plus grands Etats , & le vôtre même en a senti des secousses si furieuses qu'il a fallu plus d'un jour pour le raffermir. L'Histoire est toute remplie de semblables événemens , & si la gloire & la puissance de Votre Majesté la mettent à couvert de cette crainte , elle doit avoir les yeux ouverts sur ses descendans qui hériteront bien de l'un à la vérité , mais qui , encore qu'ils ayent les mêmes vertus , n'auront peut-être pas le même bonheur pour s'acquiescer l'autre.



C H A P I T R E IX.

*De l'amour qu'un Prince doit avoir pour
ses Sujets ; & où il est aussi parlé
des Impôts.*

Rien ne prouve mieux l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets , que la réflexion qu'il doit faire pourquoi ils l'ont élevé au-dessus d'eux. Car enfin il y a eu un commencement à toutes choses , & puisque nous connoissons Pharamond pour notre premier Roi , c'est une marque que nous n'en avions pas auparavant , ou du moins qu'il ne nous en reste aucune reconnoissance. Du tems que les Gaules étoient sous la domination des Romains , l'on parle bien de quelques Capitaines fameux parmi les Gaulois , mais c'est tout le titre qu'on leur donne , & celui de Roi ne leur a jamais été attribué. L'on n'apprend point aussi qu'ils leur commandassent autre part qu'à l'armée , & du moment que les ennemis s'étoient retirés , chacun rentroit dans une vie
privée.

privée. Si l'on confervoit pour eux plus d'estime que pour les autres, c'est leur vertu qui y obligeoit, & non pas l'autorité qui leur restoit entre les mains, puisqu'ils n'en avoient point hors des armes.

Les grands efforts que les Gaulois furent obligés de faire pour conserver leur liberté, qu'ils avoient eu tant de peine à acquérir, leur fit songer à se choisir un Maître. Mais un Maître qui n'en eût que le nom, & qui bien loin de se rendre leur Tyran, concourût avec eux à les affranchir de la servitude où ils craignoient de retomber. Car il est aisé de voir, que si celui sur qui étoit tombé leur choix, eût voulu les traiter comme avoient fait leurs anciens Maîtres, ils auroient songé bien-tôt à donner des bornes à son autorité. L'établissement de la Royauté n'a donc été proprement dans les commencemens que l'élection d'un Chef, à qui l'on s'engageoit d'obéir pour le bien commun, & qui devoit avoir pour ses Sujets la même affection qu'à un pere de famille pour ceux qui la composent. Ainsi quoique les choses ayent bien changé depuis dans plusieurs Monarchies, il en faut

toujours revenir à la vérité. Le pouvoir arbitraire ne sçauroit être agréable à personne , & si les Turcs ne l'avoient pas introduit chez eux , leurs Empe-reurs y feroient bien plus en sûrete. Un Prince doit bien plutôt chercher à regner dans le cœur de ses Sujets , qu'à asservir leurs volontés par la crainte de sa puissance. Cependant comme il s'en est trouvé qui ont cru pouvoir tout faire , cela a donné lieu en de certains endroits à la convocation des Etats , & en d'autres à celle de ce qui s'appelle Parlement ou Diette , mais quelque nom qu'on donne à ces sortes d'Assemblées , c'est toujours la même chose , puisque les unes & les autres ne représentent que le Corps entier de la Monarchie , étant composé du Clergé , de la Noblesse & du Tiers-Etat. Tel est par exemple le Parlement d'Angleterre , car quant aux nôtres , ils ne sont établis que pour rendre la justice à vos Sujets. Ainsi lorsque pendant votre minorité celui de Paris a prétendu se pouvoir mêler des affaires d'Etat , c'est un attentat qu'il a fait à l'autorité de Votre Majesté , dont elle a eu juste sujet de le punir. Les bons Princes ont toujours
été

été les protecteurs de ces Etats & de ces Diettes ou Parlemens , sans se foucier qu'on les assemblât ou non, parce qu'ils ne vouloient rien faire que d'avantageux à leurs Peuples , dont à proprement parler les Etats & les Parlemens sont les Tuteurs. Mais pour ceux qui ont eu dessein d'empiéter sur leur liberté , & d'introduire un gouvernement arbitraire , ils n'ont jamais rien tant appréhendé , parce que c'étoit l'écueil de leurs desirs & de leurs espérances.

De dire qu'il soit à propos que ces Assemblées se fassent aussi souvent que nous voyons qu'elles se font en Angleterre , c'est ce que je ne veux point soutenir ; outre que la longueur des délibérations est cause bien souvent que l'on perd des occasions qu'il n'est pas facile de recouvrer. Il est sûr que des Sujets n'ont pas bonne grace de mettre si souvent leur Roi en tutelle. Si cela leur peut être permis , ce ne doit être tout au plus que dans des occasions importantes , & où il semble nécessaire que tous les ordres du Royaume apportent leur consentement. Dans tout le reste , il suffit que le Prince avec son

Conseil

Conseil juge les choses raisonnables, étant à présumer qu'il ne fait rien que pour le bien de son Peuple.

Si c'étoit ici un endroit propre pour agiter si le Conseil d'un Prince doit être agréable aux Sujets, & si par conséquent les vôtres ont eu raison de vouloir que vous chassiez d'auprès votre Personne le Cardinal Mazarin, la question seroit curieuse; l'on verroit d'une part comment l'intérêt qu'ils ont à ce qu'on ne donne point à Votre Majesté de méchans conseils, semble autoriser cette prétention, & de l'autre les inconvéniens qui arriveroient à tous momens d'un établissement si nouveau. L'on verroit en effet que ce seroit réduire en même-tems les Monarques dans une étrange conjoncture, & qu'ils n'auroient plus qu'une vaine apparence de Souveraineté. Mais comme il s'agit ici de toute autre chose, je me contenterai de dire qu'il résulte de l'établissement des Etats une conséquence à laquelle il est impossible de donner atteinte; c'est qu'un Roi doit avoir pour son peuple un amour tendre, & dont il ne se doit jamais démentir. La raison est qu'il n'auroit pas été besoin de faire

cet établissement , s'il n'avoit dépendu que d'eux de faire tout ce que bon leur auroit semblé; mais puisque l'on a créé, pour ainsi dire , un tuteur des Peuples, & qui est en droit d'interposer sa médiation à ce qu'il ne se passe rien au préjudice de leurs intérêts , c'est une marque infailible que les Princes en doivent être les Peres & non pas les Tyrans , autrement cette création n'auroit été faite que pour favoriser les uns , & ôter le droit aux autres. Or nous ne voyons point qu'on ait jamais accusé les Etats d'avoir envahi une autorité qui ne leur étoit pas dûe , & le soupçon en est bien plutôt tombé sur les Princes , dont plusieurs effectivement auroient peine à se deffendre.

Si l'obligation des Rois envers leurs Peuples se manifeste évidemment par tout ce qui a été dit ci-dessus , elle ne paroîtra pas moins dans ce qui me reste à dire. Examinons ce que font les uns & les autres , ce qu'ils font & ce qu'ils sont obligés de faire , & nous verrons par-là que si les uns doivent l'obéissance aux autres , les autres leur doivent l'amour & la protection.

Un Prince , à proprement parler , est
T dans

dans un Etat ce que le cœur est à l'égard de toutes les parties du corps. Si le cœur est malade, tout le corps s'en ressent incontinent ; tout de même que s'il y a quelque partie du corps qui le soit, le cœur en souffre à l'heure même. Il faut donc, pour établir une santé parfaite, que le cœur & toutes les parties soient d'accord ensemble, & qu'ils fassent si bien leurs fonctions qu'ils s'entr'aident mutuellement. Il en est de même d'un Prince & de son Etat, il faut qu'il y ait une harmonie parfaite entre lui & ses Sujets, & s'il est le mobile de toutes leurs actions, tout de même que le cœur l'est de toutes les parties du corps, il faut aussi qu'il reçoive du secours d'eux, pour faire fleurir son autorité & pour leur conserver le repos, tout de même que le cœur a besoin du secours des parties qui lui répondent pour se maintenir dans un état vigoureux, & tel qu'il doit être pour les faire jouir de la même vigueur.

Si cette vérité est incontestable, comme il n'en faut point douter, c'est à un Prince à faire réussir cette harmonie qui dépend uniquement de lui, puisque les Peuples ne lui désobéiront jamais,

mais , tant qu'il établira son regne sur la justice. Or le moyen d'être juste c'est de les aimer chacun en droit foi , & ne pas souffrir que le fort opprime le foible. Votre Majesté semble y avoir pourvu suffisamment , non-seulement par les belles Ordonnances qu'elle a faites , mais encore en faisant aller dans les Provinces des Magistrats , dont l'emploi est de prendre garde si on les exécute. Mais il faut sçavoir si cela suffit , & si sous le nom de Votre Majesté il ne se fait point des violences encore plus grandes , que celles qu'on avoit à appréhender des Grands Seigneurs de votre Royaume. Car enfin c'est vous qui êtes le fort des forts , & si la puissance des autres n'est abbattue que pour faire triompher la vôtre , il faut bien se donner de garde qu'elle n'aille jusqu'à l'injustice ; l'avarice des Partisans est telle , que pourvu qu'ils remplissent leur bourse , ils ne se soucient pas de commettre la gloire de votre Nom ; le Conseil va quelquefois trop vite pour donner des Arrêts qui autorisent leurs vexations : le soin qu'il a de plaire à Votre Majesté , fait que d'abord qu'il y va de ses intérêts , il n'examine pas

beaucoup celui de vos peuples. J'ai vu en quelques rencontres qu'il a eu des complaisances aveugles, & que l'on peut même nommer criminelles, puisque c'est violer la justice dont il doit être le deffenseur. Votre Majesté sçait que je m'y suis opposé bien souvent, & qu'autant que j'ai de fermeté pour les choses que je crois justes, autant j'ai de la peine à donner les mains à l'établissement de celles qui ne le sont pas.

Que Votre Majesté se souvienne de ce qui se passa lorsque l'affaire du *Trop bu* se mit sur le tapis. Je m'y opposai de toutes mes forces, & si elle n'avoit dépendu que de moi, elle ne se seroit jamais faite. J'en connoissois effectivement l'injustice, quoiqu'on s'efforçât de lui donner toutes les couleurs dont on pouvoit s'imaginer. Aussi fit-elle tant de bruit dans la suite, que Votre Majesté jugea à propos de révoquer ce nouveau Droit.

Il y en a quelques-uns de cette nature que l'on a établis, & qui sont si crians qu'ils ne sçauroient être de longue durée. Je mets de ce nombre ce qui se passa en beaucoup d'endroits, où l'on

fait

fait payer ce qui devoit être incompatible ; tel est le droit d'entrée qui se lève dans les Villes abonnées , & la taille. Cependant quoique Votre Majesté n'entre pas dans ce détail , on ne laisse pas de l'en rendre responsable , aussi-bien que moi. On s'imagine que cela ne se fait que par son ordre exprès , & par mon conseil : les Intendans des Provinces y ont néanmoins plus de part que personne , & l'envie qu'ils ont de faire leur cour en augmentant le revenu de Votre Majesté , fait qu'ils ne se soucient pas d'être l'instrument de la vexation des peuples.

Ce qui fait ce désordre , c'est que le Conseil dont ils sont tirés , & dont les membres sont destinés pour remplir leurs places , croiroit se faire tort à lui-même de ne pas suivre leurs Ordonnances. D'ailleurs , les premières instances , en matière des droits de Votre Majesté , se formant pour l'ordinaire devant les Elûs , quelle justice votre peuple a-t'il à en espérer ? Lui qui plaide proprement devant ses parties : cela se peut dire , puisqu'il n'y a pas une Election en France qui ne soit pensionnaire des Partisans. C'est un

abus, à la réformation de qui Votre Majesté est obligée de travailler, & elle sçait que je lui en ai parlé plusieurs fois. A l'égard des Intendans la chose est plus délicate, puisqu'il est du bien de votre Etat, qu'un poste comme le leur ne soit rempli que de personnes zélées pour vos intérêts, car s'il l'étoit de gens difficiles, & qui ne se portassent pas d'eux-mêmes au bien de vos affaires, elles dépéreroient bien-tôt. Ce qu'il y a à observer, c'est qu'ils n'outrent pas les choses par flatterie, & c'est à Votre Majesté & au Conseil à donner des bornes au grand desir qu'ils ont de se rendre agréables. Bien souvent aussi la passion d'amasser des richesses forme une grande intelligence entre les Partisans & eux. C'est pourquoy pour éviter cet abus, Votre Majesté doit non-seulement jeter son choix sur des personnes capables d'un tel emploi, mais encore qui soient en état de le soutenir sans faire de bassesses. Car tout de même qu'un Roi a la gloire de tout ce qui se fait de bon dans un Royaume; ainsi s'en prend-t'on à lui de tout ce qui s'y fait de mal.

Or toutes ces choses contribuent
beau-

beaucoup à l'amour ou à la haine qu'on porte à un Prince ; c'est pourquoi il ne sçauroit être trop retenu à mettre de nouvelles Charges , ni trop circonspect à l'examen des personnes à qui il veut confier son autorité.

C H A P I T R E X.

De tout le Royaume en général.

Q Uand je considère attentivement le Royaume , & de quelle maniere il est composé , j'y trouve six sortes d'états tout différens les uns des autres , & qui contribuent tous à sa grandeur , si ce n'est un seul , qui bien loin d'y concourir le détruit entierement. Le premier est le Clergé : le second la Noblesse : le troisième le Tiers-Etat , dans lequel les Gens de Justice se trouvent compris : le quatrième les gens d'Affaires : le cinquième les Marchands , & le sixième les Laboureurs. Le Clergé ne sçauroit jamais être considéré comme un Membre inutile , lui qui travaille à maintenir la Religion , laquelle étant

ôtée ou atténuée dans quelques-unes de ses parties , il en arriveroit un mal sans remède , comme j'ai fait voir ci-devant.

La Noblesse de même est un Corps qui donne non-seulement du lustre à la Monarchie , mais qui en est encore le plus ferme appui.

À l'égard des gens de Justice , il semble à ne considérer les choses que superficiellement qu'ils sont encore plus utiles que les deux autres. Cependant si on se veut donner la peine de les approfondir , l'on trouvera que bien loin d'être nécessaires dans un Etat , ils en sont la ruine entière. Cette multiplicité de Justices Royales & Subalternes , ces Bailliages , ces Présidiaux & ces Parlemens , sont autant de sangsues qui rongent vos peuples , & je soutiens qu'ils leur coutent tous les ans plus de deux cens millions. J'examinerai ci-après le remède qu'il peut y avoir à un si grand mal , & je passe en attendant à d'autres sangsues tout aussi décriées que les précédentes , mais qui sont néanmoins plus utiles.

Je veux parler des gens d'Affaires , que le commun peuple regarde comme
l'inf-

l'instrument de tous les maux ; mais s'il ne se trompe pas tout-à-fait , il est toujours vrai de dire que cet abus peut être corrigé plus facilement que l'autre , & enfin que si c'est un mal , c'en est un où il n'y a point de remède. Je mettrai dans un moment cette affaire sur le tapis , & il me reste auparavant à parler de certaines choses qui la doivent précéder.

Les Marchands sont d'ordinaire compris dans le Tiers-Etat , aussi-bien que les Laboureurs ; mais en vérité ils mériteroient bien être séparés & d'avoir chacun leur place à part , puisqu'il n'est pas juste qu'ils soient confondus avec un tas de chicaneurs , eux qui travaillent aussi utilement à la conservation de l'Etat , que les autres travaillent avec application à sa perte. Ainsi je crois que Votre Majesté est trop prudente pour ne leur pas accorder sa protection en toutes choses , & concourir avec eux à faire fleurir le Commerce & le Labourage. Si ce n'est qu'il faut que toutes choses aillent par ordre , je m'entendrois dès ici sur l'avantage qu'elle leur peut procurer ; mais puisqu'ils ne sçauroient prétendre de marcher de-

vant ceux dont il vient d'être parlé, j'en reviens maintenant au Clergé qui doit précéder tous les autres ordres du Royaume.

C H A P I T R E X I.

Du Clergé.

LA piété est une chose si nécessaire à un Ecclésiastique, que Votre Majesté a toutes les raisons du monde de ne conférer les Bénéfices qu'à ceux qui lui paroissent des personnes de vertu. Cependant comme on sçait bien se contrefaire quand il va de son intérêt, il n'en faut pas toujours juger par les apparences, & il est bon de faire passer les gens par l'étamine. Les Séminaires qui ont été établis à cet effet, sont d'une merveilleuse utilité. Car quand même en y venant on y apporterait un esprit mondain, il est comme impossible qu'on ne le perde parmi le bon exemple qu'on voit tous les jours devant ses yeux; mais il faudroit, ce me semble, limiter un certain tems pour y demeurer ;

rer , & que les gens de qualité , comme les autres , y fussent assujétis. Il seroit bon aussi à mon sens , qu'il n'y eût point de privilége pour en exempter personne ; car outre qu'il est plus difficile de se cacher devant les yeux d'un Supérieur , qui vous examine avec grande application , c'est que lorsque vous êtes dans le grand monde , on apprend là mille choses qui sont nécessaires à un Ecclésiastique , & qui ne s'apprennent jamais si bien ailleurs.

La multiplicité des Bénéfices dans une même personne , est une chose en usage aujourd'hui , mais qui ne laisse pas d'être condamnée par les consciences délicates. Les scrupuleux doutent même fort qu'il soit permis de passer d'une Eglise à une autre , & ils prétendent , que comme il est deffendu à un homme de changer de femme , ou d'en avoir plusieurs à la fois , de même un Ecclésiastique ne scauroit posséder plusieurs Bénéfices , ni jamais permuter celui qui lui a été donné.

L'avidité des Ministres & des autres personnes de considération , jointe à la nécessité que les Rois vos Prédécesseurs & vous, avez trouvée, de récompenser

leurs services , a introduit cet abus insensiblement. Mais il est bon de prendre garde aux conséquences qu'il entraîne , & qui sont telles que Votre Majesté n'y sçauroit apporter remède trop tôt. Les Ecclésiastiques qui viennent d'une main si suspecte , ne sont pas d'ordinaire les plus propres pour l'édification des Peuples. Comme ils sont nourris dans l'opulence & dans le grand monde , la plupart en conservent les deffauts : leur table & leur écurie consomment le patrimoine des pauvres , & dans une si grande abondance , s'ils jettent quelquefois les yeux sur eux ; c'est pour ordonner qu'on les défasse d'une vue si désagréable , au lieu d'en avoir pitié.

S'ils n'avoient qu'un bien proportionné à leur caractère , ils en vivroient plus frugalement , & auroient moins lieu de donner du scandale. Les grandes richesses ne servent qu'à perdre l'homme , & s'il est vrai , comme l'Evangile nous l'enseigne , que quelque revenu qu'ait un Ecclésiastique , il n'y doit prendre que son nécessaire , combien est-il dangereux d'avoir des quatre-vingt ou cent mille livres de rente ,
comme

comme nous voyons plusieurs qui les ont? Encore s'ils foutenoient le faix de l'Etat , Votre Majesté y trouveroit , l'intérêt de Dieu à part , dequoi se récompenser de ses bienfaits ; mais ils en font membres inutiles à cet égard , & tout au contraire , ils ne servent qu'à abîmer les autres de leur caractère , puisqu'ils rejettent sur eux les décimes & les autres charges du Clergé , dont ils se déchargent eux-mêmes avec grand soin.

Votre Majesté d'ailleurs , qui dans la grande étendue qu'a son Royaume , a besoin d'un grand nombre de bons serviteurs , auroit plus de moyen de les récompenser , puisqu'elle répandroit sur plusieurs , ce qui bien souvent n'est pas capable de contenter l'avidité d'un seul. Mais ce qu'elle doit considérer plus que toutes choses , c'est qu'il y va du service de Dieu & du salut d'une infinité de personnes. Car il est aisé de comprendre que les grandes richesses étant l'écueil de la plupart , ceux qui en ont tant en font presque toujours un méchant usage ; d'où il arrive qu'ils font un sujet de scandale à leur Diocèse , où s'il y avoit un Evêque qui n'eût
qu'un

qu'un revenu médiocre , il l'employeroit en choses utiles & qui donneroient de l'édification.

Pour mettre les choses en cet état , il n'est pas besoin d'ôter le revenu des Evêchés & des Abbayes , mais il faudroit que ceux qui valent plus de dix mille livres de rente , fussent chargés d'entretenir un Vicaire ou un Maître d'Ecole dans les Paroisses où il n'y en a point , & où il y a nécessité d'en avoir. Car le peuple étant si pauvre qu'il ne scauroit supporter la moindre charge nouvelle , sans en être accablé , la jeunesse demeure sans aucune instruction. Cependant dix mille livres de rente à un Evêque ou Abbé sont plus que suffisans pour les entretenir. Le service de Dieu ne demande pas qu'ils ayent des équipages si fleuris & somptueux , ni des tables si magnifiques & si délicates. Du tems de la primitive Eglise le luxe ne regnoit pas tant parmi eux , aussi voyons-nous qu'il y avoit plus de Saints en ce tems-là que d'Evêques ou d'Abbés de Cour.

Un autre bien que cela feroit , c'est que les gens de qualité qui se portent à embrasser l'Etat Ecclésiastique par les
grands

grands biens qui y sont attachés , ne s'y porteroient plus s'ils n'y étoient véritablement appellés. Ainsi il n'y auroit dorénavant que des gens d'une grande piété & d'un grand zèle. Or leur exemple suffiroit seul pour attirer les autres à la même vie , n'y ayant rien qui nous fasse plus rentrer en nous-mêmes , que ce que nous remarquons dans ceux qui sont élevés au-dessus de nous.

CHAPITRE XII.

De la Noblesse.

LA Noblesse autrefois étoit fort considérable en France , & sa valeur a toujours été si redoutable à vos ennemis , que quand ils la sçavoient dans vos armées , ils avoient peine à se résoudre à donner combat. Mais depuis quelque-tems elle a beaucoup perdu de son lustre , & est tombée dans une si grande pauvreté , qu'elle n'est pas reconnoissable. Il y a des politiques qui prétendent que c'est l'avantage de Votre Majesté , & que si elle étoit aussi florissante

rissante qu'elle l'étoit de ce tems-là, sa puissance en seroit bien moins affermie; mais ces maximes tiennent plus de la politique de Machiavel, que de celle d'un grand Roi. Un regne bâti sur l'amour des Peuples est bien de plus longue durée, qu'un qu'on prétend établir sur la Tyrannie. Les tems ne sont pas toujours les mêmes dans un Etat, & quand ils viennent à changer, il y a sujet de craindre que ceux qu'on maltraite ainsi si fort, ne témoignent leur mécontentement par quelque désobéissance signalée.

Je remarque divers sujets de plaintes dans les Gentilshommes. La première, qu'on les fait épuiser à la guerre, & que leurs services sont mal récompensés : la seconde, que les Intendans arment leurs Vassaux contre eux, par la protection qu'ils leur donnent bien souvent, au préjudice de la justice : la troisième, qu'on les soumet à l'avarice des Partisans, sous des prétextes spécieux, mais qui n'ont que leur ruine pour objet : la quatrième, qu'on n'a plus d'égard au rang qu'ils ont toujours tenu dans la Monarchie, & qu'enfin V. M. même ne les distingue pas

pas plus que s'ils étoient nés de la lie du peuple.

À l'égard de la première, elle me paroît mal fondée, puisque Votre Majesté, toute puissante qu'elle est, ne l'est pas encore assez pour récompenser tout le monde. Cependant ils devroient prendre garde que la création qu'elle a faite des Compagnies de Cadets, & l'établissement de la Maison de S. Cyr, est une récompense indirecte qu'elle leur donne, puisqu'elle les décharge par-là de leurs enfans, qui sont élevés aux dépens de Votre Majesté, & qui sont mis en état de parvenir à toutes choses par une éducation conforme à leur naissance.

S'ils prétendent que les récompenses ne sont pas toujours distribuées selon le mérite, & que le Marquis de Louvois en use comme bon lui semble en ces sortes d'occasions, c'est un mal où l'on ne sçauroit guere apporter de remède. Il est impossible que Votre Majesté entre dans un si grand détail : le moyen qu'elle connoisse tous les Officiers & le mérite de chacun, elle qui a tant d'armées différentes, & qui agissent si loin de ses yeux ? il faut bien qu'elle

qu'elle s'en rapporte à celui qui est chargé du soin de la guerre , & s'il lui impose , c'est à lui seul qu'ils s'en doivent prendre.

Pour la seconde , elle me semble plus juste & plus raisonnable , car tout de même qu'il n'est pas permis à un Gentilhomme d'opprimer son Vassal , de même l'on diroit que le Vassal ne doit pas manquer de respect envers son Seigneur. Mais comme il est bien plus rare que l'un arrive que l'autre , cela est cause que l'on donne presque toujours le tort à celui sur qui tombe le soupçon. L'on suppose que la vexation vient plutôt de la part de celui qui a la puissance en main que de celui qui ne l'a pas. Ainsi on le condamne sur l'étiquette du sac , en quoi l'on ne fait pas bien néanmoins , puisqu'il n'y a rien de plus insolent qu'un Payfan qui croit avoir quelque protection. Cependant il est assez difficile de trouver un milieu à tout cela , parce que si l'on croit le Gentilhomme sur sa parole , on court risque souvent de se tromper : si aussi on ajoute foi au Payfan , on est encore moins assuré de ne pas tomber dans le même cas. Le remède que j'y trouve ,
c'est

c'est qu'un Intendant cherche à s'éclaircir de la vérité , avant que d'ordonner une information. Car une Ordonnance de cette nature , chagrine toujours une personne innocente , principalement quand elle lui est suscitée par un homme qui lui doit du respect. Que si l'on trouve que cet expédient soit contraire à la justice , qui demande célérité , il faut du moins qu'il y ait une punition exemplaire pour le calomniateur , & que l'indulgence ne soit pas si visible qu'elle aille à opprimer un homme qui a tant de sujet de se plaindre.

La troisième , a un fondement légitime , & contre lequel il n'y a rien à alléguer. J'ai dit ci-devant à Votre Majesté , que la manière dont s'est fait la recherche de la Noblesse , a été extrêmement à charge aux Gentilshommes. J'estime donc que pour qu'ils ne soient pas sujets à l'avenir à de pareilles vexations , il faut chercher un expédient pour les faire connoître. Il est fort aisé , il en faut faire une bonne fois une recherche exacte , mais qui ne passe point par les mains des Partisans; puis , quand cela sera fait , il n'y a qu'à faire un Catalogue de tous les Nobles de
chaque

chaque Province , & qu'ils demeurèrent à l'avenir eux & leurs descendans exempts de toute recherche. Cependant pour empêcher qu'un Roturier ne s'ente dans une famille qui pourroit s'éteindre , il n'y a qu'à obliger chacun de donner un Extrait des Baptêmes & des Mortuaires qui arriveront dans sa Maison. Par ce moyen , on empêchera qu'il ne se fasse de faux Nobles , & quant à ceux qui acquereront Noblesse à l'avenir , ils seront obligés de se faire inscrire avec les titres en vertu desquels elle leur sera acquise.

Si Votre Majesté trouve bon de faire cette Ordonnance , & de tenir la main à ce qu'on n'y contrevienne en aucune façon , elle acquerera entierement l'amitié de la Noblesse, & fera d'ailleurs un acte de justice ; car pour dire les choses selon la vérité , un Gentilhomme à qui il en a coûté de l'argent & des soins pour se tirer des mains des Partisans , doit trouver étrange de se voir le lendemain tomber dans la même peine sous le même prétexte. Il en vient d'autres qui l'assignent pour les Francs-Fiefs , & qui prétendent que sans l'intelligence qu'il a eu avec les précédens

trai-

traitans , il auroit succombé sous la recherche qui a été faite. Il faut établir une autre regle , & assurer une bonne fois le repos de l'Ordre le plus considérable de votre Etat. Votre Majesté y a plus d'intérêt qu'elle ne pense ; il est le principal appui de votre Couronne , & s'il ne donnoit l'exemple aux autres par le zèle qu'il a toujours eu pour votre service , tout iroit bien-tôt sans dessus dessous. Il faut faire plus ; quoique Votre Majesté ait déjà beaucoup fait pour lui en faisant ce qui a été dit ci-dessus , elle est obligée d'en faire encore davantage. Cela se peut facilement , si elle veut obliger les Couvens de filles à recevoir sans dot les Demoiselles qui auront envie d'être Religieuses. Ce sera un fardeau d'ôté de dessus les épaules d'un pere & d'une mere , & dont Votre Majesté tirera grand avantage. Car le bien qui leur devoit revenir ira à leurs freres , & les rendra par conséquent plus en état de servir dans vos armées. Voilà le véritable moyen de soulager votre Noblesse , & de lui faire oublier tous les sujets de plainte qu'elle scauroit avoir. En effet , elle ne trouve pas matiere de grande consolation

tion dans l'établissement de Saint Cyr. Ce n'est qu'une goutte d'eau pour la soif qui la presse , & cette Maison n'est pas capable de contenir la centième partie des Demoiselles qui auroient besoin d'y trouver retraite. Faute d'un azyle comme celui-là , plusieurs passent leur vie dans une langueur pitoyable , encore sont-ce les plus heureuses , & les plus sages , & il y en a d'autres que la pauvreté oblige de prendre un mari dans la lie du peuple , afin de pouvoir subsister par leur travail.

Une retraite comme celle - là seroit encore bien plus honnête que celle qu'on donne à la plupart des Filles de Saint Cyr. Quoique les personnes les plus puissantes s'en mêlent , une fille qui a le cœur aussi bon que sa naissance , ne voit qu'à regret qu'on l'oblige de se donner à un Maltôtier. Celles qui ont d'autres sentimens , n'ont que l'apparence de Noblesse , sans en avoir rien de réel & d'effectif. Je n'en veux pour preuve que ce qui est arrivé depuis peu dans la Maison d'une grande Dame , où une Demoiselle de bonne naissance ayant été mariée à un de ses Domestiques , par la bassesse de ses pa-
rens

rens, qui la sacrifierent pour l'avantage qu'ils en espéroient en leur particulier, s'est laissée mourir de douleur. Cependant le même homme recherche encore aujourd'hui une fille qui n'en voudroit point, si on lui permettoit de dire son sentiment, mais il l'aura en dépit d'elle, & de son tuteur, puisque toutes les Puissances sont pour lui.

On commet pourtant extrêmement l'honneur de Votre Majesté, en interposant ainsi son autorité pour venir à bout de ses prétentions ; car ces sortes de choses ne se font ordinairement qu'en vertu d'une lettre de cachet, par laquelle on ôte une fille à ses parens, pour la mettre en Religion. On s'efforce par-là de la disposer à la désobéissance, afin qu'elle fasse ce que les loix divines & humaines veulent qu'elle ne fasse pas. C'est ainsi que beaucoup de bonnes héritières ont été sacrifiées, sans que ceux qui s'en mêlent fassent réflexion qu'ils aliénent encore par-là de Votre Majesté l'esprit de la Noblesse qui s'y trouve intéressée. Ainsi la Comtesse de Tallard, la Marquise de Thiange & beaucoup d'autres, ont été mariées contre la volonté de leurs parens.

Cependant

Cependant quoique ce soit à des gens de qualité, cela n'est de nulle consolation à un pere & à une mere qui prenoient d'autres mesures, & qui se flattoient que sous le regne de Votre Majesté, qui aime si fort la justice, ils seroient à l'abri de cette violence.

La Noblesse a encore besoin d'un autre secours qu'elle ne peut espérer que de Votre Majesté. Elle est endettée par-dessus la tête, & si par votre moyen elle ne trouve le secret de se dégager, il faut absolument qu'elle périsse. Le remède n'en est pas néanmoins fort difficile à trouver, & Votre Majesté même fera en cela un acte de justice; car elle lui rendra le repos qu'elle a perdu pour l'amour d'elle, puisqu'il est constant qu'elle n'est en l'état où elle est aujourd'hui, que pour s'être ruinée à son service. Elle fera plus, tous ceux qui se trouvent ses créanciers lui en auront une obligation infinie, puisqu'elle les tirera par même moyen d'un labyrinthe de procès où il ne se trouve point de fin, par la malice des Juges & par la chicane des parties. Elle n'a qu'à ordonner que les débiteurs seront obligés de leur abandonner des terres à proportion

portion de leurs dettes, & que l'estimation s'en fera à un denier raisonnable, non sur le prix qu'elles rapportent aujourd'hui, mais sur celui qu'on en tiroit il y a vingt-cinq ans. Car ce seroit les abîmer encore davantage de ne considérer les biens que dans la valeur présente, la misere les ayant diminués d'un tiers, ce qui ne peut pas toujours durer, puisqu'il est apparent que d'abord qu'il y aura un meilleur ordre; ils reviendront au prix où ils étoient ci-devant.

Mais afin que les créanciers ne se puissent plaindre, il seroit bon auparavant de réduire toutes les rentes au denier vingt-cinq, & de leur donner l'option, ou de réduire les leurs sur le même pied, ou de prendre les fonds qui leur seroient offerts. Jules César fit à peu près la même chose, quand il vit les Romains si obérés, que sans cela il leur étoit impossible de se remettre, il ordonna que les débiteurs payeroient leurs créanciers de la maniere que je viens de dire, & que les créanciers seroient obligés de s'en contenter.

Si Votre Majesté faisoit une chose comme celle-là, elle y trouveroit un

V avantage

avantage qui ne se peut exprimer. La raison est que les Gentilshommes non-seulement feroient plus en état de la servir , mais encore que quand elle auroit besoin d'argent , elle trouveroit tout celui du Royaume , elle n'auroit pour cela qu'à le prendre au denier vingt , ce qui obligeroit chacun de le lui apporter , puisqu'on trouveroit plus d'avantage avec elle qu'avec personne.

Cependant pour empêcher qu'un si bel ordre ne se corrompît par la suite, il faudroit faire ce qui fut fait il y a douze ans , mais qui n'eut point d'exécution par les brigues du Parlement. Il faudroit établir des Greffes pour enregistrer tous les Contrats & toutes les Obligations. Ce seroit le moyen d'empêcher que personne ne fût trompé , & l'on y verroit quand on s'en voudroit donner la peine , les dettes de chaque particulier , tellement qu'on sçauroit à point nommé , s'il y auroit sûreté à lui prêter l'argent qu'il demanderoit. Mais le Parlement n'eut garde de souffrir un si bel établissement , qui eût coupé la tête à l'hydre des procès , dont il tire toute sa substance. Il remontra
que

que la fortune des plus Grands de la Cour s'alloit anéantir par - là , & qu'ayant pour la plupart plus de dettes que de bien , ils ne trouveroient plus de ressource d'abord que leurs affaires seroient découvertes. Ainsi ayant sçu sous ce prétexte engager quantité de gens considérables dans leurs intérêts , ils cabalèrent si bien tous ensemble , que V. M. fursit l'Edit qui en avoit été donné.

Cependant cette raison est trop foible pour arrêter le cours d'un si grand bien. Il faut rétablir la bonne foi qui est perdue , & assurer la fortune de ceux qui prêtent leur argent. Il faut aussi rétablir le crédit des particuliers qui est perdu sans ressource. En effet , ceux à qui il reste encore du bien ne trouvent plus de secours dans leurs nécessités , parce qu'on les croit plus obérés qu'ils ne sont bien souvent. Il faut faire voir clair à ceux qui les secoureroient s'ils y trouvoient leur sûreté. Il faut aussi ôter le moyen à ceux qui veulent tromper les autres , de le pouvoir faire comme il arrive tous les jours.

Il en arrivera encore un autre bien , dont on ne sçauroit disconvenir. Les

gens qui sont en nécessité, ne trouvant point de secours, s'adressent journellement à des usuriers qui achevent bientôt de les ruiner. Or l'établissement de ces Greffes fera qu'on se passera d'eux aisément. Du moment qu'on aura du bien, on trouvera ce qu'on aura affaire, & il n'y aura que ceux qui n'en ont point, qui ne pourront plus attraper personne.

C H A P I T R E XIII.

Des Gens de Justice.

ON trouvera fort étrange que je parle ici de la nécessité qu'il y a de détruire les Gens de Justice, puisqu'il semble que c'est vouloir introduire la violence & le libertinage : deux choses extrêmement à craindre dans un Etat. Mais si je soutiens que c'est le moyen de le rendre plus florissant, & d'en ôter tous les abus, je ne prétends pas pour cela que l'équité en soit bannie, non plus que la crainte de Dieu & du Prince. Il y a des moyens de faire
rendre

rendre la Justice sans qu'elle soit si fort à charge aux Peuples , & cela se peut facilement en pratiquant ce que je vais dire.

Ce qui rend aujourd'hui les Gens de Justice onéreux au public , c'est la vénalité des Charges que les Rois , Prédécesseurs de Votre Majesté ont introduite , & les taxes qu'on a mises de tems en tems sur eux , dont ils sont obligés de se rembourser sur les parties qui tombent malheureusement entre leurs mains. Or comme ils auroient peur de faire crier trop fort , s'ils écorchoient tout-d'un-coup ; ils allongent les procès , afin de pressurer peu à peu & qu'on ne s'apperçoive pas , s'il faut ainsi dire , de leurs voleries. Cependant ils vous tirent jusqu'à la dernière goutte de votre sang , & c'est un malheur à quoi sont exposés tous ceux qui ont des procès. Il faut quitter ses affaires pour aller solliciter , aller demeurer plusieurs années dans les Villes , perdre son repos & son bien , & enfin mener une vie aussi pénible que ceux qui sont aux galères. Cependant seroit-il besoin de tout cela , si la Justice étoit bien administrée ? & de quelque nature

que puisse être une affaire, est-il nécessaire de la défigurer entièrement par un fatras de procédures ? la vérité est toujours uniforme, & pourquoi la vouloir rendre susceptible de tant de couleurs ?

Pour remédier à cela, il n'y auroit qu'à abroger tout-d'un-coup tout ce qui est en usage aujourd'hui, & ordonner qu'à l'avenir les choses se feront comme elles se font en Turquie, ou aux Consuls, où les affaires se jugent sur le champ & sans qu'il soit besoin d'un tas de paperasses. Mais comme il est impossible que des gens accoutumés à un si grand abus voulussent se réformer tout-d'un-coup, il faut songer à en couper la racine avant que d'y apporter remède.

Cela se peut aisément, & Votre Majesté le fera quand il lui plaira, en supprimant la Paulette. Car bien qu'il lui en vienne un gros revenu, par le moyen du droit annuel & des prêts, il n'est pas comparable au bien qui en reviendra au Public, & à Votre Majesté en son particulier. J'ai dit ci-devant que les Gens de Justice coutoient deux cens millions à vos Peuples, cela est facile

à comprendre, si l'on considère la quantité de sangsues qu'il faut qu'ils nourrissent, & les frais qu'ils sont obligés de faire à la poursuite de leurs procès. Un pauvre Payfan qui plaide ne perd pas seulement son argent, mais encore son tems qui lui est plus cher. Il ne gagne pas sa vie pendant qu'il va de maison en maison pour solliciter. Encore lui en ferme-t'on souvent la porte, s'il ne trouve le secret de se la faire ouvrir par des présens.

L'intérêt que chacun trouveroit à ce que la Justice se rendît d'une autre manière qu'elle ne se rend aujourd'hui, est trop visible pour s'étendre beaucoup là-dessus ; il suffit de considérer celui qu'y a Votre Majesté & son Etat. Il est aussi clair que l'autre, & non-seulement il est aisé de juger que ses peuples étant plus à leur aise, parce qu'ils feront moins succés, seront plus en état de fournir à ses besoins : & que ce monde entier de sangsues, n'ayant plus de métier, sera obligé d'en prendre un qui sera plus utile à la Monarchie. Les uns se jetteront dans les armes, principalement les gens riches & qui veulent tirer au bâton avec les gens de qualité,

les autres dans le Commerce ou dans les affaires, ce qui sera également avantageux à Votre Majesté. Car plus vous aurez de Soldats, plus vous vous en rendrez formidable à vos ennemis, & plus il y aura de Marchands dans l'Etat, plus il en sera florissant. Il semble même qu'il suffiroit de ces deux professions, & de l'agriculture pour le faire fleurir entierement. Mais j'y en mettrai encore une autre, comme je le ferai voir ci-après, & quand j'en rapporterai les raisons, j'espère qu'on s'y rendra, quelque prévention qu'on puisse avoir. Mais il faut auparavant que j'acheve ce Chapitre, lequel seroit imparfait, si je ne faisois voir comment je prétends que la Justice se rende, quand on en aura supprimé toutes les Charges qui se trouvent établies présentement.

Je voudrois que dans l'étendue d'un Bailliage, Votre Majesté fit choix de trois personnes de bon sens, & qu'elle les établît pour Juges de tous les différends qui y surviendront : que ces trois personnes fussent choisies d'entre le Clergé, la Noblesse & le Tiers-d'Etat : que chacun y plaidât sa cause en personne,

sonne , & que s'il ne se croyoit pas assez habile pour la plaider , il prît un de ses amis pour le faire à sa place : que s'il s'agissoit de pièces , on les apportât en même-tems sur le Bureau , que cela se fit sans frais & sans aucune procédure : que la partie qui auroit tort fût condamnée non-seulement aux dépens , mais encore à l'amende. Cependant qu'elle en pût appeller à Votre Majesté , qui pour cela établiroit un certain nombre de Juges à Paris , dont les uns connoîtroient des appels d'une Province & les autres d'une autre , mais pendant un an seulement ; qu'au bout de ce tems-là ils changeassent de Bureaux , & roulassent ainsi les uns avec les autres : que leurs appointemens , de même que ceux des Juges des Provinces , se prissent sur le Peuple , dont il feroit fait une taille comme celle qui se leve pour Votre Majesté.

Si cela étoit établi , l'on ne verroit bien-tôt plus de procès , & vos Peuples béniroient à jamais Votre Majesté de leur avoir rendu le repos & l'abondance par un si beau règlement.

C H A P I T R E X I V .

Des Gens d'Affaires.

DAns un Etat de l'étendue de celui de Votre Majesté, & dont les bornes ont été augmentées par la défaite de ses ennemis, il faut toujours être assuré d'un secours qui ne puisse manquer, afin que s'il leur prenoit fantaisie de venger leurs pertes par quelque irruption, Votre Majesté fût en état de rendre leurs efforts inutiles. Il est impossible qu'elle fasse cela d'elle-même, quoiqu'elle ait un grand revenu; car si elle vouloit thésauriser, tout le peuple s'en ressentiroit incontinent. Il n'y a qu'un certain nombre d'argent dans le Commerce, & il faut qu'il se répande pour rendre un Royaume florissant.

Si l'on avoit le tems de se préparer à la guerre, & qu'on l'annonçât long-tems auparavant par un Héraut, un Prince auroit le tems de remplir ses coffres, & d'en soutenir le faix; mais
comme

comme on ne demande qu'à se surprendre l'un l'autre , il est de toute nécessité d'avoir quelque ressource. Or il n'y en a point que par le moyen des gens d'Affaires dont le crédit fait remuer toutes les bourses. C'est pourquoi Votre Majesté a intérêt non - seulement de s'en servir, il doit encore les protéger , mais il faut empêcher qu'ils ne se rendent les sangsues du Peuple , & punir très-sévèrement ceux qui feront quelque exaction. S'il est juste qu'ils gagnent quelque chose , il n'est pas juste qu'ils volent impunément.

Pour leur donner un gain honnête & qui soit capable de les attirer , j'estime qu'il suffit de leur accorder un sixième de remise & les deux sols en dehors pour les affaires extraordinaires. Car pour ce qui est des Fermes de Votre Majesté , il me semble qu'on n'y sçauroit apporter un meilleur ordre que celui qui y est présentement. Il faut bannir les forfaits où l'on ne compte point de l'excédant tout de même que les prêts ; car ce seroit faire revenir le Ministère de M. Fouquet , & r'ouvrir la porte à tous les abus qui se commettoient de son tems. Un Traitant même

qui regarde à l'avenir , ne doit pas souhaiter de faire de ces coups fourés , qui rendant sa fortune mal assurée , aussi-bien que celle de ses enfans , il vient une recherche qui lui fait rendre gorge , & souvent il pourrit en prison. Il vaut mieux qu'il se contente d'un gain médiocre , & que son esprit soit plus en repos.

Dans ces sortes de Traités , il est nécessaire que celui sur qui Votre Majesté se repose de ses Finances , se défie de la bonne foi de la Compagnie qui s'en chargera. Il lui seroit difficile s'il ne prenoit toutes ses précautions , qu'il ne fût trompé bien souvent dans l'état de compte qu'elle lui en fourniroit : on grossit adroitement les objets ou on les diminue , selon qu'on y trouve son avantage. Un Intendant des Finances qui en a la direction , se peut entendre aussi avec les Traitans , pour partager ensemble le gâteau au préjudice de Votre Majesté. Afin d'empêcher cet abus , il faut mettre dans la Compagnie un homme sur qui l'on puisse se fier. C'est un Evangéliste qu'on lui donne , tout de même qu'aux Conseillers , qui rapportent un procès ; il faut qu'elle marche

che droit après cela , & la défiance où elle est de ce nouveau venu , lui donne des sentimens de droiture en dépit qu'elle en ait.

Comme il est impossible qu'un Contrôleur Général ait par lui-même tous les avis qui peuvent produire de l'argent , il lui faut de la bonne foi avec ceux qui les lui donnent. Tous ceux qui m'ont fourni quelques Mémoires avantageux à Votre Majesté , ont été récompensés sans acception de personne : c'est le moyen d'aiguïser les esprits , & il n'a plus après cela qu'à voir ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans les avis qu'on lui donne. Le moyen de perdre les affaires de Votre Majesté , seroit de les mécontenter ; car je voudrois bien sçavoir ce que feroit un Ministre , si c'étoit à lui à deviner tout ce qu'il faut faire dans un Etat. Il est encore assez embarrassé à rectifier les Mémoires , & il n'a pas toujours le tems de dormir tranquillement.

Il y a quelquefois des affaires ingrates , & où une Compagnie perd considérablement , quelque remise qu'on lui ait faite. Par exemple , si on lui donne des denrées dont elle ne puisse
avoir

avoir le débit , c'est tout de même que si on ne lui avoit rien donné. Dans une occasion comme celle-là , c'est au Ministre à lui faire justice. Car s'il veut que Votre Majesté ne manque jamais d'argent , il faut qu'il soit le Protecteur des gens d'Affaires , & non le persécuteur. Il faut , s'il veut que les Compagnies trouvent de quoi faire leurs avances , que le public soit persuadé qu'elles n'ont que de bonnes affaires ; car s'il se laissoit une fois prévenir du contraire , chacun fermeroit sa bourse , & n'auroit garde de donner un sol à des gens qu'on croiroit à la veille d'être ruinés.

Depuis que je suis au poste où Votre Majesté a eu la bonté de m'élever , j'ai été témoin d'une conjoncture semblable , & où je remédiai aussi-tôt. En 1670. si je m'en souviens bien, les bourses se fermerent tout-d'un-coup , & les Traitans me venant dire à toute heure que leur crédit étoit perdu , parce qu'on les croyoit engagés dans de méchantes affaires , je fis deux choses dont je me trouvai bien ; je nommai des gens pour examiner les pertes qu'ils pouvoient souffrir avec promesse de
leur

leur en faire raison d'abord que j'en ferois informé , & j'envoyai chercher les principaux Agens de Banque , à qui je distribuai trois millions , après en avoir eu le consentement de Votre Majesté : ils les mirent en même-tems dans le Commerce , & ceux qui ne sçavoient pas d'où cet argent venoit, étant persuadés qu'ils ne le risqueroient pas s'ils ne le sçavoient bien assuré , suivirent leur exemple , desorte que les bourses se r'ouvrirent tout-d'un-coup.

Quand il vient une stérilité , & surtout de vin , l'on est encore sujet au même inconvénient , parce que les Fermiers des Aydes seroient ruinés si on ne leur faisoit une diminution à proportion de leur perte. Or comme leur fortune est mal assurée , jusqu'à ce que Votre Majesté se soit expliquée , chacun resserre son argent , desorte que les Banques se ferment tout-d'un-coup. Les Sous-Fermiers pareillement ne payent point ; parce qu'ils espèrent une diminution ; & qu'ils croient absolument de leur intérêt de faire accroire qu'ils en sont dans l'impuissance. Ainsi il reste souvent beaucoup d'argent entre leurs mains qu'on ne sçauroit arracher ,

cher , quoiqu'on mette garnison chez eux , & qu'on les fourre même en prison. Pour empêcher tout cela , qui dans de certains tems seroit capable de porter un grand préjudice aux affaires de Votre Majesté , il faut que le Ministre s'explique , & qu'il nomme des Commissaires pour lui rapporter exactement l'état de toutes choses. Mais il faut bien qu'il prenne garde à ne les pas choisir d'entre les Fermiers Généraux , parce que ce seroit remettre les intérêts de Votre Majesté entre les mains de personnes suspectes. Il y en a plusieurs , qui sous des noms interposés , ont part aux Sous-Fermes , ainsi ils ne manqueroient pas de grossir les objets à l'égard de celles où ils seroient intéressés , & pour ce qui est des autres , ils ne se mettroient guère en peine de ce qui en pourroit arriver.

Votre Majesté doit s'abstenir, autant qu'elle pourra , & que le bien de ses affaires le lui pourra permettre, de mettre de nouveaux impôts. Cependant il y en a un qui n'a point encore été mis que je trouve juste , & qui bien loin de faire du mal , ne feroit que du bien. Toute la France est défigurée depuis
quel-

quelque-tems , & le luxe & la vanité regnent tellement parmi tout le monde , qu'il est impossible de distinguer le Gentilhomme d'avec le Roturier ; le Bourgeois d'avec le Magistrat , & ceux de la lie du peuple d'avec la bonne bourgeoisie. Les femmes sur-tout se méconnoissent si fort qu'elles portent un état tout-à-fait au-dessus de leur condition. Cependant leurs familles en souffrent , & c'est un abus à quoi Votre Majesté est obligée de remédier , afin non-seulement de mettre la différence qu'il doit y avoir entre les conditions , mais encore de faire moins de misérables. Or de prétendre l'arrêter par une simple Ordonnance , le remède en est fort incertain , puisque nous voyons journellement que ces Ordonnances ne durent qu'un tems , & que même bien souvent on y donne atteinte dans leur naissance. Il est donc plus sûr de mettre un impôt sur ceux qui voudront s'émanciper au-delà de leur condition , & Votre Majesté peut par un règlement ordonner qui seront ceux qui auront droit de porter de l'or & de l'argent : ceux qui porteront des étoffes de soye , & ainsi de tout le reste , & que

ceux

ceux qui n'en devront pas porter & qui ne laisseront pas de le faire , payeront tant pour l'or & pour l'argent , tant pour les étoffes de soye , & ainsi des autres choses deffendues. Or cet impôt fera rentrer chacun en lui-même , ou il produira à Votre Majesté un gros revenu. Car si elle met seulement un écu ou deux pour l'or & pour l'argent : autant pour les étoffes de soye , autant pour les dentelles , & ainsi du reste ; combien de gens qui n'en pourront porter par le Règlement , aimeront mieux donner de l'argent que de ne pas être comme les autres. Cependant cet impôt ne fera crier personne , puisqu'il sera volontaire , & qu'il ne tiendra qu'à soi de ne le pas payer.

C H A P I T R E X V .

Des Marchands & du Commerce.

IL n'y a rien de plus nécessaire dans un Etat que le Commerce. C'est lui qui le rend florissant , & pour voir cela d'un coup d'œil , il n'y a qu'à remarquer

quer la différence qu'il y a entre une Ville située sur une bonne riviere , & une qui est en pleine terre ; l'une est riche & opulente , l'autre est pauvre & misérable. Celles qui sont sur le bord de la Mer ont encore un avantage que les autres n'ont pas : la raison est que toutes choses y abondent bien plus que dans celles qui sont sur le bord d'une riviere ou ailleurs , & pour peu qu'un homme veuille s'aider , il est presque impossible qu'il n'y subsiste commodément.

Or si le Commerce , comme il n'en faut point douter , apporte de si grands avantages , ce doit être un aiguillon à Votre Majesté pour le faire fleurir. Beaucoup de gens m'ont blâmé & me blâment encore tous les jours , de ce que je l'ai portée à établir des Manufactures, & l'envie qu'ils auroient d'attirer les autres dans leur sentiment , fait qu'ils les méprisent tout haut , comme s'il ne s'y faisoit rien qui approche de ce qui nous venoit des étrangers. Mais il est aisé de leur faire voir combien ils s'abusent , & si je dois convenir que dans les commencemens il a été difficile de perfectionner les choses comme on
l'auroit

l'auroit souhaité , il faut qu'ils tombent d'accord à leur tour , que dans la suite on a excellé par-dessus les autres. Je n'en veux pour preuve que les glaces qui se font à Paris , il ne nous en est jamais venu de Venise de la grandeur de celles que l'on voit au Fauxbourg Saint Antoine. L'Ambassadeur de cette République en est si surpris, qu'il n'y a jamais voulu ajouter foi , qu'il ne l'ait vu ; & quoiqu'il l'ait mandé en son Pays , il s'y trouve encore des incrédules qui soutiennent que cela est absolument impossible. Il est vrai que notre verre n'a pas encore le vif & le brillant de celui qui vient de-là , mais outre qu'il est aisé de le raffiner , la différence qui s'y remarque ne mérite pas que nous y transportions deux ou trois millions qu'il falloit tous les ans , tant pour les miroirs que pour les glaces des carrosses.

Je voudrois aussi qu'on me dît ce qu'on trouve à redire aux Tapisseries de Beauvais & à celles des Gobelins ; & si Votre Majesté doit laisser passer en Flandre , je ne sçai combien d'argent , pour avoir celles qui se font en ce Pays-là. Si cet abus n'avoit pas régné jusques

ques ici, il y a long-tems qu'elle seroit la Maîtresse de ces belles Provinces, puisqu'il est constant que c'est avec l'argent de France qu'elles ont soutenu la guerre. Elles ont tiré plusieurs millions de cette Manufacture qu'elles ont en trois endroits différens, & si Votre Majesté leur ôte encore le secours qu'elles tirent des cheveux & des dentelles, elles tomberont bien-tôt dans une extrême pauvreté. C'est donc à elle à y mettre un impôt si fort qu'il n'y ait pas presse à en faire venir. On se passera bien des tapisseries, des dentelles, & des cheveux de Flandre, & son Royaume est assez grand & rempli de gens assez ingénieux pour fournir à toutes ces choses. Mais il faut que Votre Majesté toute la première s'abstienne d'en avoir, car il est le modèle sur lequel les peuples se réglent; desorte que pourvu qu'ils l'imitent, ils n'examinent pas s'ils font bien ou mal.

Il en est de même de nos draps & de nos autres Manufactures. Il faut établir avec grand soin tout ce qui empêche que notre argent ne sorte du Royaume. Si l'on se plaint d'abord qu'on réussit mal, l'on ne doit pas pour cela
se

se rebutter. Un apprentif ne devient pas maître tout-d'un-coup , mais en forgeant il devient forgeron. L'on ſçait que tous les commencemens ſont difficiles , & qu'il n'y a que le tems qui perfectionne toutes choſes. L'eau même eſt moins pure dans ſa ſource que dans ſon cours , d'où il faut ſe donner patience , puisſque c'eſt l'unique moyen de venir à bout de tout.

Je ſçais bien que pour combattre mon opinion , l'on objecte que ſi nous nous mettons ſur le pied de nous paſſer des étrangers , ils feront de même à notre égard , qu'ainſi il eſt plus expédient de laiſſer les choſes ſur le pied qu'elles étoient , & qu'elles ont toujours été. Mais pour parler de la ſorte , il faut être peu inſtruit que nous n'avons beſoin de perſonne & que nos voiſins ont beſoin de nous. Ce Royaume a tout généralement en ſoi-même , ſi l'on en excepte très-peu de choſe ; mais il n'en eſt pas de même des Etats qui lui confinent , ils n'ont ni vin , ni bled , ni ſel , ni chanvre , ni eau-de-vie , & il faut de toute néceſſité qu'ils ayent recours à nous pour en avoir. Ce ſeroit donc profiter fort mal du bien que Dieu nous a fait ,

fait , si nous le donnions pour des choses dont nous pouvons nous passer facilement. S'il faut que les étrangers ayent de notre argent , ce ne doit être que pour ce qui ne vient pas dans le Royaume , comme sont les épiceries qu'il faut aller chercher bien loin , ou les prendre des Hollandois. Pour tout le reste il faut se passer d'eux , & que le luxe ne nous tente pas assez pour faire une faute si préjudiciable à l'État.

La rigueur qu'on tient dans la plupart des grandes Villes de votre Royaume , pour recevoir un Marchand , est un abus que Votre Majesté a intérêt de corriger ; car il empêche que beaucoup de gens ne se jettent dans le commerce , où ils réussiroient mieux bien souvent que ceux qui y sont. Quelle nécessité y a-t'il qu'un homme fasse apprentissage , cela ne sçauroit être bon tout au plus que pour les ouvriers , afin qu'ils n'entreprennent pas un métier qu'ils ne sçavent point ; mais pour les autres , pourquoi leur faire perdre leur tems ? & pourquoi aussi empêcher que des gens qui en ont quelquefois plus appris dans les Pays étrangers qu'il n'en faut pour s'établir , ne le fassent pas ,

pas , parce qu'il leur manque un Brevet d'apprentissage ? Est-il juste s'ils ont l'industrie de gagner leur vie , qu'on les en empêche sous le nom de Votre Majesté , elle qui est le pere commun de ses Sujets , & qui est obligée de les prendre en sa protection.

Je croirois donc que quand elle feroit une Ordonnance , par laquelle elle supprimeroit tous les Réglemens faits jusques ici à cet égard , elle n'en feroit pas plus mal. Elle y trouveroit même son compte , si elle vouloit réduire cela à l'avenir à prendre des Lettres pour lesquelles on lui payeroit une somme modique. Car la quantité de ceux qui se présenteroient pour en avoir , suppléeroit au bon marché qu'elle leur feroit. Ses peuples d'ailleurs lui en auroient obligation , puisque ce qu'ils payeroient leur seroit biens moins à charge que ce qu'on leur fait faire , avant que de pouvoir tenir boutique.

La Librairie de Campagne a besoin sur-tout que Votre Majesté lui donne d'autres Réglemens. Car elle se trouve sujette à l'inquisition des Libraires de Paris , qui , par le moyen des Priviléges qu'ils obtiennent en Chancellerie ,
tien-

tiennent tous les autres du Royaume dans une telle dépendance , qu'il faut qu'ils meurent de faim ou qu'ils hazardent de se perdre. Si Votre Majesté veut avoir pitié d'eux , il faut qu'elle réduise ses Privilèges à la seule Ville de Paris , & qu'il soit permis aux autres de contrefaire leurs fortes. Paris tout seul vaut mieux que le reste du Royaume , & il n'est pas juste que plus de deux mille familles périssent pour un petit nombre.

Le Conseil n'est plein que d'instances formées en pareil cas , & votre Royaume a intérêt que Votre Majesté prononce en faveur des opprimés. Car les Livres qu'on tire de Paris sont si chers , que les pauvres n'en sçauroient approcher. Cependant un Curé qui n'a que cent écus de revenu a besoin d'instruction , comme celui qui en a deux mille , il faut donc lui donner moyen de faire son devoir , ce qui ne se peut si on lui tient le pied sur la gorge.

Une seule chose peut vous empêcher de faire un Règlement si juste & si utile. Votre Majesté peut avoir des raisons d'ôter une partie des Libraires. Les libelles qui courent depuis peu font ju-

ger que leur profession est plus dangereuse qu'avantageuse à l'Etat ; quand il y en aura moins , on sçaura mieux d'où vient le désordre. Ainsi il est peut-être nécessaire de les réduire si bas , qu'ils soient obligés d'eux-mêmes de chercher une autre condition. En effet , il n'en est pas besoin d'un si grand nombre , & la science & les Belles - Lettres trouveront bien à fleurir sans cela. Mais si c'est-là l'intention de Votre Majesté , il faut du moins qu'elle fasse ce qui se fait en Espagne. Il faut que les Livres ne se vendent qu'à un certain prix , & qu'il ne soit pas permis à celui qui les fait imprimer d'y en mettre un qui en dégoûte ceux qui en auroient besoin.

C H A P I T R E X V I .

Des Laboureurs & de l'Agriculture.

LE Labourage étant la plus grande richesse de l'Etat , c'est à Votre Majesté à contribuer non-seulement de tout son pouvoir à l'entretenir , mais encore à le rendre plus abondant. Dans
 plu-

plusieurs endroits de votre Royaume , beaucoup de terres demeurent incultes par la misere des Peuples , qui n'ont ni bestiaux pour les engraisser , ni les autres moyens qu'il faudroit pour les faire valoir. Pour subvenir à une chose si nécessaire , il est à propos que V. M. diminue les tailles , dont le faix les accable , & qu'elle leur prête de l'argent pour avoir des Vaches & des Moutons ; cinq ou six millions repandus dans vos Provinces les rendront florissantes , & Votre Majesté sera la premiere à s'en ressentir , puisque d'abord qu'elles se feront r'engraissées , elles seront plus en état de lui donner du secours.

Une des causes plus essentielles de la stérilité de la terre , vient si bien de la pauvreté de ceux qui la labourent , que nous voyons qu'une même terre , & qui a le même fonds rapporte plus ou moins selon qu'elle est bien ou mal labourée , ou qu'on y met plus ou moins d'engrais. Ainsi ce n'est pas encore assez que V. M. donne dequoi avoir des Bestiaux , si les Chevaux manquent aux Laboureurs. J'appelle leur manquer , que d'en avoir de si chétifs , qu'à peine peuvent-ils égratigner la terre. Il faut enfoncer

bien avant , du moins en beaucoup d'endroits , si l'on veut qu'elle produise. Il faut donc que V. M. répande encore de l'argent pour un si pressant besoin ; & elle y est d'autant plus obligée, qu'elle y trouvera encore un autre avantage. Qu'elle leur donne des Jumens de bonne taille , & elles jetteront des Poulains qui serviront à monter votre Cavalerie ; desorte qu'il ne fera plus besoin d'aller en Suisse & en Allemagne pour ce sujet.

Mais il faut que ceux qui auront les étallons en prennent plus de soin qu'ils n'ont fait jusques ici , c'est pourquoy mon sentiment seroit de les ôter à ceux qui les ont , & de ne les donner qu'aux Gentilshommes. Ils sçauront mieux que personne comment il les faut gouverner, c'est bien plus leur fait que de ceux qui les ont présentement entre leurs mains. Cependant la somme que V. M. a trouvé bon jusqu'ici qu'on employât à cette dépense , ne suffit pas pour mettre les choses en bon état. Quatre-vingt-quatre étallons qu'il y a dans tout le Royaume , ne sont que pour deux ou trois Provinces , & il y en a d'autres qui sont propres pour tenir des Haras.



T A B L E

D E S

C H A P I T R E S

Contenus dans ce Volume.

- CHAPI-
TRE I. **C**ontenant un récit succinct
du Regne de Louis le
Grand, depuis son avènement à la
Couronne, jusqu'en 1649. que com-
mença la Guerre de Paris, Page 1
- CHAP. II. Contenant ce qui s'est passé
depuis la Guerre de Paris jusqu'à la
Paix des Pyrénées, 38
- CHAP. III. Contenant ce qui s'est passé
depuis la Paix des Pyrénées jusqu'au
Traité d'Aix-la-Chapelle, 133
- CHAP. IV. Contenant ce qui s'est passé
depuis le Traité d'Aix-la-Chapelle
jusqu'à la Guerre de Hollande. 213
- CHAP. V. Contenant ce qui s'est passé
depuis la Guerre de Hollande jusqu'au
Traité de Nimègue, 252
- X 3 CHAP.

T A B L E

CHAP. VI. Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité de Nimégué jusqu'en l'année 1684,	356
CHAP. VII. Où l'on tache de faire voir que les graces toutes particulières que Sa Majesté a reçues de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Royaume ne sçauroit jamais fleurir sans la crainte du Seigneur,	397
CHAP. VIII. De l'obéissance qu'on doit au Pape,	419
CHAP. IX. De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, & où il est aussi parlé des Impôts,	428
CHAP. X. De tout le Royaume en général,	439
CHAP. XI. Du Clergé,	442
CHAP. XII. De la Noblesse,	447
CHAP. XIII. Des Gens de Justice,	460
CHAP. XIV. Des Gens d'Affaires,	466
CHAP. XV. Des Marchands & du Commerce,	474
CHAP. XVI. Des Laboureurs & de l'Agriculture,	482

Fin de la Table des Chapitres.















